

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
**Paix-Travail-Patrie**

**LOI DE FINANCES 2017**

**RAPPORT SUR LA SITUATION  
ET LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES, SOCIALES,  
ET FINANCIERES DE LA NATION**

**EXERCICE 2016**

**Novembre 2016**

## TABLE DES MATIERES

<b>CHAPITRE 1 : VUE D'ENSEMBLE.....</b>	<b>7</b>
1.1 Environnement économique international .....	7
1.2 Evolution récente de l'économie camerounaise.....	9
1.2.1. Croissance et prix.....	9
1.2.2. Relations avec le reste du monde.....	10
1.2.3 Monnaie et financement de l'économie .....	12
1.2.4 Finances publiques.....	13
1.2.5 Secteurs sociaux.....	14
1.2.6 Réformes structurelles et institutionnelles .....	15
1.3 Perspectives macroéconomiques et budgétaires 2015-2018.....	16
1.3.1. Perspectives macroéconomiques .....	16
1.3.2. Projections budgétaires 2017.....	20
1.3.3. Mesures nouvelles .....	23
<b>CHAPITRE 2 : PRODUCTION .....</b>	<b>24</b>
2.1 Secteur primaire.....	24
2.1.1 Agriculture.....	24
2.1.2 Elevage et pêche.....	28
2.1.3 Sous-secteur forestier et faunique .....	31
2.1.4 Environnement et protection de la nature.....	33
2.2 Secteur secondaire.....	33
2.2.1 Industries manufacturières .....	33
2.2.2 Industries extractives.....	34
2.2.3 Electricité, gaz et eau .....	36
2.3 Secteur tertiaire .....	38
2.3.1 Commerce.....	39
2.3.2 Tourisme .....	39
2.3.3 Transports .....	40
2.3.4 Télécommunications .....	42
2.3.5 PME, économie sociale et artisanat.....	43
<b>CHAPITRE 3 : DEMANDE.....</b>	<b>44</b>
3.1. Demande intérieure .....	44
3.1.1 Consommation finale .....	44
3.1.2 Investissement.....	45
3.2 Demande extérieure nette.....	47
3.2.1. Demande extérieure nette de biens.....	47
3.2.2. Demande extérieure nette de services .....	48
<b>CHAPITRE 4 : PRIX ET COMPETITIVITE .....</b>	<b>50</b>
4.1 Prix.....	50
4.1.1 Déflateur du PIB .....	50
4.1.2 Prix à la consommation finale des ménages .....	51
4.1.3 Prix des consommations intermédiaires.....	52
4.1.4 Salaires.....	53
4.2 Compétitivité .....	53
4.2.1- Compétitivité globale.....	53
4.2.2- Environnement des affaires.....	54
<b>CHAPITRE 5 : FINANCEMENT DE L'ECONOMIE .....</b>	<b>56</b>
5.1 Politique monétaire.....	56
5.1.1 Politique de refinancement .....	56
5.1.1.1- évolution des taux d'intérêt.....	56
5.1.1.2 Objectifs de refinancement .....	57
5.2. Situation monétaire.....	58
5.2.1 Contreparties de la masse monétaire.....	58

5.2.2-	Composantes de la masse monétaire.....	59
5.3.	Secteur bancaire et financier.....	60
5.3.1-	Secteur bancaire.....	60
5.3.2.	Microfinance.....	62
5.3.3.	Assurances.....	64
5.3.4.	Marché financier.....	64
5.4.	Stratégie de financement de l'économie.....	66
<b>CHAPITRE 6 :</b>	<b>SECTEUR EXTERIEUR.....</b>	<b>68</b>
6.1.	Balance des paiements.....	68
6.1.1	Balance des transactions courantes.....	68
6.1.2	Financements extérieurs.....	71
6.1.3	Balances des paiements sectorielles.....	72
6.1.4	Balances des paiements bilatérales.....	74
6.1.5	Balances des règlements mensuelles du premier semestre 2016.....	74
6.2.	Commerce extérieur.....	78
6.2.1-	Balance commerciale.....	79
6.2.2-	Evolution des échanges.....	79
<b>CHAPITRE 7 :</b>	<b>SECTEURS SOCIAUX.....</b>	<b>86</b>
7.1.	Education.....	86
7.1.1.	Enseignements maternel et primaire.....	86
7.1.2	Enseignement secondaire.....	88
7.1.3	Enseignement supérieur.....	91
7.2	Santé.....	92
7.2.1	Santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent.....	92
7.2.2	Lutte contre la maladie et promotion de la santé.....	93
7.2.3	Viabilisation des districts de santé.....	95
7.3	Emploi.....	96
7.3.1	Promotion de l'emploi.....	96
7.3.2	Développement de la formation professionnelle.....	96
7.4	Habitat et urbanisme.....	96
7.4.1	Développement de l'habitat.....	96
7.4.2	Amélioration de l'environnement urbain.....	97
7.4.3	Développement des infrastructures de transport urbain.....	97
7.5	Affaires sociales, promotion du genre, de la famille et de la jeunesse.....	97
7.5.1	Affaires sociales.....	97
7.5.2	Promotion de la femme et de la famille.....	98
7.5.3	Encadrement de la jeunesse et intégration nationale.....	99
<b>CHAPITRE 8 :</b>	<b>EXECUTION DU BUDGET 2016 ET PROJET DE BUDGET 2017.....</b>	<b>101</b>
8.1	Exécution du budget 2016.....	101
8.1.1	Ressources budgétaires.....	101
8.1.2	Exécution des dépenses budgétaires.....	104
8.1.3	Examen des programmes de l'exercice 2017 par le CIEP.....	107
8.2	Projections budgétaires en 2018 et 2019.....	108
8.3	Mesures fiscales nouvelles.....	110
8.4	Projet de budget de l'exercice 2017.....	113
8.4.1	Analyse des recettes.....	113
8.4.2	Analyse des dépenses.....	114
<b>GLOSSAIRE DES SIGLES</b>	<b>.....</b>	<b>118</b>
<b>REDACTION</b>	<b>.....</b>	<b>121</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Quelques indicateurs de performance de l'économie mondiale .....	9
Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (2013-2016) .....	18
Tableau 3 : Indicateurs clés .....	19
Tableau 4 : Projections budgétaires pour l'exercice 2017 (en milliards) .....	22
Tableau 5 : Produits de l'agriculture industrielle et d'exportation .....	26
Tableau 6: Production des principales cultures vivrières (en tonnes).....	28
Tableau 7: Evolution du cheptel et des quantités de viande issues des abattages .....	30
Tableau 8: Evolution des produits dérivés de l'élevage (en tonnes).....	30
Tableau 9 : Production et exportations dans le secteur forestier (en milliers de m <sup>3</sup> ).....	32
Tableau 10 : Evolution du PIB dans le secteur secondaire (en milliards)* .....	34
Tableau 11 : Production de pétrole brut (en millions de barils) .....	35
Tableau 12 : Production et exportation de produits pétroliers blancs (en tonnes métriques).....	35
Tableau 13 : Mise en consommation des produits pétroliers (en milliers de litres) .....	36
Tableau 14 : Production d'électricité (en GWH) .....	36
Tableau 15: Production d'eau potable (en milliers de m <sup>3</sup> ).....	37
Tableau 16 : Récapitulatif du nombre d'hôtels par région et par catégorie au 31/12/ 2015.....	40
Tableau 17: Evolution du trafic ferroviaire.....	41
Tableau 18 : Evolution du trafic maritime .....	41
Tableau 19 : Evolution du trafic aérien.....	42
Tableau 20 : Evolution de l'activité dans le sous-secteur des télécommunications .....	42
Tableau 21 : formation brute de capital fixe par produits à prix constant de 2000 (en milliards).....	46
Tableau 22: Exportations en volume par grands groupes de produits en milliards (année de base 2000)..	48
Tableau 23 : Importations en volume par grands groupes de produits (en milliards aux prix constant de 2000).....	48
Tableau 24 : Evolution des échanges de services en volume* entre 2014 et 2015 (en milliards) .....	49
Tableau 25 : Variation du déflateur du PIB par branche d'activités (en %) .....	50
Tableau 26 : Variations du déflateur du PIB et ses emplois (en %) .....	51
Tableau 27: Evolution de l'indice des prix à la consommation finale des ménages.....	51
Tableau 28: Evolution des TCER, TCEN et termes de l'échange de 2008 à 2015 (en %) .....	54
Tableau 29 : Taux directeurs de la BEAC et conditions de banque (en %) .....	56
Tableau 30 : Taux d'usure des prêts octroyés par les banques (en %).....	57
Tableau 31 : Situation monétaire consolidée (en milliards).....	58
Tableau 32: Dépôts bancaires par type de clients (en milliards) .....	60
Tableau 33: Dépôts des clients par nature (en milliards).....	61
Tableau 34: Répartition des crédits bancaires par type de clients (en milliards).....	61
Tableau 35 : Evolution des dépôts des EMF selon la durée (en milliards) .....	63
Tableau 36 : Evolution des crédits par catégorie d'EMF (en milliards) .....	63
Tableau 37 : Evolution des crédits dans les EMF selon la durée (en milliards).....	63
Tableau 38 : Evolution du chiffre d'affaires des assurances (en milliards) .....	64
Tableau 39 : Evolution de la capitalisation boursière de la DSX (en milliards).....	64
Tableau 40 : Evolution des titres échangés à la DSX .....	65
Tableau 41 : Evolution des titres échangés sur le marché obligataire .....	65
Tableau 42 : Calendrier indicatif révisé des émissions des titres publics en 2016 (en milliards) .....	66
Tableau 43 : Balance des paiements globale de 2011 à 2016 (en milliards).....	68
Tableau 44 : Balance des services résumée 2012-2015 (en milliards) .....	69
Tableau 45 : Balances des paiements sectorielles (en milliards).....	73
Tableau 46 : Balances des paiements sectorielles (en milliards).....	74
Tableau 47 : Balances des paiements avec le Nigeria, la France et la Chine (en milliards) .....	74
Tableau 48 : Balances des paiements avec les Etats-Unis, la CEMAC, l'Union européenne et les autres pays .....	75
Tableau 49 : Balances des règlements mensuelles au premier semestre 2016 (en milliards) .....	76
Tableau 50 : Balance des paiements de 2011 à 2018 (en milliards) .....	77
Tableau 51 : Commerce extérieur (en milliards).....	79
Tableau 52: Exportations (Q : quantité en milliers de tonnes, V : valeur en milliards).....	80

Tableau 53 : Evolution des importations (Q : en milliers de tonnes, V : en milliards).....	81
Tableau 54 : Evolution du commerce des biens par zone géoéconomique (en milliards) .....	83
Tableau 55 : Principaux clients bilatéraux du Cameroun .....	84
Tableau 56 : Principaux fournisseurs bilatéraux du Cameroun.....	84
Tableau 57 : Nombre de salles de classe fonctionnelles et effectifs des élèves et enseignants dans l'enseignement maternel et primaire.....	87
Tableau 58: Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe dans l'enseignement maternel et primaire	88
Tableau 59 : Evolution du nombre d'établissements dans l'enseignement secondaire .....	88
Tableau 60: Evolution des effectifs des élèves et enseignants dans l'enseignement secondaire.....	89
Tableau 61: Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe le secondaire .....	90
Tableau 62: Taux de réussite aux examens officiels de l'enseignement secondaire (en %) .....	90
Tableau 63: Répartition des étudiants et enseignants dans l'enseignement supérieur .....	91
Tableau 64: Evolution de la couverture vaccinale (en %).....	93
Tableau 65 : Ressources budgétaires de l'exercice 2016 (en milliards) .....	104
Tableau 66 : Dépenses budgétaires de l'exercice 2016 (en milliards).....	107
Tableau 67 : Projections budgétaires .....	109
Tableau 68 : La ventilation des recettes (en millions) .....	113
Tableau 69 : Structure des dépenses de l'Etat (en milliards) .....	114
Tableau 70 : Propositions de crédits ouverts pour l'exercice 2017 (en millions).....	115

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Contributions à la croissance du PIB (en points de %)	44
Graphique 2 : Evolution comparée des taux de croissance de la consommation finale et du PIB réel (en %)	44
Graphique 3: Structure de la consommation finale des ménages en 2015 (en %)	45
Graphique 4 : Evolution du taux d'investissement (en %)	45
Graphique 5 : Exportations, Importations et contribution à la croissance des Exportations nettes (en %)	47
Graphique 6 : Parts des exportations et des importations des biens (en % du PIB)	47
Graphique 7 : Exportations nettes des services en volume (en milliards, prix constants de 2000)	49
Graphique 8: Evolution des prix des consommations intermédiaires en 2015 (en %)	53
Graphique 9 : Classement du Cameroun dans le Doing Business 2015 et 2016 par domaine	54
Graphique 10: Composantes des avoirs extérieurs nets du système monétaire (en %)	59
Graphique 11: Composantes de la masse monétaire (en %)	59
Graphique 12 : Evolution des cours des actions	65
Graphique 13 : Evolution des principaux soldes du compte courant de 2010 à 2016 (en milliards)	69
Graphique 14 : Répartition des recettes de voyages par provenance en 2015	70
Graphique 15: Répartition des transferts de migrants par provenance en 2015	71
Graphique 16 : Evolution de la balance commerciale de 2006 à 2015 (en milliards)	79
Graphique 17 : Poids des principales zones d'échange en 2015	82
Graphique 18: Ratios d'encadrement (étudiants/enseignant) par université	92
Graphique 19: Evolution de la file active des malades sous traitement ARV	93
Graphique 20 : Prévisions et réalisations des recettes budgétaires internes de 2011 à 2016 (en milliards)	101
Graphique 21: Réalisations des principales composantes des recettes internes de 2011 à 2016 (en milliards)	102
Graphique 22 : Réalisations des principales composantes des recettes non pétrolières de 2011 à 2016	102
Graphique 23 : Prévisions et réalisations des impôts et taxes intérieurs de 2011 à 2016 (en milliards)	103
Graphique 24 : Prévisions et réalisations des recettes douanières de 2011 à 2016 (en milliards)	103
Graphique 25 : Parts du budget de fonctionnement, du BIP et de la dette publique dans le budget de l'Etat de 2011 à 2016 (en % du total)	105
Graphique 26: Répartition du budget de l'exercice 2016 par secteur	106
Graphique 27: Répartition du BIP de l'exercice 2016 par secteur	106
Graphique 28: Taux d'exécution du BIP de 2011 à 2015 (en %)	106

## **LISTE DES ENCADRES**

Encadré 1: Programme Agropoles.....	31
Encadré 2 : Présentation de la plateforme CIP-FIBANE-CASEMF .....	62

## CHAPITRE 1 : VUE D'ENSEMBLE

Conformément à la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat, le présent rapport, qui accompagne le projet de Loi de finances 2017, présente la situation et les perspectives économiques, sociales et financières de la Nation. Il décrit l'environnement économique international, la situation économique nationale en 2015 et la conjoncture à fin juin voire fin septembre 2016. Les prévisions pour l'exercice 2017 s'inscrivent dans le cadre du deuxième triennat du budget-programme 2016-2018. Le rapport présente en outre l'exécution budgétaire en 2016 ainsi que le projet de budget de l'exercice 2017.

### 1.1 Environnement économique international

Dans les Perspectives de l'économie mondiale (PEM) d'octobre 2016, le Fonds Monétaire International (FMI) a revu à la baisse son estimation de la croissance économique mondiale pour 2016 à 3,1% contre 3,4% précédemment. Ce changement s'explique par une détérioration des perspectives dans les pays avancés, après le référendum en mai au Royaume-Uni en faveur de la sortie du pays de l'Union européenne (Brexit), et une croissance plus faible qu'attendue aux Etats-Unis. Les taux d'intérêt mondiaux ont diminué et la politique monétaire va rester accommodante plus longtemps que prévu.

Les perspectives laissent entrevoir une reprise progressive à partir de 2017, avec un taux de croissance de l'économie mondiale projeté à 3,4%. D'autres facteurs économiques et politiques influencent cette évolution, notamment : (i) le rééquilibrage de l'économie chinoise ; (ii) l'ajustement des pays exportateurs de produits de base à une détérioration des termes de l'échange ; (iii) la faiblesse du commerce mondial ; (iv) la persistance d'une inflation faible ; (v) les incertitudes géopolitiques liées au terrorisme.

Dans les pays avancés, le taux de croissance a été revu à la baisse à 1,6% pour 2016. Il est projeté à 1,8% en 2017. Bien que les réactions des marchés financiers à l'annonce du Brexit aient été limitées, l'augmentation de l'incertitude, ainsi que la réduction probable des flux commerciaux entre le Royaume-Uni et le reste de l'Union européenne peuvent avoir des conséquences à moyen terme.

Aux Etats-Unis, l'accélération prévue au deuxième trimestre 2016 ne s'est pas matérialisée. Si la croissance de la consommation est restée vigoureuse, portée par un marché du travail en expansion et une augmentation de la masse salariale, la faiblesse persistante de l'investissement non résidentiel, conjuguée à une baisse des stocks, a pesé sur la croissance globale. Celle-ci est estimée à 1,6% en 2016 et prévue à 2,2% en 2017.

Dans la zone euro, bien que le Brexit n'ait pas eu de conséquences immédiates sur l'activité économique, les risques de récession ne sont pas totalement écartés à court terme. Etant donné l'incertitude, les entreprises peuvent remettre à plus tard leurs décisions d'investissement et d'embauche, ce qui ralentirait l'activité. Par ailleurs, les pays peuvent adopter des politiques plus protectionnistes, attisant ainsi les tensions sur le commerce mondial. En 2016, la croissance de la zone est évaluée à 1,7%, dont 1,7% en Allemagne et 1,3% en France. Elle est projetée à 1,5% en 2017 pour l'ensemble de la zone. Au Royaume-Uni en particulier, la croissance est estimée à 1,8% et attendue à 1,1% en 2017.

Au Japon, la croissance s'est stabilisée autour de 0,5% en 2015 et 2016 ; elle est prévue à 0,6% en 2017. Le fléchissement de la demande extérieure ainsi que la diminution de l'investissement des entreprises freinent l'activité.

Dans les pays émergents, la croissance continue de s'accélérer. Si elle demeure robuste dans les pays émergents d'Asie, la situation s'est quelque peu améliorée au Brésil et en Russie. En Chine, la croissance est estimée à 6,6% en 2016 et projetée à 6,2% en 2017. La vigueur de la consommation

et une nouvelle orientation de l'activité de l'industrie vers les services indiquent que le rééquilibrage progresse sur le plan de la structure de la demande intérieure et de l'offre. En Inde, la croissance devrait se maintenir à 7,6% en 2016 et 2017, grâce à la nette amélioration des termes de l'échange, aux réformes structurelles, dont l'introduction d'une réforme fiscale et la formalisation du dispositif de ciblage de l'inflation. Par ailleurs, un regain de confiance des agents économiques soutient la demande des consommateurs et l'investissement.

En Afrique subsaharienne, l'année 2016 est marquée par la poursuite de la baisse des cours mondiaux de pétrole et des autres produits de base dont dépendent les économies. Ce choc que la plupart des pays exportateurs subissent depuis 2014 s'est traduit par la diminution des ressources budgétaires et des réserves en devises. Ajouté aux effets de la sécheresse, des inondations, des attaques terroristes et de la crise des réfugiés, il a globalement contribué au repli de la croissance dans la région. La croissance est estimée à 1,4% en 2016 contre 3,4% en 2015 ; elle est projetée à 2,9% en 2017.

Au Nigéria, l'activité se contracte de 1,7% en 2016, à cause des perturbations temporaires de la production de pétrole dans le Delta du Niger, la pénurie en devises due à la baisse des recettes pétrolières, et les coupures d'électricité. La croissance devrait cependant repartir à 0,6% en 2017. En Afrique du Sud, la croissance se stabilise à 0,1% en 2016 et est projetée à 0,8% en 2017. Plusieurs pays de la région qui exportent des produits autres que les ressources naturelles, parmi lesquels la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Kenya et le Sénégal, enregistrent une croissance de plus de 5 %, grâce au niveau bas des prix du pétrole, ainsi qu'à la robustesse de la consommation privée et de l'investissement.

Dans la CEMAC, le choc pétrolier a considérablement réduit la croissance économique des pays de la zone. De 4,9% en 2014, la croissance s'est établie à 1,6% en 2015 et est estimée à 1,9% en 2016 selon la BEAC. A partir de 2017, elle atteindrait en moyenne 3,5% par an, à la faveur d'un redressement progressif des prix du pétrole, contre une moyenne de 4,5% pour la décennie écoulée marquée par les cours élevés de pétrole. En 2015, le déficit budgétaire et celui du compte courant se sont creusés, du fait de la baisse de 32% des recettes d'exportations pétrolières. En 2016, la persistance des prix de pétrole bas et des dépenses publiques élevées maintiennent les déficits aux alentours de 6% et 8% du PIB respectivement.

En ce qui concerne les cours des matières premières, l'indice des prix des produits de base a augmenté de 22% depuis février 2016 selon le FMI. Les hausses les plus fortes ont été observées sur les prix du pétrole et du charbon. Après avoir atteint le niveau le plus bas en janvier, les prix du pétrole ont augmenté de 50% pour se situer en moyenne à 45 dollars en août. Les prix des produits de base agricoles ont progressé de 9% et parmi eux, les prix des produits alimentaires se sont accrus de 7%, sauf le maïs et le blé.

S'agissant des prix à la consommation des ménages, l'inflation mondiale demeure faible. En 2015, la hausse des prix à la consommation dans les pays avancés a atteint 0,3%, soit le niveau le plus bas depuis la crise financière. L'effet de la baisse des prix du pétrole s'atténuant, elle est estimée à 0,8% en 2016. Elle devrait remonter à 1,7% en 2017.

Aux Etats-Unis, l'inflation est évaluée à 1,2% (après 0,1% en 2015) et devrait augmenter à 2,3% en 2017. Dans la zone euro, elle est estimée à 0,3% et projetée à 1,1% en 2017. Dans les pays émergents et en développement, l'inflation reste pratiquement inchangée, car les taux de change sont plus ou moins stables. Elle atteindrait respectivement 4,5% et 4,4% en 2016 et 2017.

En Afrique subsaharienne, l'inflation est estimée à 11,3% en 2016 et projetée à 10,8% en 2017. Au Nigéria, elle est évaluée à 15,4% en 2016, après 9% en 2015, et prévue à 17,1% en 2017. Dans la CEMAC, le taux d'inflation est attendu respectivement à 2,7% et 2,4% en 2016 et 2017, en dessous de la norme communautaire fixée à 3%.

**Tableau 1 : Quelques indicateurs de performance de l'économie mondiale**

	Historiques		Estimations	Projections
	2014	2015	2016	2017
<b>Croissance du PIB (en %)</b>				
Economie mondiale	3,4	3,2	3,1	3,4
Etats-Unis	2,4	2,6	1,6	2,2
Zone euro	1,1	2,0	1,7	1,5
Japon	0,0	0,5	0,5	0,6
Chine	7,3	6,9	6,6	6,2
Inde	7,2	7,6	7,6	7,6
Afrique subsaharienne	5,1	3,4	1,4	2,9
Nigeria	6,3	2,7	-1,7	0,6
CEMAC*	4,7	2,1	1,0	2,6
<b>Inflation (en %)</b>				
Etats-Unis	1,6	0,1	1,2	2,3
Zone euro	0,4	0,0	0,3	1,1
Afrique subsaharienne	6,3	7,0	11,3	10,8
Nigeria	8,0	9,0	15,4	17,1
CEMAC (en moyenne mensuelle)	2,7	2,2	2,1	2,8

Sources: FMI (PEM, Octobre 2016), \*BEAC

## 1.2 Evolution récente de l'économie camerounaise

### 1.2.1. Croissance et prix

En 2015, la croissance réelle s'est établie à 5,8% après 5,9% en 2014, dans un contexte marqué par la chute des cours du pétrole et la persistance de l'insécurité aux frontières. Du côté de l'offre, le dynamisme est observé dans la plupart des branches d'activités. La croissance est tirée principalement par le secteur non pétrolier, dont la contribution s'est établie à 4,7 points.

Dans le secteur primaire, la croissance est estimée à 5,3%, après 4,7% en 2014, en liaison avec les branches « agriculture industrielle et d'exportation » (+9,3%) et « sylviculture et exploitation forestière » (+8,2%). Cette performance fait suite à la bonne tenue des produits de rente (cacao, coton, banane, café robusta), dont l'accroissement de la production s'est répercutée sur les exportations. Les quantités exportées de cacao sont en hausse de 38%, celles de coton de 31% et celles de la banane d'exportation de 7%. L'entrée en production de nouvelles plantations et le traitement phytosanitaire des anciens vergers expliquent l'accroissement de la production de cacao. Les investissements réalisés par la SODECOTON et l'accroissement des surfaces cultivées permettent de booster celle de coton. La croissance dans la branche « agriculture des produits vivriers » (+4,6%) est soutenue par la demande locale et des pays voisins.

Le secteur secondaire connaît l'évolution la plus dynamique, avec une croissance qui se consolide autour de 8,2% en 2015, après un taux de 6,8% observé en 2014. Depuis 2012, la contribution du secteur pétrolier est redevenue positive, en liaison avec l'entrée en production de nouveaux champs. La valeur ajoutée du secteur pétrolier est en hausse de 27,1%, après 13,9% en 2014. Les autres branches, notamment les « autres industries manufacturières » (+4,3% contre +3,6% en 2014) et les « bâtiments et travaux publics » (+10,4% contre +10,8% en 2014), soutiennent également le dynamisme de ce secteur.

Le secteur tertiaire s'accroît de 4,5% en 2015 contre 5,3% en 2014. Cette décélération est imputable aux branches « commerce, restaurants et hôtels », « transports, entrepôts, communications » et « banques et organismes financiers ». L'insécurité transfrontalière, entre autres, a contribué au ralentissement de l'activité dans les transports et le tourisme.

Du côté de la demande, la croissance demeure soutenue par la demande intérieure dont la contribution a été en moyenne de 6,5 points depuis 2011. En 2015, sa contribution s'est établie à

6,1 points après 8,1 points en 2014.

La consommation finale continue de soutenir la croissance économique avec une progression de 5,5% et une contribution de 5,1 points. La hausse est essentiellement tirée par la consommation privée qui augmente de 5,9%, grâce à la demande accrue en produits agricoles et agroalimentaires et en services de restauration et de transport.

L'investissement contribue pour 1 point à la croissance réelle après une contribution de 2,6 points en 2014. La décélération observée résulte d'une baisse de l'investissement public (-1,2% après +7,5%) et d'un ralentissement de l'investissement privé (+6,8% après +13,6%). Le recul de l'investissement public s'explique, entre autres, par l'achèvement de plusieurs projets structurants (barrage réservoir de Lom Pangar, barrages hydroélectriques de Memve'ele et de Mekin, etc.). Le ralentissement de l'investissement privé est lié notamment à la sous utilisation des capacités de production installées et au bouclage des travaux d'implantation des cimenteries et de la téléphonie mobile.

S'agissant de la demande extérieure, elle grève la croissance à hauteur de 0,3 point en 2015. Le volume des exportations de biens et services s'accroît de 8,9% ; celui des importations progresse de 6,8%.

Concernant les prix, l'inflation s'accélère en 2015, avec un taux de 2,7% contre 1,9% en 2014. Cette hausse des prix s'observe principalement sur les biens et services de transports (+7,5%), les boissons alcoolisées et tabacs (+8,9%) et les services de restaurants et hôtels (+5,9%). Toutefois, le niveau d'inflation reste inférieur à la norme communautaire fixée à 3%.

## **1.2.2. Relations avec le reste du monde**

### **1.2.2.1 Compétitivité**

En 2015, le taux de change effectif réel (TCER) enregistre une dépréciation de 2,6%, traduisant une amélioration de la compétitivité globale de l'économie camerounaise. S'agissant de la compétitivité-prix, les termes de l'échange se sont détériorés de 8% par rapport à 2014, reflétant le recul des prix des exportations par rapport à ceux des importations. Cette évolution exprime une amélioration de la compétitivité-prix du Cameroun.

S'agissant de la compétitivité structurelle, le Cameroun est classé 114<sup>ème</sup> sur 140 pays dans le rapport 2015 du Forum économique mondial sur la compétitivité. Le pays améliore son score en ce qui concerne l'«environnement macroéconomique», la «santé» et l'«achèvement du cycle primaire». Par contre, il recule dans la « qualité des infrastructures ».

Dans le Rapport « Doing Business 2017 » de la Banque Mondiale, le Cameroun gagne une place par rapport à l'année 2015, et se positionne au 166<sup>ème</sup> rang sur 190 pays. Le pays améliore son rang concernant le raccordement à l'électricité, le règlement de la solvabilité, dû à la réforme de l'OHADA du 24 décembre 2015, et la réforme sur l'obtention du permis de construire, désormais disponible dans un délai de 20 jours. Toutefois, il recule dans la création d'entreprises, l'obtention des prêts et le paiement des impôts et taxes.

Pour améliorer l'environnement des affaires et conformément aux recommandations du Cameroon Business Forum, plusieurs actions ont été menées en 2015 et au premier semestre 2016. Il s'agit, entre autres, de:

- la mise en œuvre de la phase pilote de création des entreprises en ligne ;
- l'opérationnalisation d'un nouveau système d'immatriculation des contribuables basé sur les données biométriques et portant la validité du Numéro d'Identifiant Unique (NIU) de deux à dix ans ;
- l'introduction du «mobile payment» à la CNPS ;

- l'opérationnalisation de la plate-forme CIP-FIBANE-CASEMF (Centrale des incidents de paiement -Fichier bancaire national des entreprises- Cadre d'analyse et de suivi des EMF) ;
- l'élaboration d'un texte relatif à l'organisation de la profession d'administrateur judiciaire et des syndicats ;
- l'achèvement de la dématérialisation des procédures du commerce extérieur ;
- l'instauration des délais contraignants dans le cadre des procédures de morcellement et de mutation de titre foncier ;
- l'automatisation et la simplification des procédures d'enregistrement des mutations immobilières et de la commande publique.

### **1.2.2.2 Echanges**

En 2015, les échanges du Cameroun avec le reste du monde sont marqués par : (i) la baisse des cours mondiaux des principaux produits exportés, en particulier le pétrole brut ; (ii) l'appréciation du dollar par rapport au franc CFA.

Le déficit de la balance commerciale s'élève à 1 174,9 milliards, en baisse de 12,5 milliards par rapport à 2014. Hors pétrole, il se rétrécit de 22,5 milliards et s'établit à 1 680,3 milliards. Le taux de couverture des importations par les exportations passe de 68,3% en 2014 à 67,1%.

Les exportations de biens diminuent de 6,2% par rapport à 2014 et se chiffrent à 2 400,2 milliards, consécutivement à la baisse des ventes de pétrole brut (-21,4%) et des carburants et lubrifiants (-35,2%). Hors pétrole, les recettes d'exportations sont en hausse de 7,8%, en liaison avec l'accroissement des ventes de cacao brut en fèves (+62,7%), de bois et ouvrages en bois (+14,4%) et de coton brut (+23,3%). A contrario, les ventes de caoutchouc brut et des bananes fraîches se contractent respectivement de 20,6% et 2,3%.

En termes de structure, le pétrole demeure le premier produit exporté avec 40,1% des recettes totales d'exportations. Il est suivi par le cacao brut en fèves (18,9%), les bois sciés (6,9%), les bois en grumes (4,9%), les carburants et lubrifiants (4,9%), le coton brut (4,1%) et l'aluminium brut (3,2%).

Les importations s'élèvent à 3 575,1 milliards, en réduction de 4,5% par rapport à 2014. Cette évolution est imputable à la baisse des achats d'hydrocarbures (-31,1%), de machines et appareils électriques (-14,4%) et de matériels de transports (-8,9%). A l'inverse, les importations de céréales et des produits des industries chimiques augmentent respectivement de 21,6% et 16,3%.

Par zones géographiques, les échanges commerciaux sont excédentaires avec l'Union européenne (+200,1 milliards), la CEMAC (+104 milliards) et l'Asie du Sud-est (+149 milliards). Ils sont déficitaires avec l'Afrique de l'ouest (-627,2 milliards du fait surtout des importations de pétrole provenant du Nigéria), l'Asie orientale (-526,3 milliards), l'Amérique du nord (-126,4 milliards) et l'Afrique du nord (-72,2 milliards).

Sur le plan bilatéral, les principaux clients du Cameroun sont par ordre : les Pays-Bas (16,3% des exportations sont destinées à ce pays), l'Inde (15,6%), la Chine (12,5%), le Portugal (7,1%) et l'Espagne (5,2%). Les principaux fournisseurs sont : la Chine (19,4% des importations), le Nigéria (12,1%), la France (10,3%), la Thaïlande (4,0%) et les Etats-Unis d'Amérique (3,7%).

Au premier semestre 2016, le commerce extérieur s'est caractérisé par la chute des cours mondiaux de pétrole et la baisse des quantités importées de biens hors pétrole. Le déficit commercial s'élève à 490,4 milliards, en diminution de 301,8 milliards par rapport à la même période de 2015, consécutivement à une baisse des dépenses d'importations supérieure aux recettes d'exportations.

S'agissant de la balance des paiements, elle affiche un compte courant déficitaire de 693,9 milliards (4,1% du PIB) en 2015, après 692,2 milliards (4,4% du PIB) enregistrés en 2014.

Ce déficit découle des déficits des comptes de biens (-220 milliards), des services (-403 milliards) et des revenus (-258,3 milliards). Par contre, le solde des transferts courants est excédentaire de 187,4 milliards. Le déficit du compte courant est essentiellement financé par les investissements directs étrangers (+377,5 milliards) et les tirages nets des administrations publiques (+904 milliards).

Le solde global est excédentaire de 483 milliards, ce qui correspond à une hausse de même montant des avoirs de réserves. Ces derniers proviennent principalement du secteur pétrolier, de l'agriculture, de l'exploitation forestière et des transports. Par contre, les industries, le commerce, les télécommunications et les activités financières sont les principaux postes de ponction des avoirs de réserves.

Au plan bilatéral, la balance des paiements est déficitaire avec le Nigéria (-344,3 milliards), la Chine (-150,2 milliards) et la France (-100,4 milliards). Elle est excédentaire avec l'Union européenne (+737,1 milliards), la CEMAC (+653,3 milliards) et les Etats-Unis (+74,1 milliards).

### **1.2.3 Monnaie et financement de l'économie**

Le Cameroun poursuit la diversification des sources de financement en mettant progressivement en place de nouveaux instruments et produits financiers. Dans cette optique, la loi sur les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), qui vise à faciliter l'accès au financement et l'entrée en bourse des PME a été promulguée en juillet 2016.

Dans le cadre de la politique monétaire, le plafond des avances statutaires de la BEAC au trésor public s'établit à 576,9 milliards en 2016, contre 377 milliards en 2015. Le niveau d'utilisation de ces ressources se situe à 201 milliards à fin juin 2016. L'encours moyen des tirages du système bancaire est de 32 milliards au 30 juin 2016, contre 35 milliards à fin 2015, en dépit de la révision à la hausse du plafond de refinancement des banques auprès de la BEAC qui est passé de 80 milliards à 200 milliards.

Le Comité de Politique Monétaire a abaissé de moitié, le 6 avril 2016, les coefficients des réserves obligatoires appliqués aux banques. Le coefficient des réserves sur les dépôts à vue est passé de 11,750% à 5,875% et celui sur les dépôts à terme de 9,250% à 4,625%. Les réserves ainsi constituées s'élèvent à 182,6 milliards contre 366,3 milliards, soit un montant de 183,7 milliards libéré au profit des banques.

A fin décembre 2015, la situation monétaire s'équilibre en ressources et en emplois à 4 420,4 milliards, en augmentation de 12,6% par rapport à fin décembre 2014. Les avoirs extérieurs nets progressent de 31,4% et se chiffrent à 2 192,2 milliards, tirés par la hausse de 33,4% des avoirs extérieurs nets de la BEAC. La levée de 750 millions de dollars (environ 452 milliards) au titre de l'eurobond explique pour l'essentiel cette progression. La masse monétaire progresse de 12,7% par rapport au 31 décembre 2014 et s'élève à 3 954,6 milliards.

Au 30 juin 2016, la situation monétaire s'équilibre à 4 496,5 milliards, en hausse de 18,3% par rapport au 30 juin 2015. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'accroît de 14,4% et se situe à 3 961,9 milliards. Elle est composée de 17,9% de monnaie fiduciaire, 44,8% de monnaie scripturale et 37,3% de quasi-monnaie.

Dans les banques, les dépôts s'élèvent à 3 656,9 milliards, en hausse de 10,1% par rapport à fin juin 2015. Les dépôts à vue représentent 79,0% du total, les dépôts à terme 13,3% et les dépôts à régime spécial 7,7%. Les particuliers détiennent la plus grande part des dépôts (40,1%), suivis des entreprises privées (23,0%), des entreprises publiques (8,8%) et de l'administration publique centrale (7,5%). L'encours des crédits est de 2 906,8 milliards, en hausse de 6,4% en glissement annuel. Par type de clientèle, 71,1% des crédits sont accordés aux entreprises privées, 14,9% aux particuliers et 7,2% aux entreprises publiques.

Dans le secteur de la microfinance, les dépôts se chiffrent à 584,1 milliards à fin décembre 2015, dont 63,7% à court terme et 32,3% à long terme. Les crédits distribués sont évalués à 331,9 milliards et financent principalement le commerce de gros et de détail, l'artisanat, l'import/export, l'agriculture, l'élevage et l'habitat. Les dépôts et les crédits représentent respectivement 16,5% et 12,6% de ceux des banques commerciales.

S'agissant des assurances le marché est animé par 24 compagnies dont 16 dans la branche « IARDT » et 8 dans la branche « VIE ». Le chiffre d'affaires du secteur s'établit à 173,1 milliards, en augmentation de 7,4% par rapport à 2014.

Sur le marché financier, la capitalisation boursière de la Douala Stock Exchange se situe à 419,4 milliards à fin décembre 2015, soit une hausse de 17,2% par rapport au 31 décembre 2014. Elle se décompose en 166,2 milliards d'actions et 253,2 milliards d'obligations. En outre, 8 titres sont inscrits à la cote officielle, dont 3 actions et 5 obligations. En 2015, la contribution du marché boursier au financement de l'économie est de 2,5%.

Dans le cadre de la diversification et de la promotion du marché domestique, l'Etat a émis le 20 septembre 2016, un emprunt obligataire d'un montant de 150 milliards au taux d'intérêt net de 5,5% l'an pour la période 2016-2021. Cet emprunt a été souscrit à hauteur de 115,4% mais, l'Etat a retenu 165 milliards. Un total d'émissions pour 203 milliards de bons du trésor assimilables est programmé en 2016, dont 70 milliards remboursés dans l'année.

#### **1.2.4 Finances publiques**

En 2016, le budget s'exécute dans un contexte marqué par : (i) le ralentissement de l'économie mondiale ; (ii) la faiblesse des cours mondiaux de pétrole brut et les autres matières premières ; (iii) l'exécution des chantiers des Coupes d'Afrique des Nations (CAN) 2016 et 2019 ainsi que du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance (PLANUT) ; (iv) l'entrée en vigueur des Accords de Partenariat Economique (APE) avec l'Union européenne.

Au terme des sept premiers mois de l'année 2016, l'exécution du budget se caractérise par un taux de réalisation des recettes budgétaires internes de 56,1% et un taux de consommation des crédits de 50,3%. Le total des ressources mobilisées est de 2 012,4 milliards ; les crédits sont consommés à hauteur de 60% pour les dépenses courantes, 40,6% pour les dépenses d'investissement et de 39,2% pour le service de la dette publique.

Les recettes budgétaires internes s'élèvent à 1 674,5 milliards et enregistrent une baisse de 28,1 milliards par rapport à la même période de 2015. Elles comprennent 223,1 milliards de recettes pétrolières, et 1 451,4 milliards de recettes non pétrolières. Par rapport à la même période de 2015, les recettes pétrolières diminuent de 18,4%, du fait de la chute du cours mondial de pétrole qui s'est situé en moyenne à 40,4 dollars le baril sur les sept premiers mois.

Au terme de l'exercice 2016, les ressources budgétaires sont estimées à 4 218,4 milliards, dont 356 milliards de recettes pétrolières, 1 590,0 milliards d'impôts et taxes, 695,9 milliards de recettes douanières, 152 milliards de recettes non fiscales et, 1 248,2 milliards d'emprunts et dons.

A fin juillet 2016, les dépenses budgétaires cumulées se chiffrent à 2 130,1 milliards, en hausse de 5% en glissement annuel. Cette évolution s'explique par l'accroissement de 119,9 milliards des dépenses d'investissement sur ressources propres et l'augmentation de 85,9 milliards du service de la dette publique extérieure, les deux conjugués à une réduction de 93,3 milliards des dépenses courantes hors intérêts. Au 31 décembre 2016, l'exécution des dépenses budgétaires devrait être conforme aux prévisions de la loi de finances.

### 1.2.5 Secteurs sociaux

En 2016, l'enveloppe budgétaire allouée aux secteurs sociaux est de 954,5 milliards et représente 22,5% du budget de l'Etat. Elle est destinée au financement des activités concernant : (i) l'éducation ; (ii) la santé des populations ; (iii) l'encadrement des femmes et des jeunes ; (iv) la protection sociale des couches vulnérables ; (v) la promotion de l'emploi et de l'habitat social.

Le secteur éducatif a bénéficié d'une dotation de 499,9 milliards, soit 11,8% du budget de l'Etat, en hausse de 1,6% par rapport à 2015. Les actions menées dans ce secteur visent à contribuer au développement du capital humain à travers une offre de formation adaptée aux besoins du marché de l'emploi et de l'environnement économique, social, culturel et technologique.

Dans l'enseignement maternel et primaire, la construction des salles de classe, l'acquisition des tables-bancs, l'équipement des salles informatiques et l'amélioration du cadre de travail et des conditions de vie des personnels se sont poursuivis. Au cours de l'année scolaire 2015-2016, l'enseignement maternel a accueilli un effectif de 541 217 élèves et 26 337 enseignants, répartis dans 16 623 salles de classe. Dans le primaire, 4 369 988 élèves ont été encadrés par 106 630 enseignants dans 88 215 salles de classe. Au terme de l'année scolaire, les taux nets d'admission et d'achèvement sont passés respectivement à 76% et 76,7% dans le primaire. Le Gouvernement a lancé le recrutement de 2 051 instituteurs.

Dans l'enseignement secondaire, un accent particulier est mis sur l'intensification de la professionnalisation de la formation. Les actions menées ont concerné notamment le développement des filières porteuses et l'organisation de stages en entreprises. En 2015-2016, 2 490 744 élèves ont été formés par 108 544 enseignants dans 42 359 salles de classe. L'enseignement normal a enregistré les effectifs de 35 471 élèves-maîtres et de 3 533 enseignants répartis dans 1 225 salles de classe.

Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, le Gouvernement a poursuivi les actions en faveur du développement des infrastructures et de l'amélioration du cadre de travail et des conditions de vie de la communauté universitaire. S'agissant du développement des infrastructures, les actions portent notamment sur la construction et l'équipement des blocs administratifs, des blocs pédagogiques, des salles de cours, des cités universitaires et des laboratoires. Pour ce qui est de l'amélioration des conditions de vie, un montant de 7,5 milliards a été affecté aux bourses et stages, dont 4,3 milliards à 85 000 étudiants au titre des bourses d'excellence. Au cours de l'année académique 2015-2016, 258 614 étudiants ont été encadrés par 5 022 enseignants dans les universités d'Etat.

En matière de santé, l'enveloppe de 236,2 milliards allouée à ce secteur a permis de mener les actions centrées sur : (i) la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent ; (ii) la lutte contre la maladie et la promotion de la santé ; (iii) la viabilisation des districts de santé. Les principales réalisations concernent : (i) la construction des centres de santé intégrés, des pavillons « mère et enfant », des centres médicaux d'arrondissement et des hôpitaux de district ; (ii) l'équipement des blocs opératoires, des maternités et des salles d'accouchement ; (iii) l'équipement des infrastructures hospitalières en forages et en groupes électrogènes ; (iv) la réhabilitation des dites infrastructures.

Dans le cadre du Plan d'Urgence Triennal (PLANUT), plusieurs réalisations sont en cours. Il s'agit notamment de : (i) la réhabilitation et l'équipement du Centre Hospitalier Universitaire de Yaoundé, des hôpitaux généraux de Yaoundé et de Douala ; (ii) la construction des centres hospitaliers de Ngaoundéré, de Bertoua et de Maroua ; (iii) la construction des centres hospitaliers universitaires de Buéa et Bamenda, des centres hospitaliers gynéco-obstétriques et pédiatriques de Bafoussam, Ebolowa et Garoua.

En ce qui concerne l'emploi, le taux de sous-emploi global se situe à 77,6% selon l'enquête ECAM 4. Les actions menées en 2015 et au premier semestre 2016 visent à réduire ce taux. A cet effet : (i) 3 200 emplois ont été créés à partir du PIAASI qui a financé 800 microprojets ; (ii) 64 820 promoteurs de microprojets en emplois indépendants ont été insérés à travers le programme Urban Special Employment Projects financé par le FNE ; (iii) 21 661 chercheurs d'emplois ont été insérés par les entreprises de travail temporaire et les offices privés de placement.

S'agissant de l'habitat et du développement urbain, le Gouvernement poursuit les actions suivantes : (i) la viabilisation des terrains ; (ii) la construction de logements sociaux ainsi que l'aménagement des voies d'accès aux sites ; (iii) la construction, l'entretien et la réhabilitation des voiries urbaines. Par ailleurs, les travaux de construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen continuent, et la construction de 100 logements a démarré à Ebolowa.

Pour la prévention et la protection sociales, le Gouvernement participe à l'encadrement des personnes socialement vulnérables et à leur réinsertion socioéconomique à travers notamment la réalisation des microprojets agropastoraux. Dans ce sillage, 11 000 cartes nationales d'identité ont été établis aux populations autochtones vulnérables, 5 600 enfants pygmées ont reçu un appui à la scolarisation dans les cycles primaire et secondaire, et 188 étudiants bororos ont été inscrits dans les universités d'Etat.

Concernant la promotion économique et sociale de la femme et pour leur autonomisation, les actions menées portent notamment sur : (i) la vulgarisation des instruments juridiques de protection des droits de la femme ; (ii) la sensibilisation contre les mutilations génitales et les violences ; (iii) l'octroi des subventions et du matériel agropastoral ; (iv) la formation au montage et à la gestion des activités génératrices de revenus.

S'agissant des jeunes, le Gouvernement poursuit les actions d'encadrement et de formation à l'entrepreneuriat et à la gestion des projets. Par ailleurs, 10 Centres pilotes multifonctionnels de promotion des jeunes ont été identifiés pour héberger les dispositifs d'incubation des entreprises, et le plan triennal « Spécial Jeunes » a été lancé en vue de faciliter et d'accélérer l'insertion des jeunes.

### **1.2.6 Réformes structurelles et institutionnelles**

Le Gouvernement poursuit la mise en œuvre des réformes structurelles pour améliorer la compétitivité de l'économie et les conditions de vie des ménages très pauvres et vulnérables. Elles concernent les entreprises publiques et parapubliques, les finances publiques et certains projets.

#### **Entreprises publiques et parapubliques**

Pour améliorer le transport de l'énergie électrique, la Société Nationale de Transport de l'Electricité (Sonatrel) a été créée et ses organes dirigeants mis en place. Elle est chargée, entre autres de l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau public de transport d'énergie électrique, ainsi que des interconnexions avec d'autres réseaux. Quant au Port Autonome de Kribi (PAK), le décret présidentiel du 29 juin 2016 lui a conféré le statut de société à capitaux publics, dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. L'équipe dirigeante a été désignée et s'attelle à rendre cette entité opérationnelle.

S'agissant du transport aérien, le plan de restructuration de la Cameroon airlines Corporation (Camair-Co) a été validé par le Chef de l'Etat. Ce plan propose qu'une somme de 60 milliards soit injectée pour redresser la compagnie aérienne nationale. Il prévoit notamment : (i) la desserte de 27 destinations nationales, régionales et intercontinentales ; (ii) l'acquisition de 9 nouveaux aéronefs d'ici 2020 pour renforcer la flotte ; (iii) l'apurement par l'Etat de la dette de 35 milliards. Un nouvel exécutif a été nommé le 22 août 2016.

## **Réforme des finances publiques**

Pour sécuriser les transactions avec les usagers et accroître le rendement de l'impôt, la Direction Générale des Impôts a lancé le 12 septembre 2016 l'immatriculation des contribuables par les données biométriques. L'opération concerne d'abord les contribuables relevant de la division des grandes entreprises, des centres des impôts des moyennes entreprises et des centres spécialisés des impôts de Yaoundé, et va s'étendre progressivement aux autres contribuables. A terme, elle vise à attribuer à chaque contribuable un numéro d'identifiant unique valable 10 ans. Dans le même sens, la déclaration en ligne est effective depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016 pour les marchés publics et les mutations immobilières dans les villes de Douala et Yaoundé.

Pour titriser la dette de l'Etat, la SONARA a placé 36 321 titres au premier semestre, sur un total de 69 212 proposés au marché hors cote de la Douala Stock Exchange.

## **Le projet filets sociaux**

Entre 2013 et 2015, la phase pilote financé par le Gouvernement a permis de transférer 720 millions à 2 000 ménages pauvres dont 1500 dans la région de l'Extrême-Nord (commune de Souledé-Roua) et 500 dans la région du Nord-Ouest (Ndop). Les effets positifs de cette phase sur le niveau de vie des bénéficiaires ont amené les autorités a signé avec la Banque mondiale un accord de prêt d'un montant de 25 milliards pour soutenir pendant 5 ans, un programme au profit de 70 000 ménages pauvres et vulnérables dont 40 000 recevront des transferts monétaires et 30 000 vont effectuer des travaux publics à haute intensité de main d'œuvre.

La mise en œuvre du cycle 1 en cours fait ressortir les éléments suivants : (i) près de 880 millions ont été transférés à 15 000 ménages dans 456 villages des régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et dans les villes de Douala et Yaoundé ; (ii) 5000 emplois (dont 3 000 dans la commune de Mokolo et 2000 dans celle de Moulvoudaye) ont été créés, à la suite des travaux à haute intensité de main d'œuvre (construction de digues, canaux, aménagement des mares, réaménagement des pistes) ; (iii) 35 microprojets ont été réalisés, dont 20 à Mokolo et 15 à Moulvoudaye.

## **1.3 Perspectives macroéconomiques et budgétaires 2015-2018**

### **1.3.1. Perspectives macroéconomiques**

Dans un contexte marqué par une conjoncture internationale morose et la persistance des risques sécuritaires, l'économie nationale continue de faire preuve de résilience, avec une croissance économique qui se raffermi autour de 6%. De 5,8% en 2015, la croissance est envisagée à 5,3% en 2016, à cause du recul de la production pétrolière et du repli de la valeur ajoutée de l'agriculture industrielle d'exportation. En 2017, elle est projetée en hausse de 6,1% et se consoliderait à 6% en moyenne jusqu'en 2019.

Du côté de l'offre, la croissance continuera d'être tirée par le secteur non pétrolier dont la valeur ajoutée est projetée à 5,7% en 2017 et à 5,9% en moyenne jusqu'en 2019. Dans le secteur pétrolier et, en dépit de la baisse de la production de pétrole, la forte augmentation de la production de gaz prévue par la SNH dès 2017 augure de bonnes perspectives pour l'économie toute entière.

Tous les secteurs vont contribuer globalement à l'embellie. Sur la période 2016-2019, le secteur primaire pourrait soutenir la croissance à hauteur de 1,1 point en moyenne ; le secteur secondaire participerait pour 1,4 point et les services pour 2,9 points. Par secteurs, l'évolution est plus contrastée.

Dans le secteur primaire, la croissance est estimée à 4,6% en 2016, en retrait par rapport à celle de 2015 qui s'est établie à 5,3%. Sur la période 2017-2019, elle est projetée à 5,4% en moyenne.

La croissance du secteur est principalement tirée par la branche « agriculture des produits vivriers » qui pèse environ 15% de l'ensemble du PIB et près de 70% du secteur primaire. Depuis 2011, elle a contribué à elle seule pour 0,6 point à la croissance du PIB, et sa valeur ajoutée est soutenue par la consommation locale et la demande en provenance des pays voisins. Pour accroître la production, les semences à haut rendement sont distribuées et les producteurs bénéficient d'un accompagnement dans le cadre de différents programmes et projets.

En 2016, la valeur ajoutée de la branche « agriculture industrielle et d'exportation » a ralenti à 1,3%, après une croissance de 9,3% en 2015. Parmi les facteurs qui ont fait reculer les productions des principales cultures de rente (cacao, coton et café arabica), on peut citer : (i) les mauvaises conditions climatiques matérialisées par une longue saison sèche ; (ii) la faiblesse de la demande mondiale ; (iii) la baisse des prix internationaux ; (iv) le manque de financements pour le rajeunissement et l'extension des plantations. Les producteurs ont souvent tendance à substituer à ces spéculations les cultures vivrières à cycle court.

Pour booster la production et relancer la valeur ajoutée, des investissements sont réalisés par les grandes entreprises (CDC, SODECOTON, etc.). Il est également prévu l'accroissement des surfaces cultivées et le traitement phytosanitaire des plantations.

La branche « élevage, chasse » participe à la croissance du secteur, nonobstant les épidémies comme la grippe aviaire ou les infections qui pourraient affecter les animaux. Les activités qui y sont liées profitent notamment de : (i) la disponibilité du pâturage ; (ii) l'accroissement des unités de production ; (iii) le renouvellement du matériel génétique.

La branche « sylviculture et exploitation forestière » concourt également à la croissance, malgré la faible demande de bois sur le marché international et la concurrence du secteur informel. Sa valeur ajoutée continue de s'accroître et tourne en moyenne autour de 6% sur la période 2016-2019. La baisse des prix de carburant et la vigueur de la demande locale contribuent à dynamiser l'activité dans la filière.

Jusqu'ici, les branches « agriculture industrielle et d'exportation » et « sylviculture et exploitation forestière » demeurent avec le pétrole celles qui ont rapporté le plus de devises à l'économie nationale.

Le secteur secondaire a connu l'évolution la plus remarquable ces cinq dernières années, avec une croissance qui s'est consolidée autour de 5,5% en moyenne sur la période 2011-2015. En 2016, la croissance du secteur est pressentie à 3,9%, en liaison avec le ralentissement des activités dans le secteur pétrolier. Sur la période 2017-2019, le secteur croîtrait en moyenne de 6,4%.

Depuis 2012, l'évolution du secteur est tributaire de l'augmentation substantielle de la production de pétrole qui a culminé à 27,1% en 2015. Toutefois, il est probable que cette tendance s'inverse en 2016, la SNH prévoyant une production en hausse de 2,7%. En effet, quand le pétrole est bon marché, les activités d'exploration et d'extraction sont moins rentables, d'où une baisse des investissements privés. A moyen terme, il ne faut pas s'attendre à un accroissement de la production des hydrocarbures. Mais, la production de gaz envisagée par la SNH à partir de 2017 laisse présager d'une croissance moyenne des industries extractives de 7,5% sur la période 2017-2019.

Hors pétrole, la croissance du secteur secondaire est projetée à 7,4% en moyenne sur la période 2017-2019. La contribution du secteur à la croissance du PIB dépend beaucoup de la disponibilité en énergie électrique, qui elle-même influence la production manufacturière et celle des autres industries. Jusqu'ici, les industries n'ont pas tiré suffisamment bénéfice des investissements réalisés dans le secteur énergétique (barrages, centrales à gaz, etc.) du fait de l'insuffisance des

infrastructures de transport de l'électricité. Si cette fourniture était améliorée, la valeur ajoutée desdites branches croîtrait. La branche « bâtiments et travaux publics » contribue aussi positivement à la croissance, et elle a des effets multiplicateurs sur le reste de l'économie. Elle a contribué pour 0,30 point en moyenne à la croissance du PIB sur la période 2011-2015. Il est possible qu'elle contribue en moyenne pour 0,40 point sur la période 2016-2019.

Dans le secteur tertiaire, la croissance est tirée par toutes les branches. De 4,5% en 2015, la croissance du secteur est estimée à 6,3% en 2016 et se consoliderait à 6,0% en moyenne entre 2017 et 2019.

**Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (2013-2016)**

	Historiques			Estimations	Projections		
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Secteur primaire</b>	<b>3,7</b>	<b>4,7</b>	<b>5,3</b>	<b>4,6</b>	<b>5,1</b>	<b>5,6</b>	<b>5,4</b>
Agriculture des produits vivriers	3,9	4,2	4,6	4,5	5,2	6,3	5,9
Agriculture industrielle et d'exportation	6,9	2,9	9,3	1,3	4,2	4,1	4,0
Élevage et chasse	4,8	5,7	5,9	5,0	5,7	4,5	4,2
Pêche	2,8	2,7	2,9	3,0	3,0	3,0	3,0
Sylviculture et exploitation forestière	-1,8	9,9	8,2	7,5	5,8	4,8	5,7
<b>Secteur secondaire</b>	<b>5,7</b>	<b>6,8</b>	<b>8,6</b>	<b>3,9</b>	<b>7,6</b>	<b>7,4</b>	<b>4,3</b>
Industries extractives	8,7	13,7	26,3	2,7	13,0	9,5	0,1
Dont : hydrocarbures	8,5	13,9	27,1	2,7	-6,7	-7,0	0,1
Industries agro-alimentaires	3,7	5,2	3,1	2,4	5,0	5,5	3,4
Autres industries manufacturières	3,6	3,6	4,3	3,0	4,8	5,3	4,5
Électricité, gaz et eau	8,7	10,6	5,0	3,1	10,7	10,3	5,3
BTP	12,9	10,8	10,4	10,8	11,6	11,9	10,6
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>6,3</b>	<b>5,3</b>	<b>4,5</b>	<b>6,3</b>	<b>5,7</b>	<b>6,0</b>	<b>6,3</b>
Commerce, restaurants et hôtels	5,7	5,2	4,8	6,0	4,6	6,2	8,2
Transports, entrepôts, communications	7,9	6,5	3,4	5,3	6,1	6,2	5,6
Banques et organismes financiers	13,3	13,7	7,7	8,5	8,9	8,2	5,7
Autres services marchands	5,0	2,6	4,9	5,9	6,1	4,6	4,9
SIFIM (services d'intermédiation financière indirectement mesurés)	7,9	8,9	10,6	6,7	7,0	7,4	7,5
Services non marchands des APU	5,0	6,7	6,8	8,1	7,1	6,5	4,9
Autres services non marchands	5,2	5,8	3,8	5,7	5,1	5,1	4,9
<b>PIB aux coûts des facteurs</b>	<b>5,4</b>	<b>5,7</b>	<b>5,9</b>	<b>5,3</b>	<b>6,1</b>	<b>6,3</b>	<b>5,6</b>
<b>PIB</b>	<b>5,6</b>	<b>5,9</b>	<b>5,8</b>	<b>5,3</b>	<b>6,1</b>	<b>6,3</b>	<b>5,6</b>

Source: MINFI/ DAE

Du côté de la demande, la demande intérieure va continuer de soutenir la croissance du PIB. De 6,1 points en 2015, sa contribution est attendue à 4,9 points en 2016 et pourrait atteindre en moyenne 6,8 points entre 2017 et 2019. À l'inverse, la demande extérieure nette pourrait encore grever la croissance à hauteur de 0,8 point en moyenne.

En ce qui concerne les prix, le taux d'inflation a atteint 1,3% au premier semestre et ne devrait pas excéder le seuil de 3% sur l'ensemble de l'année. Après plusieurs années de croissance négative, les termes de l'échange redeviendraient favorables à partir de 2017.

**Tableau 3 : Indicateurs clés**

	Historiques			Estimations		Projections		
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>PIB à prix courant (en milliards)</b>	<b>13515</b>	<b>14607</b>	<b>15846</b>	<b>16807</b>	<b>17957</b>	<b>19421</b>	<b>21263</b>	<b>22978</b>
PIB pétrolier	1075	1060	1086	876	748	805	1037	1044
PIB non pétrolier	12440	13547	14761	15931	17209	18616	20227	21933
<b>PIB à prix constant</b>	<b>9973</b>	<b>10528</b>	<b>11152</b>	<b>11796</b>	<b>12416</b>	<b>13171</b>	<b>13997</b>	<b>14779</b>
PIB pétrolier	354	384	437	555	570	671	735	735
PIB non pétrolier	9620	10144	10715	11241	11846	12500	13263	14044
<b>Croissance annuelle (en %)</b>								
<b>PIB à prix constant</b>	<b>4,6</b>	<b>5,6</b>	<b>5,9</b>	<b>5,8</b>	<b>5,3</b>	<b>6,1</b>	<b>6,3</b>	<b>5,6</b>
PIB pétrolier	3,5	8,5	13,9	27,1	2,7	13,0	9,5	0,1
PIB non pétrolier	4,6	5,5	5,6	4,9	5,2	5,7	6,1	5,9
Déflateur du PIB	3,1	2,5	2,6	0,3	1,6	2,1	3,2	2,5
Déflateur du PIB pétrolier	10,3	-9,0	-10,1	-33,8	-20,8	-8,7	17,5	0,7
Déflateur du PIB non pétrolier	2,5	3,3	3,2	2,9	3,7	2,3	2,5	2,3
Prix à la consommation	2,4	2,1	1,9	2,7	1,3	3,0	3,0	3,0
Prix des exportations	2,7	-2,9	-2,5	-8,2	-8,3	7,3	7,2	7,1
<i>dont prix du pétrole camerounais</i>	9,1	-4,1	-6,7	-30,5	-16,8	14,8	14,7	14,5
Prix des importations	10,3	-1,4	1,6	11,7	-0,3	1,8	1,6	1,5
Termes de l'échange	-7,6	-1,4	-4,0	-19,9	-8,0	5,6	5,6	5,6
Consommation	5,4	5,6	5,9	5,8	3,9	5,9	6,7	6,3
<i>Privée</i>	5,4	5,5	5,7	5,9	2,9	6,8	7,2	6,7
<i>Publique</i>	5,5	6,5	7,2	4,8	10,1	0,2	3,9	3,4
FBCF	1,4	5,2	12,9	5,9	6,1	6,9	6,0	4,5
<i>Privée</i>	0,8	5,6	13,6	6,8	6,6	7,2	6,5	4,6
<i>Publique</i>	5,7	2,5	7,5	-1,2	2,5	3,8	1,1	3,3
Exportations B&S	-1,3	26,0	10,0	8,9	3,8	3,6	3,8	4,1
Importations B&S	1,2	18,3	14,4	6,8	-0,6	4,4	5,7	5,7
<b>En pourcentage du PIB</b>								
<b>Répartition sectorielle</b>								
Secteur Primaire	21,4	21,1	20,4	21,0	21,1	20,9	20,7	20,7
Secteur Secondaire	27,9	27,6	27,6	26,2	25,2	25,3	26,2	26,1
<i>dont pétrole</i>	8,0	7,3	6,9	5,2	4,2	3,3	3,3	3,1
Secteur Tertiaire	43,0	43,7	43,9	44,8	46,2	46,2	45,5	45,7
<b>Les composantes de la demande</b>								
Consommation	88,4	88,7	88,7	90,0	87,0	87,8	88,7	89,9
Privée	77,0	77,2	76,9	78,2	74,3	75,7	76,9	78,2
Publique	11,5	11,6	11,8	11,8	12,7	12,1	11,8	11,7
FBCF	19,2	19,4	20,5	20,8	22,8	23,1	22,9	22,7
Privée	16,9	17,1	18,2	18,6	20,1	20,5	20,4	20,3
Publique	2,3	2,3	2,3	2,2	2,7	2,6	2,5	2,4
Exportations B&S	18,8	20,7	21,7	19,5	18,8	17,4	17,0	16,4
Importations B&S	26,6	28,9	31,2	30,1	28,6	28,3	28,6	29,0
<b>Gouvernement</b>								
Recettes hors Dons	16,8	17,2	17,2	17,4	14,4	15,1	14,8	14,8
<i>pétrolières</i>	4,9	4,8	4,3	3,3	1,9	2,3	2,2	2,1
<i>non pétrolières</i>	11,9	12,4	13,0	14,1	12,3	12,6	12,5	12,6
Dépenses	18,8	21,9	20,5	20,3	20,1	19,7	18,4	18,0
<i>courantes</i>	13,3	14,6	13,8	13,8	11,6	11,6	10,5	10,2
<i>en capital</i>	5,5	7,3	6,6	6,5	8,5	8,2	8,0	7,9
<b>Solde budgétaire global</b>	<b>-1,6</b>	<b>-4,3</b>	<b>-2,9</b>	<b>-2,5</b>	<b>-5,1</b>	<b>-4,1</b>	<b>-3,1</b>	<b>-2,7</b>
Balance commerciale	-1,0	-0,7	-0,8	-1,3	-0,3	-0,8	-1,6	-2,8
Solde compte courant	-3,6	-3,8	-3,8	-4,1	-2,6	-3,2	-3,9	-5,0

Source: MINFI/DAE

### 1.3.2. Projections budgétaires 2017

Le budget de l'exercice 2017 ambitionne de soutenir une croissance vigoureuse et durable qui génère des emplois. Il s'appuie sur plusieurs leviers dont l'augmentation des capacités d'offre et de transport dans le secteur énergétique, l'amélioration du climat des affaires et de la compétitivité des entreprises, le renforcement de l'accès au financement des PME, la promotion de la transformation des produits locaux par les industries. Pour y parvenir, des objectifs spécifiques sont déclinés en termes de recettes et dépenses.

En matière de recettes, l'objectif est d'accroître la mobilisation des recettes non pétrolières dans un contexte caractérisé par l'entrée en vigueur le 4 août 2016, de l'Accord de Partenariat Economique avec l'Union européenne. A cet effet, la sécurisation de l'assiette à travers la rationalisation et la maîtrise des régimes fiscaux va se poursuivre. S'agissant des impôts et taxes, sans remettre en cause la dynamique d'accompagnement, et tout en renforçant la lutte contre l'évasion et la fraude, les dispositions qui vont être prises ne doivent pas entraver la compétitivité des entreprises et visent à soutenir la consommation des ménages. Pour ce qui est des recettes douanières, il est prévu notamment de : (i) renforcer les contrôles en utilisant le scanner à toutes les frontières ; (ii) sécuriser le transit ; (iii) maîtriser les exonérations et les dépenses fiscales.

Les ressources budgétaires comprennent les recettes internes, les emprunts et dons et le financement bancaire. Les recettes internes regroupent les recettes pétrolières et les recettes non pétrolières.

Les recettes pétrolières englobent la redevance SNH et l'impôt sur les sociétés pétrolières. Les recettes provenant de l'exportation du gaz naturel sont ajoutées aux recettes pétrolières, la SNH ayant annoncé le début des dites exportations pour le troisième trimestre 2017. La redevance sur le pétrole découle de : (i) une production de pétrole de 33,5 millions de barils projetée par la SNH ; (ii) un cours du baril de Brent projeté à 50 dollars, desquels on enlève 3 dollars de décote et 7 dollars de prudence, soit finalement un prix du baril camerounais à 40 dollars ; (iii) un taux de change dollar/FCFA de 560 francs. Sur cette base, la redevance pétrolière est prévue à 304,6 milliards. La redevance sur le gaz résulte de : (i) une production de gaz projetée par la SNH à 36,7 milliards de scf ; (ii) un prix du gaz à 5,7 dollars ; (iii) un taux de change dollar/FCFA de 560 francs. Sur cette base, la redevance sur le gaz est évaluée à 26,5 milliards. Assis sur les bénéfices de l'exercice 2016 et des paiements contemporains, le montant attendu de l'impôt sur les sociétés pétrolières est de 124 milliards. Au total, les recettes pétrolières sont consolidées à 455,1 milliards, en hausse de 14,6% par rapport à la loi de finances 2016.

Les recettes non pétrolières sont supposées augmenter au même taux que le PIB non pétrolier nominal, majorée de l'impact des mesures nouvelles législatives et administratives. La croissance nominale du PIB non pétrolier est projetée à 8,0% en 2017. L'impact des mesures nouvelles est évalué à 49,8 milliards dont 48 milliards pour la douane et 1,8 milliard pour les impôts. En définitive, les recettes non pétrolières sont attendues à 2688,2 milliards dont 1719 milliards d'impôts et taxes, 800,1 milliards de recettes douanières et 169,1 milliards de recettes non fiscales.

Les emprunts et dons sont prévus à 970,5 milliards. Ils se répartissent en 585 milliards de prêts projets, 300 milliards d'émissions de titres publics et 85,5 milliards de dons. Le financement bancaire est projeté à 260 milliards.

En ce qui concerne les dépenses, elles sont discrétionnaires et reflètent les priorités de l'Etat dans la mise en œuvre des politiques publiques. Les choix sont guidés par la recherche d'une plus grande efficacité de la dépense et d'une amélioration du service public, à travers une allocation et une gestion efficaces des ressources. Les dépenses budgétaires se subdivisent en trois grandes catégories : les dépenses courantes, les dépenses en capital et la dette publique.

Les dépenses courantes sont budgétisées à 2059,4 milliards contre 1981,2 milliards dans la loi de finances 2016. Sous cette rubrique : (i) 998,5 milliards sont affectés aux dépenses de personnel dont 944,8 milliards pour les salaires des agents publics ; (ii) la dotation pour les achats des biens et services est de 681,5 milliards dont 437,3 milliards pour le fonctionnement des administrations ; (iii) les transferts et subventions reçoivent une allocation de 367,2 milliards.

Les dépenses en capital sont provisionnées à hauteur de 1586,9 milliards. Elles comprennent 946,9 milliards de dépenses sur ressources propres, 625 milliards de dépenses sur financements extérieurs et 15 milliards de dépenses de restructurations. Les dépenses sur ressources propres se répartissent en : (i) 598,6 milliards de dépenses ordinaires (investissements courants, fonds de contrepartie, etc.) ; (ii) 260 milliards de dépenses du plan d'urgence triennal (PLANUT) ; (iii) 25 milliards de dépenses du plan d'urgence spécial jeunes ; (iv) 30 milliards de dépenses pour la Coupe d'Afrique des Nations 2019 ; (v) 33,3 milliards de dépenses du C2D.

Le service de la dette publique est évalué à 727,5 milliards. Il comprend 324,6 milliards de dette extérieure et 402,9 milliards de dette intérieure.

En définitive, le projet de budget 2017 s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 4373,8 milliards, en hausse de 3,3% par rapport à la loi de finances 2016.

**Tableau 4 : Projections budgétaires pour l'exercice 2017 (en milliards)**

	LF. 2016	2016 révisé	LF. 2017	Variations	
<b>A -RECETTES TOTALES (I+II+III)</b>	<b>4234,7</b>	<b>4349,3</b>	<b>4373,8</b>	<b>139,0</b>	<b>3,3%</b>
<b>I -RECETTES INTERNES</b>	<b>2986,5</b>	<b>2793,1</b>	<b>3143,3</b>	<b>156,7</b>	<b>5,2%</b>
<b>1-Recettes pétrolières + gaz</b>	<b>397,2</b>	<b>351,6</b>	<b>455,1</b>	<b>57,9</b>	<b>14,6%</b>
- Redevance pétrole SNH	247,2	247,2	304,6	57,4	23,2%
- Redevance gaz SNH	0,0	4,4	26,5	26,5	
- Impôts/Stés pétrolières	150,0	100,0	124,0	-26,0	-17,3%
<b>2-Recettes non pétrolières</b>	<b>2589,3</b>	<b>2441,5</b>	<b>2688,2</b>	<b>98,9</b>	<b>3,8%</b>
- Impôts et taxes	1565,0	1590,0	1719,0	154,0	9,8%
- Recettes douanières	752,1	695,9	800,1	47,9	6,4%
- Recettes non fiscales	152,2	155,6	169,1	16,9	11,1%
<b>II - EMPRUNTS et DONS</b>	<b>948,2</b>	<b>1136,2</b>	<b>970,5</b>	<b>22,3</b>	<b>2,4%</b>
- Prêts projets	505,0	693,0	585,0	80,0	15,8%
- Dons	58,2	58,2	85,5	27,3	46,9%
- Emission de titres publics	300,0	300,0	300,0		
<b>III- FINANCEMENT BANCAIRE</b>	<b>300,0</b>	<b>420,0</b>	<b>260,0</b>	<b>-40,0</b>	<b>-13,3%</b>
- Eurobond	50,0	50,0		-50,0	
- Emprunt bancaire	250,0	250,0	260,0	10,0	4,0%
- Recettes de privatisations exceptionnelles		120,0			
<b>B - DEPENSES TOTALES (I+II+III)</b>	<b>4234,7</b>	<b>4142,7</b>	<b>4373,8</b>	<b>139,1</b>	<b>3,3%</b>
<b>I - DEPENSES COURANTES</b>	<b>1981,2</b>	<b>1982,3</b>	<b>2059,4</b>	<b>78,2</b>	<b>3,9%</b>
<b>1- Dépenses de personnel</b>	<b>955,2</b>	<b>955,2</b>	<b>998,5</b>	<b>43,3</b>	<b>4,5%</b>
dont : - salaires	890,2	890,2	944,8	54,6	6,1%
- autres dépenses de personnel			53,7	53,7	
<b>2- Achats sur biens et services</b>	<b>667,0</b>	<b>667,0</b>	<b>693,7</b>	<b>26,7</b>	<b>4,0%</b>
dont : - Fonctionnement administrations			437,3	437,3	
- dépenses du C2D			12,2	12,2	
<b>3- Transferts et subventions</b>	<b>359,0</b>	<b>360,1</b>	<b>367,2</b>	<b>8,2</b>	<b>2,3%</b>
Subventions	165,0	165,0	125,0	-40,0	-24,2%
Bourses et stages			22,2	22,2	
Contributions			15,0	15,0	
Pensions	194,0	195,1	205,0	11,0	5,7%
<b>II- DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>1525,8</b>	<b>1525,8</b>	<b>1586,9</b>	<b>61,1</b>	<b>4,0%</b>
<b>* Dépenses sur FINEX</b>	<b>525,0</b>	<b>525,0</b>	<b>625,0</b>	<b>100,0</b>	<b>19,0%</b>
<b>* Dépenses sur ressources internes</b>	<b>945,8</b>	<b>945,8</b>	<b>926,9</b>	<b>-18,9</b>	<b>-2,0%</b>
- dépenses ordinaires	523,0	523,0	578,6	55,6	10,6%
- dépenses du C2D	27,8	27,8	33,3	5,5	19,8%
- dépenses Plan d'urgence (PLANUT)	275,0	275,0	260,0	-15,0	-5,5%
- dépenses Plan d'urgence Spécial jeunes			25,0	25,0	
- dépenses CAN	120,0	120,0	30,0	-90,0	-75,0%
<b>* Dépenses de restructurations</b>	<b>55,0</b>	<b>55,0</b>	<b>35,0</b>	<b>-20,0</b>	<b>-36,4%</b>
<b>III- DETTE PUBLIQUE</b>	<b>727,7</b>	<b>634,6</b>	<b>727,5</b>	<b>-0,2</b>	
<b>* Dette extérieure</b>	<b>335,0</b>	<b>193,7</b>	<b>324,6</b>	<b>-10,4</b>	<b>-3,1%</b>
<b>- Intérêts</b>	<b>212,3</b>	<b>71,0</b>	<b>154,9</b>	<b>-57,4</b>	<b>-27,0%</b>
dont : Eurobonds	45,0	45,0	39,6	-5,4	-12,0%
Primes d'assurance	50,0	50,0	50,0		
Emprunts liés aux CAN	46,3	46,3	0,0	-46,3	
<b>- Principal</b>	<b>122,7</b>	<b>122,7</b>	<b>169,7</b>	<b>47,0</b>	<b>38,3%</b>
<b>* Dette intérieure</b>	<b>392,7</b>	<b>440,9</b>	<b>402,9</b>	<b>10,2</b>	<b>2,6%</b>
dont : - Intérêts	30,2	30,2	43,3	13,1	43,4%
- Principal	202,5	202,5	189,6	-12,9	-6,4%
dont : Remboursements Emprunts O.	57,5	57,5	57,5		
Remboursements BTA & OTA	95,0	95,0	85,7	-9,3	-9,8%
- Arriérés intérieurs	10,0	108,2	10,0		
- Remboursement Crédits TVA	100,0	100,0	110,0	10,0	10,0%
- Remboursement Dette SONARA	50,0	50,0		-50,0	
- Remboursement Dette Marketteurs			50,0	50,0	
<b>Besoin / capacité de financement (+/-)</b>	<b>0,0</b>	<b>-206,6</b>	<b>0,0</b>		

Source: MINFI/DAE

### 1.3.3. Mesures nouvelles

En douane, les mesures nouvelles visent l'élargissement de l'assiette fiscale, la sécurisation des recettes et l'amélioration du climat social et des affaires. S'agissant de l'élargissement de l'assiette, ces mesures concernent aussi bien les importations que les exportations, notamment :

- (i) à l'importation, certaines catégories de véhicules seront assujetties aux droits d'accises. Cette mesure a pour objectif, sans la réduire le volume des recettes douanières attendues, de régler en partie les problèmes de sécurité sur les routes. Pour l'année 2012, la moyenne d'âge des véhicules importés se situait autour de 16 ans. Cette moyenne est passée à 19 ans en 2015. Toutes choses qui donnent à penser que les mesures incitatives adoptées jusqu'ici dans le sens de la réduction de l'âge des véhicules importées, notamment l'abattement de 30 % de la valeur prévue dans la loi de finances 2011 n'ont pas été efficaces. L'institution du droit d'accises constitue aussi une sorte de prélèvement de nature écologique, conforme au principe du « polluer-payeur » rentrant en droite ligne avec l'Accord sur le climat adopté lors de la COP21 à Paris ;
- (ii) le rétablissement des droits et taxes de douane jadis suspendus sur certains produits. Pour lutter contre la vie chère, des ordonnances ont été signées en 2008, suspendant les droits et taxes à l'importation de certains produits tels que le riz et le poisson et déclassant le taux du tarif extérieur commun pour certains autres tels que le clinker. Des dispositions ont été introduites dans la loi de finances 2016 pour réimposer le riz et rétablir le tarif extérieur commun sur le clinker pour compter du 1er janvier 2017. En conséquence, le projet de loi de finances 2017 se propose de réimposer le riz au TEC à un taux de 5 % sans TVA, et de changer le taux d'imposition du tarif extérieur commun du clinker ;
- (iii) à l'exportation, la révision du taux du droit de sortie sur les bois en grumes. Les exportations du bois en grumes demeurent élevées, ce qui affaiblit la transformation locale. En outre, les exportations de bois débité sont faiblement taxées, comparativement à la Côte d'Ivoire qui enregistre annuellement plus de 500 milliards de recettes d'exportations. Dans ce contexte, la loi de finances se propose de taxer davantage le bois exporté en grumes de 17,5 % à 20 %. Cette mesure pourrait contribuer à engendrer des recettes supplémentaires tout en améliorant le niveau de transformation locale.

Au plan fiscal, les propositions de modifications de la législation fiscale en vigueur dans le cadre du projet de loi de finances de la République du Cameroun au titre de l'exercice 2017 sont faites autour des grandes orientations de la politique fiscale définie par le Président de la République dans sa circulaire N°001/CAB/PRC du 28 juillet 2016 relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2017. Elles touchent à : (i) l'élargissement de l'assiette ; (ii) la sécurisation des recettes ; (iii) l'amélioration du climat des affaires ; (iv) le renforcement des garanties octroyées aux contribuables ; (v) la promotion socio-économique.

## CHAPITRE 2 : PRODUCTION

L'activité économique a enregistré une croissance de 5,8% en 2015, en recul de 0,1 point par rapport à 2014. L'évolution de l'activité est portée par le secteur tertiaire qui a contribué pour 2,3 points à la croissance contre 2,1 points pour le secondaire et 1,1 point pour le primaire.

### 2.1 Secteur primaire

En 2015, le PIB du secteur primaire a progressé de 5,3% contre 4,7% en 2014. Ce secteur a représenté 22,8% du PIB et a contribué pour 1,1 point à la croissance contre 1 point en 2014. Au terme de l'année 2016, le PIB du secteur croîtrait de 4,6%.

Les actions menées par le Gouvernement dans ce secteur sont axées sur : (i) l'amélioration des rendements, la compétitivité des filières, la modernisation des infrastructures de production et l'encadrement des producteurs dans les sous-secteurs agricole et d'élevage ; (ii) la gestion durable des ressources naturelles dans le sous-secteur forestier.

#### 2.1.1 Agriculture

Ce sous-secteur regroupe l'agriculture industrielle et d'exportation et, l'agriculture vivrière.

##### 2.1.1.1 Agriculture industrielle et d'exportation

La production de l'agriculture industrielle et d'exportation a progressé de 9,3% en 2015 contre 2,9% en 2014. Cette amélioration est liée à : (i) l'extension continue des surfaces cultivées ; (ii) l'entrée en production de nouvelles plantations ; (iii) l'optimisation de l'utilisation des chaînes de production ; (iv) l'utilisation du matériel végétal amélioré ; (v) l'installation des nouvelles unités de transformation et la maintenance de celles existantes. La production de l'agriculture industrielle et d'exportation concerne le cacao, les cafés (arabica et robusta), le caoutchouc, le coton, la banane d'exportation et l'huile de palme.

##### Cacao

En 2015, la production de cacao s'est accrue de 9,8% pour s'établir à 308 753 tonnes. Les quantités exportées représentent 86% de la production et sont en progression de 37,7%. L'évolution des exportations résulte de : (i) l'engorgement du port en 2014 avec d'importants stocks qui se sont reportés en 2015 ; (ii) la certification du cacao ; (iii) l'amélioration de la production et des cours mondiaux.

Pour accroître la production, les actions menées ont concerné : (i) le renforcement des programmes de certification mis en place par les opérateurs économiques auprès des producteurs ; (ii) la création et l'entretien de 6 439 ha de champs de production ; (iii) la production et la distribution de 12 486 696 plants de cacaoyers ; (iv) la distribution de 113 410 cabosses de cacao, 647 980 sachets dose de fongicides, 228 350 litres d'insecticides et 520 tonnes d'engrais chimiques ; (v) la formation de 270 acteurs de la chaîne de valeur du cacao.

Au premier semestre 2016, 5 402 500 plants de cacaoyers ont été produits et distribués. Les exportations de cacao en fèves sont en baisse de 19% en glissement annuel.

##### Cafés

En 2015, la production de café arabica se chiffre à 6 504 tonnes, soit un repli de 18,9% par rapport à 2014 où, elle a progressé de 14,6%. La production de café robusta recule de 27%, après une hausse de 19,2%, pour se situer à 27 094 tonnes. Cette évolution s'explique par le cycle végétatif des caféiers et le faible entretien des vergers.

Les actions du Gouvernement pour relancer cette spéculation ont porté sur : (i) la production et la distribution de 2 818 800 plants de caféiers arabica et 392 500 de robusta ; (ii) la production de

1 877kg de semences de café arabica et 2 429 400 boutures racinées de robusta ; (iii) la réhabilitation et l'entretien de 19 ha de champs semenciers d'arabica et de 18 ha de parc à bois de robusta ; (iv) la création de 2 349 ha de plantations de caféiers arabica et 327 ha de robusta ; (v) la distribution de 431 986 sachets dose de fongicides, 11 810 litres d'insecticides et 1 000 tonnes d'engrais chimiques pour le traitement des plantations.

Les exportations de café robusta ont cru de 8,6% par rapport à 2014 ; celles de café arabica ont diminué de 17,7%. Quant aux cours, ils ont reculé de 25,1% pour l'arabica et de 10,4% pour le robusta. Au premier semestre 2016 et en glissement annuel, les exportations de café arabica reculent de 24,2% ; celles de robusta progressent de 13,6%.

### **Caoutchouc naturel**

En 2015, la production de caoutchouc est en baisse de 9% par rapport à 2014 et se situe à 46 920 tonnes. Cette situation est liée aux conditions climatiques défavorables, à une baisse continue des cours sur le marché mondial et au vieillissement des arbres.

Pour inverser la tendance observée, la principale société de la filière, HEVECAM, poursuit son programme d'investissement d'un montant de 26,1 milliards, financé par un pool de banques locales et destiné au renouvellement des plantations, à l'acquisition de nouveaux équipements, à l'extension des superficies cultivées et à la sécurisation des plantations.

Les exportations de caoutchouc brut ont reculé de 14,4% par rapport à 2014. Cette situation est imputable à la baisse de la demande mondiale, notamment celle des principaux pays consommateurs (Chine et l'Inde). Les cours mondiaux se sont de nouveau redressés de 6,4% en 2015, après l'effondrement de 33,2% en 2014.

Au premier semestre 2016 et en glissement annuel, la production de caoutchouc naturel baisse de 1,2% et les exportations de 16,2%. Au terme de l'année, la production resterait quasi stable.

### **Coton**

En 2015, la production de coton graine s'est accrue de 5,7% par rapport à 2014 pour s'établir à 289 994 tonnes ; celle de coton fibre a augmenté de 9,4% pour se situer à 107 585 tonnes. Ces hausses sont liées à l'augmentation des surfaces cultivées, au maintien des mesures incitatives, à l'utilisation du matériel végétal à haut rendement et, à la baisse des prix des intrants agricoles distribués. Par ailleurs, la lutte contre la fuite du coton graine vers le Nigéria s'est intensifiée.

Sur le marché international, les cours se sont redressés de 15,1% en 2015, après la baisse de 7,9% observée en 2014. Les exportations ont progressé de 31,1% par rapport à 2014. Au premier semestre 2016 et en glissement annuel, la production est en baisse de 9,7% et les exportations de 11,8%.

### **Banane d'exportation**

En 2015 et par rapport à 2014, la production de la banane d'exportation a progressé de 5,6% pour s'établir à 363 029 tonnes. Cette évolution est liée aux conditions climatiques favorables, à l'amélioration des techniques culturales et à l'utilisation du matériel végétal amélioré. Les quantités exportées de banane se sont accrues de 6,8%. Les investissements réalisés dans cette filière sont chiffrés à 22,3 milliards. Ils ont concerné notamment l'amélioration des voies de transport et l'acquisition des « vitro plants ».

Au premier semestre 2016 et en glissement annuel, la production et les exportations sont respectivement en hausse de 1,4% et de 0,5%. Au terme de l'année, la production augmenterait de 3,7%.

## Huile de palme brute

En 2015, la production industrielle d'huile de palme brute a augmenté de 10,1% par rapport à 2014 pour atteindre 140 212 tonnes. Cette hausse est liée, entre autres, à l'amélioration des taux d'extraction des usines et à l'entrée en production de nouvelles plantations.

Pour accroître sa production, la SOCAPALM, principale société de la filière, a investi 5,6 milliards en 2015 après 8,6 milliards en 2014, pour l'acquisition du matériel végétal à cycle court et à haut rendement, ainsi que l'extension des plantations. Au premier semestre 2016 et en glissement annuel, la production industrielle d'huile de palme brute croît de 2,1%. Cette production progresserait de 5,3% au terme de l'année 2016.

Par rapport à 2014, la production artisanale a augmenté de 7,9%. En outre, 50 ha de plantations ont été mis en place, 240 000 graines pré-germées ont été acquises et distribuées aux pépiniéristes et, 130 500 plants ont été produits et distribués aux agriculteurs.

La production actuelle demeure insuffisante face à la demande nationale. Pour résorber le déficit, le Gouvernement a autorisé aux industriels de la filière d'importer 60 000 tonnes d'huile de palme brute.

**Tableau 5 : Produits de l'agriculture industrielle et d'exportation**

Rubriques	2010	2011	2012	2013	2014	2015*
<b><i>Cacao</i></b>						
Production (tonnes)	244 077	246 120	268 941	275 000	281 196	308 753
Exportation (tonnes)	193 881	190 214	173 794	192 836	192 637	265 306
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	1 491	1 695	1 356	1 386	1 732	1 756
<b><i>Café Arabica</i></b>						
Production (tonnes)	12 564	8 563	10 000	7 000	8 020	6 504
Exportation (tonnes)	3 112	2 441	5 148	2 228	2 434	2 004
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	2 850	3 993	2 748	2 070	2 975	2 227
<b><i>Café robusta</i></b>						
Production (tonnes)	45 231	38 256	42 000	31 127	37 115	27 094
Exportation (tonnes)	44 830	28 383	36 436	19 280	28 171	31 163
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	1 234	1 702	1 622	1 483	1 553	1 391
<b><i>Caoutchouc</i></b>						
Production (tonnes)	50 215	50 983	46 318	51 510	51 559	46 920
Exportation (tonnes)	38 292	36 792	42 851	54 068	57 150	48 902
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	1 804	2 125	1 479	1 216	812	864
<b><i>Coton graine</i></b>						
Production (tonnes)	114 592	185 000	227 000	240 000	274 286	289 994
<b><i>Coton fibre</i></b>						
Production (tonnes)	52 985	61 392	82 124	88 854	98 375	107 585
Exportation (tonnes)	53 601	55 742	76 173	91 532	90 854	119 075
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	1 023	1 528	878	868	799	920
<b><i>Banane d'exportation</i></b>						
Production (tonnes)	277 774	296 110	256 789	321 814	343 616	363 029
Exportation (tonnes)	237 942	237 278	231 802	261 808	265 276	283 436
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	487	539	553	569	554	
<b><i>Huile de palme</i></b>						
Production industrielle (tonnes)	116 172	135 215	99 238	113 940	127 321	140 212
Production artisanale (tonnes)	326 940	354 076	265 570	199 187	211 138	227 755

Sources: MINADER, MINFI/DAE, WEO, \*=-estimations de la production

### **2.1.1.2 Agriculture des produits vivriers**

En 2015, la production vivrière a crû de 4,6% contre 4,2% en 2014, malgré les inondations dévastatrices et l'insécurité transfrontalière dans certaines régions. Les cultures concernées sont notamment les céréales, les racines et tubercules, ainsi que les fruits et légumes.

#### **Céréales**

Cette filière regroupe principalement le maïs et le riz.

##### **Maïs**

En 2015, la production de maïs s'est située à 2 148 679 tonnes, en augmentation de 4,2% par rapport à 2014. Les actions suivantes ont été menées pour accroître la production : (i) la mise en place de 100 ha de champs pour la production de semences hybrides et 44 ha de semences composites certifiées ; (ii) la production de 62,1 tonnes de semences certifiées ; (iii) l'acquisition et la distribution aux multiplicateurs de 60 tonnes de semences de base ; (iv) la création des exploitations avec la mise en place de 365 ha de champs par les jeunes agriculteurs du site de Wassandé et de 68 ha par ceux du site de Ngyen-mbo ; (v) la construction de 2 unités de traitement des semences.

Au premier semestre 2016, le *Programme d'appui à la filière maïs* a permis de distribuer 726,5 tonnes de semences aux agriculteurs.

##### **Riz paddy**

La production de riz paddy a progressé de 25,8% pour atteindre 252 980 tonnes en 2015. Cette augmentation est liée notamment à la formation des agriculteurs sur les itinéraires techniques de production, à l'intensification de la vulgarisation de la culture du riz pluvial auprès des populations et, à l'utilisation des engrais. S'agissant de la riziculture de bas-fonds, 1 675 tonnes de semences certifiées ont été produites pour ensemercer 33 500 ha de riz irrigué.

#### **Racines et tubercules**

En 2015, la production de manioc est estimée à 4 990 707 tonnes, en augmentation de 8,5% après 2,2% en 2014. Celle de la pomme de terre croît de 5,9% et s'établit à 237 779 tonnes. La production d'igname progresse de 2,8%, celle de macabo/taro de 3,5% et celle de patate douce de 5,6%. Ces améliorations sont liées à un meilleur encadrement des producteurs, à l'utilisation du matériel végétal amélioré et à l'accroissement des surfaces cultivées.

S'agissant du manioc, 22,5 millions de boutures racinées certifiées ont été produites et distribuées, 8 clones de variétés locales à haut rendement et résistantes aux maladies ont été identifiés et conservés, 17 485 ha de champs et 12,5 ha de parcs à bois de manioc ont été créés et, 200 ha de champs semenciers ont été mis en place.

Pour ce qui est de la pomme de terre, 276 tonnes de semences de « classe A » ont été distribuées aux multiplicateurs de semences, 98 ha de champs semenciers ont été mis en place et 387 tonnes de semences certifiées ont été distribuées à 7 724 producteurs pour une superficie de 258 ha de plantations.

En ce qui concerne l'igname, 24 668 semenceaux à haut rendement ont été produits et distribués. Quant à la patate douce, trois nouvelles variétés de semences ont été acquises au Ghana, au Burkina Faso et au Nigéria, et des parcelles de multiplication pour la constitution du matériel végétal ont été mises en place.

#### **Bananes, fruits et légumes**

En 2015, la production de la banane plantain a augmenté de 2,1% pour s'établir à 3 916 063 tonnes. Les actions du Gouvernement dans la filière ont porté sur : (i) la production des semences et du

matériel végétal de qualité dont 1 956 700 plants de bananiers plantains et 5 000 000 de « vitro plants » de bananiers plantains ; (ii) la mise en place de 7 ha et l'entretien de 20 ha de champs semenciers ; (iii) la création de 217,5 ha de bananiers plantains.

La production des légumineuses est en hausse, dont le haricot (+6,1%), le concombre (+4,3%), le soja (+11,2%), et l'arachide (+4,2%). L'évolution de la production de haricot est liée à : (i) la distribution de 179,3 tonnes de semences certifiées ; (ii) la création de 160 ha de champs semenciers et de 68 ha de plantations ; (iii) l'achat de 6 variétés de semences de cow beans. Pour ce qui est de l'arachide, 30 kg de semences souches ont été acquis et distribués aux multiplicateurs.

S'agissant des cultures maraîchères, 601,5 ha de champs ont été mis en place dont 40 ha d'oseille de Guinée et 700 kg de semences d'oseille ont été acquis et distribués. Pour ce qui est des fruits, les actions menées ont concerné : (i) la création de 7 ha d'arbres fruitiers et 8 ha de fruits de la passion ; (ii) la réhabilitation de 20 ha de champs semenciers d'arbres fruitiers. En outre, 400 000 plants greffés de manguiers et de citrus, ainsi que 20 000 plants de fruits de la passion ont été produits et distribués.

**Tableau 6: Production des principales cultures vivrières (en tonnes)**

Rubriques	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*
<i>Céréales</i>							
Maïs	1 625 213	1 670 321	1 572 067	1 749 976	1 948 019	2 062 952	2 148 679
Riz paddy	123 211	153 078	174 089	181 818	189 890	201 090	252 980
Mil/Sorgho	1 055 530	1 187 531	1 240 970	1 425 895	1 638 377	1 735 040	1 911 139
<i>Racines et tubercules</i>							
Manioc	2 941 367	3 808 239	4 082 903	4 287 177	4 501 671	4 600 707	4 990 707
Macabo/taro	1 490 875	1 632 004	1 568 804	1 614 103	1 660 710	1 697 245	1 757 249
Igname	399 808	499 564	517 069	537 802	559 366	571 672	587 926
Patate douce	266 078	288 970	307 955	327 126	347 490	355 135	374 851
Pomme de terre	147 509	188 452	196 687	210 015	224 246	224 562	237 779
<i>Bananes, fruits et légumes</i>							
Banane plantain	2 550 320	3 182 184	3 425 757	3 569 318	3 718 895	3 834 180	3 916 063
Banane douce	933 435	1 333 851	1 394 675	1 471 007	1 551 517	1 664 777	1 791 494
Piment	25 987	29 910	33 310	37 307	41 784	45 543	53 132
Pastèque	40 486	44 527	46 113	50 108	54 449	55 466	58 423
Mangue	-	3 808 239	4 082 902	4 368 705	4 674 514	5 001 730	5 351 850
Gombo	-	-	63 533	69 060	75 068	75 960	77 935
Gingembre	-	-	40 531	44 989	49 940	51 039	55 428
Haricot	-	-	366 463	347 324	329 185	340 377	361 140
Arachide	-	-	564 230	643 222	711 946	736 862	772 230
Concombre	-	-	198 988	219 285	241 652	239 453	249 749
Soja	-	-	13 077	11 742	10 543	10 912	12 134

Source: MINADER, \*données provisoires

## 2.1.2 Elevage et pêche

En 2015, la croissance de la valeur ajoutée du sous-secteur élevage est de 5,9% après 5,7% en 2014 ; celle de la pêche est de 2,9% après 2,7%.

### 2.1.2.1 Elevage

#### Bovins

En 2015 et par rapport à 2014, le cheptel bovin croît de 8,7% pour s'établir à 6,9 millions de têtes. La quantité de viande issue des abattages progresse de 4,3% pour se situer à 107 006 tonnes. La croissance du cheptel a été ralentie notamment par : (i) la pénurie des pâturages du fait des feux de brousses ; (ii) les enlèvements de bétail par les coupeurs de route ; (iii) la réduction des transhumances du fait de l'insécurité transfrontalière.

Les actions du Gouvernement pour accroître la production se sont poursuivies avec : (i) l'organisation des campagnes d'insémination artificielle des bovins laitiers et des bovins viande ; (ii) la formation des acteurs de la filière ; (iii) la construction des puits pastoraux, des forages à énergie photovoltaïque, et des centres de collecte de lait ; (iv) la mise en place de 236 ha de cultures fourragères ; (v) l'acquisition des équipements et matériels de laboratoire d'insémination artificielle ainsi qu'un stock de sécurité de vaccins ; (vi) la vaccination de 4 881 932 bovins et l'opérationnalisation du réseau d'épidémiologie-surveillance du Cameroun (RESCAM).

Au premier semestre 2016, la production de la viande bovine est estimée à 30 621 tonnes, en baisse de 1,6% par rapport à la même période de l'année dernière.

### **Petits ruminants**

En 2015, le cheptel d'ovins augmente de 4% par rapport à 2014 pour se situer à 3,2 millions de bêtes ; l'effectif de caprins progresse de 1,6%. Les quantités de viande produites progressent de 3,8% pour les ovins et reculent de 4,2% pour les caprins.

Les actions engagées dans cette filière sont entre autres : (i) la formation de 123 organisations de producteurs du Nord-Ouest, du Nord et de l'Extrême-Nord sur les méthodes de sélection communautaire ; (ii) la vaccination de 641 078 bêtes contre la peste ; (iii) la distribution de 6 000 sacs de tourteaux aux éleveurs.

Au premier semestre 2016, les quantités de viande produites sont de 5 282 tonnes pour les ovins et de 9 535 tonnes pour les caprins. Elles sont en baisse par rapport à celles produites à la même période de 2015.

### **Porcins**

En 2015, le cheptel porcin est estimé à 3,4 millions de têtes, en hausse de 5% par rapport à 2014. La production de viande porcine croît de 44,3% après une baisse de 20% en 2014. Les actions menées dans cette filière sont entre autres : (i) l'acquisition et la distribution de 1 243 porcelets améliorés à 71 groupements de producteurs et, la production de 1 700 porcelets à haute performance à partir d'un noyau naisseur grand-parental mis en place à la station d'élevage de Kounden ; (ii) la modernisation des stations d'élevage de porcs ; (iii) la mise à disposition des éleveurs encadrés par le PACA de 35 689 porcelets améliorés ; (iv) l'encadrement par le PACA de 197 nouveaux producteurs de porcs charcutiers, de porcs naisseurs et de porcs naisseurs-engraisseurs. Au premier semestre 2016, la quantité de viande de porc produite est de 17 456 tonnes.

En ce qui concerne le Plan d'Urgence Triennal (PLANUT) volet MINEPIA, l'année 2015 a connu le lancement de la phase 1 du projet d'industrialisation des filières bovines et porcines avec le démarrage de la construction d'une chaîne d'abattage de 2500 têtes/jour à Ngaoundéré et de 04 entrepôts frigorifiques respectivement de 1400 m<sup>3</sup> à Ngaoundéré, 1400 m<sup>3</sup> à Ebolowa, 3000 m<sup>3</sup> à Kribi et 6000 m<sup>3</sup> à Yaoundé.

### **Volailles**

En 2015, l'effectif de volailles s'est accru de 8% pour s'établir à 80,3 millions de têtes. Les quantités de viande produites ont progressé de 6,6%. Cette tendance haussière est consécutive à : (i) la distribution par la Caisse de Développement de l'Élevage du Nord-Ouest (CDENO) de 50 494 poussins d'un jour à 289 éleveurs formés sur les techniques modernes de conduite de l'élevage avicole ; (ii) l'intensification de la production de volaille traditionnelle à travers la distribution des poulaillers améliorés ; (iii) l'encadrement par le PACA de 160 producteurs de volaille chair et de 96 de volaille ponte ; (iv) la vaccination de 636 026 volailles contre la maladie de Newcastle .

Au premier semestre 2016 et en glissement annuel, la production de viande de volaille a reculé de 35% du fait de la résurgence de la grippe aviaire au mois de mai, ce qui a conduit à des abattages massifs de poulets.

**Tableau 7: Evolution du cheptel et des quantités de viande issues des abattages**

Rubriques	2014		2015		Variations (en %)	
	Nombre de têtes (a)	Tonnes de viande (b)	Nombre de têtes (c)	Tonnes de viande (d)	(c/a)	(d/b)
Bovins	6 310 358	102 572	6 859 359	107 006	8,7	4,3
Ovins	3 050 061	12 833	3 172 063	13 323	4,0	3,8
Caprins	6 190 992	25 341	6 290 048	24 280	1,6	-4,2
Porcins	3 212 588	28 150	3 373 217	40 614	5,0	44,3
Volailles	74 336 054	126 378	80 317 865	134 773	8,0	6,6

Source: MINEPIA

**Autres produits d'élevage**

En 2015, la production d'œufs de table s'est établie à 74 908 tonnes, soit une hausse de 5,7% par rapport à 2014. Cette évolution est liée essentiellement aux actions d'encadrement des producteurs menées dans le cadre de plusieurs projets et programmes. La production laitière a progressé de 8,1% pour se situer à 266 307 tonnes. Dans la filière apicole, les formations ont été organisées et ont concerné notamment : (i) les techniciens de laboratoire sur les techniques d'utilisation des microscopes et du HPLC pour le contrôle de la qualité du miel ; (ii) les cadres et apiculteurs en techniques d'élevage des reines d'abeilles ; (iii) les formateurs en techniques modernes de production apicole. Par ailleurs, des matériels de production et de contrôle de qualité ont été acquis. Ces actions ont permis de porter la production de miel à 2 255 tonnes.

**Tableau 8: Evolution des produits dérivés de l'élevage (en tonnes)**

Rubriques	2013	2014	2015	Variations (en %)
Œufs de table	65 116	70 846	74 908	5,7
Lait	139 341	246 335	266 307	8,1
Miel	-	1 174	2 255	92,1

Source: MINEPIA

Dans le cadre de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses, les actions suivantes ont été menées : (i) la poursuite de la lutte contre les abattages clandestins, la vente frauduleuse des médicaments vétérinaires et des denrées d'origines animale et halieutique ; (ii) l'appui au Centre Pasteur pour le diagnostic de la rage et la vaccination du personnel ; (iii) l'appui aux communautés urbaines dans le cadre de la lutte contre les animaux errants (chiens, chats, singes) ; (iv) l'acquisition des 40 000 doses de vaccins antirabiques, de 2 400 litres d'encres alimentaires et de kits de protection individuelle.

### **Encadré 1: Programme Agropoles**

Après la phase pilote de deux ans (2013-2014), le Programme Agropoles est entré en 2015 dans sa phase opérationnelle. Les productions réalisées dans les différents agropoles ont permis d'assurer l'approvisionnement régulier des vendeurs sur les marchés et de réduire les prix de vente des spéculations concernées. Les activités réalisées en 2015 ont concerné le lancement de 13 agropoles, portant à 29 le nombre d'agropoles fonctionnels. Le nombre d'emplois créés s'élève à 325.

Les résultats par spéculation assortis des objectifs annuels se présentent ainsi qu'il suit :

- **maïs** : 8 872 tonnes pour un objectif de 18 786 tonnes (Mbandjock, Lembe-Yezoum, Ouro-Dolé, Sirdjam, Karéwa et Bertoua) ;
- **soja** : 7 000 tonnes pour un objectif de 8 000 tonnes (Mokolo) ;
- **riz** : 290 tonnes de riz paddy pour un objectif de 2 310 tonnes (Galim) ;
- **ananas** : 26 983 tonnes pour un objectif de 34 000 tonnes (Awaé et N'lohé) ;
- **pomme de terre** : 5 120 tonnes pour un objectif de 88 080 tonnes (Ouest) ;
- **avocat** : 1 509 tonnes pour un objectif de 5 134 tonnes (Noun) ;
- **huile de palme** : 4 301 tonnes pour un objectif de 21 630 tonnes (Edéa) ;
- **manioc** : 4 380 tonnes pour un objectif de 12 420 tonnes (Batouri) ;
- **porcs** : 16 452 têtes pour un objectif de 42 100 têtes (Bafoussam et Kribi) ;
- **œufs** : 440 000 000 d'œufs pour un objectif de 352 021 283 œufs (Baleng et Mbouda) ;
- **poulets** : 505 000 têtes pour un objectif de 3 559 056 (Bandjoun et Nkong-Ni) ;
- **poisson** : 1 921 tonnes pour un objectif de 4 340 tonnes (Bankim, Fako et Région du Sud).

#### **2.1.2.2 Pêche et aquaculture**

La valeur ajoutée du secteur pêche et aquaculture a progressé de 2,9% en 2015 après 2,7% en 2014. La production de la pêche est estimée à 212 000 tonnes, soit une hausse de 15,2% par rapport à 2014. L'accroissement de la production est lié notamment à : (i) l'appui au développement et la mise en œuvre des techniques de renouvellement des ressources halieutiques à travers l'instauration des repos biologiques ; (ii) l'instauration de la cogestion dans certaines retenues d'eau.

S'agissant de l'aquaculture, les actions concourant à l'amélioration de la production ont porté entre autres sur : (i) la réhabilitation des stations aquacoles ; (ii) la construction et la mise en place des éclosiers modernes, des infrastructures de pêche, des unités pilotes de production de poissons et d'autres infrastructures ; (iii) la formation des acteurs de la filière ainsi que des appuis en équipements ; (iv) la vulgarisation des nouvelles techniques de production aquacole.

#### **2.1.3 Sous-secteur forestier et faunique**

En 2015, la superficie forestière exploitable est restée la même que celle de 2014 (17,5 millions d'hectares). Les actions du Gouvernement dans ce sous-secteur ont porté sur : (i) l'aménagement et le renouvellement de la ressource forestière ; (ii) la sécurisation et la valorisation des ressources fauniques des aires protégées ; (iii) la valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses.

##### **2.1.3.1 Aménagement des forêts, exploitation et valorisation des ressources forestières**

En 2015, le potentiel forestier classé dans le domaine forestier permanent couvre une superficie de 7,3 millions d'hectares, en augmentation de 10,2% par rapport à 2014. Cette évolution est principalement liée au classement de 18 forêts communales d'une superficie de 672 725 ha.

Le volume de bois légal coupé, évalué à 2 850 500 m<sup>3</sup>, croît de 3,8% consécutivement à la délivrance de nouveaux permis d'exploitation pour la mise en production de 19 532 ha dans les

forêts communales. Par ailleurs, 170 certificats annuels d'exploitation ont été octroyés pour la mise en production d'une superficie de 24 281,2 ha dans les forêts communautaires.

Les exportations de grumes et de débités ont progressé respectivement de 13,6% et 7,4%. Celles de placages augmentent de 22,9%. Les quantités exportées de produits spéciaux (Ebène, Pygeum, Yohimbe et Voacanga) sont évaluées à 5 011 tonnes. Au premier semestre 2016 et en glissement annuel, les exportations de grumes baissent de 15,8%. Par contre, celles de débités augmentent de 9%.

**Tableau 9 : Production et exportations dans le secteur forestier (en milliers de m<sup>3</sup>)**

Rubriques	2012	2013	2014	2015	1 <sup>er</sup> sem 2015	1 <sup>er</sup> sem 2016	Variations (en %)	
			(a)	(b)	(c)	(d)	(b/a)	(d/c)
<b>Productions</b>								
Grumes	2 316	2 351	2 747	2 851	nd	nd	3,8	nc
<b>Exportations</b>								
Grumes	519	617	803	912	495	417	13,6	-15,8
Sciages	544	519	585	628	299	326	7,4	9,0
Contre-plaqués	12	12	5	4,7	2,3	2,1	2,2	-8,7
Placages	23	20	19,2	23,6	11	12,9	22,9	17,3

Sources: DGD, MINFOF ; nd= non disponible, nc= non calculé

En 2015, les recettes recouvrées au titre de l'exploitation forestière sont évaluées à 20,4 milliards, en baisse de 10,8% par rapport à 2014. La redevance forestière annuelle (RFA) y représente 65,5% et la taxe d'abattage 24,8%. Les communes et communautés riveraines ont reçu un montant de 4,1 milliards pour la réalisation des projets de développement. Par ailleurs, les ventes aux enchères publiques et les amendes recouvrées ont rapporté 1,4 milliard au Trésor public.

### 2.1.3.2 Reboisement des ressources forestières

En 2015, la superficie des forêts reboisées a augmenté de 5,2% par rapport à 2014 pour se situer à 25 638 ha. Cette évolution est consécutive à la plantation et à la régénération de 1 265 ha de forêts, dont 940 ha par les communes, 270 ha par les GIC/ONG /Associations, 50 ha par les communautés urbaines et 5 ha par les chefferies traditionnelles.

### 2.1.3.3 Valorisation des ressources fauniques et des aires protégées

En 2015, la superficie des aires protégées est de 3 892 223 ha, en hausse de 2,1% par rapport à 2014. L'activité touristique dans les aires protégées a été limitée par : (i) le braconnage ; (ii) l'envahissement par les bergers transhumants et les orpailleurs ; (iii) l'insécurité transfrontalière à l'Est et à l'Extrême-Nord. Ainsi, le nombre de touristes cynégétiques enregistrés a reculé de 9,1% par rapport à 2014 pour se situer à 116 731.

En 2015, les actions du Gouvernement ont porté sur : (i) l'élaboration de 10 plans de gestion des zones de chasse, portant leur nombre à 16 ; (ii) l'organisation de 23 opérations « coup de poing » dans les zones de chasse et les aires protégées dans le cadre de la lutte anti braconnage ; (iii) la poursuite de la construction des bases vie du sanctuaire à gorille de Mengame, de la réserve de faune du Dja et du parc national de Mpem et Djim pour renforcer la sécurité ; (iv) la réhabilitation du parc national de la Bénoué ; (v) l'acquisition des uniformes complets, des armes et des munitions pour les éco gardes.

### 2.1.3.4 Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses

Le Gouvernement accompagne les communautés riveraines dans la gestion des massifs forestiers existants et le reboisement pour la production durable du bois énergie. Ainsi, 15 communautés dans la zone septentrionale ont bénéficié des appuis dans le processus d'obtention des forêts

communautaires. Les autres actions qui ont été menées sont entre autres : (i) la formation de 240 artisans menuisiers en technique de séchage du bois et en fabrication de meubles à partir des chutes de bois ; (ii) l'actualisation de la liste des essences de promotion ; (iii) la participation aux foires nationales et internationales.

En 2015, les quantités de bois exportés sont évaluées à 873 000 m<sup>3</sup>. S'agissant des produits forestiers non ligneux, 5 010 tonnes ont été exportés pour une valeur de 5,5 milliards. Par ailleurs, 447 268 m<sup>3</sup> de bois débité légal ont été mis sur le marché national.

#### **2.1.4 Environnement et protection de la nature**

La vision du Gouvernement en faveur de la protection de l'environnement est mise en œuvre à travers la lutte contre les changements climatiques et les pollutions, les nuisances et les substances chimiques dangereuses.

##### **2.1.4.1 Lutte contre les changements climatiques**

La mise en œuvre du mécanisme REDD++ s'est poursuivie notamment avec : (i) le suivi-évaluation des stocks de carbone et le suivi de la biodiversité dans les différentes zones agro-écologiques ; (ii) l'élaboration et la validation des paramètres du système national de surveillance du carbone forestier.

##### **2.1.4.2 Lutte contre les pollutions, nuisances et substances chimiques nocives et/ou dangereuses**

En 2015, les missions conjointes (MINMIDT/MINEPDED) de contrôles et d'inspections environnementaux ont été intensifiées auprès de 2012 établissements classés (établissements dont l'activité génère des déchets toxiques, des eaux usées, du bruit, etc.). Des séminaires de recyclage ont été organisés au profit de 130 inspecteurs/contrôleurs et 50 techniciens de froid et climatisation, permettant de sanctionner 188 établissements et de recouvrer 135 millions au titre des amendes. De même, le Gouvernement a organisé des missions de suivi/évaluation des plans de gestion des déchets dans 57 structures détentrices de permis environnemental, afin de s'assurer de la traçabilité des 2 258 tonnes de déchets collectés, transportés, puis traités.

Dans le cadre de la lutte contre les emballages plastiques non conformes, les actions suivantes ont été réalisées : (i) l'acquisition de 30 appareils de mesure d'épaisseur des emballages plastiques ; (ii) la saisie de 87 tonnes d'emballages plastiques non conformes ; (iii) la notification de 118 procès-verbaux d'amendes ; (iv) le recouvrement de 32,8 millions d'amendes ; (v) l'enrôlement de 17 affaires devant les tribunaux.

## **2.2 Secteur secondaire**

En 2015, le taux de croissance du secteur secondaire est de 8,6%, après 6,8% en 2014. Sa contribution à la croissance réelle est de 2,1 points contre 1,6 point en 2014. Cette croissance est essentiellement soutenue par les « industries extractives » qui ont contribué à hauteur de 4,5 points. En 2016, la croissance de ce secteur ralentirait à 3,9%.

### **2.2.1 Industries manufacturières**

En 2015, la valeur ajoutée des industries manufacturières s'accroît de 3,8% et leur contribution à la croissance du secteur secondaire est de 2,5 points. Cette évolution est essentiellement imputable à la bonne tenue des activités dans les « autres industries manufacturières » dont la valeur ajoutée progresse de 4,3%. Le taux de croissance de la valeur ajoutée des « industries agroalimentaires » est de 3,1%.

Dans les « autres industries manufacturières », la croissance est portée par les branches « fabrication de produits métalliques » (+34,3%), « fabrication des autres produits minéraux » (+20,8%),

«industrie du cuir et fabrication de chaussures» (+13,2%) et «production de caoutchouc» (+12,9%).

Dans les industries agroalimentaires, les branches qui ont soutenu la croissance sont les « industries de lait, fruits et légumes » (+6,6%) et les « industries de viande et poisson » (+5,2%). A l'inverse, les branches « industries des oléagineux et alimentaires », « fabrication des produits à base de céréales », « industries de boissons » et « travail de grains » ont freiné l'évolution du sous-secteur.

**Tableau 10 : Evolution du PIB dans le secteur secondaire (en milliards)\***

Rubriques	2013	2014	2015	Variations (en %)	
	(a)	(b)	(c)	(b/a)	(c/b)
Secteur secondaire	2497,7	2667,4	2896,6	6,8	8,6
Industries extractives	402,6	457,7	478,1	13,7	26,3
dont extraction d'hydrocarbures	383,6	436,7	554,9	13,9	27,1
Industries manufacturières	1698	1767,7	1837,4	4,2	3,8
dont Industries agro-alimentaires	623,1	655,7	675,7	5,2	3,1
Autres industries manufacturières	1074,9	1114	1161,7	3,6	4,3
Electricité, gaz et eau	78,2	86,5	90,8	10,6	5,0
BTP	319	353,6	390,3	10,8	10,4

Sources: INS, MINFI/DAE, \*année de base 2000

## 2.2.2 Industries extractives

En 2015, la croissance des industries extractives s'est établie à 26,3% après 13,7% en 2014. Cette évolution est principalement attribuable aux hydrocarbures qui ont crû de 27,1% sur la période.

### 2.2.2.1 Mines

En 2015, la production d'or enregistrée auprès des sociétés d'exploitation de l'artisanat minier est évaluée à 795,3kg contre 257,4kg en 2014. Cette augmentation résulte de : (i) la mise en application du décret du 1<sup>er</sup> août 2014, qui renforce le rôle du Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier (CAPAM) et modifie les quotes-parts prélevées pour le compte de l'Etat ; (ii) l'amélioration du suivi et du contrôle des sites d'exploitations. Le CAPAM a permis de canaliser 20,4kg d'or dans le circuit formel et a rétrocédé 170,8kg au Trésor public. Par ailleurs, 89 sites d'exploitation ont été identifiés, géo-référencés et cartographiés.

La mise en œuvre du *Projet de Renforcement des Capacités dans le Secteur Minier (PRECASEM)* s'est poursuivie, à travers la mise en place progressive d'un cadastre minier et la formation du personnel à l'utilisation des systèmes informatiques.

### 2.2.2.2 Hydrocarbures

#### Pétrole brut

En 2015, la production de pétrole brut s'est établie à 35 millions de barils contre 27,5 millions en 2014, soit une hausse de 27,3%. Cette évolution s'explique par le développement complémentaire du champ Iroko et l'optimisation de la production des autres champs.

Au premier semestre 2016 et en glissement annuel, la production de pétrole brut est évaluée à 18 millions de barils, en hausse de 9%. Au terme de l'année, elle croîtrait de 2,6% pour se situer à 35,9 millions de barils.

**Tableau 11 : Production de pétrole brut (en millions de barils)**

Rubriques	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016*
Production	23,31	21,61	22,5	24,3	27,5	35	35,9
Variation (en %)	-12,6	-7,3	3,5	8,0	13,2	27,3	2,6

Source: SNH, \* estimations

### Gaz naturel

En 2015, la production de gaz s'est établie à 12,8 milliards de pieds cube contre 10,8 milliards en 2014, soit une augmentation de 18,5% due à la hausse de la demande de la centrale à gaz de Kribi. Au premier semestre 2016, elle est de 6,4 milliards de pieds cube, en baisse de 9,9% comparativement à la même période de 2015. Ce résultat s'explique par la baisse de la consommation journalière moyenne de la centrale à gaz de Kribi.

### Produits pétroliers avals

En 2015, la production des produits pétroliers blancs est de 1 332 376 tonnes métriques après 1 302 419 en 2014, soit une hausse de 2,3%. Cette évolution résulte d'un accroissement de 7,7% pour le super, de 0,8% pour le gasoil et d'une baisse de 1% pour le kérosène. La production du butane croît de 12% pour se situer à 22 992 tonnes métriques.

Au premier semestre 2016 et en glissement annuel, la production des produits pétroliers blancs croît de 8,9% et celle de butane de 93,3%. Au terme de l'année, la production des produits pétroliers blancs croîtrait de 5,6% et celle de butane de 14,8%.

**Tableau 12 : Production et exportation de produits pétroliers blancs (en tonnes métriques)**

Rubriques	2014	1 <sup>er</sup> Sem 2015	2015	1 <sup>er</sup> Sem 2016	Estimations 2016	Variations (en %)		
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(c/a)	(d/b)	(e/c)
<b>Production</b>								
<b>Produits blancs dont :</b>	<b>1 302 419</b>	<b>613 090</b>	<b>1 332 376</b>	<b>668 157</b>	<b>1 406 720</b>	<b>2,3</b>	<b>9,0</b>	<b>5,6</b>
Super	359 453	157 756	387 043	173 218	435 036	7,7	9,8	12,4
Gasoil	664 211	314 374	669 493	347 102	687 569	0,8	19,0	2,7
Kérosène	278 755	140 960	275 840	147 837	284 115	-1,0	4,9	3,0
Butane	20 528	7 808	22 992	15 092	26 395	12,0	93,3	14,8
Fuel 1 500	nd	nd	12 135	7 207	11 931	nc	nc	-1,7
Fuel 3 500	nd	nd	274 218	170 131	292 122	nc	nc	6,5
<b>Exportations</b>								
Super	25 627	25 967	47 130	32 008	-	83,9	23,3	-
Gasoil	141 836	90 812	105 553	103 721	-	-25,6	14,2	-
Kérosène	115 711	25 375	64 191	36 472	-	-44,5	43,7	-
Fuel 1 500	nd	nd	2 985	1 103	-	nc	-	-
Fuel 3 500	nd	nd	214 139	183 410	-	nc	-	-

Sources: SONARA, MINFI/DGD

En 2015, la distribution des produits pétroliers est assurée par 706 stations-services contre 682 en 2014. Toutes les quantités consommées de produits pétroliers hormis le fuel 3 500 sont en hausse. Les quantités de gaz domestique mises à la consommation augmentent de 6,9%.

Au premier semestre 2016 et en glissement annuel, les quantités consommées de super, de kérosène et de fuel 1 500 progressent respectivement de 5,4%, 5,3% et 3,5%. Les quantités consommées de gasoil, de jet A1 et de fuel 3 500 baissent respectivement de 1,7%, 0,1% et 77,4%. La baisse des quantités de fuel 3 500 s'explique par le démarrage tardif des travaux d'infrastructures.

En 2015, l'approvisionnement du marché national en gaz domestique est évalué à 94 804 tonnes métriques dont 73 926 d'importations et 20 878 de production nationale. Au premier semestre 2016, la production nationale se chiffre à 11 607 tonnes métriques, en progression de 11,6% par rapport à la même période de 2015. Les importations croissent de 0,8% sur la même période.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les prix à la pompe de certains produits pétroliers ont baissé. Le prix du litre de super est passé de 650 francs à 630 francs et celui du gasoil de 600 francs à 575 francs. Les prix des autres produits sont restés inchangés.

**Tableau 13 : Mise à la consommation des produits pétroliers (en milliers de litres)**

Rubriques	2013	2014	2015	1er semestre 2015	1er semestre 2016	Variations (en %)	
	(a)	(b)	(c)	(d)	(b/a)	(d/c)	
Super	612 683	653 192	675 606	329 294	347 144	3,4	5,4
Gasoil	856 459	864 579	885 595	456 795	448 914	2,4	-1,7
Jet A1	103 084	123 529	127 759	60 856	60 780	3,4	-0,1
Fuel 1500	51 155	40 068	43 805	23 605	24 444	9,3	3,5
Fuel 3500 kerosene	74 356	75 150	44 795	40 492	9 154	-40,4	-77,4
GPL*	113 578	108 399	116 008	55 672	58 606	7,0	5,3
	79 817	87 470	93 481	43 832	44 421	6,9	1,3

Source : SCDP, \* données en tonnes métriques

### 2.2.3 Electricité, gaz et eau

En 2015, la croissance de ce sous-secteur est de 5% après une hausse de 10,6% en 2014. Ce ralentissement est attribuable à la branche électricité.

#### Electricité

En 2015, la production d'électricité est de 6 342 GWH. Elle progresse de 4,3%, contre 11,7% en 2014, en dépit de l'augmentation des capacités des centrales à gaz de Logbaba et Bassa, du renforcement des protections en amont des transformateurs et, de l'amélioration du réseau de transport et de distribution. Le nombre de nouveaux abonnés est passé de 76 470 en 2014 à 88 032 en 2015.

Au premier semestre 2016, la production d'électricité est de 3 474,7 GWH, en hausse de 0,9% par rapport à la même période de 2015. Au terme de l'année, elle croîtrait de 1,3%.

Pour améliorer l'accès des populations rurales à l'énergie électrique, 30 localités ont été électrifiées sur financement BIP et 13 autres par l'Agence d'Electrification Rurale. Par ailleurs, 56 localités sont en cours d'électrification sur financement BIP et 22 par l'Agence d'Electrification Rurale. Dans le cadre du projet de développement du secteur de l'énergie (PDSN) financé par le Cameroun et la Banque Mondiale, 36 localités dans le Grand Nord et 42 dans la région du Nord-Ouest sont en cours d'électrification. En matière d'énergie renouvelable, les travaux de construction d'une mini-centrale solaire au Sud-Ouest dans le cadre du projet ERD-RUMPI et d'une centrale solaire de 30 MW financés conjointement par le Japon et le Cameroun sont en cours.

**Tableau 14 : Production d'électricité (en GWH)**

Rubriques	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016*
Production	4 451	4 824	4 983	4 963	5 442	6 080	6 342	6 425
Variations (%)	-1,2	8,4	3,3	-0,4	9,6	11,7	4,3	1,3

Source: ENEO Cameroun S.A \*estimations

## Gaz industriel

En 2015, la production de gaz industriel est de 88 208 362 m<sup>3</sup>, en hausse de 130% par rapport à 2014. Celle de condensat croît de 142,2% pour se situer à 49 968 barils. Cette évolution résulte de l'extension du réseau de distribution et de la substitution par plusieurs industries du fuel par le gaz industriel, source d'énergie plus propre et moins coûteuse.

Au premier semestre 2016 et en glissement annuel, la production de gaz industriel progresse de 41,8% et celle de condensat de 19,3%. Au terme de l'année, ces productions seraient respectivement en hausse de 31,4% et 8,2%.

## Eau

En 2015, la production d'eau est de 150,3 millions de m<sup>3</sup>, en hausse de 9,5 % par rapport à 2014. Cette évolution est consécutive d'une part, à la réhabilitation et la maintenance des équipements de production et, d'autre part, à la réalisation des travaux de renouvellement et d'extension des réseaux de distribution.

Au premier semestre 2016 et en glissement annuel, la production d'eau augmente de 1,2%. Au terme de l'année, elle progresserait de 4,8%.

Pour améliorer l'accès à l'eau potable, 32 Adductions d'Eau Potable (AEP) et 98 forages équipés sont en cours de réalisation sur financement BIP dans le cadre de la décentralisation. Dans le cadre du *projet d'alimentation en eau potable dans sept centres secondaires BADEA-OFID*, 24 forages équipés d'électropompes avec abris de forages sont en cours de réalisation. Sur financement don japonais, les travaux de réalisation de 426 forages équipés dans la région de l'Est sont en cours.

**Tableau 15: Production d'eau potable (en milliers de m<sup>3</sup>)**

Rubriques	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016*
Production	124 871	122 999	123 931	126 186	137 295	150 323	157 548
Variations (en %)	0,4	-1,5	0,7	1,8	8,8	9,5	4,8

Source: CDE, \*estimations

### 2.2.4 Bâtiments et Travaux Publics

En 2015, le sous-secteur « bâtiments et travaux publics » croît de 10,4% et contribue pour 0,3 point à la croissance. La stratégie mise en place dans ce sous-secteur est basée sur : (i) la construction des infrastructures ; (ii) l'entretien et la protection des infrastructures routières ; (iii) le suivi de l'exécution des travaux de construction des bâtiments et édifices publics selon les normes.

#### Infrastructures routières

En 2015, le linéaire des routes bitumées sur la période 2013-2015 est porté à 520km avec l'achèvement des travaux sur les axes Garoua Boulai-Nandéké-Mbéré (86km), Numba Bachuo-Akagbé (52km), Bamenda-Batibo-Numba (64km), Bachuo-Akagbé-Mamfé-Ekok (83km), Zoétéélé-Nkolyop (27,5km).

Dans le cadre de l'entretien routier, les travaux de maintenance réalisés portent notamment sur les routes en terre (1 950 km), les routes bitumées (648km) et les routes rurales prioritaires (2 450km). S'agissant des opérations de réhabilitation, 300 km de route ont fait l'objet d'une prise en charge urgente sur plusieurs axes dont les principaux sont : Yaoundé-Bafoussam-Bamenda, Figuil-Magada-Moutouroua. Par ailleurs, les grands axes (RN3 Yaoundé-Douala-Limbé, RN2 Nsimalen-Ebolowa-Ambam, RN1 Ngaoundéré-Garoua) dont l'état de dégradation était très avancé ont fait l'objet d'études techniques et/ou de travaux d'entretien.

Les opérations de protection du patrimoine routier national se sont poursuivies avec la densification du contrôle systématique des charges à l'essieu. Par ailleurs, l'acquisition des pèses

essieux mobiles alimentés par rayon solaire ainsi que la modernisation des stations de pesage par leur raccordement à la fibre optique ont permis de renforcer ces opérations.

Au 30 juin 2016, l'état d'avancement des projets d'infrastructures routières en cours de réalisation se présentent ainsi qu'il suit:

- La construction de l'autoroute Yaoundé –Douala (phases 1 et 2) dont l'avancement global des travaux est de 22% ;
- l'aménagement de l'entrée est de la ville de Douala dont les travaux sont exécutés à 75% ;
- les travaux d'aménagement de l'entrée ouest de la ville de Douala réalisés à 58% ;
- la construction de la route Kumba-Mamfe dont le lot n°1 (Kumba-Nfaitock) et le lot n°2 (Nfaitock-Mamfe) sont effectués à 20% et 33% respectivement ;
- la construction de la deuxième voie d'accès à Bamenda (20 km) réalisée à 49% ;
- le démarrage de la construction des routes de désenclavement du bassin agricole de l'Ouest divisé en deux lots : (i) le lot n°1 (110 km), Baleveng-Bangang-Batcham-Mbouda-Galim, et les bretelles Mbouda-Bamesso-Galim, Balessing-Batcham, Mbouda-Ngouaya-Bati ; (ii) le lot n°2 (107km), Galim-Bamendjing-Foumbot-Bangangté ;
- le lancement des travaux de construction de la route Obala-Batchenga-Bouam : le lot n°2, Nkolessong-Nding (89 km), la bretelle Nanga Eboko-Bifogo (6 km), et le lot n°3 Nding-Mbgaba (40 Km) ;
- la construction de la route Sangmelima-Ouessou dont les travaux ont débuté sur la section 1, Sangmelima-Bikoula (65 km) et le lot n°1, Sangmelima-Djoum (103 km) ;
- la construction du second pont sur le Wouri dont le taux d'exécution est de 55%.

Pour ce qui est des projets concernant la construction de 665 km de routes de la tranche ferme du Plan d'Urgence Triennal (PLANUT), subdivisée en 10 routes, les marchés de construction et de maîtrise d'œuvre des lots : Maroua-Bogo (39 km), Ekondo Titi-Kumba (60 km) et Soa-Essé-Awaé (72 km) sont attribués et le démarrage des travaux est imminent.

### **Constructions civiles**

En 2015, les actions menées sont axées essentiellement sur la supervision et le contrôle technique des bâtiments et édifices publics conformément aux normes de construction établies.

En 2016, les travaux de construction en cours de réalisation concernent entre autres:

- les infrastructures scolaires et universitaires;
- les stades annexes de Yaoundé et l'aménagement du stade omnisport de Yaoundé ;
- les logements sociaux;
- les barrages hydroélectriques de Lom Pangar, Memve'ele et Bini à Warak.

### **2.3 Secteur tertiaire**

En 2015, le secteur tertiaire progresse de 4,5% après 5,3% en 2014. Il contribue pour 1,7 point à la croissance réelle. Cette décélération est essentiellement imputable à l'activité dans les branches «banques et organismes financiers» et «transports, entrepôts, communications». La guerre contre la secte Boko Haram et l'insécurité transfrontalière ont également contribué à freiner l'évolution des activités dans ce secteur.

### **2.3.1 Commerce**

En 2015, la croissance du sous-secteur « commerce, restaurants et hôtels » s'est située à 4,8% après 5,2% en 2014. Les activités ont concerné notamment : (i) la régulation du marché, (ii) la promotion des produits « made in Cameroun ».

En ce qui concerne la régulation du marché, des opérations coup de poing ont été menées et ont permis d'identifier et de sanctionner 48 867 opérateurs économiques véreux. Des dysfonctionnements sur les marchés ont été relevés du fait de l'insécurité aux frontières avec le Nigéria et la RCA. Pour y remédier, des corridors sécurisés de transport de marchandises ont été ouverts et des appuis multiformes apportés aux opérateurs économiques. Une forte augmentation de la demande locale en produits de première nécessité a été enregistrée suite à l'arrivée massive des réfugiés.

En ce qui concerne la promotion des produits locaux, des foires (FOMARIC, FESTICACAO, FESTICOFFEE et FIDD) ont été organisées. Des foires et ventes promotionnels ont aussi été organisées sur l'agroalimentaire, l'agro-industrie, l'agriculture, les services textiles et l'artisanat. En outre, 30 marchés périodiques ont été construits.

Au 30 juin 2016, 323 séchoirs de cacao ont été réhabilités pour arrimer la qualité du cacao aux standards internationaux. Dans le cadre de l'amélioration de la structuration des circuits de distribution des produits de grande consommation, 19 halles de marchés périodiques et un magasin de stockage ont été octroyés aux communes.

S'agissant de la régulation, la répression des fraudes a débouché sur 3 087 sanctions infligées aux contrevenants dont, 2215 cas relevant des prix, du commerce et de la concurrence, 172 relatifs à la métrologie et 700 concernant la qualité et le service après vente. Un système numérisé des contrôles a été mis en place pour renforcer l'efficacité des structures de lutte contre le commerce illicite.

### **2.3.2 Tourisme**

En 2015, le nombre de touristes est estimé à 996 000 après 950 000 en 2014, soit une augmentation de 4,8%. A fin décembre 2015, le Cameroun compte 2092 hôtels dont 660 classés. La capacité d'accueil est de 32 710 chambres, 355 suites et 307 appartements. La Commission technique nationale des établissements de tourisme a autorisé la construction de 34 hôtels. Elle a également octroyé 68 autorisations d'ouverture dont 34 pour les hôtels, 16 pour les établissements de loisirs, 12 pour les établissements de restauration et 6 pour les agences de tourisme. En outre, 5 agréments de guides de tourisme ont été accordés. Selon l'enquête de conjoncture réalisée par le MINFI, le nombre de nuitées dans les hôtels et le taux moyen d'occupation des chambres ont augmenté respectivement de 2% et 1,5%.

Au premier semestre 2016 et en glissement annuel, le nombre de nuitées et le taux moyen d'occupation des chambres décroissent respectivement de 4,6% et 6,7%. Les opérateurs de la filière prévoient qu'en fin 2016, le nombre de nuitées croîtrait de 2,3%.

**Tableau 16 : Récapitulatif du nombre d'hôtels par région et par catégorie au 31/12/2015**

Regions	Nombre total d'hôtels	Categorie							Capacité		
		5*	4*	3*	2*	1*	Total classés	NC	Chambres	Suites	Appartements
Adamaoua	89	0	0	1	3	26	30	59	1 318	6	0
Centre	330	1	4	9	34	66	114	216	6 508	145	110
Est	111	0	0	1	1	52	54	57	1 734	4	0
Extrême-Nord	134	0	0	6	5	49	60	74	2 043	5	10
Littoral	606	0	4	13	33	31	81	525	10 242	74	44
Nord	108	0	0	3	2	29	34	74	1 525	2	5
Nord-Ouest	132	0	0	8	11	48	67	65	2 352	29	1
Ouest	110	0	0	5	21	37	63	47	2 174	41	40
Sud	297	0	1	6	15	97	119	178	2 367	35	36
Sud-ouest	175	0	0	5	10	23	38	137	2 447	14	61
<b>Total</b>	<b>2 092</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>57</b>	<b>135</b>	<b>458</b>	<b>660</b>	<b>1432</b>	<b>32 710</b>	<b>355</b>	<b>307</b>

Source : MINTOUL

NC=non classé

### 2.3.3 Transports

Le sous-secteur transport est constitué des transports routier, ferroviaire, aérien et maritime. Les actions menées portent sur le développement et la réhabilitation des infrastructures de transport, l'amélioration du système de sûreté et de sécurité des personnes et des biens.

#### 2.3.3.1 Transport routier

En 2015, des missions de contrôle, de sensibilisation et de répression ont été organisées avec le concours des forces de sécurité en vue de combattre les comportements délictueux (excès de vitesse, surcharge, téléphone et alcoolémie au volant). Elles ont permis de réduire le nombre d'accidents de circulation à 2 291 en 2015 après 2 703 en 2014, soit une diminution de 15,2%.

En 2016, les actions d'assainissement du secteur se sont poursuivies en vue de renforcer la sécurité sur les routes, notamment :

- des audits de conformité qui ont permis de relever que 40% des auto-écoles et 11 agences de voyage sur 155 respectent les critères et normes édictés par le MINTRANS. Les structures déclarées non conformes à la réglementation en vigueur ont été mises en demeure ;
- l'élaboration d'un manuel de formation à la conduite automobile et la publication du calendrier des sessions de l'examen du permis de conduire ;
- la mise en service des grues d'enlèvement des obstacles et des véhicules mal garés sur les axes routiers ;
- la signature en août 2016 d'un contrat de partenariat entre le Gouvernement et un groupement d'entreprises portugaise et camerounaise pour la mise en place d'un système de transport urbain de masse ;
- le contrôle régulier de limitation de vitesse et du taux d'alcoolémie sur les axes routiers urbains et interurbains par l'utilisation des radars et des alcootests ;
- la production et la diffusion des messages bilingues de prévention routière dans les médias.

#### 2.3.3.2 Transport ferroviaire

En 2015, le chiffre d'affaires du transport ferroviaire progresse de 1,2% après une baisse de 5,6% en 2014. Cette évolution résulte d'une hausse de 11,1% du trafic voyageurs et d'une baisse de 1,7% du trafic marchandises. Les actions menées pour améliorer les activités du sous-secteur ont

porté sur l'acquisition de 9 nouvelles locomotives et le renouvellement de certaines sections de voies ferrées (Batchenga-Ka'a et Pangar-Ngaoundéré).

Au premier semestre 2016 et en glissement annuel, le chiffre d'affaires augmente de 8,6% du fait des hausses respectives de 11,3% et de 13,1% des trafics voyageurs et marchandises. Les estimations pour la fin de l'exercice 2016 affichent des accroissements de 5,3% du trafic marchandises, de 13,6% du trafic voyageurs et de 7,8% du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice 2015.

**Tableau 17: Evolution du trafic ferroviaire**

Rubriques	2014	1 <sup>er</sup> Sem. 2015	2015	1 <sup>er</sup> Sem. 2016*	Estimations 2016	Variations (en %)		
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(c)/(a)	(d)/(b)	(e)/(c)
Trafic voyageurs(Voy/Km)	516,8	267,5	574	297,6	652	11,1	11,3	13,6
Trafic marchandises (Tonne/Km)	992,9	491,6	976	556	1 028	-1,7	13,1	5,3
Chiffre d'affaires (millions)	55 224	27 792	55 906	30 179	60 245	1,2	8,6	7,8

Source: CAMRAIL \*provisaires

### 2.3.3.3 Transport maritime

En 2015, le chiffre d'affaires du transport maritime s'est accru de 3,2% après 7,2% en 2014. Le trafic maritime global a enregistré une hausse de 5,6% liée aux augmentations du tonnage des marchandises de 6,7% à l'importation et de 2,3% à l'exportation. Pour améliorer les activités dans ce sous-secteur, les actions ont porté sur : (i) la réfection des chaussées, la construction d'une nouvelle route pour désengorger la place portuaire ; (ii) l'élaboration du schéma directeur d'aménagement des magasins ; (iii) l'approfondissement et l'aménagement du chenal d'accès au Port Autonome de Douala ; (iv) la sécurisation du domaine portuaire avec l'acquisition des bateaux patrouilleurs rapides, du matériel et des équipements de sécurité (caméras de surveillance et radars) et, une remise à niveau du matériel de signalisation (balises, phares côtiers).

Au premier semestre 2016 et en glissement annuel, le chiffre d'affaires est en progression de 3,9%. Le tonnage global des marchandises enregistre une progression de 3,9% résultant de l'accroissement de 6% du tonnage de marchandises à l'importation et de la diminution de 2,4% de celui à l'exportation. Au terme de l'exercice 2016, le chiffre d'affaires global augmenterait de 8,9%.

**Tableau 18 : Evolution du trafic maritime**

Rubriques	2014	1 <sup>er</sup> Sem. 2015	2015	1 <sup>er</sup> Sem. 2016*	Estimations 2016	Variations (en %)		
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(c)/(a)	(d)/(b)	(e)/(c)
Trafic (en tonnes)	10 977 164	5 739 000	11 587 000	5 964 989	12 259 046	5,6	3,9	5,8
Importations	8 200 000	4 310 000	8 746 000	4 569 589	9 436 934	6,7	6,0	7,9
Exportations	2 777 164	1 429 000	2 841 000	1 395 400	2 822 112	2,3	-2,4	-0,7
Chiffre d'affaires (millions )	44 830	24 120	46 268	25 051	50 363	3,2	3,9	8,9

Source: PAD \*provisaires

### 2.3.3.4 Transport aérien

En 2015, le chiffre d'affaires du transport aérien baisse de 1,5% après 12,9% en 2014. Le nombre total de passagers baisse de 3,6% et se situe à 1 265 278. Le fret aérien diminue de 3,7%. Les actions menées en vue d'améliorer la compétitivité du transport aérien concernent entre autres la poursuite de la réhabilitation des aéroports internationaux (Douala, Garoua, Maroua-Salak) et la rénovation des aéroports secondaires (Bamenda, Bafoussam, Bertoua, Ngaoundéré...).

Au premier semestre 2016 et en glissement annuel, le chiffre d'affaires régresse de 6,6%. Cette évolution résulte d'une baisse de 16% du transport des passagers et de 21,1% du fret. La baisse du nombre de passagers est liée à l'irrégularité des vols Camair-co et à la fermeture temporaire pendant vingt et un jours, pour travaux de réfection de l'aéroport international de Douala. La diminution du fret est liée à la rareté des vols cargos constitués de bagages à faible tonnage malgré une grande valeur marchande.

Au terme de l'année 2016, les projections des opérateurs du sous-secteur tablent sur des augmentations respectives de 5,2%, 5% et 2,8% du trafic passagers, du fret et du chiffre d'affaires. Cette performance pourrait se justifier pour le trafic passager par l'arrivée de nouvelles compagnies, l'augmentation de la flotte de Camair-co et l'effet induit de la CAN féminine 2016.

**Tableau 19 : Evolution du trafic aérien**

Rubriques	2014	1 <sup>er</sup> Sem. 2015	2015	1 <sup>er</sup> Sem. 2016*	Estimations 2016	Variations (en %)		
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(c)/(a)	(d)/(b)	(e)/(c)
<b>Passagers (nombre)</b>	<b>1 312 126</b>	<b>662 865</b>	<b>1 265 278</b>	<b>556 542</b>	<b>1 331 072</b>	<b>-3,6</b>	<b>-16,0</b>	<b>5,2</b>
- Arrivée	644 795	320 106	621 033	266 452	654 569	-3,7	-16,8	5,4
- Départ	667 331	342 759	644 245	290 090	676 504	-3,5	-15,4	5,0
<b>Bagages et Fret (tonnes)</b>	<b>24 994</b>	<b>13 933</b>	<b>24 062</b>	<b>10 993</b>	<b>25 265</b>	<b>-3,7</b>	<b>-21,1</b>	<b>5,0</b>
- Arrivée	12 265	6 645	11 835	5 071	12 687	-3,5	-23,7	7,2
- Départ	12 729	7 288	12 227	5 922	12 578	-3,9	-18,7	2,9
<b>Chiffre d'affaires (millions)</b>	<b>23 552</b>	<b>11 047</b>	<b>23 119</b>	<b>10 319</b>	<b>23 848</b>	<b>-1,5</b>	<b>-6,6</b>	<b>2,8</b>

Source: ADC \*provisoires

### 2.3.4 Télécommunications

En 2015, le chiffre d'affaires du sous-secteur se situe à 535,1 milliards, en augmentation de 4,4% après 8,5% en 2014. Le nombre total d'abonnés au téléphone est en hausse de 5,1% et est évalué à 17 672 653. Cette augmentation est consécutive à la croissance de 5,3% d'abonnés du téléphone mobile et de 1% de ceux du téléphone fixe. Les investissements réalisés en vue d'améliorer l'offre de services portent sur la poursuite des travaux de construction du backbone national, ainsi que des boucles optiques urbaines, notamment à Buéa (29,2 km), Limbé (35,2 km) et Maroua (39,4 km). Quant à la téléphonie rurale, 14 télécentres communautaires polyvalents sont en cours de construction.

Au premier semestre 2016 et en glissement annuel, le chiffre d'affaires croît de 12,7% en liaison avec l'augmentation de 10,5% du nombre d'abonnés. Au terme de l'exercice 2016, le chiffre d'affaires pourrait augmenter de 3,9%.

**Tableau 20 : Evolution de l'activité dans le sous-secteur des télécommunications**

Rubriques	2014	1 <sup>er</sup> Sem 2015	2015	1 <sup>er</sup> Sem* 2016	Prévisions 2016	Variations (%)		
	a	b	c	d	e	(c)/(a)	(d)/(b)	(e)/(b)
Nombre total d'abonnés	<b>16 819 513</b>	<b>17 537 563</b>	<b>17 672 653</b>	<b>19 380 921</b>	<b>20 319 221</b>	<b>5,1</b>	<b>10,5</b>	<b>15,0</b>
Fixe	1051 286	1 056 336	1 061 426	1 074 694	1 074 694	1,0	1,7	1,3
Mobile	15 768 227	16 481 227	16 611 227	18 306 227	19 244 527	5,3	11,1	15,9
Chiffre d'affaires (en millions)	<b>512 673</b>	<b>259 273</b>	<b>535 076</b>	<b>292 267</b>	<b>555 982</b>	<b>4,4</b>	<b>12,7</b>	<b>3,9</b>
Fixe	78 031	41 457	90 931	47 520	105 964	16,5	14,6	16,5
Mobile	434 642	217 816	444 145	244 747	450 018	2,2	12,3	1,3

Source : CAMTEL, ORANGE, MTN,NEXTTEL \*provisoires.

### **2.3.5 PME, économie sociale et artisanat**

En 2015, environ 15 000 nouvelles entreprises ont été créées grâce au fonctionnement des CFCE. Le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre des programmes suivants : (i) amélioration de la compétitivité des PME ; (ii) promotion de l'initiative privée et amélioration du climat des affaires en faveur des PME ; (iii) promotion de l'entrepreneuriat collectif et amélioration des performances des très petites entreprises et de l'artisanat.

Concernant l'amélioration de la compétitivité, les activités exécutées en partenariat avec l'Agence des PME et la bourse de sous-traitance et de partenariat du Cameroun, ont abouti aux résultats ci-après : (i) 520 entreprises ont été profilées ; (ii) 104 PME ont été accompagnées et ont bénéficié d'une analyse comparative ; (iii) 115 PME ont été mises en relation avec les acheteurs et les fournisseurs, aboutissant à la finalisation de 25 contrats d'une valeur de 24,7 milliards ; (iv) 225 emplois ont été créés, dont 40 CDI et 185 CDD.

S'agissant de la promotion de l'initiative privée, 10 nouvelles unités de transformation des produits locaux ont été créées dans le cadre du *Programme d'Appui à la Création et au Développement des PME de transformation et de conservation des produits locaux de consommation de masse (PACD/PME)*. La deuxième phase des travaux de construction de la pépinière nationale de référence des entreprises d'Edéa est achevée.

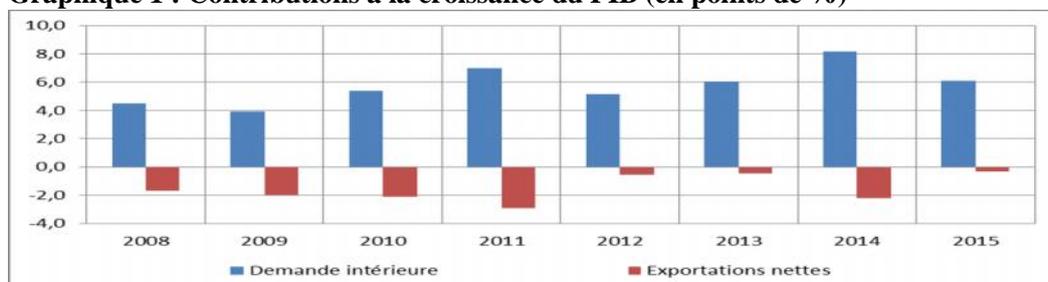
Pour ce qui est de la promotion de l'entrepreneuriat collectif et l'amélioration des performances des très petites entreprises et de l'artisanat, 12 844 artisans ont été enregistrés au niveau des communes, permettant leur migration du secteur informel vers le secteur formel. Dans le cadre du renforcement des capacités du réseau des artisans, 360 bureaux d'enregistrement ont été informatisés.

Au premier semestre 2016, on enregistre les réalisations suivantes : (i) la mise en place de la plate-forme de création des PME en ligne «mybusiness.cm»; (ii) le financement de 30 projets dans le cadre du PACD/PME ; (iii) l'appui à 230 organisations de l'économie sociale dans la mise en œuvre des projets de développement ; (iv) l'organisation de la cinquième édition du Salon international de l'artisanat du Cameroun ; (v) la nomination des responsables des huit villages artisanaux déjà construits (Yaoundé, Douala, Ebolowa, Bertoua, Limbé, Maroua, Garoua, Bamenda).

## CHAPITRE 3 : DEMANDE

La croissance économique s'est établie à 5,8% en 2015, après un taux de 5,9% en 2014. Elle est tirée par la demande intérieure dont la contribution se situe à 6,1 points. A l'inverse, les exportations nettes grèvent la croissance de 0,3 point. En 2016, la croissance économique est estimée à 5,3%, soutenue également par la demande intérieure.

**Graphique 1 : Contributions à la croissance du PIB (en points de %)**



Sources : INS, MINFI/DAE

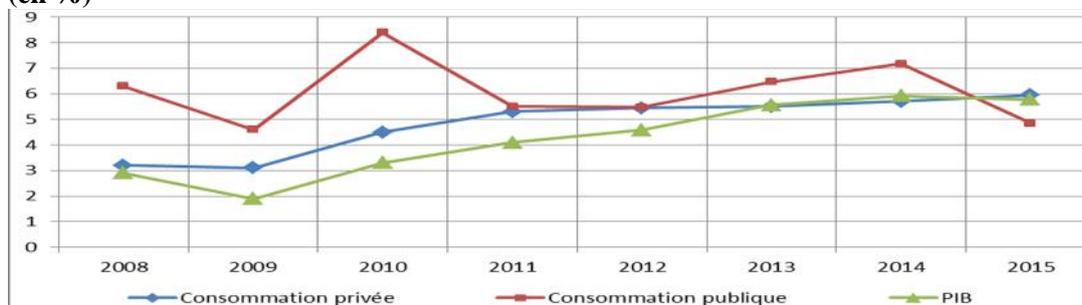
### 3.1. Demande intérieure

La demande intérieure a progressé de 5,5% en 2015 contre 7,4% en 2014, tirée par la consommation finale et les investissements. En 2016, la croissance de la demande intérieure est estimée à 4,5%.

#### 3.1.1 Consommation finale

La consommation finale continue de soutenir la croissance économique, avec un taux de 5,8% en 2015 et une contribution de 5,1 points. Ses deux composantes augmentent sensiblement.

**Graphique 2 : Evolution comparée des taux de croissance de la consommation finale et du PIB réel (en %)**



Sources : INS, MINFI/DAE

#### 3.1.1.1 Consommation privée

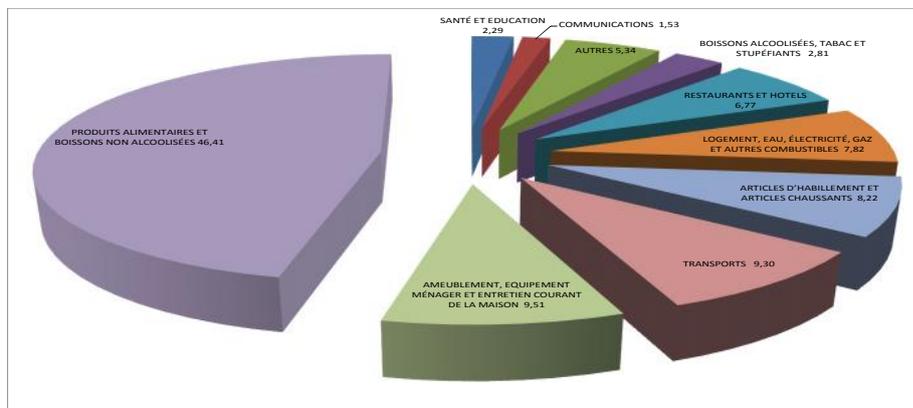
La consommation privée s'accroît de 5,9% en 2015 et contribue à hauteur de 4,5 points à la croissance réelle du PIB. Cette évolution est consécutive à l'augmentation de la demande en produits chimiques (+19,8%), textiles et chaussures (+11,1%), produits à base de céréales (+7,5%), services d'hôtellerie et de restauration (+5,6%) et produits de l'agriculture vivrière (+5,4%). Par contre, la demande en boissons est quasi stable (+0,6%).

Le dynamisme de la consommation privée est principalement soutenu par la baisse des prix des produits chimiques (-9,1%), des autres produits manufacturiers (-5,4%) et des services de télécommunications (-3%), en liaison avec la concurrence qui prévaut dans ces domaines.

En 2015, les « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » constituent le premier poste de consommation des ménages. Son poids est de 46,4% contre 45,8% en 2014. Les autres principaux postes de consommation sont : « ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison » (9,5%) ; « transports » (9,3%) ; « articles d'habillement et articles chaussants » (8,2%) ;

« logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (7,8%) ; « restaurants et hôtels » (6,8%).

**Graphique 3: Structure de la consommation finale des ménages en 2015 (en %)**



Sources : INS, MINFI/DAE

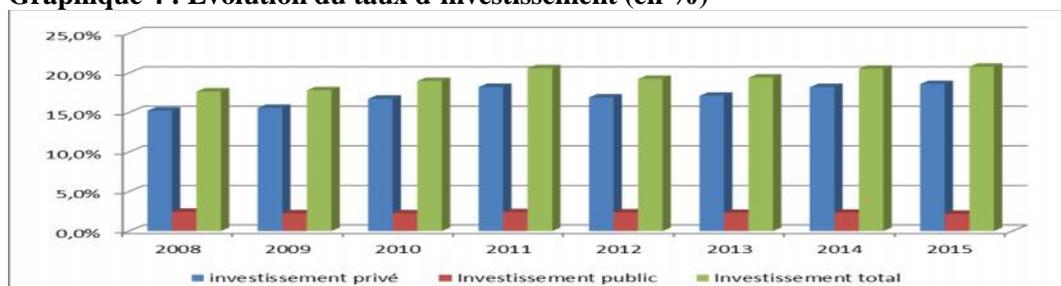
### 3.1.1.2 Consommation publique

En 2015, les dépenses de consommation publique progressent de 4,8%, après 7,2% en 2014. Cette décélération s'explique principalement par le retour au rythme habituel des prises en charge dans la fonction publique, après l'opération de recrutement des 25 000 jeunes diplômés. La masse salariale a augmenté de 4,1% contre 5,5% en 2014. Les mesures visant à réduire le train de vie de l'Etat ont également contribué à ralentir le volume de la consommation publique, notamment sur les achats de biens et services. En 2016, la croissance de la consommation publique est estimée à 7,1%. Elle résulte des paiements des rappels des fonctionnaires et des mesures visant l'assainissement du fichier solde de l'Etat. A cet effet, 3 500 agents de l'Etat ont été suspendus de solde au premier trimestre, en attendant la justification de leur situation ; ceux qui ont justifié ont vu leur solde régularisé.

### 3.1.2 Investissement

En 2015, l'investissement a crû de 4,3%, en décélération par rapport au taux de 13,5% enregistré en 2014. Cette décélération est consécutive au ralentissement de l'investissement privé et à l'achèvement de plusieurs grands projets du programme d'investissement public de première génération. L'investissement a contribué pour 1 point à la croissance réelle contre 3 points en 2014. En 2016, la croissance de l'investissement progresserait de 6,5% et sa contribution serait de 1,5 point. Le taux d'investissement passe de 20,7% du PIB en 2014 à 20,5% en 2015 ; il se situerait à 21% du PIB en 2016.

**Graphique 4 : Evolution du taux d'investissement (en %)**



Sources : INS, MINFI/DAE

#### 3.1.2.1. Investissement privé

En 2015, l'investissement privé enregistre un ralentissement avec un taux de croissance de 6,8% après 13,6% en 2014. Sa contribution à la croissance est de 1,4 point contre 2,7 points l'année

précédente. Le ralentissement de l'investissement privé est consécutif au bouclage des travaux d'implantation des entreprises dans plusieurs domaines (cimenteries, téléphonie mobile, électricité). Par ailleurs, le niveau d'investissement reste influencé par la sous utilisation des capacités de production installées. Ce ralentissement est également lié à la diminution des dépenses relatives à l'acquisition des équipements audio visuels (-5,1%) et des meubles (-0,6%). Les investissements en produits métalliques de base et ouvrages métalliques, machines et appareils électriques et matériel de transport s'accroissent respectivement de 6,2%, 6,9% et 4,7%.

**Tableau 21 : formation brute de capital fixe par produits à prix constant de 2000 (en milliards)**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015/2014 (%)
Plantations	5,2	7,4	7,1	7,4	7,3	7,7	5,5
Produits de l'élevage	20,9	26,4	31,8	49,6	50,7	53,4	5,3
Produits métalliques de base et ouvrage	41,9	61,9	32,8	30,1	27,0	28,7	6,3
Equipements audio visuel	16,1	26,1	67,3	134,8	172,2	163,5	-5,1
Machines et appareils électriques	572,5	564,7	540,4	357,4	381,1	407,3	6,9
Matériel de transport	364,6	491,8	440,1	490,5	634,0	663,8	4,7
Meubles	118,3	127,0	153,3	156,7	149,9	149,0	-0,6
Constructions	804,7	874,8	937,6	1098,4	1202,8	1305,7	8,6
<b>Total</b>	<b>1 944,3</b>	<b>2 180,1</b>	<b>2 210,4</b>	<b>2325,0</b>	<b>2625,0</b>	<b>2778,9</b>	<b>5,9</b>

Source : INS

Par branche d'activités, l'évolution est contrastée. Dans l'«agriculture industrielle et d'exportation», les entreprises poursuivent leur programme d'investissement destiné au renouvellement des plantations, à l'accroissement du rendement de l'appareil productif et à l'extension des superficies cultivées. C'est le cas notamment dans les filières : banane d'exportation (+78%), huile de palme brute (+4,4%), caoutchouc naturel (+1,7%). A l'inverse, les dépenses d'investissement baissent de 23% dans la filière coton.

Les dépenses dans la branche « électricité, gaz et eau » s'accroissent de 12,6% par rapport à 2014. Elles concernent l'amélioration de la qualité de service dans la production, le transport et la distribution de l'électricité, ainsi que les travaux de réhabilitation des centrales hydroélectriques de Songloulou, Edéa et Lagdo.

Les investissements de la branche « transports, entrepôts, communications » croissent de 5% et proviennent essentiellement des entreprises de téléphonie mobile. Cette évolution est à mettre en relation avec : (i) la concurrence suscitée par l'arrivée d'un troisième opérateur qui a incité les autres à investir dans la couverture et la qualité du réseau urbain et rural ; (ii) l'achat des licences 3G et 4G et, le renouvellement des concessions par les deux principaux opérateurs.

Les investissements ont augmenté dans les branches «industries extractives» (+6 %) et « hôtellerie et restauration » (+10%). Ils ont baissé dans les « industries agroalimentaires » (-10%), les « industries chimiques » (-23%) et les cimenteries (-64,6%). La chute des investissements dans les cimenteries s'explique par la fin de l'équipement des nouvelles unités de production.

En ce qui concerne les investissements directs étrangers (IDE), ils ont augmenté de 3,3% par rapport à 2014 et se chiffrent à 371,1 milliards. Les principaux secteurs sont : les industries pétrolières (68 milliards), les industries manufacturières (63,8 milliards), les télécommunications (42,1 milliards), le commerce (21,4 milliards), le secteur financier (15,9 milliards) et les transports (4,8 milliards). Dans le même temps, l'agriculture et la sylviculture ont attiré respectivement 2,3 milliards et 24 millions d'IDE.

En 2016, les programmes d'investissement des entreprises se poursuivent, avec notamment la construction et la réhabilitation des hôtels en liaison avec la Coupe d'Afrique des Nations de football féminin, la maintenance et le renouvellement de l'outil de production. La croissance de l'investissement privé est estimée à 7,1% et sa part dans le PIB à 20%.

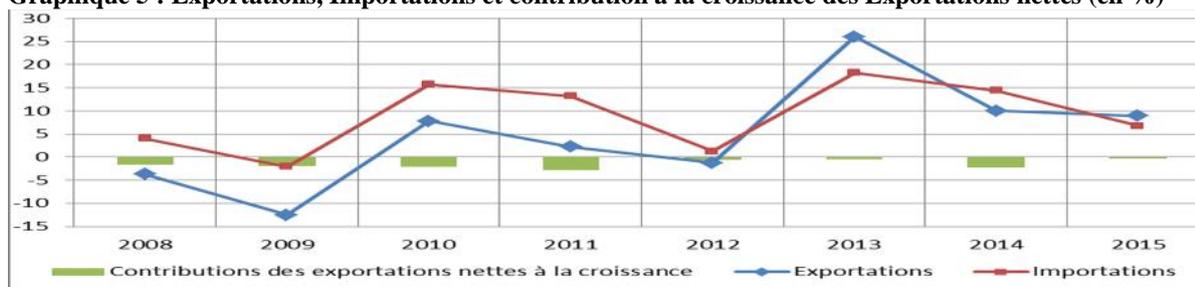
### 3.1.2.2. Investissement public

En 2015, l'investissement public a reculé de 1,2%, contre un accroissement de 7,5% en 2014. Il a obéré la croissance du PIB réel de 0,03 point après une contribution de 0,2 point en 2014. Cette situation s'explique entre autres par : (i) l'achèvement des travaux des projets structurants de première génération, notamment le barrage réservoir de Lom Pangar, les barrages hydroélectriques de Memve'ele et de Mekin, ainsi que la première phase du complexe industrialo-portuaire de Kribi ; (ii) la faible maturation des projets qui se traduit par la faible capacité d'absorption des fonds alloués aux projets financés sur ressources extérieures. En 2016, la croissance de l'investissement est estimée à 6%, en liaison avec l'accélération des travaux de certains projets d'infrastructures routières, notamment la construction de l'autoroute Yaoundé-Douala et les travaux d'aménagement de l'entrée ouest de la ville de Douala. Les travaux du Plan d'Urgence Triennal (PLANUT) vont contribuer également à cette croissance.

### 3.2 Demande extérieure nette

Historiquement, la demande extérieure nette a tendance à grever la croissance du PIB réel. Sur la période 2008-2014, elle a réduit la croissance de 1,8 point en moyenne. En 2015, elle a obéré la croissance de 0,3 point. Par rapport à 2014, les exportations de biens et services, en volume, s'accroissent de 8,9% et les importations de 6,8%.

Graphique 5 : Exportations, Importations et contribution à la croissance des Exportations nettes (en %)

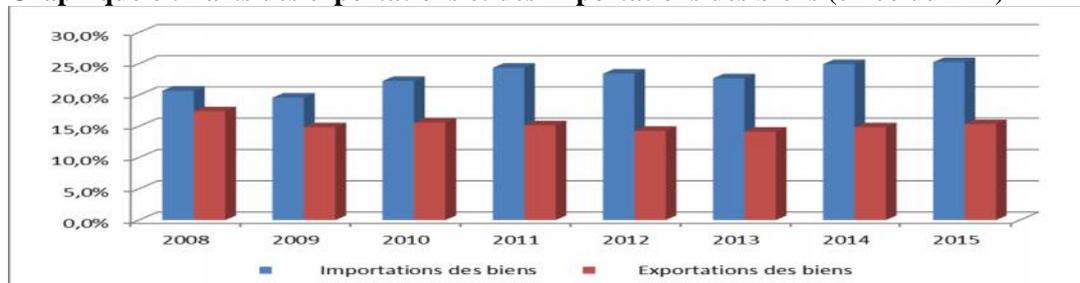


Sources : INS, MINFI/DAE

#### 3.2.1. Demande extérieure nette de biens

En 2015, la demande extérieure nette des biens a grevé la croissance de 0,4 point après une contribution de -2,2 points en 2014. Les exportations et les importations ont enregistré des hausses respectives de 9,5% et 7,1%. En volume, la part des exportations des biens dans le PIB s'améliore, passant de 14,8% en 2014 à 15,3%. Les importations de biens représentent 25,3% du PIB après 24,9% en 2014.

Graphique 6 : Parts des exportations et des importations des biens (en % du PIB)



Sources : INS, MINFI/DAE

##### 3.2.1. 1. Exportations de biens

En 2015, les exportations de biens en volume ont augmenté de 9,5% après 11,2% en 2014. Cette évolution est consécutive à la hausse de 22,6% de la production de pétrole brut. Les exportations

des produits des branches « sylviculture et exploitation forestière » (+7,3%), « industries du bois » (+5,8%) et « industries agro-alimentaires » (+2,9%) ont également soutenu cette hausse. Par contre, les exportations dans la branche « agriculture » ont baissé de 12,5%.

En volume, le pétrole brut est le premier produit exporté, avec 33,5% du total des exportations de biens. Il est suivi par les produits des branches « autres industries manufacturières » (17,2%), « sylviculture et exploitation forestière » (14,6%), « transports, entrepôts, communications » (10,6%). Les produits agricoles représentent 5,7% du total des biens exportés.

**Tableau 22: Exportations en volume par grands groupes de produits en milliards (année de base 2000)**

Rubriques	2013	2014	2015	Variations (en %)	
				2014/2013	2015/2014
Agriculture	151,1	160,8	140,7	6,4	-12,5
Sylviculture et exploitation forestière	275,1	336,0	360,6	22,1	7,3
Extraction d'hydrocarbures	534,2	673,6	826,0	26,1	22,6
Industries agroalimentaires	53,2	57,1	58,8	7,3	2,9
Autres industries manufacturières	472,6	425,0	422,8	-10,1	-0,5
dont industrie du bois	277,9	239,0	252,8	-14,0	5,8
<b>Total exportations de biens</b>	<b>1 486,1</b>	<b>1 652,5</b>	<b>1 808,8</b>	<b>11,2</b>	<b>9,5</b>

Source: INS

### 3.2.1. 2. Importations de biens

En 2015, le volume des importations de biens enregistre une hausse de 7,1% après 16,6% en 2014. Cette progression est portée notamment par les produits des industries chimiques (+27,5%), des industries textiles (+9,4%) et des industries métallurgiques (+7,2%). Par contre, les produits des branches « extraction d'hydrocarbures » et « industries agroalimentaires » diminuent respectivement de 19% et 3%.

En volume, les produits du secteur secondaire représentent 79,8% des importations de biens. La branche « autres industries manufacturières » est le principal poste d'importations, avec 61,2% du total. Elle est suivie par les branches « industries agroalimentaires » (9,6%), « transports, entrepôts, communications » (9,3%) et « extraction d'hydrocarbures » (9%).

**Tableau 23 : Importations en volume par grands groupes de produits (en milliards aux prix constant de 2000)**

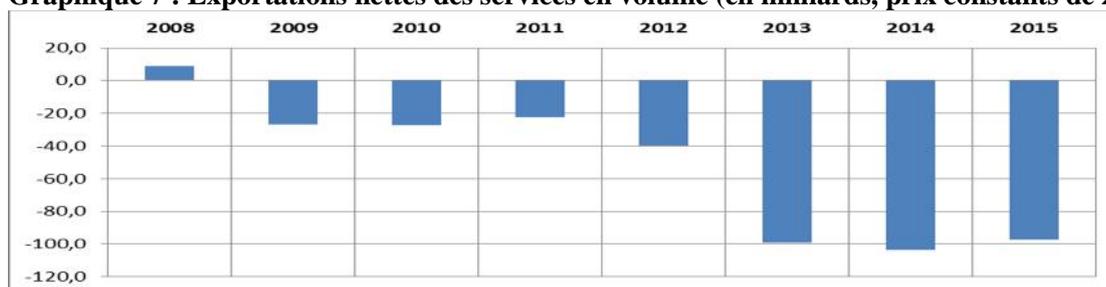
Rubriques	2013	2014	2015	Variations (en %)	
				2014/2013	2015/2014
Extraction d'hydrocarbures	282,8	417,4	336,5	47,6	-19,4
Industries agroalimentaires	419,2	368,2	357,1	-12,2	-3,0
Autres industries manufacturières	1 680,7	1 992,4	2 282,8	18,5	14,6
dont industries textiles	110,5	104,3	114,2	-5,6	9,4
industries chimiques	252,0	265,6	338,7	5,4	27,5
produits métallurgiques	191,1	197,9	212,2	3,6	7,2
machines et appareils électriques	252,0	289,9	245,8	15,0	-15,2
matériel de transport	440,1	602,0	630,9	36,8	4,8
<b>Total importations de biens</b>	<b>2 385,6</b>	<b>2 781,0</b>	<b>2 979,5</b>	<b>16,6</b>	<b>7,1</b>

Source: INS

### 3.2.2. Demande extérieure nette de services

En 2015, les exportations nettes de services diminuent de 6,2% après une hausse de 4,5% en 2014. La demande extérieure nette de services participe pour 0,06 point à la croissance. Cette situation résulte d'une contribution de -0,34 point des importations et de 0,40 point des exportations.

**Graphique 7 : Exportations nettes des services en volume (en milliards, prix constants de 2000)**



Source : INS, MINFI/DAE

### 3.2.2.1. Exportations de services

En 2015, les exportations de services progressent de 7,3%, tirées par la hausse des branches «services aux entreprises» (+8,5%), «autres services» (+8,1%), «banques et organismes financiers» (+7,8%) et « transports, entrepôts, communications » (+6,0%). Les exportations de services représentent 26,5% du total des exportations de biens et services.

### 3.2.2.2. Importations de services

En 2015, les importations de services augmentent de 5,4% par rapport à 2014. Cette progression est induite par l'accroissement dans les postes « transports, entrepôts, communications » (+9,5%), « autres services » (+6,8%) et « banques et organismes financiers » (+10,1%). Les « services aux entreprises » baissent de 2,6%.

La branche « transports, entrepôts, communications » reste le principal poste d'importations de services, représentant 46% du total. Elle est suivie par les « services aux entreprises » (28,7%), les « autres services » (16%) et les « banques et organismes financiers » (9,3%).

**Tableau 24 : Evolution des échanges de services en volume\* entre 2014 et 2015 (en milliards)**

Rubriques	Exportations		Evolution (%)	Importations		Evolution (%)
	2014	2015	-	2014	2015	-
Transports, entrepôts, communications	246,3	261,1	6,0	315,2	345,3	9,5
Banques et organismes financiers	36,1	38,9	7,8	63,3	69,7	10,1
Services aux entreprises	171,5	186,1	8,5	221,1	215,3	-2,6
Autres services	154,9	167,4	8,1	112,8	120,5	6,8
<b>Total services</b>	<b>608,8</b>	<b>653,5</b>	<b>7,3</b>	<b>712,5</b>	<b>750,8</b>	<b>5,4</b>

Source: INS, \* année de base = 2000

## CHAPITRE 4 : PRIX ET COMPETITIVITE

### 4.1 Prix

#### 4.1.1 Déflateur du PIB

En 2015, le déflateur du PIB enregistre une hausse de 0,3% contre 2,4% en 2014. Ce ralentissement est la résultante d'une baisse des prix dans le secteur secondaire (-7,6%) et d'une hausse dans les secteurs primaire (+3,6%) et tertiaire (+3,4%).

La hausse des prix dans le secteur primaire est essentiellement liée au renchérissement des produits dans les branches « agriculture industrielle et d'exportation » (+8,6%) et « sylviculture et exploitation forestière » (+4,2%). La baisse dans le secteur secondaire est générée par les branches « industries extractives » (-35,4%), « industries manufacturières » (-1,7%) et « électricité, gaz et eau » (-1,2%), consécutivement à la chute des cours du pétrole (-47,2%), de l'aluminium (-10,9%) et du gaz (-40,5%). La hausse dans le secteur tertiaire résulte de l'accroissement des prix dans les branches « commerce, restaurants et hôtels » (+3,0%) et « transports, entrepôts, communications » (+5,1%).

**Tableau 25 : Variation du déflateur du PIB par branche d'activités (en %)**

Rubriques	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Secteur primaire</b>	<b>3,0</b>	<b>0,0</b>	<b>4,3</b>	<b>3,4</b>	<b>3,0</b>	<b>-0,1</b>	<b>3,6</b>
Agriculture des produits vivriers	5,5	1,0	7,1	3,1	3,5	0,6	3,4
Agriculture industrielle et d'exportation	3,0	9,7	-3,8	-3,4	1,2	11,5	8,6
Elevage, chasse	12,9	1,4	-1,3	7,6	1,8	-2,8	2,8
Sylviculture et exploitation forestière	-16,1	-17,9	1,8	3,6	2,5	-10,6	4,2
Pêche	3,4	3,0	-0,4	3,5	1,4	1,3	2,7
<b>Secteur secondaire</b>	<b>11,9</b>	<b>5,9</b>	<b>4,0</b>	<b>5,2</b>	<b>1,1</b>	<b>1,7</b>	<b>-7,6</b>
Industries extractives	0,3	9,4	32,4	10,4	-8,8	-9,7	-35,4
dont extraction d'hydrocarbures	0,3	9,7	34,0	10,3	-9,0	-10,1	-36,5
Industries agro-alimentaires	9,0	9,2	3,4	-2,2	0,6	1,9	2,3
Autres industries manufacturières	19,7	-0,6	-11,8	7,7	2,4	3,7	-1,7
Electricité, gaz et eau	-2,0	6,2	5,4	0,4	3,0	3,1	-1,2
BTP	36,9	12,9	-2,4	4,1	7,9	6,6	2,7
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>-1,5</b>	<b>3,0</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>3,3</b>	<b>3,5</b>	<b>3,4</b>
Commerce, restaurants et hôtels	0,4	0,5	2,0	2,6	4,4	2,3	3,0
Transports, entrepôts, communications	-4,3	9,2	-0,1	-2,5	3,6	4,9	5,1
Banques et organismes financiers	-5,4	3,0	12,8	-0,6	2,3	2,2	2,7
Autres services marchands	-2,1	3,8	1,0	3,2	1,9	6,3	2,6
SIFIM	4,2	2,6	2,7	1,8	1,9	2,2	2,7
Impôts et taxes nets des subventions	0,6	0,6	5,5	2,1	0,3	6,0	2,6
<b>PIB</b>	<b>3,7</b>	<b>2,6</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>	<b>2,4</b>	<b>2,4</b>	<b>0,3</b>

Source : INS

Le ralentissement est également perceptible du côté des emplois. Le déflateur de la consommation progresse de 1,8% après la hausse de 2,4% en 2014, en liaison avec l'évolution observée dans les postes « articles d'habillement et chaussures » (+0,2% après +1,6%) et « communications » (-2,7% après -2,5%). Le déflateur de l'investissement s'établit à 1,4% après 1,6% ; cette décélération s'explique par la baisse enregistrée dans les prix de l'investissement public. Le prix des

exportations diminue de 12,5% en liaison avec la chute des cours du pétrole. Celui des importations baisse de 4% après une hausse de 2,2%.

**Tableau 26 : Variations du déflateur du PIB et ses emplois (en %)**

Rubriques	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Consommation Finale</b>	<b>3,1</b>	<b>1,1</b>	<b>2,8</b>	<b>3,3</b>	<b>2,7</b>	<b>2,4</b>	<b>1,8</b>
privée	2,7	1,1	3	3,7	2,7	2,2	1,9
publique	5,4	0,8	1,7	0,7	2,6	3,3	1
<b>FBCF</b>	<b>3,1</b>	<b>2</b>	<b>3,8</b>	<b>-0,7</b>	<b>3,6</b>	<b>1,6</b>	<b>1,4</b>
privée	3,1	2	3,9	-0,9	3,6	1,6	1,5
publique	3,1	2	2,5	0,5	3,6	1,6	0,8
<b>Exportations</b>	<b>-19,7</b>	<b>6,3</b>	<b>11,2</b>	<b>11,5</b>	<b>-5,7</b>	<b>3,7</b>	<b>-12,5</b>
Exportations des biens	-21,4	7,2	12	13,7	-9,3	1,6	-10,4
Exportations des services	-5,5	0,7	5,4	-4	17,8	9,5	-17,5
<b>Importations</b>	<b>-19,5</b>	<b>0,2</b>	<b>9</b>	<b>6,9</b>	<b>-0,7</b>	<b>2,2</b>	<b>-4</b>
Importations des biens	-20,2	0,8	10,3	8	-5,5	1,6	-3,6
Importations des services	-18,8	1,2	2,2	-1,9	2,8	5,7	-4,9
<b>PIB</b>	<b>3,7</b>	<b>2,6</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2,4</b>	<b>2,4</b>	<b>0,3</b>

Source : INS

#### 4.1.2 Prix à la consommation finale des ménages

En 2015, l'inflation s'accélère passant de 1,9% en 2014 à 2,7%. Cette évolution est principalement induite par la hausse des prix des « boissons alcoolisées et tabacs » (+8,9%), des « transports » (+7,5%), des services de « restaurants et hôtels » (+5,8%) et des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+2%). Les dépenses de « communications » reculent de 2,7%.

La hausse des prix des « boissons alcoolisées et tabacs » est attribuable à l'augmentation des droits d'accises sur les boissons alcoolisées. L'augmentation des prix des boissons alcoolisées s'est répercutée sur les prix des services de « restaurants et hôtels ». La hausse des prix des « transports » au cours de l'année 2015 est consécutive au relèvement des prix des carburants intervenu le 1er juillet 2014.

La hausse des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » est liée à la progression des prix des fruits (+6%), des légumes (+4,9%), des « poissons et fruits de mer » (+4,3%), ainsi que des « produits laitiers et œufs » (+2,5%). Par contre, les prix des « huiles et graisses » et des « pains et céréales » ont reculé respectivement de 5,1% et 2%.

**Tableau 27: Evolution de l'indice des prix à la consommation finale des ménages**

Postes de dépenses	2014	1 <sup>er</sup> sem 2015	2015	1 <sup>er</sup> sem 2016	Variations (en %)	
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c)/(a)	(d)/(b)
<b>I - Evolution suivant les fonctions de consommation</b>						
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	107,6	108,7	109,8	110,7	2,0	1,8
Boissons alcoolisées et tabacs	107,2	114,9	116,7	120,1	8,9	4,5
Articles d'habillement et chaussures	105,1	105,2	105,2	104,9	0,1	-0,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	108,2	110,7	111,4	112,6	3,0	1,8
Meubles, article de ménage et entretien courant du foyer	103,9	105,0	105,5	106,1	1,5	1,0
Santé	101,6	102,1	102,0	101,7	0,4	-0,3
Transports	112,3	120,6	120,7	119,7	7,5	-0,7
Communication	94	92,1	91,4	89,7	-2,7	-2,6
Loisirs et culture	101	100,6	101,5	102,7	0,4	2,1

Postes de dépenses	2014	1 <sup>er</sup> sem 2015	2015	1 <sup>er</sup> sem 2016	Variations (en %)	
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c)/(a)	(d)/(b)
Enseignement	107,5	108,7	109,9	112,3	2,2	3,4
Restaurants et hôtels	108,3	113,3	114,6	118,2	5,8	4,4
Biens et services divers	103,5	105,7	106,3	107,6	2,7	1,8
<b>Indice Général</b>	<b>106,4</b>	<b>108,6</b>	<b>109,3</b>	<b>110,0</b>	<b>2,7</b>	<b>1,3</b>
<b>II - Evolution suivant les groupes</b>						
Produits locaux	107,1	109,6	110,6	111,7	3,3	1,9
Produits importés	105	105,9	105,9	105,4	0,8	-0,5
Produits issus du secteur primaire	109,3	111,5	112,9	114,3	3,3	2,5
Produits issus du secteur secondaire	103,3	104,2	104,5	104,4	1,2	0,2
Produits issus du secteur tertiaire	107,2	110,8	111,3	112,2	3,8	1,3

Sources : INS, MINFI/DAE

En 2015, les prix des biens locaux ont progressé de 3,3% et ceux des biens importés de 0,8%. Les prix des produits du secteur primaire augmentent de 3,3%, consécutivement à l'accroissement des prix des produits frais (pommes de terre, oignons, folon, etc.). Dans le secteur tertiaire, les prix ont crû de 3,8% en liaison avec la hausse des prix des services de « restaurants et hôtels » ainsi que ceux des services de « transports ». Les prix du secteur secondaire se sont accrus de 1,2%.

Sur le plan spatial et par rapport à l'année 2014, l'inflation a accéléré à Buéa (4,3% contre 2,8%), Garoua (3,6% contre 2,5%), Ebolowa (3,5% contre 2,8%), Yaoundé (2,9% contre 2%), Bamenda (2,9% contre 0,8%), Maroua (1,9% contre 0,8%) et Bafoussam (1,6% contre 0,1%). Par contre, elle a décéléré à Douala (2,5% contre 3,5%), Bertoua (2,3% contre 3%) et Ngaoundéré (1,2% contre 1,7%).

Au premier semestre 2016, l'inflation a été maîtrisée à 1,3% contre 3,4% au premier semestre 2015. Cette situation est en grande partie liée à la baisse des prix des « communications » (-2,6%). La diminution des prix observée sur le poste « transports » découle de la révision à la baisse des prix à la pompe des produits pétroliers (super et gasoil).

#### 4.1.3 Prix des consommations intermédiaires

En 2015, l'indice des prix des consommations intermédiaires augmente de 0,9% après une diminution de 1,8% en 2014. Cette évolution s'observe principalement au niveau des prix des produits de l'agriculture industrielle et d'exportation (+8,6%), des boissons (+7,4%), des services d'hôtellerie et de restauration (+6,8%), des produits métalliques de base et ouvrages en métaux (+6,4%), des transports et communications (+5,1%) et des services de santé et d'action sociale (+4,1%). Par contre, les prix diminuent dans l'extraction d'hydrocarbures (-36,5%), les produits du raffinage (-25,2%), les produits oléagineux et aliments pour animaux (-3,7%), les services des postes et télécommunications (-1,4%) et l'électricité, gaz et eau (-1,2%).

**Graphique 8: Evolution des prix des consommations intermédiaires en 2015 (en %)**



Source : INS

#### 4.1.4 Salaires

En 2015, la masse salariale dans l'administration publique a crû de 9% par rapport à 2014. Cette évolution est liée aux avancements ainsi qu'à l'augmentation des effectifs dans la fonction publique et les forces de défenses et de sécurité.

S'agissant du secteur privé, la masse salariale s'est accrue d'environ 4,5%, tirée par les hausses dans les secteurs primaire (+3,6%) et secondaire (+6,7%). Quant au salaire moyen, il est en hausse de 2,7%.

### 4.2 Compétitivité

La compétitivité est analysée à travers la compétitivité globale et l'environnement des affaires.

#### 4.2.1- Compétitivité globale

La compétitivité globale de l'économie est appréciée à travers l'évolution du taux de change effectif réel (TCER), qui résulte du taux de change effectif nominal (TCEN) et du différentiel des prix entre le Cameroun et ses principaux partenaires commerciaux. En 2015, le TCER baisse de 2,6%, traduisant une amélioration du niveau de compétitivité après deux années de détérioration. Cette évolution est consécutive à la dépréciation de 3,7% du TCEN.

S'agissant de la compétitivité-prix, les termes de l'échange se sont détériorés de 8% par rapport à 2014, reflétant le recul des prix des exportations par rapport à ceux des importations. Cette évolution exprime une amélioration de la compétitivité-prix du Cameroun.

**Tableau 28: Evolution des TCER, TCEN et termes de l'échange de 2008 à 2015 (en %)**

Rubriques	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
TCER	0,9	2,7	-6,4	0,2	-3,5	3,0	1,4	-2,6
TCEN	2,8	2,7	-4,7	1,2	-3,0	3,7	1,6	-3,7
Termes de l'échange	0	-19,7	13,4	8	0,3	-1,4	-7,4	-8

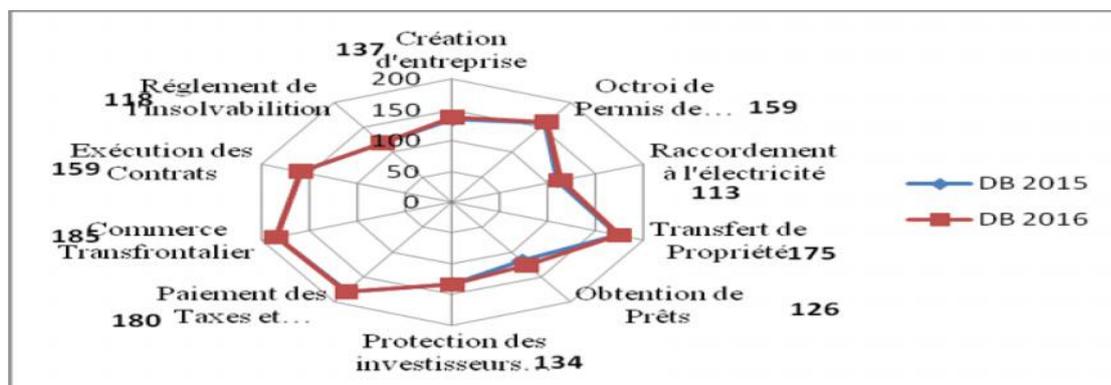
Source : FMI, Avril 2016, base 100 en 2000

En 2015, le Forum Economique Mondial a réalisé un classement de la compétitivité des pays sur la base de 12 indicateurs concernant notamment les « institutions », l'« environnement macroéconomique », la « santé et achèvement du cycle primaire » et le « développement des marchés financiers ». Le Cameroun, avec un score de 3,69 sur 7, occupe le 114<sup>ème</sup> rang sur 140 pays classés. Il enregistre de bons scores dans les indicateurs « environnement macroéconomique » et « santé et achèvement du cycle primaire ». Par contre, il occupe le 125<sup>e</sup> rang dans les « infrastructures » avec un score de 2,4.

#### 4.2.2-Environnement des affaires

Dans le Rapport « Doing Business 2017 » de la Banque Mondiale, le Cameroun gagne une place par rapport à l'année 2015, et se positionne au 166<sup>ème</sup> rang sur 190 pays. Le pays améliore son rang concernant le raccordement à l'électricité, le règlement de la solvabilité, dû à la réforme de l'OHADA du 24 décembre 2015, et la réforme sur l'obtention du permis de construire, désormais disponible dans un délai de 20 jours. Toutefois, il recule dans la création d'entreprises, l'obtention des prêts et le paiement des impôts et taxes.

**Graphique 9 : Classement du Cameroun dans le Doing Business 2015 et 2016 par domaine**



Source : Banque mondiale, MINFI/DAE

Pour lever les obstacles, le Gouvernement poursuit dans le cadre du Cameroon Business Forum, les réformes dans les aspects liés à la « création d'entreprise », le « permis de construire », l'« accès à la propriété », la « facilitation du commerce transfrontalier », le « paiement des impôts » et l'« accès au financement ». Il s'agit entre autres de :

- la baisse de 5% de l'impôt sur les sociétés qui est passé de 35% à 30% ;
- la mise en œuvre de la phase pilote de création des entreprises en ligne à Douala, Yaoundé et Garoua ;
- l'opérationnalisation d'un nouveau système d'immatriculation des contribuables basé sur les données biométriques et dont la validité du Numéro d'Identifiant Unique (NIU) est portée à dix ans ;
- l'opérationnalisation de la télé-déclaration des impôts et taxes ;
- l'introduction du « mobile payment » à la CNPS ;
- l'opérationnalisation de la plate-forme CIP-FIBANE-CASEMF (Centrale des incidents de

- paiement -fichier bancaire national des entreprises- Cadre d'analyse et de suivi des EMF) ;
- l'élaboration d'un texte relatif à l'organisation de la profession d'administrateur judiciaire et de syndicat ;
  - l'achèvement de la dématérialisation des procédures du commerce extérieur ;
  - l'instauration des délais contraignants dans le cadre des procédures de morcellement et de mutation de titre foncier ;
  - l'automatisation et la simplification des procédures d'enregistrement de mutation immobilière et de commande publique.

## CHAPITRE 5 : FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

La modernisation du système bancaire et financier à travers la diversification des sources de financement de l'économie se poursuit. Elle intègre la redynamisation de la « Douala Stock Exchange » ainsi que l'aspect inclusif de la finance, à travers la promotion de la microfinance. Afin que ces ressources soient orientées vers des investissements productifs pour stimuler davantage la croissance, le Gouvernement met progressivement en place de nouveaux instruments et produits financiers.

### 5.1 Politique monétaire

La BEAC définit et met en œuvre la politique monétaire commune à tous les Etats membres de la CEMAC. Elle émet la monnaie, en garantit la stabilité et, apporte son soutien aux politiques économiques élaborées par les Etats membres. La stabilité monétaire se décline par la maîtrise de l'inflation et le maintien du taux de couverture de la monnaie à un niveau supérieur à 20%. Pour mener à bien ses missions, la BEAC dispose de deux instruments : la politique de refinancement et la politique des réserves obligatoires.

#### 5.1.1 Politique de refinancement

La BEAC utilise deux instruments : les taux d'intérêt et les objectifs de refinancement.

##### 5.1.1.1- Evolution des taux d'intérêt

Depuis le 10 juillet 2015, les principaux taux d'intervention sur le marché monétaire n'ont pas changé. Le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) ainsi que le taux des avances aux Trésors sont restés à 2,45%. Les taux d'intérêts sur les placements des banques à la BEAC et le taux de rémunération des dépôts publics sont restés inchangés.

Dans un contexte économique marqué par l'atténuation des tensions inflationnistes et le ralentissement de la croissance économique dans la CEMAC, le Comité de Politique Monétaire a procédé à une réduction des taux d'intervention de la BEAC le 9 juillet 2015. Le taux créditeur minimum est de 2,45% depuis le 9 juillet 2014.

**Tableau 29 : Taux directeurs de la BEAC et conditions de banque (en %)**

Rubriques	01.11.13 au 17.12.13	18.12.13 au 8.07.2014	09.07.2014 au 09.07.15	Depuis le 10.07.15
<b>I – Opérations des Trésors</b>				
Taux des avances aux Trésors	3,25	3,25	2,95	2,45
Taux de pénalité aux Trésors	10,00	10,00	10,00	10,00
<b>- Taux d'intérêt sur placements publics (TISP)</b>				
Taux d'intérêt sur placement public au titre du				
Fonds de réserves sur les générations futures (TISPP0)	0,75	0,50	0,40	0,40
Taux d'intérêt sur placement public au titre du mécanisme				
de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1)	0,35	0,10	0,05	0,05
Taux d'intérêt sur placement public au titre				
des dépôts spéciaux (TISPP2)	0,10	0,00	0,00	0,00
<b>II – Marché Monétaire</b>				
<b>A-Injections de liquidités</b>				
<b>- Guichet "A"</b>				
Taux des appels d'offres (TIAO)	3,25	3,25	2,95	2,45
Taux des prises en pension (TIPP)	5,00	5,00	4,70	4,20
Taux des interventions ponctuelles (TISIP)	5,00-10,0	5,00-10,0	5,00-10	5,00-10
Taux tes av. except. s/cert. de plac. (TACP)	3,25	3,25	2,95	2,95
Taux de pénalité aux banques (TPB)	10,00	10,00	10,00	10,00
<b>B-Ponctions de liquidités (Appels d'offres négatifs)</b>				
Taux d'intérêt sur placement à 7 jours "TISP"	0,1000	0,0000	0,0000	0,0000
Taux d'intérêt sur placement à 28 jours "TISP"	0,1625	0,0625	0,0625	0,0625
Taux d'intérêt sur placement à 84 jours "TISP"	0,2250	0,1250	0,1250	0,1250
<b>III – Conditions de banques</b>				
Taux créditeur minimum (TCM)	2,75	2,75	2,45	2,45

Source : BEAC

Le Taux effectif global (TEG) moyen des crédits accordés aux grandes entreprises est passé de 7,75% à 6,81% entre 2014 et 2015 ; celui des crédits accordés aux particuliers est passé de 13,16 % à 13,13 %, reflétant la réduction des coûts de la plupart des différents types de crédits accordés à cette clientèle. Les prêts aux particuliers restent les plus chers du marché.

Les taux d'usure applicables au premier semestre 2016 ont été révisés le 26 avril 2016 par le Conseil National du Crédit (CNC). Pour les crédits aux particuliers, les taux d'usure des crédits de consommation et de crédit-bail ont été revus à la baisse, tandis que ceux des découverts et de crédit à moyen terme ont été révisés à la hausse. S'agissant des crédits aux PME, les taux d'usure des crédits ont été revus à la baisse à l'exception des découverts. Pour ce qui est des prêts aux grandes entreprises, les taux d'usure des crédits de trésorerie, des crédits de moyen terme, et de crédit-bail ont été revus à la baisse tandis que ceux des découverts et de crédit à long terme ont été révisés à la hausse. Les taux d'usure applicables aux administrations publiques et aux collectivités territoriales décentralisées ont été revus à la hausse, à l'exception du taux applicable aux crédits à moyen terme et aux crédits à la consommation ou crédits de trésorerie.

**Tableau 30 : Taux d'usure des prêts octroyés par les banques (en %)**

Rubriques	Prêts aux particuliers		Prêts aux PME		Prêts aux grandes entreprises		Prêts aux administrations publiques et aux collectivités territoriales décentralisées	
	2 <sup>ème</sup> Sem 2015	1 <sup>er</sup> Sem 2016	2 <sup>ème</sup> Sem 2015	1 <sup>er</sup> Sem 2016	2 <sup>ème</sup> Sem 2015	1 <sup>er</sup> Sem 2016	2 <sup>ème</sup> Sem 2015	1 <sup>er</sup> Sem 2016
Crédit à la consommation ou crédit de trésorerie	21,71	21,02	16,33	14,79	7,35	7,26	10,97	9,12
Découverts	20,25	20,74	17,11	17,97	8,70	11,20	14,29	15,55
Crédit à moyen terme	16,74	17,12	13,29	13,10	11,76	8,10	17,34	9,34
Crédit à long terme	8,49	8,49	11,29	11,29	7,99	8,17	6,44	6,44
Crédit-bail	15,85	15,02	13,07	12,06	11,32	10,37	16,85	16,88

Source : CNC

### 5.1.1.2 Objectifs de refinancement

Pour fixer les objectifs de croissance des agrégats monétaires et de refinancement compatibles avec les besoins de financement de l'économie, la BEAC s'appuie sur la programmation monétaire. Elle arrête le volume de liquidité à injecter dans chaque Etat membre sous la contrainte de la préservation des grands équilibres macroéconomiques.

En 2015, l'activité du marché monétaire s'est caractérisée par une forte hausse de l'encours moyen des liquidités injectées par l'Institut d'Emission, la poursuite du gel des placements des établissements de crédit auprès de la Banque Centrale et l'atonie du compartiment interbancaire.

#### Avances aux Etats

Le plafond de refinancement pour le Cameroun s'établit à 576,9 milliards en 2016, contre 377 milliards en 2015. Le niveau d'utilisation de ces ressources se situait à 60 milliards à fin 2015 et s'établit à 201 milliards à fin juin 2016.

#### Avances aux banques

L'objectif de refinancement des banques camerounaises a été revu à la hausse, passant de 80 milliards en 2015 à 200 milliards en 2016. L'encours moyen des tirages du système bancaire est de 32 milliards au 30 juin 2016 contre 35 milliards à fin 2015. La mesure qui fait des titres publics

une garantie de refinancement donne plus de marges de manœuvre aux banques mais, celles-ci n'utilisent pas encore suffisamment ce levier.

## Marché interbancaire

En 2015, le compartiment interbancaire demeure atone. Une seule opération d'un montant de 5 milliards et d'une maturité de 32 jours a été effectuée. Le Taux interbancaire moyen pondéré (TIMP) a baissé, passant de 5,0% en 2014 à 4,25%. Au premier semestre 2016, aucune opération n'est enregistrée sur ce compartiment.

### 5.1.2 Politique des réserves obligatoires

Le 6 avril 2016, le Comité de Politique Monétaire a baissé de moitié les coefficients des réserves obligatoires. Le coefficient des réserves sur les dépôts à vue est passé de 11,750% à 5,875% et celui sur les dépôts à terme a été ramené à 4,625% contre 9,250% précédemment. A la faveur de cette mesure, le montant des réserves constituées est passé de 366,3 milliards à 182,6 milliards, soit 183,7 milliards libérés au profit des banques. Les réserves obligatoires sont rémunérées au taux de 0,05%.

## 5.2. Situation monétaire

A fin décembre 2015, la situation monétaire s'équilibre en ressources et en emplois à 4 420,4 milliards, en hausse de 12,6% en glissement annuel. A fin juin 2016, elle s'équilibre à 4 496,5 milliards, en hausse de 18,3% par rapport au 30 juin 2015.

**Tableau 31 : Situation monétaire consolidée (en milliards)**

Rubriques	déc.-14	juin-15	déc.-15	juin-16	Variations (en %)		
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c/a)	(d/b)	(d/c)
<b>Contreparties des ressources du système monétaire</b>	3 927,0	3 800,4	4 420,4	4 496,5	12,6	18,3	1,7
Avoirs extérieurs nets	1 668,6	1 534,4	2 192,2	1 765,6	31,4	15,1	-19,5
Avoirs extérieurs nets de la BEAC	1 447,1	1 300,1	1 930,1	1 464,9	33,4	12,7	-24,1
dont : Compte d'opérations	768,4	660,5	1 117,2	660,3	45,4	0,0	-40,9
Avoirs extérieurs nets des BCM	221,5	234,3	262,1	300,7	18,3	28,3	14,7
Crédit intérieur	2 258,5	2 266,0	2 228,3	2 730,8	-1,3	20,5	22,6
Créances nettes sur l'Etat	-211,8	-293,1	-614,2	-95,4	190,0	-67,4	-84,5
Position nette du Gouvernement	-162,1	-201,4	-552,1	19,3	240,7	-109,6	-103,5
Crédits à l'économie	2 470,3	2 559,1	2 842,5	2 826,2	15,1	10,4	-0,6
Crédits au secteur privé non financier	2 313,2	2 341,7	2 613,6	2 577,2	13,0	10,1	-1,4
Crédits aux entreprises publiques non financières	128,1	191,7	196,3	211,1	53,2	10,1	7,5
<b>Ressources du système monétaire</b>	3 927,0	3 800,4	4 420,4	4 496,5	12,6	18,3	1,7
Masse monétaire (M2)	3 509,6	3 462,4	3 954,6	3 961,9	12,7	14,4	0,2
Circulation fiduciaire	627,3	542,6	798,6	707,6	27,3	30,4	-11,4
Monnaie scripturale	1 569,9	1 605,2	1 734,2	1 776,1	10,5	10,6	2,4
Quasi-monnaie	1 312,4	1 314,6	1 421,8	1 478,2	8,3	12,4	4,0
Autres postes nets	417,5	338,0	465,8	534,6	11,6	58,2	14,8

Source : BEAC

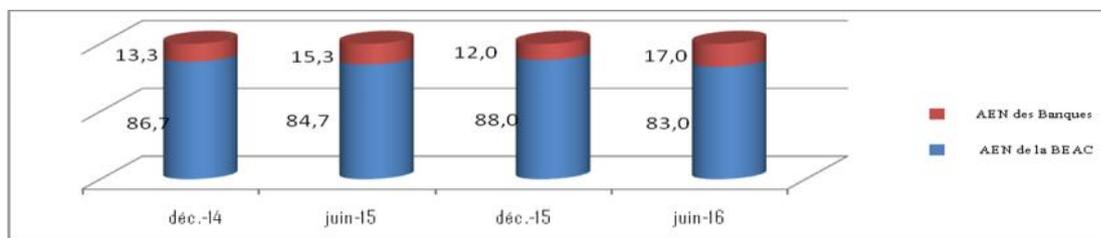
### 5.2.1 Contreparties de la masse monétaire

#### 5.2.1-1. Avoirs extérieurs nets

Par rapport au 31 décembre 2014, les avoirs extérieurs nets progressent de 31,4% pour se situer à 2 192,2 milliards à fin décembre 2015, résultant essentiellement de la hausse de 33,4% des avoirs extérieurs nets de la BEAC. L'évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC résulte de l'augmentation de 490,4 milliards des avoirs extérieurs bruts conjuguée à la diminution de 33,2 milliards de ses engagements extérieurs. La levée de 750 millions de dollars (environ 450 milliards) par le Cameroun au titre de l'eurobond explique cette progression.

Au 30 juin 2016, les avoirs extérieurs nets augmentent de 15,1%, par rapport à fin juin 2015, pour s'établir à 1 765,6 milliards. Cette évolution résulte de l'augmentation aussi bien des avoirs extérieurs nets de la BEAC (+164,8 milliards) que ceux des banques créatrices de monnaie (+66,4 milliards).

**Graphique 10: Composantes des avoirs extérieurs nets du système monétaire (en %)**



Source : MINFI/DAE, BEAC

### 5.2.1-2. Crédit intérieur

Au 31 décembre 2015, le crédit intérieur s'élève à 2 228,3 milliards, en retrait de 1,3% par rapport à fin décembre 2014. Cette évolution est essentiellement imputable à la baisse de 410,8 milliards des créances nettes du système monétaire sur l'Etat.

Les engagements de la BEAC vis-à-vis de l'Etat passent de 384,5 milliards à 778,8 milliards du fait de l'eurobond et ses créances brutes s'établissent à 138 milliards. Les créances nettes des banques sur l'Etat progressent de 3 milliards. La Position Nette du Gouvernement est créditrice de 552,1 milliards vis-à-vis du système bancaire.

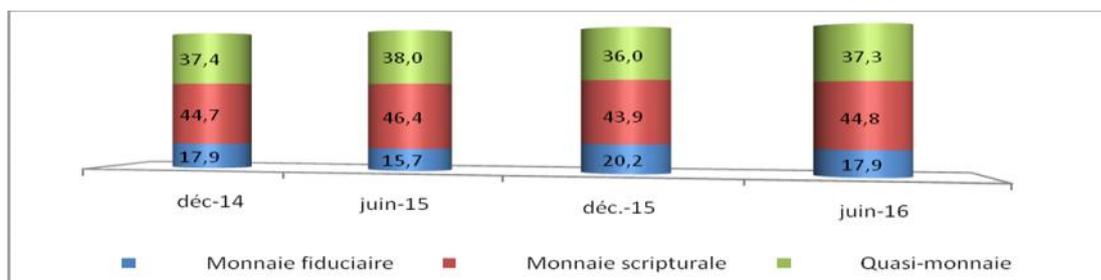
Les crédits à l'économie augmentent de 15,1%. Cette évolution s'explique par les crédits au secteur privé non financier (+13%) et ceux aux entreprises publiques non financières (+53,2%). Selon la durée, la structure n'a pas changé par rapport à fin décembre 2014 : 62,3% pour les crédits à court terme, 35,1% pour ceux à moyen terme et 2,6% pour ceux à long terme.

A fin juin 2016 et par rapport au 30 juin 2015, le crédit intérieur augmente de 20,5%, sous l'effet conjugué des hausses de 267,2 milliards des crédits à l'économie et de 197,7 milliards des créances nettes sur l'Etat.

### 5.2.2-Composantes de la masse monétaire

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire progresse de 12,7% par rapport au 31 décembre 2014 pour s'établir à 3 954,6 milliards à fin décembre 2015. Au 30 juin 2016 et en glissement annuel, la masse monétaire est en hausse de 14,4% et se situe à 3 961,9 milliards. Elle est composée de 17,9% de monnaie fiduciaire, 44,8% de monnaie scripturale et 37,3% de quasi-monnaie.

**Graphique 11: Composantes de la masse monétaire (en %)**



Source : MINFI/DAE, BEAC

### 5.3. Secteur bancaire et financier

Le secteur bancaire et financier est marqué par une progression des dépôts et des crédits et une hausse des créances brutes en souffrance. Le poids de la microfinance en matière d'inclusion financière devient plus important que celui du secteur bancaire. L'accès aux services bancaires et financiers progresse, d'où une amélioration du taux de bancarisation qui est passé de 13% en 2014 à 15,5% en 2015. Les activités bancaires sont concentrées à Douala et Yaoundé, avec notamment 93,7% des crédits et 86,2% des dépôts. La faiblesse structurelle des fonds propres nets persiste, surtout au niveau des banques, reflétant la fragilité des quatre principaux ratios prudentiels.

#### 5.3.1-Secteur bancaire

Au 31 décembre 2015, quatre banques (Afriland First Bank, BICEC, SGC et ECOBANK) pèsent 60,6% du bilan consolidé du système bancaire, 65,2% du total des crédits, et 63,1 % des dépôts de la clientèle. A fin juin 2016, le secteur bancaire compte 14 banques en activité. Quatre banques (Afriland First Bank, SGC, BICEC, SCB) dominent le marché des crédits avec 64,3% et, quatre (Afriland First Bank, SGC, BICEC, ECOBANK) celui des dépôts avec 60,5%.

Le degré d'intermédiation, mesuré en rapportant l'encours des crédits sur les dépôts, a fléchi à 79% contre 82% au 30 juin 2015. Le nombre de comptes bancaires augmente de 8,5% en glissement annuel, pour se situer à 1 941 250. Les comptes de dépôts en représentent 66% et les comptes courants 34%.

##### 5.3.1.1- Dépôts de la clientèle

Au 31 décembre 2015, les dépôts augmentent de 5,9% par rapport à fin décembre 2014 et se chiffrent à 3 524,8 milliards. Cette évolution résulte de la hausse des dépôts de tous les types de clientèle.

Au 30 juin 2016, les dépôts s'élèvent à 3 656,9 milliards, en hausse de 10,1% par rapport à la même date de 2015. Les contributions les plus importantes à cette hausse sont : les entreprises privées (4,5 points), les particuliers et les entreprises publiques (2,5 points chacun).

Par type de clientèle, les particuliers détiennent la plus grande part des dépôts (40,1%). Ils sont suivis par les entreprises privées (23,0%), les entreprises publiques (8,8%) et l'administration publique centrale (7,5%).

**Tableau 32: Dépôts bancaires par type de clients (en milliards)**

Rubriques	Décembre 2014	Juin 2015	Décembre 2015	Juin 2016	Variations (en %)		Poids en Juin 2016 (%)
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c/a)	(d/b)	
Administration publique centrale	234,5	281,0	287,6	275	22,6	-2,1	7,5
Administration publique locale	26,1	39,3	26,8	28,3	2,7	-28,0	0,8
Organismes publics	156,6	180,7	171,1	207,7	9,3	14,9	5,7
Administrations privées	119,3	109,2	130,4	128,4	9,3	17,5	3,5
Entreprises publiques	245,9	238,7	287,7	320,9	17,0	34,4	8,8
Entreprises privées	896,5	692,1	801,2	840,6	-10,6	21,4	23,0
Sociétés d'assurance et de capital	116,6	119,9	131,0	132,3	12,3	10,3	3,6
Entreprises individuelles	72,3	96,2	100,7	95,4	39,3	-0,9	2,6
Particuliers	1 298,7	1 384,4	1 408,2	1 467,6	8,4	6,0	40,1
Divers	162,7	180,3	180,1	160,7	10,7	-10,9	4,4
<b>TOTAL</b>	<b>3 329,2</b>	<b>3 321,7</b>	<b>3 524,8</b>	<b>3 656,9</b>	<b>5,9</b>	<b>10,1</b>	<b>100</b>

Source : BEAC

Au 30 juin 2016, les dépôts à vue représentent 79,0% du total, les dépôts à terme 13,3% et les dépôts à régime spécial 7,7%. Par rapport à fin juin 2015, tous les types de dépôts sont en hausse.

**Tableau 33: Dépôts des clients par nature (en milliards)**

Rubriques	Déc.-14	Juin-15	Déc.-15	Juin-16	Variations		Poids en Juin-16 (en %)
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c/a)	(d/b)	
Dépôts à régime spécial	220,5	237,2	251,7	280,0	14,2	18,0	7,7
dont : bons de caisse	218,2	234,6	249,2	276,5	14,2	17,8	7,6
Dépôts à terme	455,0	418,2	444,2	488,3	-2,4	16,8	13,4
Dépôts à vue	2 653,6	2 666,3	2 829,4	2 888,6	6,6	8,3	79,0
<b>TOTAL</b>	<b>3 329,2</b>	<b>3 321,7</b>	<b>3 525,4</b>	<b>3 656,9</b>	<b>5,9</b>	<b>10,1</b>	<b>100,0</b>

Source : BEAC

**5.3.1.2- Encours des crédits**

A fin décembre 2015, l'encours des crédits s'élève à 2 989,5 milliards, en hausse de 15,8 % par rapport au 31 décembre 2014. Cette évolution est attribuable à la croissance des crédits aux entreprises privées (+27,7%).

Les grandes entreprises ont bénéficié de 83% des crédits accordés par les banques, en nette progression par rapport à fin décembre 2014. Les PME ont bénéficié de 7,6% des crédits accordés, les particuliers de 4,1%, les administrations publiques et les collectivités territoriales décentralisées de 3,5% et, les personnes morales autres que les PME et les grandes entreprises de 1,4%.

Au 30 juin 2016, l'encours des crédits est de 2 906,8 milliards, en hausse de 6,4% en glissement annuel. Cette hausse s'explique essentiellement par les crédits accordés aux entreprises privées (+24,7%). Par rapport à fin juin 2015, les crédits octroyés à la branche « agriculture-élevage-chasse-sylviculture-pêche » baissent de 8,3 milliards et s'établissent à 329 milliards ; ceux à la branche « industries extractives » diminuent de 54,3 milliards et se situent à 268,1 milliards.

Par type de clientèle, 71,1% des crédits sont accordés aux entreprises privées, 14,9% aux particuliers et 7,2% aux entreprises publiques. Les principales branches d'activités qui bénéficient des crédits sont : « bâtiments et travaux publics » (19,2%) ; « commerce de gros et de détail » (16%) ; « transports, activités auxiliaires de transport et télécommunications » (15,1%) ; « agriculture-chasse-sylviculture-pêche » (14,9%) ; « industries extractives » (12,1%) ; « production-distribution d'électricité-gaz-vapeur-eau » (11,5%).

**Tableau 34: Répartition des crédits bancaires par type de clients (en milliards)**

Rubriques	Décembre 2014	Juin 2015	Décembre 2015	Juin 2016	Variations (%)		Poids en Juin 2016 (en %)
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c/a)	(d/b)	
Administration publique centrale	98,0	106,4	60,8	42,6	-38,0	-60,0	1,5
Administration publique locale	9,9	8,4	6,8	5,0	-31,3	-40,5	0,2
Organismes publics	0,5	23,3	28,6	10,1	5620,0	-56,7	0,3
Administrations privées	50,7	78,5	23,5	19,8	-53,6	-74,8	0,7
Entreprises publiques	140,9	202,7	214,3	209,0	52,1	3,1	7,2
Entreprises privées	1 626,0	1 657,3	2 077,1	2 067,4	27,7	24,7	71,1
Sociétés d'assurance et de capital	58,2	28,6	7,8	3,4	-86,6	-88,1	0,1
Entreprises individuelles	200,7	171,7	97,9	102,8	-51,2	-40,1	3,5
Particuliers	379,8	438,4	426,4	433,1	12,3	-1,2	14,9
Divers	16,8	15,7	46,8	13,7	178,6	-12,7	0,5
<b>TOTAL</b>	<b>2 581,5</b>	<b>2 731,1</b>	<b>2 990,0</b>	<b>2 906,8</b>	<b>15,8</b>	<b>6,4</b>	<b>100,0</b>

Source : BEAC

Au 30 juin 2016, les créances brutes en souffrance s'élèvent à 414,1 milliards, soit 14,2% de l'encours des crédits distribués. A fin juin 2015, elles représentaient 13,1% des crédits distribués. Les réserves sur provisions constituées pour faire face au non recouvrement des créances en

souffrance ont augmenté, passant de 248,7 milliards à fin juin 2015 à 298,7 milliards. Pour réduire les risques de crédit et améliorer la qualité du portefeuille, le Conseil National du Crédit a élaboré la plateforme CIP-FIBANE-CASEMF qui est un outil de collecte automatique intégré, d'analyse, de synthèse et de diffusion des données.

### **Encadré 2 : Présentation de la plateforme CIP-FIBANE-CASEMF**

La plateforme CIP-FIBANE-CASEMF comprend trois composantes qui communiquent et interagissent entre elles. Il s'agit de : (i) la Centrale des incidents de paiements (CIP) ; (ii) le Fichier bancaire national des entreprises (FIBANE) ; (iii) le Cadre de suivi des activités des établissements de microfinance (CASEMF).

Elle est alimentée à travers un extracteur de données, interface fonctionnant sur la base d'un protocole d'échange de données entre le Conseil National du Crédit, les déclarants et assujettis (établissements de crédit et de microfinance), le Ministère de la Justice, la Direction Générale des Impôts, les opérateurs de téléphonie mobile, etc. La collecte des données se fait par téléchargement.

Les informations sont archivées par composante ainsi qu'il suit :

- DONNEES CIP : comptes bancaires, incidents de paiements et irrégularités sur chèques et cartes de paiement, interdictions bancaires et judiciaires.
- DONNEES FIBANE : objet social, capital social, géographie du capital, chiffre d'affaires, dirigeants ; risque bancaire de l'entreprise, concours bancaires, créances douteuses, impayés, etc.
- DONNEES CASEMF : états financiers, performances opérationnelles et financières, qualité du portefeuille, rentabilité, analyse des performances sociales, benchmarking, productivité, etc.

La plateforme a été inaugurée le 23 juin 2016 par le Ministre des Finances. Elle est déjà déployée auprès de 18 établissements de crédit et 47 EMF.

### **5.3.1.3- Ratios prudentiels**

En juin 2016, la situation se présente ainsi qu'il suit :

- 3 banques présentent les fonds propres négatifs ;
- 11 banques sur 14 respectent le ratio de couverture des risques par les fonds propres nets et le ratio de couverture des immobilisations par les ressources permanentes ;
- 9 banques sur 14 respectent le ratio de couverture des immobilisations par les ressources permanentes ;
- 12 banques respectent le ratio de liquidité ;
- 11 banques respectent le coefficient de transformation à long terme ;
- aucune banque ne respecte le ratio structure du portefeuille/crédits.

### **5.3.2. Microfinance**

En 2015, le secteur de la microfinance compte 411 établissements agréés inégalement répartis sur le territoire, dont 369 de première catégorie, 38 de deuxième catégorie et 4 de troisième catégorie. L'activité est caractérisée par une hausse des ressources (+18,2%) et des emplois (+12,4%). Au 30 juin 2016, 284 EMF sont immatriculés au registre spécial du Conseil National du Crédit, ce qui leur permet de bénéficier entre autres des avantages offerts par la plateforme CIP-FIBANE-CASEMF.

Le réseau d'agences du secteur est constitué de 1 407 points de vente dont 46% en zone rurale et 54 % en zone urbaine. Le nombre de comptes ouverts à fin décembre 2015 est de 2 117 759 contre 1 061 481 à fin décembre 2014, illustrant la progression constante du secteur en termes d'inclusion financière. Par ailleurs, le total du bilan des EMF représente 15,7% de celui des banques commerciales. Les dépôts et les crédits représentent respectivement 16,5% et 12,6% des dépôts et crédits bancaires.

A fin décembre 2015, les dépôts s'élèvent à 584,1 milliards, dont 63,7% à court terme et 32,3% à

long terme. L'importance relative des dépôts à long terme s'explique par le niveau des réserves statutaires dans les EMF de deuxième et troisième catégorie ainsi que des parts sociales dans les EMF de première catégorie.

**Tableau 35 : Evolution des dépôts des EMF selon la durée (en milliards)**

Rubriques	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Long terme	153,41	169,9	188,6
Moyen terme	2,18	2,5	23,4
Court terme	273,97	321,5	372,1
<b>Total</b>	<b>429,5</b>	<b>493,9</b>	<b>584,1</b>

Source : CNC

Les dépôts sont collectés à hauteur de 330,4 milliards par les EMF de la deuxième catégorie ; ceux de la première catégorie collectent 253,4 milliards. Avec 154,2 milliards, le réseau Camccul mobilise 26,4% du total des dépôts. Il est suivi par le Crédit Communautaire d'Afrique avec 25,5% des dépôts, puis Express Union (8%), FTSL (5,8%), COMECI (5,1%) et Crédit du Sahel (3,6%).

Les crédits distribués par les EMF sont passés de 295,3 milliards au 31 décembre 2014 à 331,9 milliards. Les EMF de la première catégorie octroient le plus grand volume de crédits avec 173,4 milliards, contre 157 milliards pour ceux de la deuxième catégorie. Six EMF se partagent environ 55% du marché des crédits à savoir : le réseau Camccul, Crédit Communautaire d'Afrique, FTSL, COMECI, Crédit du Sahel et la Régionale. Ces crédits financent principalement le commerce de gros et de détail, l'artisanat, l'import/export, l'agriculture, l'élevage et l'habitat.

**Tableau 36 : Evolution des crédits par catégorie d'EMF (en milliards)**

Rubrique	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Première catégorie	133,7	141,2	173,4
Deuxième catégorie	131,0	153,1	157,0
Troisième catégorie	1,5	1,0	1,5
<b>Total</b>	<b>266,2</b>	<b>295,3</b>	<b>331,9</b>

Source : CNC

Selon la durée, les différents types de crédit sont sur une tendance haussière depuis le 31 décembre 2013. Les crédits à court terme représentent 56,1% et ceux à long terme 39,3%. Les crédits à long terme représentent 70,3% des concours offerts par les EMF de la première catégorie. La part des crédits à court terme dans l'ensemble des concours des EMF de la deuxième catégorie est de 89,5%.

**Tableau 37 : Evolution des crédits dans les EMF selon la durée (en milliards)**

Rubriques	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Long terme	93,7	102,4	130,6
Moyen terme	6,2	7,0	14,9
Court terme	166,3	185,9	186,4
<b>Total</b>	<b>266,2</b>	<b>295,3</b>	<b>331,9</b>

Source : CNC

Au 31 décembre 2015, les créances en souffrance constituent 21,7% du portefeuille des crédits des EMF, contre 31,7% à fin décembre 2014. Ce taux est relativement plus élevé dans les EMF de la première catégorie (58,4% contre 40,8% pour ceux de la deuxième catégorie). Par contre, on relève une hausse du taux des créances douteuses, qui passe de 11,7% au 31 décembre 2014 à 19,8%. Le taux de couverture des risques est passé de 34,7% à 30%.

Les EMF souffrent de la faiblesse des fonds propres, de l'irrégularité des réunions des organes sociaux, de l'inexistence et/ou de l'obsolescence des plans d'affaires, de la faiblesse des dispositifs de contrôle interne et du déficit d'informations. La mise en place de la plateforme CIP-FIBANE-CASEMF devrait entre autres permettre de réduire ces asymétries d'informations.

### 5.3.3. Assurances

En 2015, 24 compagnies animent le marché camerounais des assurances, dont 16 dans la branche « IARDT » et 8 dans la branche « VIE ». Le chiffre d'affaires du secteur s'élève à 173,1 milliards, en augmentation de 7,4% par rapport à 2014. La branche « IARDT » représente 70,2% des parts de marché. Le montant des sinistres payés est de 70,4 milliards contre 66,9 milliards à fin 2014. Les frais généraux demeurent élevés et se situent à 41,7 milliards. Les primes de réassurance s'établissent à 26,3 milliards. Le résultat net d'exploitation est estimé à 11,8 milliards.

Le taux de sinistralité de l'ensemble du marché s'est stabilisé autour de 47,6 % en 2014. La charge des sinistres s'est alourdie passant de 74,1 milliards en 2013 à 80,1 milliards.

**Tableau 38 : Evolution du chiffre d'affaires des assurances (en milliards)**

Rubriques	2013	2014	2015*	Variations (en %)
	(a)	(b)	(c)	(c/b)
IARDT	119,7	116,9	121,6	4,0
Assurance-vie	41,0	44,3	51,5	16,3
<b>Total</b>	<b>160,7</b>	<b>161,2</b>	<b>173,1</b>	<b>7,4</b>

Source : MINFI/DGTFCM/DA & ASAC. \* données provisoires

### 5.3.4. Marché financier

La loi N° 2016/010 sur les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) a été promulguée le 12 juillet 2016. Elle a pour objectif de faciliter l'accès au financement et l'entrée en bourse des PME.

A fin décembre 2015, la capitalisation boursière de la Douala Stock Exchange se situe à 419,4 milliards, soit une hausse de 17,2% par rapport au 31 décembre 2014. Elle se décompose en 166,2 milliards pour les actions et 253,2 milliards pour les obligations. En outre, 8 titres sont inscrits à la cote officielle, dont 3 actions et 5 obligations. La contribution du marché boursier au financement de l'économie, mesurée par le rapport capitalisation boursière/PIB, est passée à 2,5% en 2015.

#### 5.3.4.1- Marché des actions

En 2015, la capitalisation boursière du marché des actions est en hausse de 4,8% par rapport à 2014. Cette évolution est attribuable au bon comportement des actions « SOCAPALM » et « SEMC », qui ont gagné respectivement 18,9% et 2,6%.

**Tableau 39 : Evolution de la capitalisation boursière de la DSX (en milliards)**

Rubriques	2013	2014	2015	Variation 2015/2014 (en %)
	(a)	(b)	(c)	(c/b)
SEMC	11,96	11,90	12,22	2,6
SAFACAM	54,64	62,10	53,40	-14,0
SOCAPALM	67,11	84,68	100,66	18,9
<b>TOTAL</b>	<b>133,71</b>	<b>158,68</b>	<b>166,29</b>	<b>4,8</b>

Source : DSX

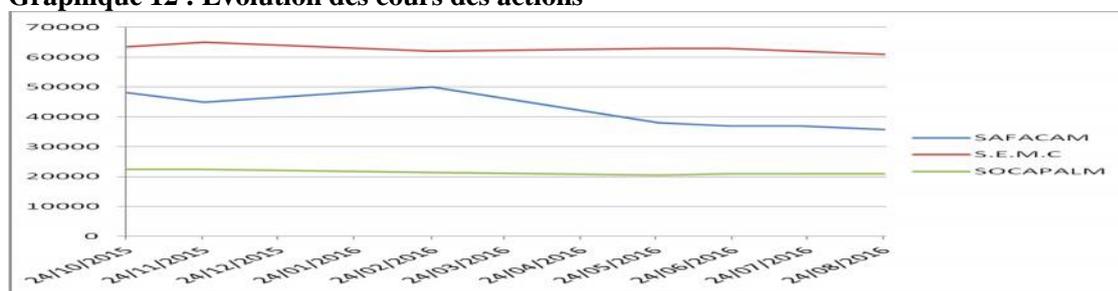
Le nombre global de titres échangés est passé de 42 261 en 2014 à 13 607 en 2015, soit une baisse de 67,8%. Le marché a enregistré pour l'année 2015 un chiffre d'affaires de 380,2 millions contre 1 998,9 millions en 2014. L'action « SOCAPALM » est le titre le plus actif du marché avec 79% du volume des transactions et 61% du chiffre d'affaires total.

**Tableau 40 : Evolution des titres échangés à la DSX**

Emetteurs	Nombre de transactions (nombre)			Valeur des transactions (en millions)		
	2014	2015	Variations (%)	2014	2015	Variations (%)
SEMC	329	483	46,8	20,4	30,3	48,5
SAFACAM	2 828	2 309	-18,4	292,6	116,2	-60,3
SOCAPALM	39 104	10 815	-72,3	1686,0	233,7	-86,1
<b>TOTAL</b>	<b>42 261</b>	<b>13 607</b>	<b>-67,8</b>	<b>1998,9</b>	<b>380,2</b>	<b>-81,0</b>

Source : DSX

En termes de performance, le cours du titre SEMC a connu une hausse de l'ordre de 2,65%. Le titre SAFACAM a commencé l'année avec un cours de 50 001 francs, il a ensuite atteint 53 100 francs avant de chuter à 42 998 francs en fin d'année. La valeur SOCAPALM a commencé l'année avec un cours établi à 18 506 francs et l'a achevé à 22 000 francs. Les valeurs SAFACAM et SOCAPALM sont restées quasi stables depuis le 24 janvier 2016.

**Graphique 12 : Evolution des cours des actions**

Source : DSX

### 5.3.4.2 Marché obligataire

A fin 2015, la capitalisation du marché obligataire a baissé de 71,1 milliards pour s'établir à 253,2 milliards. Ce repli est imputable à l'amortissement total de l'emprunt obligataire « ECMR 5,6 % net. 2010-2015 », le 29 décembre 2015.

Le marché obligataire ne compte plus que 5 valeurs à savoir : « FAGAGE 5,25% net. 2014-2019 » ; « ECMR 5,5% net. 2014-2019 » ; « ECMR 5,9% net. 2013-2018 » ; « BDEAC 5,5% net. 2010-2017 » ; « TCHAD 6% net. 2013-2018 ». Par ailleurs, 1 893 483 obligations ont changé de main en 2015 pour une valeur de 8,1 milliards contre 1,1 milliard en 2014.

**Tableau 41 : Evolution des titres échangés sur le marché obligataire**

Emetteurs	Nombre de transactions		Valeur des transactions (en francs)	
	2014	2015	2014	2015
ECMR 5,60%	13 341	1 434 949	66 705 000	3 656 732 500
BDEAC 5,5%	0	0	0	0
ECMR 5,9%	102 740	418 902	1 027 400 000	4 188 090 156
Etat du Tchad 6%	2 270	39 632	22 700 000	297 056 000
FAGAGE 5,25%	30	0	300 000	0
ECMR 5,5%	0	676 994	0	6 771 079 300
<b>Total</b>	<b>118 381</b>	<b>1 893 483</b>	<b>1 117 105 000</b>	<b>8 142 178 656</b>

Source : DSX

### 5.3.4.3- Marché hors cote

Ce compartiment du marché, dédié aux placements des obligations à coupon zéro (OTZ), n'a pas enregistré de transactions au cours de l'année 2015 en raison de la bonne tenue des engagements de l'Etat et de la baisse drastique des nouvelles titrisations de créances.

Au cours du premier semestre 2016, la procédure de cession des obligations du trésor à coupon zéro détenues par la Société Nationale de Raffinage (SONARA) a été déclenchée, afin de lui permettre de financer ses activités et ses investissements.

La cession de la première partie de ces obligations porte sur 69 212 titres, pour un montant de 69,2 milliards. Cette opération boursière, entamée à la demande de la SONARA, consiste à racheter la dette de l'Etat vis-à-vis de cette entreprise publique. La dette titrisée a pris la forme des OTZ payables de 2017 à 2021. L'enveloppe globale des obligations de la SONARA s'élève à 130 milliards.

#### 5.3.4.4- Emission des titres publics

Dans le cadre de la diversification et la promotion du marché domestique de la dette, l'Etat émet des titres publics selon les besoins de trésorerie et la rentabilité des projets. Trois catégories d'instruments sont concernées : les obligations du trésor (OT), les obligations du trésor assimilables (OTA) et les bons du trésor assimilables (BTA). Dans le cadre de l'eurobond, 463,8 milliards ont été mobilisés pour financer les investissements de la SONARA et du PLANUT notamment.

Le décret N°2016/113 du 1<sup>er</sup> mars 2016 a habilité le Ministre des Finances à recourir à des émissions de titres publics pour un montant maximum de 300 milliards pour financer les projets de développement. A ce titre, l'Etat du Cameroun a lancé le 20 septembre 2016, l'emprunt obligataire 2016-2021, d'un montant de 150 milliards au taux d'intérêt net de 5,5% l'an. Dans le même ordre d'idée, un montant total de 203 milliards de bons du trésor assimilables sera émis en 2016, dont 70 remboursés au cours de l'année.

**Tableau 42 : Calendrier indicatif révisé des émissions des titres publics en 2016 (en milliards)**

Instruments	Jan	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août*	Sept*	Oct.*	Nov.*	Déc.*	Total
Emission des titres publics	14	14	29	14	29	14	14	14	22	7	15	15	<b>300</b>
Bons du trésor	14	14	14	21	14	21	14	21	21	14	21	14	<b>203</b>
Remboursements bons	-	-	-	-7	-	-7	-7	-7	-7	-14	-14	-7	<b>-70</b>
Obligations du Trésor Assimilables	-	-	15	-	15	-	-	-	15	-	15	-	<b>60</b>
Obligations du trésor	-	-	-	-	-	-	-	-	150	-	-	-	<b>150</b>

Source : MINFI/DGTCFM \* prévisions

#### 5.4. Stratégie de financement de l'économie

L'Etat renforce sa stratégie de financement de l'économie par la diversification des sources de financement et en particulier, la recherche des financements innovants. La loi régissant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières participe de ce processus.

En termes d'innovations, le « *mobile money* » ou le transfert d'argent par téléphonie mobile gagne du terrain. Le nombre de comptes créés pour ce mode d'opération est passé de 1 903 390 en 2013 à 3 619 589 en 2014, soit une augmentation de 90,2%.

Les résultats des réformes engagées par le Gouvernement pour renforcer l'intermédiation financière se consolident au niveau des secteurs bancaire et de la microfinance. La banque camerounaise des PME a été mise en place en vue de faciliter l'accès au financement des PME. D'autres instruments financiers ont été créés notamment le crédit-bail, l'affacturage et les OPCVM.

S'agissant de la microfinance, le document de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (SNFI) a été adopté par le Gouvernement en 2014. Les organes chargés de son pilotage ont été mis en place et le tour de table des bailleurs de fonds chargés de financer la mise en œuvre de ladite stratégie est en cours de constitution, les négociations sont avancées. Elaborée avec l'aide du PNUD, du Projet d'Appui au Développement de la Microfinance Rurale (PADMIR), du Fonds

International de Développement Agricole (FIDA) et du Fonds d'Équipement des Nations unies (UNCDF), la stratégie nationale de la finance inclusive entend positionner la microfinance comme principal vecteur de l'inclusion financière au Cameroun. L'objectif visé est que le Cameroun dispose dans un horizon de cinq ans d'un secteur financier inclusif, cohérent et intégré, animé par une diversité de prestataires de services techniquement compétents (banques, EMF, compagnies d'assurances, opérateurs de téléphonie mobile, gestionnaires de plateforme de paiement électronique) et offrant l'accès à une gamme variée de services financiers à toutes les couches de la population.

La stratégie nationale de la finance inclusive s'articule autour de quatre principaux axes :

- Amélioration de l'environnement législatif, réglementaire et institutionnel du secteur de la microfinance prenant en compte les priorités d'un secteur financier inclusif ;
- Soutien d'une offre viable et pérenne des produits et services diversifiés, innovants et adaptés aux besoins de toutes les couches de la population ;
- Développement des partenariats et mobilisation des ressources financières, techniques et matérielles suffisantes et adaptées aux divers besoins spécifiques du secteur ;
- Réalisation des performances sociales des institutions financières.

## CHAPITRE 6 : SECTEUR EXTERIEUR

Les échanges avec l'extérieur se sont effectués en 2015, dans un contexte marqué au plan national par les crises sécuritaire et humanitaire aux frontières avec le Nigéria et la République Centrafricaine. La chute du prix du baril de pétrole brut et des cours des matières premières a provoqué la détérioration des termes de l'échange dans les pays exportateurs.

### 6.1. Balance des paiements

En 2015, le solde global de la balance des paiements est excédentaire de 483 milliards, en hausse par rapport aux 28,9 milliards enregistrés en 2014. Cet excédent s'est traduit par une augmentation des avoirs de réserves de 483 milliards, générée par les financements reçus de l'extérieur.

**Tableau 43 : Balance des paiements globale de 2011 à 2016 (en milliards)**

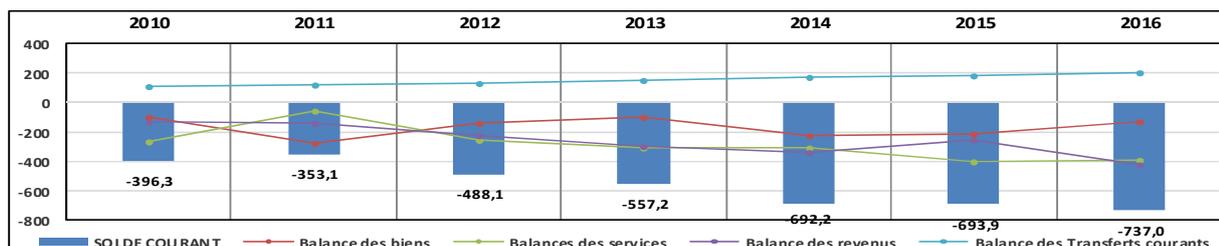
Rubriques	2011	2012	2013	2014	2015	2016*
<b>I- SOLDE COURANT</b>	<b>-353,1</b>	<b>-488,1</b>	<b>-557,2</b>	<b>-692,2</b>	<b>-693,9</b>	<b>-737</b>
1- Balance des biens	-273,5	-139,9	-97,5	-221,9	-220	-127
2- Balance des services	-58,3	-255,5	-306,2	-310,2	-403	-389,7
3- Balance des revenus	-142,9	-227,1	-303,9	-337,5	-258,3	-429,4
4- Balance des transferts courants	121,6	134,4	150,4	177,4	187,4	209,1
<b>II- FINANCEMENTS EXTERIEURS</b>	<b>235,2</b>	<b>617,3</b>	<b>586,2</b>	<b>763,6</b>	<b>1226,4</b>	<b>1515,2</b>
<b>1- Secteur privé non bancaire</b>	<b>33,3</b>	<b>248,1</b>	<b>239,1</b>	<b>333,3</b>	<b>363</b>	<b>396,3</b>
Investissements Directs Etrangers (IDE)	219,7	413,4	348,2	364,2	377,5	395,7
Investissements de portefeuille	-26,8	-0,8	2,5	-0,2	-25,9	-38,5
Tirages nets (hors IDE et IPF)	-159,3	-164,2	-111,6	-30,7	9,6	37,3
Acquisition/cession d'actifs non fin.non prod.	-0,3	-0,3	0,0047	0,0	1,8	1,8
<b>2- Administration publique</b>	<b>158,5</b>	<b>225,8</b>	<b>510,8</b>	<b>518,8</b>	<b>904</b>	<b>1013,5</b>
Dons projets (y compris C2D)	61,5	56	46,3	45,3	58,2	143,2
Tirages nets sur emprunt obligataire	-10,5	-10,5	-10,5	-10,5	442,4	300
Tirages nets (hors obligations du trésor)	107,5	180,3	474,9	484,0	403,4	570,3
<b>3- Banques créatrices de monnaie</b>	<b>43,4</b>	<b>143,4</b>	<b>-163,7</b>	<b>-88,5</b>	<b>-40,6</b>	<b>105,4</b>
<b>III- ERREURS ET OMISSIONS</b>	<b>-46,2</b>	<b>-81,6</b>	<b>-72,9</b>	<b>-42,5</b>	<b>-49,5</b>	<b>0,0</b>
<b>IV- SOLDE GLOBAL</b>	<b>-164,1</b>	<b>47,6</b>	<b>-43,9</b>	<b>28,9</b>	<b>483,0</b>	<b>778,3</b>
<b>V- FINANCEMENT DU SOLDE</b>	<b>164,1</b>	<b>-47,6</b>	<b>43,9</b>	<b>-28,9</b>	<b>-483,0</b>	<b>-778,3</b>

Source : MINFI/DAE \*Estimations.

#### 6.1.1 Balance des transactions courantes

Le compte courant affiche en 2015 un déficit de 693,9 milliards (4,1% du PIB) après 692,2 milliards (4,4% du PIB) enregistrés en 2014. Le déficit de la balance des services se creuse, tandis que ceux des biens et des revenus se réduisent. L'excédent des transferts courants s'améliore de 5,6% pour s'établir à 187,4 milliards. En 2016, le déficit du compte courant pourrait se situer à 737 milliards.

**Graphique 13 : Evolution des principaux soldes du compte courant de 2010 à 2016 (en milliards)**



Source : MINFI/DAE

### 6.1.1.1 Balance des biens

En 2015, le solde des biens enregistre un déficit de 220 milliards, en réduction de 1,9 milliard par rapport à 2014. Cette évolution est générée par une baisse des exportations, moins accentuée que celle des importations. La diminution des dépenses d'importations est relative à la baisse des achats d'huiles brutes ou raffinées (-80,3%), d'huiles brutes de pétrole (-35,5%), de machines et appareils électriques (-10,9%). La baisse des recettes d'exportations résulte du recul des ventes de ciment (-53,1%), de carburants et lubrifiants (-35,2%), de café arabica (-29,3%), d'huiles brutes de pétrole (-21,4%), de caoutchouc brut (-20,6%), d'huile de palme brute (-10,3%). En 2016, le déficit de la balance des biens pourrait se réduire pour se situer à 127 milliards.

### 6.1.1.2 Balance des services

La balance des services est déficitaire de 403 milliards, en aggravation de 92,8 milliards par rapport à 2014. L'aggravation du déficit est causée par les transports, les voyages et les assurances. En 2016, le déficit des services pourrait se contracter pour se s'établir à 389,7 milliards.

**Tableau 44 : Balance des services résumée 2012-2015 (en milliards)**

Libellés	2012	2013	2014	2015	Variations absolues (2015/2014)
<b>Solde des services</b>	<b>-255,5</b>	<b>-306,2</b>	<b>-310,2</b>	<b>-403,0</b>	<b>-92,8</b>
<b>Transports</b>	<b>-189,1</b>	<b>-213,0</b>	<b>-213,7</b>	<b>-261,0</b>	<b>-47,3</b>
Passagers	-62,6	-75,0	-82,3	-87,4	-5,1
Fret	-156,0	-170,3	-164,9	-208,4	-43,5
<b>Voyages</b>	<b>-85,8</b>	<b>-17,9</b>	<b>-17,0</b>	<b>-70,0</b>	<b>-53</b>
A titre professionnel	-56,7	-34,4	-31,3	-18,7	12,6
A titre personnel	29,1	16,5	14,3	-51,2	-65,5
<b>Assurances</b>	<b>-34,7</b>	<b>-28,8</b>	<b>-34,0</b>	<b>-42,2</b>	<b>-8,2</b>
<b>Autres services</b>	<b>54,1</b>	<b>-46,4</b>	<b>-45,5</b>	<b>-29,8</b>	<b>15,7</b>
Services de communications	32,1	34,5	34,6	37,8	3,2
Autres services aux entreprises	-32,4	-137,4	-136,9	-126,4	10,5
Dont : Bâtiments et travaux publics	-26,3	-28,2	-28,5	-54,5	-26
Assistance technique aux entreprises	-23,4	-83,4	-83,4	-45,3	38,1
Services privés nca	44,7	46,7	48,0	48,4	0,4
Services fournis ou reçus par les APU	9,7	9,7	8,8	10,5	1,7

Source: MINFI/DAE

#### 6.1.1.2.1 Transports

En 2015, les transports affichent un déficit de 261 milliards après 213,7 milliards en 2014. Ce déficit est principalement généré par les postes « passagers » (-87,4 milliards) et « fret » (-208,4 milliards).

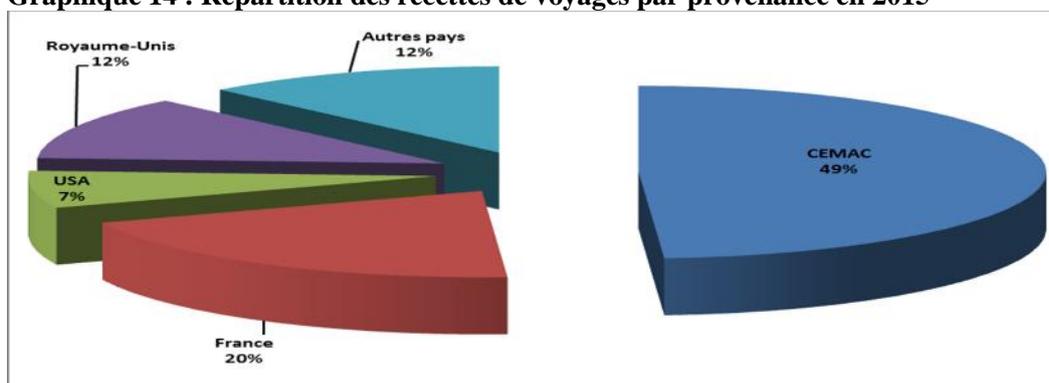
Les activités de transports ont produit des recettes de 274,9 milliards au titre du transport des passagers, du fret et des différentes prestations de services fournies à des compagnies de transport étrangères. Les dépenses effectuées auprès des compagnies étrangères pour le transport des marchandises et des passagers se chiffrent à 535,9 milliards.

#### 6.1.1.2.2 Voyages

Le déficit du poste « voyages » s'aggrave de 53 milliards pour s'établir à 70 milliards en 2015. Cette évolution résulte des déficits de ses sous-composantes « voyages à titre professionnel » (-18,7 milliards) et « voyages à titre personnel » (-51,2 milliards). Le solde du poste « voyages à titre personnel » était excédentaire de 14,3 milliards en 2014. Le poste « voyages » a généré des recettes de 266,1 milliards, dont 186,6 milliards au titre des voyages touristiques.

En 2015, la France demeure le plus grand client en matière de voyages touristiques pour lesquels elle génère 20% des recettes. Elle est suivie par la Guinée Equatoriale (15,4%), le Gabon (12,9%), le Royaume-Uni (11,9%), le Congo Brazzaville (8,4%), le Tchad (7,5%), les Etats-Unis (7,1%) et la République Centrafricaine (4,7%). Les recettes générées par les touristes de la zone CEMAC, proviennent essentiellement de la Guinée Equatoriale (31,5% des recettes de la zone) et du Gabon (26,3% des recettes).

**Graphique 14 : Répartition des recettes de voyages par provenance en 2015**



Source : MINFI/DAE

#### 6.1.1.2.3 Assurances

En 2015, le déficit du poste « assurances » est de 42,2 milliards, et se détériore par rapport aux 34 milliards enregistrés un an plutôt. Cette évolution est principalement attribuable à l'aggravation du déficit du poste « réassurances » qui passe de 20,3 milliards en 2014 à 23,4 milliards en 2015. La réduction de 20,9 milliards à 13,2 milliards de l'excédent du poste « autres assurances » a également contribué à cette détérioration.

#### 6.1.1.2.4 Autres services

En 2015, le poste « autres services » qui regroupe les services de communications, les autres services aux entreprises, les services privés nca et les services fournis ou reçus par les administrations publiques, enregistre un solde déficitaire de 29,8 milliards, après un déficit de 45,5 milliards en 2014. La réduction du déficit des « autres services » résulte principalement des effets conjugués de la baisse du déficit des « autres services aux entreprises » et de l'amélioration de l'excédent des sous postes « services fournis ou reçus par les APU » et « services privés n.c.a ». Le déficit des « autres services aux entreprises » est principalement expliqué par l'« assistance technique » et les « bâtiments et travaux publics », dont les déficits sont respectivement de 45,3 milliards et 54,5 milliards contre 83,4 milliards et 28,5 milliards un an plutôt.

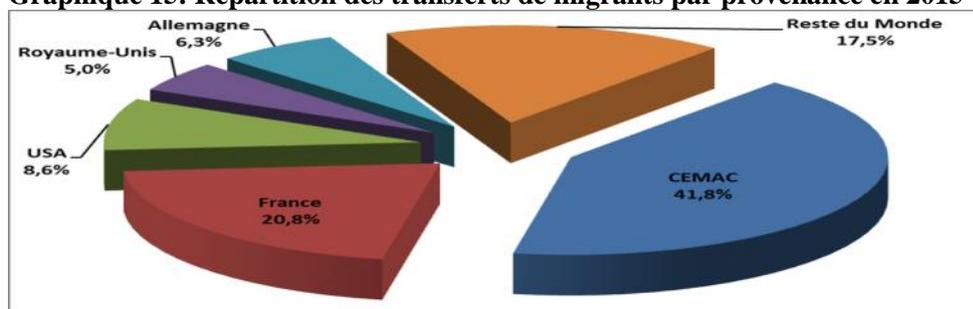
### 6.1.1.3 Balance des revenus

En 2015, la balance des revenus est déficitaire de 258,3 milliards après 337,5 milliards en 2014. Cette évolution est essentiellement générée par la baisse des dépenses de revenus qui passent de 417,8 milliards à 366,1 milliards, en liaison avec la baisse des dividendes versés dans le secteur pétrolier. Les paiements des dividendes aux investisseurs directs étrangers se chiffrent à 205 milliards et le règlement des intérêts au titre de la dette publique extérieure à 51,4 milliards. Les recettes de revenus passent de 80,3 milliards à 107,8 milliards.

### 6.1.1.4 Balance des transferts courants

En 2015, les transferts courants sont excédentaires de 187,4 milliards après 177,4 milliards en 2014. Cet excédent résulte principalement de l'amélioration des recettes du poste « autres dons et transferts » (+23,7 milliards). Les transferts reçus de la diaspora camerounaise se chiffrent à 278,9 milliards après 253,4 milliards en 2014. Ils proviennent en grande partie de la CEMAC avec 41,8% du total, suivie par la France (20,8%). Les transferts reçus de la CEMAC proviennent essentiellement de la Guinée Equatoriale (42,3% des transferts en provenance de la zone), du Gabon (32,1%) et de la République du Congo (17,7%).

Graphique 15: Répartition des transferts de migrants par provenance en 2015



Source : MINFI/DAE

## 6.1.2 Financements extérieurs

Les financements extérieurs sont excédentaires de 1 226,4 milliards en 2015, en augmentation de 462,8 milliards par rapport à 2014. Ils sont orientés à hauteur de 363 milliards vers le secteur privé non bancaire et de 904 milliards vers le secteur public. Le secteur bancaire enregistre des sorties nettes de 40,6 milliards.

### 6.1.2.1 Financements extérieurs du secteur privé non bancaire

En 2015, les financements extérieurs nets du secteur privé non bancaire sont en hausse de 3,7% par rapport à 2014. Ils sont essentiellement générés par les investissements directs étrangers à hauteur de 377,5 milliards. Les investissements de portefeuille se sont soldés par des sorties nettes de 25,9 milliards. Les tirages nets sont positifs de 9,6 milliards, traduisant l'accroissement du stock de la dette extérieure privée.

### 6.1.2.2 Financements extérieurs du secteur public

Les financements extérieurs nets du secteur public s'élèvent à 904 milliards en 2015, en augmentation de 385,2 milliards par rapport à 2014. Cette évolution est principalement le fait de la levée des eurobonds à hauteur de 452 milliards sur le marché international. Ils sont constitués des dons projets (58,2 milliards), des tirages nets sur emprunts obligataires (442,4 milliards) et des tirages nets sur emprunts ordinaires (403,4 milliards).

### 6.1.2.3 Financements extérieurs du secteur bancaire

En 2015, les financements extérieurs nets du secteur bancaire se soldent par des sorties de 40,6 milliards après 88,5 milliards en 2014. Ils correspondent à une augmentation des avoirs extérieurs nets des banques commerciales relativement : (i) aux créances sur les banques et

institutions financières étrangères et autres entités non-résidentes ; (ii) aux titres de participations et de placements ; (iii) aux dépôts de la clientèle non résidente.

### **6.1.3 Balances des paiements sectorielles**

En 2015, les soldes globaux des branches « agriculture », « exploitation forestière », « hydrocarbures » et « transports » demeurent excédentaires. Les autres secteurs (industrie, commerce, télécommunications, activités financières) affichent des déficits. Ces soldes traduisent la contribution de chaque secteur aux avoirs de réserves.

#### **6.1.3.1 Agriculture**

En 2015, l'excédent global de l'agriculture augmente de 270,6 milliards par rapport à 2014 pour se situer à 926,9 milliards. Le solde courant est excédentaire de 925,9 milliards. Cette évolution est essentiellement due au poste « biens » qui affiche un excédent de 940 milliards, plus élevé que les 664,3 milliards enregistrés en 2014. Cette performance découle notamment des exportations de cacao qui augmentent de 62,7% pour se situer à 454,3 milliards, ainsi que celles de coton brut qui croissent de 23,3% et se chiffrent à 98,1 milliards. Les « revenus » sont excédentaires de 2,1 milliards et les « services » déficitaires de 16,3 milliards. Les financements extérieurs s'établissent à 1 milliard contre 1,4 milliard en 2014.

#### **6.1.3.2 Exploitation forestière**

En 2015, le solde global est excédentaire de 256,6 milliards après 226 milliards en 2014. Les recettes d'exportation de bois bruts et de bois sciés s'élèvent respectivement à 103,5 milliards et 164,6 milliards, correspondant à des augmentations respectives de 14,4% et 18,2%.

Le déficit des « services » fléchit de 300 millions et se situe à 4,6 milliards. Ce déficit demeure essentiellement généré par les dépenses de fret à l'importation, qui s'élèvent à 3,2 milliards. Le déficit du poste « revenus » augmente de 600 millions par rapport à 2014 pour se situer à 1,1 milliard.

Les financements extérieurs se soldent par des sorties nettes de 600 millions, contre des entrées nettes de 1,8 milliard en 2014. Ils sont constitués de 1,9 milliard d'investissements directs étrangers et de 1,3 milliard de remboursements nets d'emprunts.

#### **6.1.3.3 Exploitation pétrolière**

En 2015, l'excédent global chute de 184,8 milliards par rapport à 2014 et s'établit à 763,6 milliards. Cette évolution est induite par la réduction de l'excédent du compte courant de 903,8 milliards à 693,6 milliards, consécutivement à la chute du prix du pétrole. Les services sont déficitaires de 123 milliards en aggravation de 5 milliards par rapport à 2014. Le déficit des revenus se réduit de 29,8 milliards pour se situer à 124 milliards. Les financements extérieurs nets sont excédentaires de 70 milliards après un excédent de 44,6 milliards en 2014. Cet excédent est généré par les entrées nettes d'investissements directs étrangers de 60,7 milliards.

#### **6.1.3.4 Industrie**

En 2015, le solde global enregistre un déficit de 1 446,6 milliards, après 1 591,2 milliards en 2014. Ce déficit, généré par le compte courant, résulte des postes « biens » (-1 320,1 milliards), « services » (-160,7 milliards) et « revenus » (-20,8 milliards). Les financements extérieurs nets s'élèvent à 55 milliards et proviennent essentiellement des investissements directs étrangers.

**Tableau 45 : Balances des paiements sectorielles (en milliards)**

Rubriques	AGRICULTURE		FORET		PETROLIER		INDUSTRIE	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
<b>I-SOLDE COURANT</b>	<b>654,9</b>	<b>925,9</b>	<b>224,2</b>	<b>257,2</b>	<b>903,8</b>	<b>693,6</b>	<b>-1625,7</b>	<b>-1501,6</b>
1-Balance des biens	664,3	940	229,6	263	1174,9	940,6	-1418,8	-1320,1
2-Balance des services	-11,2	-16,3	-4,9	-4,6	-116,9	-123	-191	-160,7
3-Balance des revenus	1,8	2,1	-0,5	-1,1	-154,2	-124	-15,8	-20,8
4-Balance des transferts courants	0	0	0	0	0	0	0	0,0
<b>II-FINANCEMENTS EXTERIEURS</b>	<b>1,4</b>	<b>1</b>	<b>1,8</b>	<b>-0,6</b>	<b>44,6</b>	<b>70</b>	<b>34,5</b>	<b>55,0</b>
<b>1-Secteur privé non bancaire</b>	<b>1,4</b>	<b>1</b>	<b>1,8</b>	<b>-0,6</b>	<b>44,6</b>	<b>70</b>	<b>34,5</b>	<b>55,0</b>
Investissements Directs Etrangers	-3,7	-2,8	0,4	-1,9	68,9	60,7	34,5	55,3
Investissements de Portefeuille	0	0	0	0	0	0	0	-0,3
Tirages nets (hors IDE et IPF)	5,1	3,9	1,4	1,3	-24,3	9,3	0	0,0
<b>2-Banques créatrices de monnaie</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>						
<b>III-SOLDE GLOBAL</b>	<b>656,3</b>	<b>926,9</b>	<b>226</b>	<b>256,6</b>	<b>948,4</b>	<b>763,6</b>	<b>-1591,2</b>	<b>-1446,6</b>

Source: MINFI/DAE

### 6.1.3.5 Commerce, restaurants et hôtels

En 2015, le déficit global se réduit de 99,9 milliards pour se situer à 781,5 milliards. Il découle du déficit de 799 milliards du compte courant, imputable aux postes « biens » (-596,1 milliards), « services » (-128,6 milliards) et « revenus » (-74,3 milliards). Les financements extérieurs se sont soldés par des entrées nettes de 17,5 milliards, essentiellement constituées d'investissements directs étrangers.

### 6.1.3.6 Transports

En 2015, le solde global est excédentaire de 96,8 milliards et baisse de 20,1 milliards par rapport à 2014. Cette évolution est générée par la baisse des recettes des frets terrestre et aérien de 18 milliards et 8,4 milliards respectivement. Le solde du compte courant est excédentaire de 84,8 milliards. Le poste « services » dégage un excédent de 142,5 milliards ; ceux des « biens » et des « revenus » enregistrent des déficits respectifs de 44 milliards et 13,4 milliards. Les financements extérieurs s'élèvent à 12 milliards, après 6 milliards en 2014. Ils se décomposent en 4,4 milliards d'IDE et 7,7 milliards de tirages nets.

### 6.1.3.7 Télécommunications

En 2015, la balance des paiements des télécommunications s'est soldée par un déficit de 91,5 milliards, en réduction de 76,9 milliards par rapport à 2014. Le déficit courant est de 133,7 milliards et provient des biens (-130,1 milliards) et des revenus (-8 milliards).

Le poste « services » enregistre un excédent de 4,5 milliards après un déficit de 13,6 milliards en 2014. Les financements extérieurs se sont soldés par des entrées nettes de 42,1 milliards, constituées essentiellement de flux nets d'investissements directs étrangers.

### 6.1.3.8 Activités financières

En 2015, le solde global du secteur financier est déficitaire de 67,4 milliards, en réduction de 4,9 milliards par rapport à 2014. Le déficit du compte courant s'élève à 25,6 milliards, généré par les biens (-22,7 milliards) et les revenus (-6,6 milliards).

Les flux de financements extérieurs sont déficitaires de 41,9 milliards. Ils résultent des sorties nettes

du secteur bancaire de 55,9 milliards et des entrées nettes de 14 milliards du secteur financier non bancaire.

**Tableau 46 : Balances des paiements sectorielles (en milliards)**

Rubriques	COMMERCE*		TRANSPORTS		TELECOM		FINANCIER	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
<b>I-SOLDE COURANT</b>	<b>-834,1</b>	<b>-799,0</b>	<b>110,9</b>	<b>84,8</b>	<b>-171,6</b>	<b>-133,7</b>	<b>-34,2</b>	<b>-25,6</b>
1-Balance des biens	-610,4	-596,1	-35,1	-44	-157,2	-130,1	-18,4	-22,7
2-Balance des services	-195	-128,6	162,8	142,5	-13,6	4,5	-0,3	3,8
3-Balance des revenus	-28,7	-74,3	-16,7	-13,4	-0,9	-8,0	-15,5	-6,6
4-Balance des transferts courants	0	0,0	-0,1	-0,3	0	0,0	0	-0,1
<b>II-FINANCEMENTS EXTERIEURS</b>	<b>-47,3</b>	<b>17,5</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>3,2</b>	<b>42,1</b>	<b>-38,2</b>	<b>-41,9</b>
<b>1-Secteur privé non bancaire</b>	<b>-47,3</b>	<b>17,5</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>3,2</b>	<b>42,1</b>	<b>49,2</b>	<b>14</b>
Investissements Directs Etrangers	-47,7	15,8	17,9	4,4	3,3	42,1	34,3	15,5
Investissements de portefeuille	0	0,0	0	0	0	0,0	-0,1	0
Tirages nets (hors IDE et IPF)	0,4	1,7	-11,9	7,7	0	0,0	15	-1,4
<b>2-Banques créatrices de monnaie</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>-87,3</b>	<b>-55,9</b>
<b>III-SOLDE GLOBAL</b>	<b>-881,4</b>	<b>-781,5</b>	<b>116,9</b>	<b>96,8</b>	<b>-168,4</b>	<b>-91,5</b>	<b>-72,3</b>	<b>-67,4</b>

Source : MINFI/DAE \*branche « commerce, restaurants et hôtels »

#### 6.1.4 Balances des paiements bilatérales

Les soldes des balances bilatérales traduisent la capacité de l'économie à gagner des devises dans les transactions avec les pays partenaires. En 2015, les soldes des balances bilatérales sont déficitaires avec le Nigéria (-344,3 milliards), la France (-100,4 milliards) et la Chine (-150,2 milliards). Ils sont excédentaires avec l'Union européenne (+737,1 milliards), la CEMAC (+653,3 milliards) et les Etats-Unis (74,1 milliards).

**Tableau 47 : Balances des paiements avec le Nigeria, la France et la Chine (en milliards)**

Rubriques	NIGERIA		FRANCE		CHINE	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
<b>I- SOLDE COURANT</b>	<b>-546,9</b>	<b>-345,5</b>	<b>-323,3</b>	<b>-239,3</b>	<b>-360,1</b>	<b>-421,5</b>
1- Balance des Biens	-544,9	-350,2	-229,5	-203,5	-216,4	-311,4
2- Balance des Services	0,7	5,1	-130,6	-83,4	-116,9	-83,2
3- Balance des Revenus	0,4	-0,3	-35,7	-28,5	-27,4	-27,0
4- Balance des Transferts Courants	-3,1	-0,1	72,5	76,1	0,6	0,1
<b>II- FINANCEMENTS EXTERIEURS</b>	<b>-23,8</b>	<b>1,2</b>	<b>128,0</b>	<b>138,9</b>	<b>344,6</b>	<b>271,3</b>
<b>1- Secteur privé non bancaires</b>	<b>-9,0</b>	<b>1,5</b>	<b>74,1</b>	<b>24,2</b>	<b>4,8</b>	<b>66,1</b>
Investissements Directs Etrangers (IDE)	0,0	0,2	87,5	14,2	0,8	65,5
Investissements de Portefeuille	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0
Tirages nets (hors IDE et IPF)	-9,0	1,3	-13,4	10,0	4,0	0,6
<b>2- Administration publique</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>64,4</b>	<b>111,7</b>	<b>339,8</b>	<b>205,2</b>
Dons projets (y compris C2D)	0,0	0,0	40,7	0,5	1,5	1,5
Tirages nets sur emprunt obligataire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Tirages nets (hors obligations du trésor)	0,0	0,0	23,7	111,2	338,3	203,7
<b>3- Banques Créatrices de monnaie</b>	<b>-14,8</b>	<b>-0,3</b>	<b>-10,5</b>	<b>3,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>IV- SOLDE GLOBAL</b>	<b>-570,7</b>	<b>-344,3</b>	<b>-195,3</b>	<b>-100,4</b>	<b>-15,5</b>	<b>-150,2</b>

Source: MINFI/DAE

### 6.1.4.1 Nigeria

En 2015, le solde global est déficitaire de 344,3 milliards, en réduction par rapport aux 570,7 milliards enregistrés un an plutôt. Cette évolution résulte de la diminution du déficit du compte courant de 201,4 milliards en liaison avec la balance des biens. La baisse de 194,7 milliards du déficit des biens s'explique par la réduction des dépenses d'importation de pétrole brut, induite par la chute des cours mondiaux. L'excédent des «services» s'accroît pour se situer à 5,1 milliards. Les «revenus» et les «transferts» sont déficitaires de 300 millions et 100 millions respectivement. Les financements extérieurs se soldent par des entrées nettes de 1,2 milliard, contre des sorties nettes de 23,8 milliards en 2014.

### 6.1.4.2 France

En 2015, le déficit global se réduit et se situe à 100,4 milliards, après 195,3 milliards en 2014, du fait de la diminution du déficit courant et de l'augmentation des financements. Ce déficit est principalement généré par le compte courant dont le solde est négatif de 239,3 milliards. Le déficit courant résulte des évolutions des transactions sur «biens» (-203,5 milliards), «services» (-83,4 milliards) et «revenus» (-28,5 milliards). L'excédent des transferts courants augmente de 3,6 milliards et s'élève à 76,1 milliards. Les financements extérieurs sont positifs de 138,9 milliards, en liaison avec les emprunts effectués par l'administration publique.

### 6.1.4.3 Chine

En 2015, le solde global est déficitaire de 150,2 milliards, en aggravation par rapport au déficit de 15,5 milliards enregistré en 2014. Cette évolution résulte d'un accroissement du déficit courant de 61,4 milliards et d'une réduction des flux financiers de 73,3 milliards. Le déficit du compte courant est généré par les «biens» (-311,4 milliards), les «services» (-83,2 milliards) et les «revenus» (-27 milliards). Les financements extérieurs baissent de 73,3 milliards et s'établissent à 271,3 milliards.

**Tableau 48 : Balances des paiements avec les Etats-Unis, la CEMAC, l'Union européenne et les autres pays (en milliards)**

Rubriques	USA		CEMAC		UE		AUTRES PAYS	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
<b>I- SOLDE COURANT</b>	<b>-155,5</b>	<b>-125,2</b>	<b>694,4</b>	<b>617,2</b>	<b>321,0</b>	<b>224,9</b>	<b>-8,3</b>	<b>-404,5</b>
1- Balance des biens	-30,3	-65,5	381,2	397,7	404,1	251,2	417,9	61,7
2- Balance des services	-17,8	-19,0	299,6	205,5	-171,3	-121,7	-345,3	-306,2
3- Balance des revenus	-124,2	-49,9	-4,3	-8,4	-47,4	-36,4	-153,8	-107,7
4- Balance des transferts courants	16,8	9,3	17,8	22,4	135,5	131,8	72,8	-52,2
<b>II- FINANCEMENTS EXTERIEURS</b>	<b>41,1</b>	<b>199,3</b>	<b>50,0</b>	<b>36,1</b>	<b>203,0</b>	<b>512,2</b>	<b>239,7</b>	<b>67,4</b>
<b>1- Secteur privé non bancaires</b>	<b>40,5</b>	<b>42,2</b>	<b>86,2</b>	<b>30,4</b>	<b>86,1</b>	<b>34,4</b>	<b>136,7</b>	<b>164,2</b>
Investissements Directs Etrangers (IDE)	41,9	42,6	69,8	17,8	91,7	22,0	164,2	215,2
Investissements de Portefeuille	0,0	-0,3	-0,1	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-25,5
Tirages nets (hors IDE et IPF)	-1,4	-0,1	16,5	12,7	-5,6	12,5	-27,4	-27,4
<b>2- Administration publique</b>	<b>0,0</b>	<b>156,0</b>	<b>-10,5</b>	<b>-10,5</b>	<b>114,9</b>	<b>472,9</b>	<b>141,1</b>	<b>-31,3</b>
Dons projets (y compris C2D)	0,0	0,0	0,0	0,0	40,7	0,5	12,8	55,7
Tirages nets sur emprunt obligataire	0,0	135,0	-10,5	-10,5	0,0	315,0	0,0	2,9
Tirages nets (hors obligations du trésor)	0,0	21,0	0,0	0,0	74,2	157,4	128,4	-89,9
<b>3- Banques Créatrices de monnaie</b>	<b>0,6</b>	<b>1,1</b>	<b>-25,7</b>	<b>16,2</b>	<b>2,0</b>	<b>4,9</b>	<b>-38,1</b>	<b>-65,5</b>
<b>III- ERREURS ET OMISSIONS</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-51,1</b>	<b>-2,4</b>
<b>IV- SOLDE GLOBAL DE LA BALANCE</b>	<b>-114,4</b>	<b>74,1</b>	<b>744,4</b>	<b>653,3</b>	<b>524,0</b>	<b>737,1</b>	<b>180,4</b>	<b>-386,6</b>

Source: MINFI/DAE

#### 6.1.4.4 Etats-Unis

En 2015, le solde global est excédentaire de 74,1 milliards, après un déficit de 114,4 milliards en 2014. Cette amélioration est due aux financements obtenus dans le cadre de l'eurobond. Le déficit du compte courant se réduit et passe de 155,5 milliards à 125,2 milliards. Cette réduction est consécutive à la diminution du déficit des « revenus », induite par la baisse des bénéfiques dans le secteur pétrolier. La balance des transferts enregistre un excédent de 9,3 milliards, après 16,8 milliards en 2014, celle des services accroît son déficit de 1,2 milliard. Les financements extérieurs sont excédentaires de 199,3 milliards, en augmentation de 158,2 milliards par rapport à 2014.

#### 6.1.4.5 CEMAC

En 2015, le solde global est excédentaire de 653,3 milliards, en réduction de 91,1 milliards par rapport à 2014. Cette évolution résulte d'une baisse de l'excédent du compte courant qui passe de 694,4 milliards à 617,2 milliards. L'excédent du compte courant est généré par les « biens » (+397,7 milliards), les « services » (+205,5 milliards) et les « transferts courants » (+22,4 milliards).

Les financements extérieurs enregistrent des entrées nettes de 36,1 milliards, après 50 milliards en 2014. Ils sont constitués d'entrées nettes de 30,4 milliards pour le secteur privé non bancaire, des sorties nettes de 10,5 milliards pour le secteur public et des entrées nettes de 16,2 milliards pour le secteur bancaire.

#### 6.1.4.6 Union européenne

En 2015, le solde global est excédentaire de 737,1 milliards, en augmentation par rapport aux 524 milliards enregistrés un an plus tôt. Cette évolution est essentiellement générée par l'accroissement des financements extérieurs obtenus dans le cadre de l'eurobond.

L'excédent du compte courant baisse et se situe à 224,9 milliards, après 321 milliards en 2014. Les « biens » et les « transferts » sont excédentaires de 251,2 milliards et 131,8 milliards respectivement. A l'inverse, les « services » et les « revenus » sont respectivement déficitaires de 121,7 milliards et 36,4 milliards. Les financements extérieurs se soldent par des entrées nettes de 512,2 milliards.

### 6.1.5 Balances des règlements mensuelles du premier semestre 2016

La balance des règlements mensuelle retrace l'ensemble des paiements effectués au cours du mois dans le cadre des transactions économiques, financières et monétaires avec l'extérieur. Son évolution sur les six premiers mois de l'année 2016 permet de ressortir les premières tendances de la balance des paiements de l'année.

**Tableau 49 : Balances des règlements mensuelles au premier semestre 2016 (en milliards)**

Rubriques	JANV	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	Janv-Juin 2016	Janv-Juin 2015
<b>I- SOLDE COURANT</b>	<b>11,3</b>	<b>-19,4</b>	<b>-24,9</b>	<b>35,8</b>	<b>-9,6</b>	<b>-49,2</b>	<b>-56,0</b>	<b>-358,2</b>
1- Balance des biens	42,9	-2,6	21,5	24,9	11,4	-9,9	88,3	-61,7
2- Balance des services	-27,0	-3,4	-52,9	23,2	-31,7	-21,5	-113,2	-344,5
3- Balance des revenus	-10,8	-20,2	1,7	-19,3	-0,4	-24,0	-72,9	-1,7
4- Transferts courants	6,1	6,8	4,8	7,0	11,0	6,1	41,8	49,6
<b>II- FINANCEMENTS EXTERIEURS</b>	<b>-6,4</b>	<b>47,1</b>	<b>98,2</b>	<b>-51,4</b>	<b>94,3</b>	<b>19,6</b>	<b>201,5</b>	<b>193,1</b>
<b>1- Secteur privé non bancaire</b>	<b>21,6</b>	<b>18,1</b>	<b>48,0</b>	<b>-30,8</b>	<b>14,5</b>	<b>11,6</b>	<b>83,0</b>	<b>85,9</b>
Investissements Directs Etrangers	6,8	5,6	3,1	4,3	2,0	2,8	24,5	24,0
Investissements de Portefeuille	-0,7	-0,7	32,3	-51,4	-1,3	1,0	-20,9	0,0
Tirages nets (hors IDE et IPF)	15,6	13,3	12,6	16,4	13,8	7,8	79,4	61,8
<b>2-Administration publique</b>	<b>-9,3</b>	<b>47,6</b>	<b>36,1</b>	<b>47,6</b>	<b>21,0</b>	<b>41,0</b>	<b>184,0</b>	<b>120,1</b>

Dons projets (y compris C2D)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,6	14,6	0,0
Tirages nets sur emprunt obligataire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Tirages nets (hors obligations du trésor)	-9,3	47,6	36,1	47,6	21,0	26,4	169,4	120,1
<b>3- Banques créatrices de monnaie</b>	<b>-18,6</b>	<b>-18,6</b>	<b>14,1</b>	<b>-68,2</b>	<b>58,9</b>	<b>-33,1</b>	<b>-65,6</b>	<b>-12,8</b>
<b>III- ERREURS ET OMISSIONS*</b>	<b>-100,9</b>	<b>-123,7</b>	<b>-176,6</b>	<b>-22,5</b>	<b>-127,6</b>	<b>-39,8</b>	<b>-591,2</b>	<b>112,4</b>
<b>IV- SOLDE GLOBAL</b>	<b>-96,0</b>	<b>-96,0</b>	<b>-103,3</b>	<b>-38,1</b>	<b>-42,9</b>	<b>-69,5</b>	<b>-445,8</b>	<b>-147,0</b>
<b>V- FINANCEMENT DU SOLDE GLOBAL</b>	<b>-47,6</b>	<b>-47,6</b>	<b>-47,6</b>	<b>-47,6</b>	<b>-47,6</b>	<b>-47,6</b>	<b>-47,6</b>	<b>147,0</b>

Source : MINFI/DAE \* représente tout ce qui n'a pas été ventilé

De janvier à juin 2016, le déficit cumulé du solde courant s'établit à 56 milliards, en réduction de 302,2 milliards par rapport à la même période en 2015. Il résulte de la balance des services, dont le déficit se réduit et atteint 113,2 milliards, et de la balance des revenus dont le déficit s'élève à 72,9 milliards. La balance des biens est excédentaire de 88,3 milliards. L'excédent des transferts courants se réduit de 7,4 milliards et se chiffre à 41,8 milliards.

Les financements extérieurs sont excédentaires de 201,5 milliards contre 193,1 milliards enregistrés sur la même période de 2015. Ils restent dominés par les tirages nets hors obligations du trésor, qui s'élèvent à 169,4 milliards. Les opérations financières du secteur privé non bancaire se soldent par des entrées nettes de 83 milliards contre 85,9 milliards sur la même période de 2015 ; celles du secteur bancaire aboutissent à des sorties nettes de 65,6 milliards, en hausse de 52,8 milliards en glissement annuel. Il se dégage des différentes opérations de règlements effectuées avec l'extérieur, un solde global déficitaire de 445,8 milliards.

**Tableau 50 : Balance des paiements de 2011 à 2018 (en milliards)**

<b>Rubriques</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016*</b>	<b>2017**</b>	<b>2018**</b>
<b>I- SOLDE COURANT (Transferts publics inclus)</b>	<b>-353.1</b>	<b>-488.1</b>	<b>-557.2</b>	<b>-692.2</b>	<b>-693.9</b>	<b>-826.7</b>	<b>-1131</b>	<b>-1162</b>
<b>SOLDE COURANT (Transferts publics exclus)</b>	<b>-414.7</b>	<b>-531.9</b>	<b>-602.6</b>	<b>-746.7</b>	<b>-736.5</b>	<b>-784</b>	<b>-874,4</b>	<b>-1333</b>
<b>1- Balance des biens</b>	<b>-273.5</b>	<b>-139.9</b>	<b>-97.5</b>	<b>-221.9</b>	<b>-220</b>	<b>-127,0</b>	<b>-125</b>	<b>-628</b>
<b>Exportations des biens FOB</b>	<b>2667</b>	<b>2939.2</b>	<b>3003.7</b>	<b>3244.5</b>	<b>3085,6</b>	<b>3070,8</b>	<b>3150</b>	<b>3795</b>
dont Exportations douanières FOB	2134	2182.1	2230.7	2557.86	2262,6	2370,8	2430	2835
<b>Importations des biens FOB</b>	<b>-2941</b>	<b>-3079</b>	<b>-3101</b>	<b>-3466.4</b>	<b>-3305,6</b>	<b>-3197,8</b>	<b>-3275</b>	<b>-4422</b>
dont Importations douanières CAF	-3210	-3325	-3285	-3747.3	-3575	-3467,8	-3480	-4964
<b>2- Balance des services</b>	<b>-58.2</b>	<b>-255.5</b>	<b>-306.2</b>	<b>-310.2</b>	<b>-403</b>	<b>-389,7</b>	<b>-388,7</b>	<b>-377</b>
<b>Transports</b>	<b>-161</b>	<b>-189.1</b>	<b>-213</b>	<b>-213.7</b>	<b>-261</b>	<b>-266,3</b>	<b>-256,5</b>	<b>-261</b>
- Passagers	-37.3	-62.6	-75	-82.3	-87,4	-102,4	-107,4	-115
Recettes	6.5	14.1	15.5	16.8	15,5	15,5	15,5	15,5
Dépenses	-43.8	-76.7	-90.5	-99.1	-102,9	-117,9	-122,9	-130
- Fret	-146.5	-156.9	-170.3	-164.9	-208,5	-199,7	-189,9	-191
Recettes	215.5	219.6	222.4	239.3	212,2	225,6	305,6	355,9
Dépenses	-361.9	-376.5	-392.7	-404.2	-420,6	-425,3	-495,5	-547
- Autres transports	50.9	50.3	32.3	33.5	34,8	35,8	40,8	44,7
Recettes	36.9	40.4	42.6	44.9	47,2	49,5	55	61,2
Dépenses	14	9.9	-10.3	-11.4	-12,4	-13,7	-14,2	-16,5
<b>Assurances</b>	<b>-41.2</b>	<b>-34.7</b>	<b>-28.8</b>	<b>-34.0</b>	<b>-42,2</b>	<b>-45,2</b>	<b>-48,8</b>	<b>-51,8</b>
Recettes	17.5	26.6	34.6	35.4	31,1	33,7	36,2	40
Dépenses	-58.7	-61.3	-63.4	-69.4	-73,3	-78,9	-85	-91,8
<b>Voyages</b>	<b>-56.5</b>	<b>-85.8</b>	<b>-18</b>	<b>-17.0</b>	<b>-70</b>	<b>-65,7</b>	<b>-73</b>	<b>-55</b>
Recettes	193	178.4	284.6	294.4	266,1	299,6	338,9	387,9
Dépenses	-249.5	-264.2	-302.6	-311.4	-336,1	-365,3	-411,9	-443
<b>Autres services</b>	<b>200.5</b>	<b>54.1</b>	<b>-46.4</b>	<b>-45.5</b>	<b>-29,8</b>	<b>-12,5</b>	<b>-10,4</b>	<b>-9,3</b>
Recettes	407.5	352.1	361.7	372.1	324,5	360,2	394,1	440
Dépenses	207	298	-408.1	-417.6	-354,3	-372,7	-404,5	-449
Dont Assistance technique et services divers aux entretiens	117	6.2	-80	-79.0	-35,6	-38,3	-58,4	-66
Recettes	296	197.5	199.8	205.1	154,6	164,5	175	184
Dépenses	-179	-191.2	-279.7	-284.1	-190,2	-202,8	-233,4	-250
<b>3- Balance des revenus</b>	<b>-143</b>	<b>-227.1</b>	<b>-303.9</b>	<b>-337.5</b>	<b>-258,3</b>	<b>-429,4</b>	<b>-531,4</b>	<b>-505</b>

<b>Rubriques</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016*</b>	<b>2017**</b>	<b>2018**</b>
<b>Recettes</b>	<b>77</b>	<b>105</b>	<b>82,9</b>	<b>80,3</b>	<b>107,8</b>	<b>113,2</b>	<b>118,8</b>	<b>124,8</b>
<b>Dépenses</b>	<b>-219,9</b>	<b>-332,1</b>	<b>-386,7</b>	<b>-417,8</b>	<b>-366,1</b>	<b>-542,6</b>	<b>-650,2</b>	<b>-630</b>
Rémunération des salariés	-17,5	-15,4	-17,9	-18,0	-19,9	-20,7	-22,5	-23,7
Investissements directs	-133	-257	-320	-326,3	-243,3	-250,9	-352,7	-325
Investissements de portefeuille	-24,6	-16,8	-10,6	-11,9	-12,4	-14	-15	-16
Autres investissements	-44,7	-42,9	-38,3	-61,6	-90,5	-257	-260	-265
Dont intérêt sur la dette Publique Extérieur	-30,6	-38	-47,4	-59,5	-51,4	-212,3	-214	-220
<b>4- Transferts Courants</b>	<b>121,6</b>	<b>134,4</b>	<b>150,4</b>	<b>177,4</b>	<b>187,4</b>	<b>209,1</b>	<b>218,4</b>	<b>227,9</b>
<b>Privés</b>	<b>60</b>	<b>90,6</b>	<b>105</b>	<b>123,0</b>	<b>144,8</b>	<b>162,1</b>	<b>170,7</b>	<b>176,6</b>
Entrants	177,8	204,3	218,7	253,4	278,9	299,8	315	323,4
Sortants	-117,8	-113,7	-113,7	-130,5	-134,1	-137,7	-144,3	-147
<b>Publics</b>	<b>61,6</b>	<b>43,8</b>	<b>45,4</b>	<b>54,5</b>	<b>42,6</b>	<b>47</b>	<b>47,7</b>	<b>51,3</b>
Entrants	78,1	54,2	55	63,0	68,2	74,6	77,4	83,4
Sortants	-16,5	-10,3	-9,5	-8,5	-25,6	-27,6	-29,7	-32,1
<b>II- COMPTE DE CAPITAL &amp; D'OPERATIONS FIN.</b>	<b>235,2</b>	<b>617,3</b>	<b>586,2</b>	<b>763,6</b>	<b>1226,4</b>	<b>1515</b>	<b>1190</b>	<b>938,5</b>
<b>1- Compte de Capital</b>	<b>61,5</b>	<b>59,8</b>	<b>48,1</b>	<b>47,1</b>	<b>60</b>	<b>145</b>	<b>57,4</b>	<b>50,1</b>
Administrations publiques	60,2	56	46,3	45,3	58,2	143,2	55,6	48,3
dont : dons (PPTE, C2D, IADM)	60,2	56	46,3	45,3	24,2	40,4	55,6	48,3
Autres secteurs	1,3	3,7	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8
<b>2- Compte d'opérations financières</b>	<b>173,7</b>	<b>557,6</b>	<b>538,1</b>	<b>716,5</b>	<b>1166,4</b>	<b>1370</b>	<b>1132</b>	<b>888,4</b>
<b>Investissements Directs</b>	<b>219,7</b>	<b>413,4</b>	<b>348,2</b>	<b>364,2</b>	<b>377,5</b>	<b>395,7</b>	<b>388,4</b>	<b>398,5</b>
Entrant	167,7	377,4	280,2	359,2	371,1	388,8	381,2	390,9
Sortant	52	36	67,9	5,0	6,4	6,9	7,2	7,6
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>-26,8</b>	<b>-0,8</b>	<b>-34,5</b>	<b>-31,5</b>	<b>416,5</b>	<b>261,5</b>	<b>-40,5</b>	<b>-42,5</b>
Avoirs (baisse +)	-26,3	9,8	-24,3	-21,0	-13,5	-20,5	-21,6	-22,7
Engagements (baisse -)	-0,5	-10,5	-10,2	-10,5	430	282	-18,9	-19,8
<b>Autres Investissements</b>	<b>-19,2</b>	<b>144,9</b>	<b>224,4</b>	<b>383,8</b>	<b>372,1</b>	<b>713</b>	<b>784,2</b>	<b>532,4</b>
<b>Administrations publiques</b>	<b>98,3</b>	<b>180,3</b>	<b>475</b>	<b>484,0</b>	<b>403,4</b>	<b>570,3</b>	<b>646,5</b>	<b>376,8</b>
<b>dont Engagements</b>	<b>98,3</b>	<b>180,2</b>	<b>475</b>	<b>484,0</b>	<b>403,4</b>	<b>570,3</b>	<b>646,5</b>	<b>376,8</b>
- Tirages	155,8	244,6	532,3	554,5	486	693	752,8	633,9
- Amortissements	-57,5	-64,3	-57,3	-70,5	-82,6	-122,7	-106,3	-257
<b>Banques et Institutions financières</b>	<b>70,1</b>	<b>132,5</b>	<b>-137,2</b>	<b>-67,7</b>	<b>-40,6</b>	<b>105,4</b>	<b>112,7</b>	<b>117,2</b>
<b>Avoirs (baisse +)</b>	<b>-21,3</b>	<b>142,7</b>	<b>-149,3</b>	<b>-24,4</b>	<b>-71,9</b>	<b>66,6</b>	<b>78,3</b>	<b>79,2</b>
- Dépôts	-111,1	140,3	-28,1	21,8	15,1	45,7	55,9	60,3
- Autres avoirs	89,8	2,4	-121,2	-46,1	-87,0	20,9	22,4	18,9
<b>Engagements (baisse -)</b>	<b>91,4</b>	<b>-10,2</b>	<b>12,1</b>	<b>-43,4</b>	<b>31,3</b>	<b>38,8</b>	<b>34,4</b>	<b>38</b>
- Dépôts	91,6	-17	10,8	-45,9	-7,2	38,8	31,1	32,9
- Autres Engagements	-0,2	6,8	1,3	2,5	38,5	0	3,3	5,1
<b>Privé non bancaire</b>	<b>-187,6</b>	<b>-167,8</b>	<b>-113,4</b>	<b>-32,5</b>	<b>9,6</b>	<b>37,3</b>	<b>25</b>	<b>38,4</b>
Avoirs (baisse +)	5	-89	43,3	-1,5	-35,7	-53,4	-55	-45,9
Engagements (baisse -)	-192,6	-78,8	-156,6	-31,0	45,3	90,7	80	84,3
<b>III- ERREURS ET OMISSIONS</b>	<b>-45,6</b>	<b>-81,6</b>	<b>-73</b>	<b>-42,5</b>	<b>-49,5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>IV- SOLDE GLOBAL</b>	<b>-163,5</b>	<b>47,6</b>	<b>-43,9</b>	<b>28,9</b>	<b>483,0</b>	<b>778,3</b>	<b>362,8</b>	<b>-343</b>
<b>V- FINANCEMENT</b>	<b>163,5</b>	<b>-47,6</b>	<b>43,9</b>	<b>43,9</b>	<b>-483,0</b>	<b>-778,3</b>	<b>-362,8</b>	<b>342,7</b>
<b>1- Variations des réserves officielles (baisse +)</b>	<b>164,1</b>	<b>-47,6</b>	<b>43,9</b>	<b>43,9</b>	<b>-483,0</b>	<b>-783,0</b>	<b>-362,8</b>	<b>342,7</b>
FMI (net)	1,3	-2,7	-5,2	2,6				
Compte d'opérations (net)	21,5	-44,1	394,2	171,3				
<b>2- Financements Exceptionnel</b>	<b>-0,6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Source : MINFI/DAE \*Estimations, \*\*Projections

## 6.2. Commerce extérieur

En 2015, la croissance du commerce mondial a été faible (+1,6%), entravée par la faiblesse persistante des importations des pays émergents, notamment ceux d'Asie.

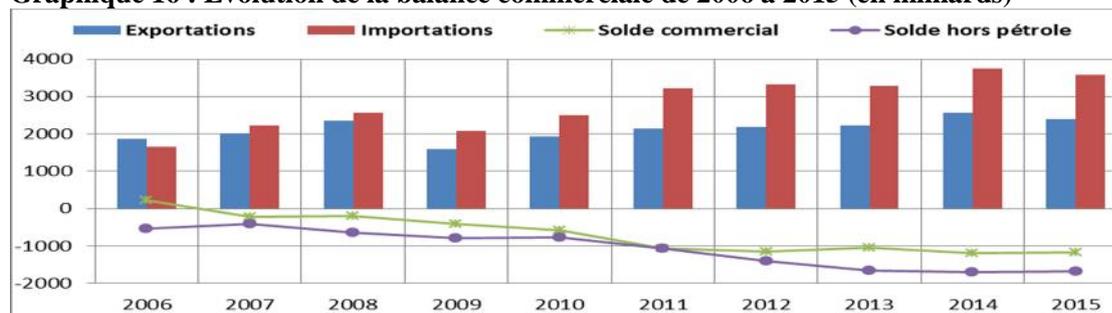
L'évolution des échanges commerciaux du Cameroun a été influencée par la dégradation des prix internationaux des hydrocarbures et des autres produits de base. Les échanges commerciaux avec l'extérieur reculent ainsi de 5,2% par rapport à 2014 et s'établissent à 5 975,4 milliards. Le degré d'ouverture diminue de 2,1 points et est de 17,8%.

Sur les sept premiers mois de 2016 et par rapport à la même période de 2015, la baisse des échanges est plus forte (-22,5%), en lien avec la chute de ceux portant sur le pétrole brut.

### 6.2.1- Balance commerciale

En 2015, le déficit commercial se réduit de 12,5 milliards par rapport à 2014 et se chiffre à 1 174,9 milliards. Il découle d'une diminution plus importante des importations (-170,2 milliards) par rapport aux exportations (-157,7 milliards). Le taux de couverture passe de 68,3% en 2014 à 67,1%.

**Graphique 16 : Evolution de la balance commerciale de 2006 à 2015 (en milliards)**



Source : MINFI/DAE

Hors pétrole, le déficit commercial baisse de 22,5 milliards et s'élève à 1 680,3 milliards. Cette évolution résulte d'une hausse plus accentuée des exportations que celle des importations. Le taux de couverture s'améliore de 2,2 points et s'établit à 46,1%.

Sur les sept premiers mois de 2016, le déficit régresse de 301,8 milliards en glissement annuel et se chiffre à 490,4 milliards. Le taux de couverture s'améliore de 6,4 points et s'établit à 68,6%.

Hors pétrole, le déficit se contracte de 262,8 milliards pour se situer à 812,4 milliards, résultant d'une baisse plus importante des importations par rapport aux exportations. Le taux de couverture augmente de 4,7 points pour s'établir à 45,7%.

**Tableau 51 : Commerce extérieur (en milliards)**

Rubriques	2014	2015	Janv-Juillet 2015	Janv-Juillet 2016	Variations	
	(a)	(b)	(c)	(d)	(b)/(a)	(d)/(c)
<b>Exportations</b>	<b>2 557,9</b>	<b>2 400,2</b>	<b>1 301,4</b>	<b>1 069,9</b>	<b>-6,2%</b>	<b>-17,8%</b>
Pétrole brut	1 223,7	962,1	552,7	385,3	-21,4%	-30,3%
hors pétrole	1 334,2	1 438,1	748,7	684,7	7,8%	-8,6%
<b>Importations</b>	<b>3 745,3</b>	<b>3 575,1</b>	<b>2 093,6</b>	<b>1 560,3</b>	<b>-4,5%</b>	<b>-25,5%</b>
Pétrole brut	708,3	456,8	269,7	63,2	-35,5%	-76,6%
hors pétrole	3 037,0	3 118,4	1 824,0	1 497,1	2,7%	-17,9%
<b>Balance commerciale</b>	<b>-1 187,4</b>	<b>-1 174,9</b>	<b>-792,2</b>	<b>-490,4</b>	<b>12,5</b>	<b>301,8</b>
<b>Balance hors pétrole</b>	<b>-1 702,8</b>	<b>-1 680,3</b>	<b>-1 075,2</b>	<b>-812,4</b>	<b>22,5</b>	<b>262,8</b>
Taux de couverture (en %)	68,3	67,1	62,2	68,6	-1,2	6,4
Taux de couverture hors pétrole (en %)	43,9	46,1	41,0	45,7	2,2	4,7

Sources : MINFI/DGD, DAE

### 6.2.2-Evolution des échanges

En 2015, la structuration des échanges commerciaux de biens demeure stable par rapport à 2014. Le pétrole brut reste le produit dominant malgré la diminution de son poids dans les échanges en valeur (23,7% contre 30,7% en 2014).

#### 6.2.2.1- Exportations

En 2015, les exportations en valeur diminuent de 6,2% par rapport à 2014 et s'élèvent à 2 400,2 milliards. Cette évolution est imputable à la baisse de 21,4% des ventes de pétrole brut et de 35,2%

de celles des carburants et lubrifiants. Hors pétrole, les recettes d'exportations sont en hausse de 7,8%, du fait essentiellement des ventes de cacao brut en fèves (+62,7%), de bois et ouvrages en bois (+14,4%) et de coton brut (+23,3%).

**Tableau 52: Exportations (Q : quantité en milliers de tonnes, V : valeur en milliards)**

Rubriques	2014		2015		Janvier-Juil 2015		Janvier-Juil 2016		Variations (en %)			
	Q	V	Q	V	(a)		(b)		2015/2014		(b/a)	
					Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Bananes fraîches	265,3	38,2	283,4	37,3	167,5	22,1	168,3	22,1	6,8	-2,3	0,5	0,3
Café	31,2	31,7	33,3	31,4	21,6	20,6	24,0	20,1	6,8	-0,8	10,9	-2,6
dont : café robusta	28,7	27,2	31,2	28,0	20,0	18,0	22,7	18,2	8,6	3,0	13,6	1,1
Huile de palme	2,5	2,3	2,3	2,1	1,6	1,5	0,8	0,7	-7,6	-10,3	-49,6	-50,7
Sucreries sans cacao	2,4	3,5	3,3	4,5	1,9	2,7	2,6	3,3	34,9	30,2	39,7	24,5
Cacao brut en fèves	192,6	279,3	265,3	454,3	106,6	169,4	86,4	144,5	37,7	62,7	-19,0	-14,7
Pâte de cacao	17,4	31,5	15,1	31,3	8,2	16,7	9,6	22,1	-13,0	-0,7	17,0	32,8
Beurre de cacao	10,1	17,4	9,7	19,9	5,6	11,3	5,9	13,5	-3,3	14,5	4,9	19,6
Préparations pour soupes et potages	6,4	8,7	3,8	5,7	2,6	3,8	2,0	3,1	-40,5	-35,0	-23,8	-17,3
Huiles brutes de pétrole	3 837,7	1 223,7	4 402,9	962,1	2 383,4	552,7	2 598,8	385,3	14,7	-21,4	9,0	-30,3
Carburants et lubrifiants	409,4	159,1	388,5	103,2	179,7	52,6	224,2	39,9	-5,1	-35,2	24,8	-24,1
Oxyde d'aluminium autre que le corindon artificiel	126,5	19,3	118,7	24,5	88,0	17,9	49,5	9,4	-6,2	27,0	-43,7	-47,4
Savons en morceaux	45,6	26,7	43,6	25,4	24,4	14,4	24,3	14,1	-4,5	-4,7	-0,1	-2,2
Caoutchouc brut	57,2	45,5	48,9	36,1	27,2	21,3	22,8	15,2	-14,4	-20,6	-16,2	-28,7
Bois et ouvrages en bois	1 195,3	254,9	1 361,3	291,6	823,3	170,2	755,1	164,1	13,9	14,4	-8,3	-3,6
Bois brut (grumes)*	0,8	87,6	0,9	103,5	0,6	64,7	0,5	52,5	13,5	18,2	-15,9	-18,9
Bois sciés*	0,6	149,0	0,6	164,6	0,4	92,2	0,4	97,9	7,3	10,5	6,5	6,2
Feuilles de placage en bois	19,2	15,9	23,6	19,0	13,5	10,6	15,0	11,6	22,8	18,9	11,5	9,0
Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés similaires	4,6	2,4	4,7	2,0	2,6	1,2	2,1	1,0	2,0	-14,3	-17,2	-22,0
Coton brut	90,9	79,6	119,1	98,1	86,6	71,6	76,4	66,5	31,1	23,3	-11,8	-7,1
Bonbonnes, bouteilles et flacons	14,2	5,2	18,1	6,6	8,7	3,2	11,9	4,1	27,6	27,2	36,9	26,1
Barres en fer ou en aciers non alliés	36,8	13,0	41,8	14,8	27,1	9,6	18,9	6,6	13,5	13,6	-30,2	-31,4
Aluminium brut	84,3	73,3	72,7	76,7	40,8	44,8	25,8	25,8	-13,8	4,7	-36,6	-42,5
Constructions et parties de constructions, en aluminium	4,3	6,1	3,2	5,5	2,0	3,1	1,0	1,4	-24,9	-9,4	-51,1	-53,7
<b>Total des exportations hors pétrole</b>	<b>1 334,2</b>		<b>1 438,1</b>		<b>748,7</b>		<b>684,7</b>		<b>7,8</b>		<b>-8,6</b>	
<b>Total général des exportations</b>	<b>2 557,9</b>		<b>2 400,2</b>		<b>1 301,4</b>		<b>1 069,9</b>		<b>-6,2</b>		<b>-17,8</b>	

Source : MINFI/DGD, DAE ; \*quantité en millions de m<sup>3</sup>

Le pétrole brut demeure la principale source de recettes (40,1% du total des recettes). Il est suivi par le cacao brut en fèves (18,9%), les bois sciés (6,9%), les bois en grumes (4,9%), les carburants et lubrifiants (4,9%), le coton brut (4,1%), l'aluminium brut (3,2%), les bananes fraîches (1,6%), le caoutchouc brut (1,5%), les pâtes de cacao (1,3%) et le café robusta (1,2%).

Sur la période janvier-juillet 2016, les exportations en valeur baissent de 17,8% par rapport à la même période de 2015 et se situent à 1 069,9 milliards. Cette évolution est imputable à la chute des cours mondiaux du pétrole brut et au recul des prix des autres produits de base. Hors pétrole, les quantités des principaux produits exportés baissent. La baisse en valeur de 14,7% des ventes de cacao a été atténuée par la hausse de 32,8% de celles de pâte de cacao. La pâte de cacao devient le huitième produit d'exportation après les carburants et lubrifiants (3,7%), bien avant les cafés (robusta et arabica).

### 6.2.2.2- Importations

En 2015, les importations en valeur régressent de 4,5% par rapport à 2014 et se chiffrent à 3 575,1 milliards. Cette évolution est imputable à la baisse de 35,5% des achats de pétrole brut. Les importations hors pétrole enregistrent une hausse de 2,7%.

Les principaux produits importés sont : les huiles brutes de pétrole (12,8% des importations) ; les machines et appareils mécaniques (8,7%) ; les céréales (8% dont 5,1% pour le riz) ; les véhicules automobiles (6,7%) ; les machines et appareils électriques (6,4%) ; les carburants et lubrifiants (6%).

Sur la période janvier-juillet 2016 et en glissement annuel, les importations en valeur reculent de 25,5% et s'établissent à 1 560,3 milliards. Cette évolution est due à la chute de 76,6% des achats de pétrole brut. Les importations sont en baisse dans les principaux sous-groupes de produits ; en particulier, les importations de riz diminuent de 32,7%.

**Tableau 53 : Evolution des importations (Q : en milliers de tonnes, V : en milliards)**

Rubriques	2014		2015		Janvier-Juillet 2015		Janvier-Juillet 2016		Variation (%)			
									2015/2014		Janv-Juillet	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Animaux et produits du règne animal	225,8	180,9	244,7	203,9	152,5	126,0	162,3	126,9	8,4	12,7	6,4	0,7
Poissons de mer congelés	205,7	145,1	220,4	166,4	137,5	103,4	151,5	111,1	7,2	14,7	10,2	7,5
Produits du règne végétal	1 294,5	288,5	1 463,1	337,6	797,3	191,6	777,6	159,3	13,0	17,0	-2,5	-16,9
Céréales	1 176,7	241,7	1 339,3	287,4	727,9	162,8	699,1	129,4	13,8	18,9	-4,0	-20,5
Riz	591,0	140,0	707,2	181,1	394,9	104,5	302,9	70,4	19,7	29,4	-23,3	-32,7
Produits alimentaires industriels	244,3	154,7	274,7	169,5	147,2	97,5	130,8	80,2	12,5	9,6	-11,2	-17,7
Produits minéraux	4 854,6	1 167,5	4 618,9	840,7	2 545,2	510,6	1 645,4	220,8	-4,9	-28,0	-35,4	-56,8
Clinkers	875,9	45,8	1 341,0	62,9	788,2	37,8	757,6	32,5	53,1	37,3	-3,9	-14,1
Hydrocarbures	2 446,6	1 049,4	2 177,8	723,3	1 344,2	450,7	674,6	177,4	-11,0	-31,1	-49,8	-60,6
Huiles brutes de pétrole	1 711,8	708,3	1 464,6	456,8	867,8	269,7	303,1	63,2	-14,4	-35,5	-65,1	-76,6
Carburants et lubrifiants	559,4	273,0	555,7	215,5	385,3	151,5	223,7	78,8	-0,7	-21,1	-42,0	-48,0
Produits des industries chimiques	527,5	353,3	610,5	411,0	388,1	247,6	312,7	208,0	15,7	16,3	-19,4	-16,0
Engrais	150,9	32,0	176,6	40,6	111,4	26,3	110,1	22,0	17,0	27,1	-1,2	-16,7
Matières plastiques et caoutchouc	115,4	139,3	125,5	153,5	81,1	94,6	67,0	74,9	8,7	10,2	-17,4	-20,8
Matières textiles et leurs ouvrages	104,2	77,2	131,7	117,9	72,8	60,3	66,1	50,8	26,4	52,8	-9,3	-15,8
Friperie	76,4	38,6	87,9	43,9	49,5	24,6	45,8	23,0	15,1	13,6	-7,4	-6,7
Métaux communs et leurs ouvrages...	287,9	226,9	341,0	256,3	182,3	143,5	177,2	133,3	18,5	12,9	-2,8	-7,1
Ouvrages en fonte, fer et acier	84,0	95,8	68,1	93,9	40,6	55,7	39,7	48,8	-19,0	-2,0	-2,4	-12,3
Machines et app. mécaniques ou électriques	131,0	605,4	109,8	539,3	61,4	293,9	55,0	244,9	-16,2	-10,9	-10,5	-16,7
Machines et appareils mécaniques	85,0	338,8	67,5	311,2	37,0	161,4	33,8	136,7	-20,6	-8,1	-8,6	-15,3
Machines et appareils électriques	46,0	266,6	42,3	228,1	24,4	132,4	21,1	108,2	-8,1	-14,4	-13,5	-18,3
Matériel de transport	130,9	295,6	139,9	269,2	82,1	160,3	74,3	122,0	6,9	-8,9	-9,6	-23,9
Véhicules automobiles ; tracteurs	116,8	213,7	133,1	239,5	78,3	143,7	72,2	117,0	13,9	12,1	-7,8	-18,6
<b>Total hors pétrole</b>		<b>3 037,0</b>		<b>3 118,4</b>		<b>1 824,0</b>		<b>1 497,1</b>		<b>2,7</b>		<b>-17,9</b>
<b>Total des importations</b>		<b>3 745,3</b>		<b>3 575,1</b>		<b>2 093,6</b>		<b>1 560,3</b>		<b>-4,5</b>		<b>-25,5</b>

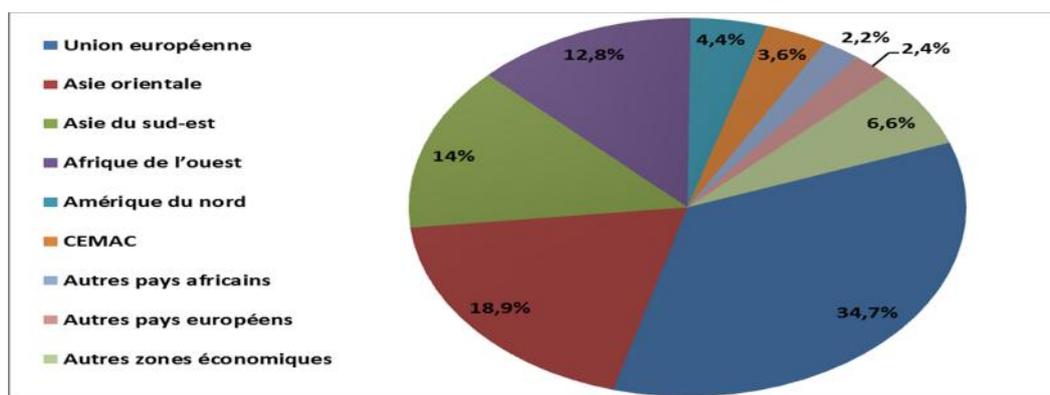
Source : MINFI/DGD, DAE

### 6.2.3. Orientation géographique des échanges

L'orientation géographique des échanges du Cameroun est marquée par une diversification des partenaires commerciaux. Toutes les régions du monde sont représentées dans l'environnement du commerce extérieur du pays.

En 2015, l'Union européenne (UE) continue d'être le principal partenaire commercial du Cameroun avec 34,7% des échanges en valeur contre 36,6% en 2014. Elle est suivie dans l'ordre par : l'Asie orientale (18,9%), l'Asie du sud-est (14%), l'Afrique de l'ouest (12,8%), l'Amérique du nord (4,4%) et la CEMAC (3,6%). Les échanges commerciaux se développent avec d'autres pays, notamment l'Inde (+50% des exportations et +18% des importations), le Canada (+25,5% et +4,8%), la Turquie (+2,9% et +17,9%), la Russie (+26,1% et +38,9%) et l'Argentine (+48,1% et +15%). En Afrique du Sud, les exportations ont été multipliées par 16 et, les importations en provenance du Maroc ont connu une hausse de 59,6%.

**Graphique 17 : Poids des principales zones d'échange en 2015**



Source : MINFI/DAE

### 6.2.3.1- Echanges par zone géographique

#### Union européenne

En 2015, l'Union européenne demeure le premier partenaire du Cameroun. Elle absorbe 47,3% des marchandises et fournit 26% des approvisionnements extérieurs. L'excédent commercial s'est réduit d'un tiers et se situe à 200,1 milliards. L'évolution du solde commercial s'explique par la diminution de 307,5 milliards de l'excédent avec l'Espagne. Les résultats du commerce extérieur sont meilleurs avec la Belgique, les Pays-Bas, et le Portugal (amélioration des excédents) et dans une moindre mesure avec l'Allemagne et la France (réduction des déficits).

Les principaux produits exportés vers cette zone sont : les huiles brutes de pétrole, les bois en grumes et sciés, les fèves et beurre de cacao, l'aluminium brut, l'oxyde d'aluminium, le coton, le caoutchouc, la banane fraîche et le café. Les principaux produits importés sont : le matériel de transport, les appareils électriques et mécaniques, le blé, les produits alimentaires et pharmaceutiques, les articles d'habillement et les boissons.

#### Asie orientale

En 2015, avec 12,6% des exportations et 23,2% des importations, l'Asie orientale demeure le second partenaire du Cameroun (deuxième fournisseur et troisième client). Le déficit commercial avec cette zone s'aggrave de 113,2 milliards pour se situer à 526,3 milliards, du fait de la baisse de 21% des exportations conjuguée à la hausse de 4,2% des importations. Cette tendance s'observe dans les résultats enregistrés avec les principaux partenaires de la zone (Chine, Japon et Corée du Sud). Les échanges avec la Chine représentent 99,2% des exportations et 83,8% des importations.

Les exportations vers cette destination sont essentiellement constituées des produits primaires : pétrole brut, bois en grumes, caoutchouc, coton, cacao brut en fèves, cafés et aluminium. Ces pays fournissent des produits variés : riz, huile de palme, poissons, ciments, lubrifiants, savons, produits alimentaires divers, pneumatiques, papiers et cartons, produits textiles et de confection, ouvrages en fer et acier, médicaments, moteurs d'engins.

#### Asie du sud-est

En 2015, les échanges avec l'Asie du sud-est progressent de 15,9%. Cette zone devient le troisième partenaire du Cameroun avec 20,5% des exportations et 9,6% des importations. L'excédent commercial de 31,2 milliards enregistré en 2014 s'est amélioré de 117,8 milliards, grâce à une augmentation des exportations (+31%) conjuguée à un léger repli des importations. Le déficit commercial avec la Thaïlande (deuxième partenaire dans la zone), observé en 2014, s'est aggravé de 15,8 milliards pour se situer à 142 milliards. L'Inde demeure le premier partenaire du Cameroun dans la zone.

Les principaux produits exportés vers cette zone sont : le cacao brut en fèves, le pétrole brut, le caoutchouc naturel, les bois en grumes et sciés, le coton brut et l'aluminium. Les importations en provenance de l'Asie du sud-est sont principalement composées de riz, de produits manufacturés et, de biens d'équipement et intermédiaires.

### **Afrique de l'ouest**

En 2015, l'Afrique de l'Ouest est le quatrième partenaire commercial du Cameroun avec 12,8% des échanges. Les recettes d'exportations de cette zone représentent 2,9% du total et les dépenses 19,5%. Elle demeure le troisième fournisseur du Cameroun. Le déficit commercial avec la zone se réduit de 178,8 milliards pour s'établir à 627,2 milliards.

Le Nigeria reste le premier partenaire avec 36,5% des exportations et 62,2% des importations. La Côte d'Ivoire est le second partenaire avec 13,7% des exportations et 6,8% des importations.

Les principaux produits exportés vers cette zone sont : le riz, le savon, les carburants et lubrifiants, les bois sciés, les produits de beauté et, les barres de fer et d'acier. Les importations en provenance de cette zone concernent les huiles brutes de pétrole, le textile, les chaussures, les véhicules de transport et les produits alimentaires.

### **Amérique du nord**

En 2015, l'Amérique du nord devient le cinquième partenaire commercial du Cameroun avec 69,4 milliards de recettes d'exportations et 195,8 milliards de dépenses d'importations. Le déficit commercial avec cette zone passe de 82,6 milliards en 2014 à 126,4 milliards. Il s'aggrave avec le principal partenaire de la zone, les Etats-Unis.

Les exportations sont constituées des carburants et lubrifiants, de la pâte de cacao, du caoutchouc, du tabac, des cafés et des bois sciés. Les principaux produits importés sont : le blé, les articles de friperie et les appareils mécaniques et électriques.

### **CEMAC**

En 2015, la CEMAC occupe le sixième rang des partenaires commerciaux du Cameroun, avec 3,6% des échanges. Elle contribue pour 6,7% aux recettes d'exportations et absorbe 1,6% des dépenses d'importations. L'excédent commercial avec la zone s'améliore de 27,4 milliards et s'élève à 104 milliards. Cette évolution résulte d'une baisse plus que proportionnelle des importations (-35,6%) par rapport aux exportations (-2,2%). Le Tchad est le premier client et la Guinée Equatoriale le premier fournisseur. Les résultats du commerce extérieur s'améliorent avec tous les pays de la zone.

Les principaux produits exportés sont : carburants et lubrifiants, produits vivriers, savon, allumettes, eau minérale, huile de palme, fer, acier et jus de fruits. Les principaux produits importés sont : huiles brutes de pétrole, animaux vivants, butanes liquéfiés, sucre et carburants.

**Tableau 54 : Evolution du commerce des biens par zone géoéconomique (en milliards)**

Rubriques	Exportations		Importations	
	Valeur	Variations (en %)	Valeur	Variations (en %)
	2015	2015/2014	2015	2015/2014
<b>Union Européenne</b>	<b>1 135,4</b>	<b>-13,0</b>	<b>935,3</b>	<b>-6,6</b>
<b>Autres pays européens</b>	<b>48,3</b>	<b>40,2</b>	<b>96,4</b>	<b>11,0</b>
Turquie	12,2	3,2	57,6	17,9
<b>Asie orientale</b>	<b>302,0</b>	<b>-21,0</b>	<b>828,3</b>	<b>4,2</b>
Chine	299,7	-20,3	694,4	3,2
<b>Asie du Sud-est</b>	<b>492,3</b>	<b>30,9</b>	<b>343,3</b>	<b>-0,4</b>
Inde	374,7	50,0	129,0	18,0
Thaïlande	2,8	-64,7	144,7	8,0
<b>Amérique du Nord</b>	<b>69,4</b>	<b>-16,4</b>	<b>195,8</b>	<b>18,3</b>

Rubriques	Exportations		Importations	
	Valeur	Variations (en %)	Valeur	Variations (en %)
Etats-Unis d'Amérique	49,1	-40,1	133,5	2,2
<b>Amérique du Sud et centrale</b>	<b>1,8</b>	<b>-3,0</b>	<b>99,7</b>	<b>7,8</b>
<b>CEMAC</b>	<b>159,8</b>	<b>-2,2</b>	<b>55,8</b>	<b>-35,6</b>
République du Congo	29,8	-3,7	11,1	-53,6
Gabon	30,9	10,4	0,6	42,3
Guinée Equatoriale	16,4	-44,9	43,9	-29,5
Tchad	66,8	13,3	0,2	-1,5
<b>Afrique de l'Ouest</b>	<b>68,8</b>	<b>-45,2</b>	<b>696,0</b>	<b>-25,3</b>
Nigéria	25,1	-52,8	433,2	-35,3
<b>Afrique du Nord</b>	<b>10,0</b>	<b>70,1</b>	<b>82,8</b>	<b>28,3</b>
Maroc	1,4	-49,2	10,7	59,6
<b>Autres pays africains</b>	<b>54,9</b>	<b>54,6</b>	<b>77,6</b>	<b>25,4</b>
Afrique du Sud	27,8	1 485,6	61,4	20,1
République Démocratique du Congo	24,0	-11,2	0,0	-99,3

Source : MINFI/DAE

### 6.2.3.2- Les principaux partenaires bilatéraux

En 2015, la Chine demeure le premier partenaire du Cameroun avec 16,6% des échanges comme en 2014. L'Inde, cinquième partenaire en 2014, passe au deuxième rang. Ils sont suivis par la France, le Nigéria, les Pays-Bas, l'Espagne et l'Italie. La Belgique (onzième en 2014) et le Portugal (dix-septième) font leur entrée parmi les dix premiers partenaires du Cameroun.

### 6.2.3.3- Les principaux clients

En 2015, le premier client du Cameroun est les Pays-Bas avec 16,3% des ventes. Il est suivi par l'Inde (15,6%) et la Chine (12,5%). La France conserve le sixième rang. Le Portugal, la Belgique et le Tchad améliorent leur classement. Par contre, les Etats-Unis sortent de la liste des dix premiers clients.

**Tableau 55 : Principaux clients bilatéraux du Cameroun**

Rubriques	2014		2015	
	Poids dans les exportations (%)	Rang	Poids dans les exportations (%)	Rang
Pays-Bas	10,6	3	16,3	<b>1</b>
Inde	9,9	4	15,6	<b>2</b>
Chine	15,0	2	12,5	<b>3</b>
Portugal	2,3	11	7,1	<b>4</b>
Espagne	17,0	1	5,2	<b>5</b>
France	4,5	6	5,1	<b>6</b>
Belgique	2,9	9	4,8	<b>7</b>
Italie	9,3	5	4,6	<b>8</b>
Tchad	2,3	10	2,8	<b>9</b>
Grande-Bretagne	4,3	7	2,4	<b>10</b>

Source : MINFI/DAE

### 6.2.3.4- Les principaux fournisseurs

La Chine demeure le premier fournisseur du Cameroun avec 19,4% des achats. Le Nigéria (deuxième) et la France (troisième) conservent leur rang. L'Italie (treizième en 2014) fait son entrée parmi les dix premiers fournisseurs.

**Tableau 56 : Principaux fournisseurs bilatéraux du Cameroun**

Rubriques	2014		2015	
	Poids dans les importations (%)	Rang	Poids dans les importations (%)	Rang
Chine	18,0	1	19,4	<b>1</b>

Nigéria	17,9	2	12,1	<b>2</b>
France	10,2	3	10,3	<b>3</b>
Thaïlande	2,9	4	4,0	<b>4</b>
Etats-Unis d'Amérique	3,5	5	3,7	<b>5</b>
Inde	2,9	7	3,6	<b>6</b>
Allemagne	3,4	6	3,6	<b>7</b>
Japon	2,19	8	2,6	<b>8</b>
Espagne	2,16	10	2,4	<b>9</b>
Italie	1,8	13	2,1	<b>10</b>

Source : MINFI/DAE

## CHAPITRE 7 : SECTEURS SOCIAUX

La politique sociale du Cameroun est axée principalement sur l'amélioration des conditions de vie des populations d'une part et, sur la formation et le renforcement des capacités humaines d'autre part. Les actions menées concourent à : (i) l'universalisation de l'éducation et le renforcement de la professionnalisation ; (ii) l'amélioration de l'état de santé des populations ; (iii) la promotion du genre et l'autonomisation des femmes ; (iv) la protection sociale de la petite enfance et des personnes marginales ; (v) la promotion de la jeunesse, de l'emploi, et de l'habitat social. Pour la réalisation de ces actions, une dotation budgétaire de 954,5 milliards (22,5% du budget de l'Etat) est allouée aux secteurs sociaux en 2016, en augmentation de 25,1% par rapport à 2015.

### 7.1. Education

L'année 2016 marque le début de la mise en œuvre des dix-sept Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les Nations unies. Le quatrième objectif qui concerne l'éducation, vise à : « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». L'objectif stratégique poursuivi par l'éducation est de contribuer au développement du capital humain à travers une offre de formation adaptée aux besoins du marché de l'emploi et de l'environnement économique, social, culturel et technologique. Le budget alloué à ce secteur représente 11,8% du budget de l'Etat, soit une enveloppe de 499,9 milliards.

#### 7.1.1. Enseignements maternel et primaire

Les objectifs de l'éducation de base portent notamment sur : (i) le développement du préscolaire ; (ii) l'universalisation du cycle primaire ; (iii) l'alphabétisation ; (iv) l'amélioration du cadre de travail et des conditions de vie des personnels. Une dotation budgétaire de 206,2 milliards est allouée à ce type d'enseignement en 2016, en hausse de 9,3% par rapport à 2015. Une subvention de 1,9 milliard est octroyée aux écoles maternelles et primaires privées.

##### 7.1.1.1. Le développement du préscolaire

Les actions menées ont porté entre autres sur : (i) la construction de 30 blocs maternels et 26 salles de classe ; (ii) la construction et l'équipement de 10 centres préscolaires communautaires pour les enfants de 3 à 5 ans ; (iii) l'acquisition de 1 440 tablettes, 5 040 petites chaises et 252 tableaux sur chevalets ; (iv) la réhabilitation de 5 écoles maternelles ; (v) un appui financier de 853 millions pour encourager l'initiative privée formelle. Le taux brut de préscolarisation est passé de 34,8 % en 2014/2015 à 35,2% en 2015/2016.

##### 7.1.1.2. L'universalisation du cycle primaire

Elle s'est traduite par le renforcement de l'offre d'éducation au cycle primaire public, le soutien à la scolarisation de la jeune fille et, l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires.

Le renforcement de l'offre d'éducation au cycle primaire public s'est effectué à travers : (i) la construction de 602 salles de classe, 81 blocs latrines et 02 clôtures ; (ii) la réhabilitation de 30 écoles primaires publiques ; (iii) l'acquisition de 20 100 tables-bancs, 602 bureaux et 100 kits de micro-science ; (iv) la connexion de cinq écoles aux réseaux CDE et ENEO. Sur financement C2D, le Gouvernement a construit 243 salles de classe et 116 blocs latrines et, réhabilité 255 salles de classe. Par ailleurs, 16 salles de classe ont été construites par les ONG.

Le soutien à la scolarisation de la jeune fille s'est fait avec l'appui : (i) du Programme Alimentaire Mondial, de Counterpart et de Plan Cameroon, dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord avec la distribution des rations sèches et le soutien aux cantines scolaires ; (ii) de l'UNICEF, d'une part, par des mesures incitatives en faveur de la scolarisation et la distribution des kits scolaires et

d'hygiène aux filles et enfants vulnérables, et d'autre part, la formation des enseignants en hygiène, salubrité et assainissement, ainsi que la mobilisation et le renforcement des capacités des associations des filles mères en âge scolaire.

L'amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires a été réalisée à travers : (i) la poursuite des activités de renforcement des capacités des enseignants et des inspecteurs d'arrondissement, ainsi que de suivi pédagogique ; (ii) l'appui financier au fonctionnement des écoles primaires publiques ; (iii) la distribution gratuite des manuels scolaires aux élèves.

Le taux net d'admission et le taux d'achèvement national sont passés respectivement de 74% et 75,5% en 2014/2015 à 76% et 76,7% en 2015/2016.

### 7.1.1.3. L'alphabétisation

Elle s'est faite à travers : (i) l'alphabétisation fonctionnelle des personnes de 15 ans et plus, par l'organisation des ateliers de renforcement des capacités des responsables des services déconcentrés ; (ii) la construction et l'équipement de 10 centres d'alphabétisation fonctionnels ; (iii) la vulgarisation de la politique nationale d'alphabétisation avec l'appui du Partenariat Mondial pour l'Education ; (iv) l'élaboration du plan de mise en œuvre de la politique nationale d'alphabétisation avec le concours du Partenariat Mondial pour l'Education. Le taux d'alphabétisation est passé de 65,7% en 2014/2015 à 66,0% en 2015/2016.

### 7.1.1.4 L'amélioration du cadre de travail des personnels

Les actions ont concerné : (i) la construction de 22 bâtiments de deux blocs servant de logements d'astreinte pour les enseignants dans les zones rétrocedées et d'accès difficile ; (ii) la construction de la délégation départementale de la Kadéy et de l'inspection d'arrondissement d'enseignement de base de Figuil ; (iii) la poursuite de la construction des délégations régionales de l'Extrême-Nord, du Sud, de l'Ouest et du Nord-Ouest.

### 7.1.1.5 Bilan de l'année scolaire 2015/2016

Au cours de l'année scolaire 2015/2016, l'enseignement maternel a accueilli 541 217 élèves encadrés par 26 337 enseignants, répartis dans 16 623 salles de classe. Dans l'enseignement primaire, on recense 4 784 480 élèves encadrés par 106 630 maîtres et répartis dans 88 215 salles de classe.

**Tableau 57 : Nombre de salles de classe fonctionnelles et effectifs des élèves et enseignants dans l'enseignement maternel et primaire**

Enseignement	2014/2015			2015/2016*			
	Salles de classe	Enseignants	Elèves	Salles de classe	Enseignants	Elèves	
<b>Maternel</b>	Public	4 997	10210	191 889	5 073	10 440	199 509
	Privé	11 151	14 958	320 723	11 253	15 601	331 217
	EPA/CPC	283	264	9 817	297	296	10 491
	Total	16 431	25 432	522 429	16 623	26 337	541 217
<b>Primaire</b>	Public	53 778	67 878	3 311 996	54 370	68 441	3 464 599
	Privé	32 694	36 870	978 402	33 305	37 502	1 236 223
	EPA/CEBNF	507	640	79 590	540	687	83 658
	Total	86 979	105 388	4 369 988	88 215	106 630	4 784 480

Source : MINEDUB \*données provisoires, EPA= Ecole des Parents ; CPC= Centre Préscolaire Communautaire ; CEBNF=.Centre d'Education de Base Non Formelle

Le ratio élèves/maître dans l'enseignement primaire est passé de 41 en 2014/2015 à 45 en 2015/2016, et celui élèves/salle de classe de 50 à 54. Dans le primaire public, ces deux ratios se sont détériorés de 2 points pour se situer respectivement à 51 élèves/maître et 64 élèves/salle de classe.

**Tableau 58: Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe dans l'enseignement maternel et primaire**

Enseignement	2014/2015		2015/2016*		
	Elèves/enseignant	Elèves/salle de classe	Elèves/enseignant	Elèves/salle de classe	
Maternel	Public	19	38	19	39
	Privé	21	29	21	29
	EPA/CPC	37	35	35	35
	Ensemble	21	32	21	33
Primaire	Public	49	62	51	64
	Privé	30	34	33	37
	EPA/CEBNF	124	157	122	155
	Ensemble	41	50	45	54

Source : MINEDUB \*données provisoires

Au terme de l'année scolaire 2015/2016, le taux de réussite au certificat d'études primaires est de 73,6% contre 73,2% en 2014/2015. En ce qui concerne le first school leaving certificate, le taux est de 90,9% contre 90,3%. Le Gouvernement a lancé le recrutement de 2 051 instituteurs au titre de l'année scolaire 2016/2017.

### 7.1.2 Enseignement secondaire

L'objectif majeur des enseignements secondaires est de développer l'enseignement à travers le renforcement de l'accès à l'enseignement secondaire, l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la vie en milieu scolaire, l'intensification de la professionnalisation et l'optimisation de la formation.

En 2016, le budget alloué au Ministère des enseignements secondaires s'élève à 246,1 milliards, en baisse de 2,2% par rapport à 2015. Une subvention de 600 millions a été accordée à l'enseignement secondaire privé. Les efforts permanents du Gouvernement visant à encourager la professionnalisation sont perceptibles à travers l'évolution du nombre d'établissements techniques professionnels. Dans le public, ce nombre est passé de 623 en 2013/2014 à 670 en 2014/2015. Dans le privé, les promoteurs ont une préférence pour les établissements polyvalents qui regroupent les deux types d'enseignement secondaire (général et technique professionnel). Leur nombre est passé de 384 en 2013/2014 à 426 en 2014/2015.

**Tableau 59 : Evolution du nombre d'établissements dans l'enseignement secondaire**

Ordre	Types	2013/2014	2014/2015
Public	Enseignement secondaire général	1 764	1 846
	Enseignement secondaire technique professionnel	623	670
	Polyvalent	1	1
	ENIEG	62	62
	ENIET	9	10
	<b>Ensemble</b>	<b>2 459</b>	<b>2 589</b>
Privé	Enseignement secondaire général	600	621
	Enseignement secondaire technique professionnel	72	62
	Polyvalent	384	426
	ENIEG	66	78
	ENIET	9	10
	<b>Ensemble</b>	<b>1 131</b>	<b>1 197</b>

Source : MINESEC

#### 7.1.2.1 Développement des infrastructures et équipements scolaires

En 2016, le développement des infrastructures s'est traduit par : (i) la poursuite des travaux de construction de 3 établissements clés en main ; (ii) la construction de 200 salles de classe et de 13 ateliers ; (iii) le branchement de 10 établissements aux réseaux électriques ; (iv) la réhabilitation

des salles de classe dans 10 établissements ; (v) la poursuite des travaux de construction et d'équipement des lycées techniques de Nsam, Maroua, Ombé et du lycée professionnel agricole de Yabassi ; (vi) le démarrage des travaux de construction d'un lycée professionnel des métiers du bâtiment à Ekounou.

Pour ce qui est du développement des équipements, il a porté sur : (i) l'équipement de 278 salles de classe en tables-bancs et bureaux, ainsi que de 20 nouveaux ateliers en machines ; (ii) le renouvellement des équipements didactiques lourds dans 8 vieux ateliers ; (iii) l'équipement de 14 centres multimédia.

#### 7.1.2.2 Amélioration de la qualité de l'éducation et de la vie en milieu scolaire

Elle a concerné : (i) la poursuite de l'élaboration et de la validation des programmes de formation pour les adapter aux exigences de l'environnement ; (ii) l'encadrement et l'évaluation pédagogiques et psychopédagogiques des enseignants, des conseillers d'orientation et des élèves professeurs ; (iii) la formation continue des inspecteurs pédagogiques et des enseignants sur la mise en œuvre des nouveaux programmes.

#### 7.1.2.3 Intensification de la professionnalisation et optimisation de la formation

Les actions menées ont porté sur : (i) la poursuite de la mise en place des incubateurs de micro-entreprises et des lycées professionnels et, le développement des filières porteuses ; (ii) l'organisation des stages en entreprises et chantiers/ateliers-écoles avec les partenaires éducatifs ; (iii) la valorisation du bilinguisme dans les établissements scolaires ; (iv) la promotion des arts, des langues et du patrimoine culturel national ; (v) la dynamisation des activités de protection de l'environnement ; (vi) la généralisation de l'utilisation de l'outil informatique.

L'année scolaire 2016/2017 a vu l'ouverture effective de la spécialité « tourisme » au lycée technique de Nkolbisson à Yaoundé ainsi que dans les lycées techniques de Maroua et de Dschang.

#### 7.1.2.4 Bilan de l'année scolaire 2015/2016

L'enseignement secondaire général a accueilli 1 922 770 élèves encadrés par 83 500 enseignants dans 32 499 salles de classe. L'enseignement technique et professionnel a enregistré 567 944 élèves, encadrés par 25 044 enseignants, dans 9 860 salles de classe. Dans l'enseignement normal, les effectifs ont été de 35 471 élèves-maîtres dans 1 225 salles de classe, encadrés par 3 533 enseignants.

**Tableau 60: Evolution des effectifs des élèves et enseignants dans l'enseignement secondaire**

Enseignement		2014/2015			2015/2016*		
		Salles de classe	Enseignants	Elèves	Salles de classe	Enseignants	Elèves
<b>Secondaire Général</b> (ESG)	Public	19 271	45 667	1 188 024	19 663	46 803	1 330 583
	Privé	12 405	36 413	460 036	12 836	36 697	592 187
	Total	31 676	82 080	1 648 060	32 499	83 500	1 922 770
<b>Technique Professionnel</b> (ETP)	Public	5 916	19 718	329 193	6 233	20 341	402 231
	Privé	3 486	4 321	131 026	3 627	4 703	165 713
	Total	9 402	24 039	460 219	9 860	25 044	567 944
<b>Normal</b>	Public	497	1 969	20 811	527	2 119	22 008
	ENIEG Privé	412	689	5 515	483	713	6 392
	Total	909	2 658	26 326	1 010	2 832	28 400
	Public	144	592	5 685	162	623	6 109
	ENIET Privé	42	64	787	53	78	962
	Total	186	656	6 472	215	701	7 071

Source : MINESEC \*données provisoires

Au cours de l'année scolaire 2015/2016, les ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe se sont détériorés et sont respectivement de 23 et 59 dans l'enseignement secondaire général et de 23 et 58 dans l'enseignement technique et professionnel. Le ratio élèves/salle de classe se situe à 68 dans l'enseignement général public et à 64 dans l'enseignement technique et professionnel public. Dans l'enseignement normal, le ratio élèves/salle de classe s'est amélioré de 1 point et de 2 points respectivement dans les ENIEG et ENIET.

**Tableau 61: Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe le secondaire**

Enseignement		2014/2015		2015/2016*		
		Elèves/enseignant	Elèves/salle de classe	Elèves/enseignant	Elèves/salle de classe	
<b>Secondaire Général (ESG)</b>	Public	26	62	28	68	
	Privé	13	37	16	46	
	Total	20	52	23	59	
<b>Technique Professionnel (ETP)</b>	Public	17	56	20	64	
	Privé	30	38	35	46	
	Total	19	49	23	58	
<b>Normal</b>	ENIEG	Public	11	42	10	42
		Privé	8	13	9	13
		Total	12	29	10	28
	ENIET	Public	10	39	10	38
		Privé	12	19	12	18
	Total	10	35	10	33	

Source : MINESEC \*données provisoires

Pour ce qui est des résultats relevant de la Direction des Examens, des Concours et de la Certification, les taux de réussite au BEPC bilingue et CAP STT se situent respectivement à 83,9% et 48,5%. Par contre, ceux du BEPC ordinaire et des CAP industriels reculent pour s'établir respectivement à 37,9% et 36,5%. Le taux de réussite au CAPIEMP est de 95% et celui au CAPIET de 95,1%.

S'agissant des résultats des examens officiels relevant de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, hormis l'examen du probatoire de la filière Science et technologie du tertiaire, tous les autres examens de l'enseignement secondaire général ont enregistré des taux de réussite en baisse. Pour ce qui est des examens relevant du GCE Board, les taux de réussite aux GCE-General sont en hausse et ceux aux GCE-Technical en régression.

**Tableau 62: Taux de réussite aux examens officiels de l'enseignement secondaire (en %)**

Examens	Session 2015	Session 2016	Examens	Session 2015	Session 2016
BEPC Ordinaire	40,8	37,9	Brevets Professionnels Industriels	62,9	62,6
BEPC Bilingue	66,0	83,9	Brevets Professionnels Commerciales.	25,9	11,4
CAP STT	47,7	48,5	Brevets d'Etudes Professionnels Industriels	41,2	13,0
CAP Industriels	40,0	36,5	GCE-General Ordinary Level	44,9	62,2
BACC-ESG	57,1	52,7	GCE-General Advanced Level	60,4	66,5
BACC-STT	55,5	49,1	GCE-Technical Ordinary Level	45,0	40,1
BACC-EST (industriels)	61,0	55,2	GCE-Technical Advanced Level	64,8	54,3
PROB-ESG	37,6	33,8			
PROB-STT	38,1	45,0			
PROB-EST (industriels)	31,4	29,6			
PROB brevet technicien	42,6	58,6			
Brevets de Technicien	66,9	77,1			

Source : MINESEC nd = non disponible

### 7.1.3 Enseignement supérieur

Les objectifs stratégiques de l'enseignement supérieur sont : (i) la professionnalisation des enseignements ; (ii) la modernisation des établissements et facultés ; (iii) le développement de la recherche et de l'innovation dans les universités.

En 2016, le budget alloué à l'enseignement supérieur est de 47,6 milliards contre 51,9 milliards en 2015. Une dotation de 38,8 milliards est mise à la disposition des universités d'Etat, dont 9,9 milliards pour l'amélioration des infrastructures et 28,9 milliards pour le fonctionnement. Par ailleurs, un montant de 7,5 milliards est affecté aux bourses et stages, dont 4,3 milliards à 85 000 étudiants au titre des bourses d'excellence.

Les activités relatives à l'amélioration des infrastructures ont porté sur :

- la construction de 03 salles de cours de la Faculté des Sciences de l'Université de Buéa ;
- la construction des laboratoires de la Faculté des Sciences de l'Université de Ngaoundéré ;
- la construction et l'équipement de l'amphi 500 de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Ngaoundéré ;
- la poursuite des travaux de construction du bloc administratif et pédagogique de l'Advanced School of Translators and Interpretors (ASTI) de l'Université de Buéa et d'un bloc pédagogique R+5 à l'Université Inter-Etats Cameroun-Congo ;
- l'achèvement des travaux de construction de l'ENS de Maroua ;
- le démarrage des travaux de construction de deux cités universitaires à l'Université de Bamenda ;
- les études architecturales pour la construction du siège du rectorat de l'Université Panafricaine à Nsimalen ;
- l'équipement en mobiliers et matériels de bureau de l'immeuble abritant le siège provisoire du rectorat de l'université Panafricaine.

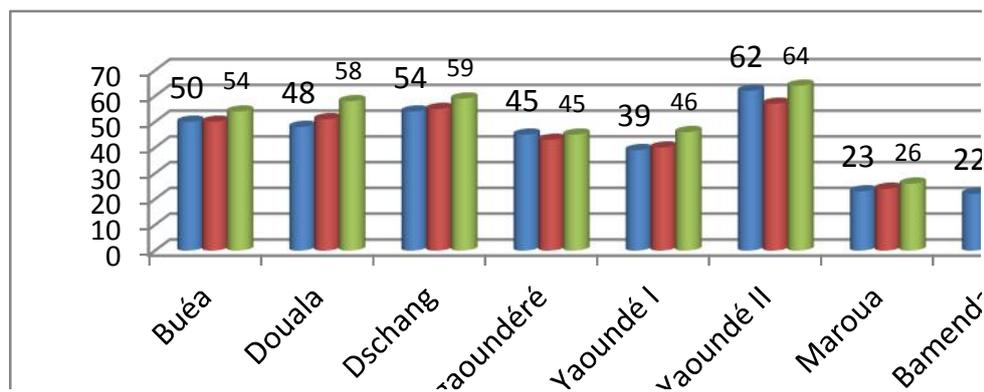
**Tableau 63: Répartition des étudiants et enseignants dans l'enseignement supérieur**

Rubriques	2013/2014		2014/2015		2015/2016*	
	Enseignants**	Etudiants	Enseignants**	Etudiants	Enseignants**	Etudiants
Université de Buéa	442	22 067	450	22 485	453	24 526
Université de Douala	924	44 278	950	47 500	938	54 965
Université de Dschang	540	29 101	570	30 829	570	33 542
Université de Ngaoundéré	442	19 195	497	19 865	472	21 374
Université de Yaoundé I	1 222	47 496	1 240	49 624	1 248	57 913
Université de Yaoundé II	572	35 523	633	36 422	642	41 256
Université de Maroua	446	10 128	459	10 928	464	12 324
Université de Bamenda	171	3 723	230	11 082	235	12 714
Instituts Privés d'Enseignement Supérieur (IPES)	nd	76 832	nd	77 773	nd	82 132
<b>Total</b>	<b>4 759</b>	<b>288 343</b>	<b>5 029</b>	<b>306 508</b>	<b>5 022</b>	<b>340 746</b>

Source : MINESUP \* données provisoires, nd = non disponible, \*\*total hors IPES

Au cours de l'année académique 2015/2016, le nombre d'étudiants est estimé à 340 746 contre 306 508 en 2014/2015, soit une hausse de 11,2%. Dans les Universités d'Etat, 258 614 étudiants sont encadrés par 5 022 enseignants. Le ratio d'encadrement (étudiants/enseignant) s'est détérioré de 6 points et s'est situé à 51. L'Université de Yaoundé II présente les ratios les plus élevés. Les 8 Universités d'Etat ont produit 45 288 diplômés et les instituts privés 3 092. La rentrée académique 2016/2017 connaît l'ouverture de l'Université Inter-Etats de Sangmélina-Ouessou. Le Chef de l'Etat a fait un don spécial de 500 000 ordinateurs portables aux étudiants des universités d'Etat et des instituts privés d'enseignement supérieur.

**Graphique 18: Ratios d'encadrement (étudiants/enseignant) par université**



Source : MINESUP

## 7.2 Santé

En 2016, le budget alloué à la santé représente 5,6% du budget de l'Etat, soit 236,2 milliards, en hausse de 14,1% par rapport à 2015. Les actions menées sont axées sur : (i) la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent ; (ii) la lutte contre la maladie et la promotion de la santé ; (iii) la viabilisation des districts de santé.

### 7.2.1 Santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent

En matière de santé de reproduction, les interventions ont concerné : (i) l'assistance aux femmes enceintes lors des accouchements ; (ii) l'amélioration de la couverture vaccinale ; (iii) la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

#### 7.2.1.1 Santé de la mère

En 2015, les actions menées ont porté sur : (i) le renforcement des capacités de 4 455 personnels en santé de reproduction ; (ii) l'assistance de 236 428 femmes enceintes pour l'accouchement par un personnel qualifié, soit 58,7% des accouchements ; (iii) la construction de 03 pavillons « mère et enfant » et l'équipement de 02 pavillons. Par ailleurs, les femmes enceintes continuent de recevoir gratuitement le traitement préventif intermittent du paludisme et le vaccin contre le tétanos lors des consultations prénatales.

#### 7.2.1.2 Programme Elargi de Vaccination

En 2015, la couverture vaccinale au DTC-Hep B + Hib3 (Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Hépatite virale B et Haemophilus Influenzae type b) est de 84% ; celles des antigènes traceurs que sont le Penta3 et le vaccin anti-rougeoleux, sont respectivement de 84% et 79%. Le Cameroun a reçu un total de 107 lots de vaccins de routine et 190 pour les activités de vaccination supplémentaires.

La surveillance épidémiologique a permis d'investiguer 851 cas de paralysies flasques aiguës dont 89 chez les enfants de plus de 15 ans. Aucun cas de poliovirus sauvage, ni de poliovirus dérivé d'une souche vaccinale circulante n'a été notifié. Par ailleurs, une épidémie de rougeole a touché 88 districts de santé et 02 cas de fièvre jaune ont été recensés dans les districts de santé de Ngoumou et de Biyem-Assi.

Au premier semestre 2016, les couvertures vaccinales des antigènes traceurs Penta3 et vaccin anti-rougeoleux sont respectivement de 82% et 75%. Deux nouveaux vaccins ont été introduits : ROTA 2 et le VPI (vaccin anti-poliomyélite inactif) dont les taux de couverture sont respectivement de 76% et 74%. S'agissant de la surveillance épidémiologique, 342 cas de paralysies flasques aiguës, 805 cas de rougeole, 1 372 cas de fièvre jaune et 21 cas de tétanos néonatal ont été détectés.

**Tableau 64: Evolution de la couverture vaccinale (en %)**

Antigènes	2012	2013	2014	2015	1 <sup>er</sup> semestre 2016
BCG	81,5	82,1	74,3	74	91
POLIO 3	85,0	88,0	79,1	89	87
VAR	81,8	83,1	80,4	79	75
VAT2+	72,6	61,7	63,7	62	57
VAA	80,1	82,8	79,7	77	76
Penta3	85,2	88,6	86,7	84	82

Source : MINSANTE

**N.B.** : VAR = rougeole ; VAT2+= antitétanique pour femmes enceintes ; VAA = fièvre jaune ; Penta3=combinaison de plusieurs antigènes (Hépatite B-Hib-DTC3)

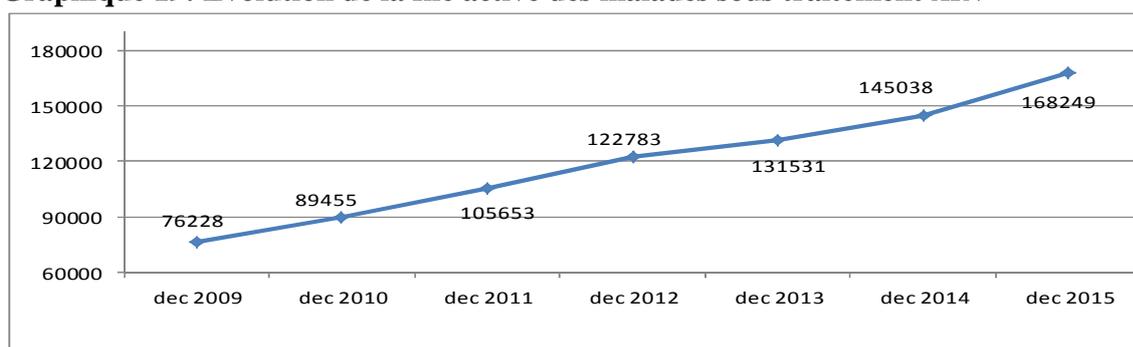
## 7.2.2 Lutte contre la maladie et promotion de la santé

### 7.2.2.1 SIDA

En 2015, 1 232 452 personnes ont été testées au VIH/SIDA contre 667 770 en 2014. Parmi les personnes testées, 79 913 ont été déclarées séropositives, soit un taux de 6,5%. Dans le cadre de la prise en charge des IST, 160 396 cas ont été diagnostiqués et traités grâce aux ONG CAMNAFAW, Care et Horizon femme.

Par ailleurs, 562 473 femmes enceintes ont été testées au VIH contre 476 477 en 2014. Parmi celles-ci, 22 956 ont été déclarées séropositives, soit un taux de 4,1% après 6,3% en 2014. Sur les 31 596 femmes enceintes séropositives testées et connues, 26 678 ont reçu un protocole antirétroviral, soit un taux de couverture de 84%. Parmi les 26 720 partenaires des femmes enceintes testés, 11% ont été déclarés séropositifs contre 9% en 2014. Sur les 9 756 enfants nés de mères séropositives et testés à la « polymarase chain reaction », 529 ont été déclarés malades, soit un taux de séropositivité de 5,4% contre 5,6% en 2014.

Les activités de la Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant (PTME) se sont poursuivies. Le nombre de sites de PTME est passé de 3 466 en 2014 à 3 665 en 2015. Les antirétroviraux (ARV) sont disponibles dans tous les sites de PTME et l'approvisionnement est décentralisé. Plusieurs formations ont été organisées pour le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la lutte contre le VIH/SIDA.

**Graphique 19: Evolution de la file active des malades sous traitement ARV**

Source

e : MINSANTE

La file active des personnes vivant avec le VIH sous traitement ARV est passée de 145 038 en 2014 à 168 249 en 2015. Elle comprend 7 096 enfants de moins de 15 ans, 47 097 hommes et 114 056 femmes. Le taux de couverture populationnelle en ARV est de 70%.

En 2015, le projet américain « President's Emergency Plan for Aids Relief » a continué de soutenir le programme de transfusion sanguine. Ainsi, 89 412 poches de sang ont été collectées parmi lesquelles 3 122 se sont avérées positives au VIH. Dans le domaine de la prévention et de la

contamination, 33 305 441 préservatifs masculins et 2 344 157 préservatifs féminins ont été distribués.

Au premier semestre 2016, 1 004 625 personnes ont été testées au VIH, parmi lesquelles 5,3% ont été déclarées séropositives. Sur les 284 679 femmes enceintes reçues en consultation prénatale dans les formations sanitaires, 18 375 ont été déclarées séropositives et 11 726 ont reçu les ARV dans le cadre de la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

#### **7.2.2.2 Paludisme**

En 2015, les actions du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) ont porté sur la prise en charge, la prévention de la maladie et le renforcement des capacités du personnel de santé. Le paludisme est responsable de 18,7% de décès toutes causes confondues dans les formations sanitaires contre 22,7% en 2014. Le nombre de décès de suite du paludisme est passé de 4 398 en 2014 à 3 440 en 2015, soit une baisse de 21,7%.

Pour ce qui est de la prise en charge, des médicaments ont été acquis dont : (i) sur financement Fonds Mondial, 2 219 833 doses d'arthésunate-amodiaquine et 391 736 doses d'arthéméther-luméfantine pour le traitement du paludisme simple, 7 985 000 comprimés de sulfadoxine-pyriméthamine pour le traitement préventif intermittent du paludisme chez les femmes enceintes, 1 292 401 doses d'amodiaquine-sulfadoxine/pyriméthamine pour la chimio-prévention du paludisme saisonnier, 1 135 950 kits de tests de diagnostic rapide et de 2 271 900 paires de gants ; (ii) sur dons de la Chine et de la Fondation Clinton, 3 259 775 ampoules d'artésunate injectable pour le traitement du paludisme grave.

Le traitement s'est effectué à travers la distribution de 831 993 doses d'arthésunate-amodiaquine gratuitement aux enfants de moins de 5 ans et de 379 160 doses d'arthésunate-amodiaquine subventionnées aux personnes âgées de plus de 5 ans. Dans les formations sanitaires, 826 434 cas de paludisme simple et 321 762 cas de paludisme grave ont été traités.

La prévention s'est faite à travers l'acquisition de 12 352 059 MILDA et la distribution gratuite de 2 544 586 MILDA pour les régions de la phase I (Est, Sud, Sud-Ouest et Nord-Ouest) de la deuxième campagne nationale de distribution gratuite des MILDA. Le traitement préventif intermittent du paludisme chez les femmes enceintes s'est poursuivi avec la distribution gratuite de 4 692 130 comprimés de sulfadoxine-pyriméthamine lors des consultations prénatales dans les formations sanitaires. Sur les 506 852 femmes enceintes reçues en consultation prénatale dans les formations sanitaires, 46% ont reçu la première dose du traitement préventif intermittent, 55% la deuxième dose et 32% la troisième dose.

En ce qui concerne le renforcement des capacités, 1 682 prestataires de soins ont été formés à l'utilisation de l'artésunate injectable dans les régions de l'Adamaoua, du Littoral, du Centre, de l'Ouest, du Sud et de l'Est, avec l'appui financier et technique du Fonds Mondial et de la Fondation Clinton. Par ailleurs, le personnel du PNLP ainsi que 24 588 agents de la santé ont été formés aux activités relatives à la planification et la distribution du MILDA. Le nombre de décès de suite du paludisme est passé de 4 398 en 2014 à 3 440 en 2015, soit une baisse de 21,7%.

Au premier semestre 2016, la deuxième campagne nationale de distribution gratuite des MILDA s'est poursuivie dans les autres régions avec 9 217 386 moustiquaires distribuées. Chez les enfants de moins de 5 ans, 147 931 cas de paludisme simple ont été confirmés et 74 462 ont été traités ; sur les 129 613 cas de paludisme grave confirmés, 70 770 ont été traités.

#### **7.2.2.3 Tuberculose**

En 2015, 26 570 cas de tuberculose ont été diagnostiqués, parmi lesquels 24 014 malades ont fait le test du VIH/SIDA et 36% ont été déclarés séropositifs. Sur la cohorte 2014 des malades notifiés,

26 511 ont été suivis en 2015, dont 22 091 ont été déclarés guéris ou le traitement terminé, soit un taux de succès thérapeutique de 84%.

Au premier semestre 2016, on a dépisté 13 055 cas de tuberculose. Sur les 11 955 qui ont fait le test de VIH/SIDA, 36% sont infectés.

#### **7.2.2.4 Cancer**

En 2015, les activités du Comité National de Lutte contre le Cancer se sont poursuivies avec l'aide de l'ONG GAVI dans le domaine de la prévention des cancers. Le projet pilote de la vaccination contre le cancer du col de l'utérus a permis d'administrer la première dose de vaccin anti-HPV à 9 447 filles âgées de 9 à 10 ans.

Les autres activités ont porté sur : (i) l'organisation à Yaoundé du congrès Euro-Africain de cancérologie, sur la sensibilisation des populations sur les cancers, animé principalement par les personnes guéries du cancer ; (ii) la tenue des activités de la semaine de lutte contre le cancer dans les villes de Dschang, Ngaoundéré et Yaoundé. Ces activités ont permis d'examiner 729 femmes, dont 21 présentant des lésions précancéreuses ont été référées aux médecins-gynécologues. Sur les 194 hommes examinés, 2 ont présenté des lésions de prostate et ont été référés aux médecins-urologues.

#### **7.2.2.5 Onchocercose et filariose lymphatique**

En 2015, plus de 10 millions de personnes sont exposées à l'onchocercose, parmi lesquelles 9 millions sont à risque. La couverture thérapeutique en zones hyper/méso endémiques a concerné 7 498 184 personnes, correspondant à un taux de couverture de 81%.

S'agissant de la filariose lymphatique, plus de 15 millions de personnes sont exposées parmi lesquelles 14 millions sont à risque. La couverture thérapeutique en zones hyper/méso endémiques a concerné 11 715 463 personnes, pour un taux de couverture de 79,9%.

Dans le cadre de la prise en charge de ces deux maladies, les actions suivantes ont été menées : (i) la distribution de 31 226 289 comprimés de Mectizan et 12 931 432 d'Albendazole ; (ii) la formation/recyclage de 520 agents de santé, 2 150 chefs des aires de santé, 568 formateurs et 51 100 distributeurs communautaires.

#### **7.2.2.6 Lèpre, pian et ulcère de buruli**

En 2015, le programme de lutte contre la lèpre, le pian et l'ulcère de buruli a enregistré 1 157 malades dont 361 nouveaux cas de lèpre, 463 cas de pian et 263 patients souffrant d'ulcère de buruli. Les appuis financiers et matériels de l'OMS, de l'ONG FAIRMED et de l'hôpital universitaire de Genève pour la prise en charge des malades ont permis de traiter 363 patients souffrant de lèpre et 130 d'ulcère de buruli. La région de Bankim dans l'Adamaoua reste la zone la plus touchée par l'ulcère de buruli (129 cas). La maladie du pian a ressurgi dans les localités de Mbang et Abong-Mbang à l'Est, de Bankim dans l'Adamaoua et de Poli au Nord, après son éradication en 1990.

Le taux de prévalence de la lèpre est de 0,23 cas pour 10 000 habitants, inférieur au seuil d'élimination retenu par l'OMS de 1/10 000 habitants. La proportion des enfants souffrant de lèpre parmi les nouveaux cas détectés en 2015 est de 14%, supérieure au niveau de 10% fixé par l'OMS dans la région Afrique. Celle des femmes est de 35%, en dessous du seuil de 50% fixé.

#### **7.2.3 Viabilisation des districts de santé**

En 2015, la viabilisation des districts de santé s'est poursuivie à travers : (i) la construction de 55 centres de santé intégrés, de 3 pavillons « mère et enfant », de 13 logements d'astreinte, de 4 centres médicaux d'arrondissement et d'un hôpital de district ; (ii) la réhabilitation de 5 hôpitaux

de district, de 10 blocs latrines et de 13 centres de santé intégrés (CSI) ; (iii) l'équipement du bloc opératoire de l'hôpital de district de Mbalmayo, de 18 maternités et de 89 salles d'accouchement ; (iv) l'équipement de 19 CSI en forage et de 3 CSI en groupe électrogène.

Au premier semestre 2016, les projets de développement des infrastructures de proximité en cours de réalisation sont : (i) l'équipement de 11 centres de santé intégrés en énergie solaire et de 28 en forage ; (ii) la réhabilitation de 36 centres de santé intégrés et 11 latrines ; (iii) la construction de 3 pavillons « mère et enfant » dont un équipé, de 49 centres de santé intégrés, de 2 hôpitaux de district, de 8 clôtures et de 9 logements d'astreinte ; (iv) la connexion de 11 centres de santé intégrés au réseau électrique ENEO ; (v) l'achèvement de la construction du centre d'imagerie médicale de Limbé.

La densification de l'offre de soins de santé s'est faite à travers notamment : (i) l'acquisition des kits obstétricaux ; (ii) le renouvellement des équipements du centre d'hémodialyse de Maroua ; (iii) l'équipement de 127 centres de santé intégrés en matériel médical ; (iv) le relèvement du plateau technique de l'hôpital régional de Limbé.

Dans le cadre du plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance, il est prévu de réaliser les projets suivants : (i) la réhabilitation et l'équipement du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Yaoundé, des hôpitaux généraux de Yaoundé et de Douala ; (ii) la construction des centres hospitaliers régionaux de Ngaoundéré, de Bertoua et de Maroua ; (iii) la construction des CHU de Bouéa et de Bamenda, des centres hospitaliers régionaux gynéco-obstétriques et pédiatriques de Bafoussam, d'Ebolowa et de Garoua.

### **7.3 Emploi**

L'objectif stratégique du Gouvernement dans ce domaine est la promotion de l'emploi décent et le développement de la formation professionnelle.

#### **7.3.1 Promotion de l'emploi**

En 2015, les actions se sont poursuivies en vue de réduire le taux de sous-emploi global qui se situait à 77,6% en 2014 selon l'enquête ECAM 4. Il s'est agi notamment de :

- le financement par le PIAASI de 800 microprojets avec 3 200 emplois créés ;
- l'insertion de 64 820 promoteurs de microprojets en emplois indépendants à travers le programme USEP (Urban Special Employment Projects) financé par le FNE ;
- l'insertion de 21 661 chercheurs d'emplois par les entreprises de travail temporaire et les offices privés de placement.

#### **7.3.2 Développement de la formation professionnelle**

Dans le cadre de l'amélioration de l'offre de formation professionnelle, 30 SAR/SM ont été créées, 281 bourses nationales de formation professionnelle octroyées et 144 centres de formation professionnelle agréés. Par ailleurs, les travaux de construction des Centres de Formation Professionnelle d'Excellence (CFPE) de Douala, Limbé et Sangmélina sont achevés.

### **7.4 Habitat et urbanisme**

La politique du Gouvernement en matière d'urbanisme et d'habitat est orientée vers le développement de l'habitat, l'amélioration de l'environnement urbain et le développement des infrastructures de transport urbain.

#### **7.4.1 Développement de l'habitat**

En 2015, les actions du Gouvernement ont porté sur : (i) la viabilisation de 16 ha de terrain à Ekoko II (dans la périphérie de Yaoundé) dans le cadre de la sécurisation et de l'aménagement des sites de

recasement ; (ii) l'achèvement de la construction de 330 logements sociaux supplémentaires (80 à Yaoundé et 250 à Douala) dans le cadre du programme gouvernemental ; (iii) l'achèvement des travaux de construction de 1 320 logements sociaux (660 à Yaoundé et 660 à Douala) dans le cadre de la coopération avec la Chine. Par ailleurs, les travaux de constructions de 100 logements à Ebolowa, dans le cadre du Plan d'Urgence Triennal (PLANUT) ont démarré.

#### **7.4.2 Amélioration de l'environnement urbain**

En 2015, l'assainissement en milieu urbain s'est matérialisé à travers le recalibrage de 6km de rivière à Edjenguélé (Limbé), la construction de 6km de drainage à Douala et la poursuite des travaux du chenal du Mfoundi (PADY II) avec un taux d'exécution de 30% sur un linéaire de 14km. Par ailleurs, les projets de drainage des eaux pluviales de Douala avec l'appui de la Coopération française, et d'assainissement de Yaoundé (phase II) avec l'appui conjoint BAD-Coopération française se poursuivent.

L'embellissement et la sécurisation des centres urbains ont porté sur l'installation de 28 points d'éclairage à Tibati, l'aménagement de 1 855 m<sup>2</sup> d'espaces verts à Douala 5<sup>ème</sup>, de 1 075 m<sup>2</sup> à Garoua 1<sup>er</sup> ainsi que la construction d'une fourrière municipale et d'une gare routière moderne à Bazou.

Dans le cadre de la promotion du développement social intégré de tous les groupes sociaux en milieu urbain, 200 jeunes en difficulté ont été formés aux petits métiers du secteur urbain à Messamena, Bamenda 2<sup>ème</sup> et Ngaoundéré. En outre, 969 ménages des quartiers sous-structurés ont bénéficié des projets sociaux de proximité.

#### **7.4.3 Développement des infrastructures de transport urbain**

En 2015, le développement des infrastructures de transport urbain s'est matérialisé à travers l'entretien, la réhabilitation et la construction des voiries urbaines. Les travaux d'entretien des voiries ont porté entre autres sur : (i) l'achèvement d'un linéaire global de 50km dans 14 communes dans le cadre de la décentralisation ; (ii) le revêtement de 23,6 km de voirie dans la ville de Yaoundé ; (iii) la réhabilitation d'un pont à Poli dans le cadre des travaux en intervention d'urgence ; (iv) un linéaire de 1,4km à Baschéo.

Les travaux de réhabilitation de la voirie urbaine ont porté notamment sur : (i) 40 km à Yaoundé et à Douala dans le cadre du Plan d'Urgence Triennal (PLANUT) ; (ii) 17,1km à Nanga-Eboko et 5,9km à Badenkop dans le cadre des travaux spéciaux ; (iii) 1,1km à Soa et 0,5 km à Tonga sur financement du Fonds Routier. Les travaux de construction des voiries urbaines ont porté essentiellement sur : (i) 2km à Limbé, axe middle farm et comprehensive college ; (ii) 8km à Limbé, voies d'accès au stade omnisport.

Par ailleurs, les travaux de construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen et l'aménagement des voies d'accès aux sites des logements sociaux à Bamenda, Yaoundé et Mfou se poursuivent. Il en est de même des travaux de construction du deuxième pont sur le Wouri.

### **7.5 Affaires sociales, promotion du genre, de la famille et de la jeunesse**

La politique du Gouvernement se poursuit à travers la protection des couches défavorisées et des groupes vulnérables, ainsi que leur intégration sociale et leur promotion socioéconomique. La promotion du genre demeure une priorité pour le Gouvernement.

#### **7.5.1 Affaires sociales**

La politique sociale concerne la prévention et la protection sociales, la solidarité nationale et la justice sociale.

### **7.5.1.1 Prévention et protection sociales**

En 2015, les actions menées sont : (i) la construction et l'opérationnalisation de 03 centres spécialisés (Yaoundé, Maroua, Wum) ; (ii) le renforcement du cadre institutionnel d'encadrement des personnes socialement vulnérables et l'amélioration de l'offre de services à travers la réhabilitation, la réadaptation et la prise en charge psychosociale ; (iii) l'organisation de 46 activités de sensibilisation et de mobilisation sociale, afin de prévenir les incapacités et de lutter contre les fléaux sociaux ; (iv) l'encadrement constitutionnel de 1 423 000 personnes socialement vulnérables ; (v) l'établissement de 11 000 cartes nationales d'identité aux populations autochtones vulnérables ; (vi) l'appui à la scolarisation de 5 600 enfants pygmées dans les cycles primaire et secondaire et 188 enfants mbororos dans les universités d'Etat ; (vii) l'organisation des campagnes de vaccination et de supplément en vitamine A dans les campements abritant lesdites populations et, l'appui à la réinsertion socioéconomique à travers la réalisation des microprojets agropastoraux.

### **7.5.1.2 Solidarité nationale et justice sociale**

Les actions suivantes ont été menées : (i) l'assistance multiforme à 87 546 personnes socialement vulnérables et l'insertion et/ou la réinsertion de 760 autres ; (ii) l'identification de 580 nouveaux cas d'enfants de la rue (EDR) à Yaoundé et Douala, dont 325 sont retournés en famille ; (iii) l'accompagnement de 221 communes par des aides sociales ponctuelles, ainsi que l'acquisition des appareillages et équipements adaptés aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite.

Au premier semestre 2016, un atelier de formation a été organisé en collaboration avec le FNE au montage des microprojets éligibles au financement du programme d'appui à l'insertion et la réinsertion professionnelles des personnes vulnérables, au cours duquel 200 microprojets ont été présentés.

## **7.5.2 Promotion de la femme et de la famille**

Les activités menées portent sur l'élaboration et la mise en œuvre des mesures relatives au respect des droits de la femme et à la protection de la famille. Les principales orientations concernent la promotion de la femme et du genre, le développement de la famille et la protection des droits de l'enfant.

### **7.5.2.1 Promotion de la femme et du genre**

En 2015, trois actions majeures ont été menées et ont porté sur l'institutionnalisation du genre, le renforcement des capacités de la femme et le développement des structures d'encadrement.

Pour ce qui est de l'institutionnalisation du genre, les réalisations ont concerné : (i) la vulgarisation des instruments juridiques de protection des droits de la femme auprès de 703 leaders communautaires ; (ii) l'organisation des cliniques socio-juridiques auprès de 2 801 femmes des réseaux d'associations féminines ; (iii) l'organisation des séances de vulgarisation auprès de 12 310 personnes afin de lutter contre les mutilations génitales et les violences.

Le renforcement des capacités a porté sur : (i) l'acquisition du matériel agro-pastoral pour 52 groupes de femmes et l'octroi d'une subvention à 157 autres ; (ii) la formation de 12 131 femmes et filles au montage et à la gestion des activités génératrices de revenus ; (iii) l'appui au développement féminin à travers la mise en œuvre des programmes et projets relatifs à l'autonomisation économique de la femme.

En matière de développement des structures d'encadrement, les activités ont porté sur : (i) la poursuite de la construction des centres de promotion de la femme et de la famille de Mbé, Pette, et Mbangassina ; (ii) l'achèvement de la construction du centre de Menji ; (iii) la réhabilitation de ceux de Mbalmayo, Yaoundé 2<sup>ème</sup> et Yaoundé 7<sup>ème</sup>, ainsi que l'octroi des équipements à celui d'Ebolowa.

Au 30 juin 2016, 50 901 personnes ont été sensibilisées sur les violences faites aux femmes et aux filles. Une subvention a été octroyée à 21 groupes de femmes pour leur autonomisation. Par ailleurs, 10 300 femmes et filles ont été formées au montage et à la gestion des activités génératrices de revenus.

### **7.5.2.2 Promotion et protection des droits de la famille et de l'enfant**

Les principales réalisations sur l'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale ont concerné : (i) la régularisation de 2 320 unions libres et la sensibilisation de 1 726 couples et familles sur les problèmes liés à la violation des droits ; (ii) l'établissement de 11 520 actes de naissances ; (iii) l'aide scolaire à 200 élèves et étudiants, ainsi que le secours à 1 810 familles indigentes et nécessiteuses.

Les actions relatives au plan sectoriel « Femme/Famille » sur la lutte contre les IST et le VIH/SIDA ont porté sur : (i) la mobilisation de 988 associations féminines/familiales/leaders communautaires sur l'éducation nutritionnelle et les démonstrations diététiques, la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant et la vaccination ; (ii) la prise en charge psychosociale des Personnes Vivant avec le VIH/SIDA et l'organisation des causeries éducatives.

Pour ce qui est de la promotion et de la protection des droits de l'enfant, les actions réalisées ont été notamment : (i) l'organisation des ateliers de mobilisation et de débats communautaires sur les mariages précoces et forcés, des échanges sur l'abandon des pratiques socioculturelles néfastes et l'autonomisation économique des filles ; (ii) la mobilisation des familles et communautés sur la vaccination contre la poliomyélite ; (iii) la sensibilisation de 27 985 familles au respect des droits de l'enfant.

Au premier semestre 2016, les actions ont porté sur : (i) la vulgarisation de l'éducation familiale à travers les supports didactiques ; (ii) la régularisation de 1 036 unions libres ; (iii) l'octroi d'aides et secours à 239 familles nécessiteuses et indigentes ; (iv) la poursuite de l'élaboration d'un plan national de réduction des violences conjugales, domestiques et familiales ainsi que d'une politique de protection de l'enfant.

### **7.5.3 Encadrement de la jeunesse et intégration nationale**

Des efforts continuent d'être déployés avec un accent particulier sur l'élaboration des politiques d'encadrement des jeunes.

#### **7.5.3.1 Education civique et intégration sociale des jeunes**

L'intensification de la campagne nationale d'éducation civique, lancée le 29 septembre 2015 a permis de : (i) créer 5 338 clubs d'éducation civique et d'intégration nationale dans les établissements scolaires, universitaires, professionnels ainsi que dans les villages et les quartiers ; (ii) former et mettre en action, à titre pilote, 145 médiateurs communautaires dans le département du Mfoundi ; (iii) former 15 000 jeunes, dont 9 000 « volontaires » et 6 000 « appelés », par le biais de l'Agence Nationale Civique de Participation au Développement.

#### **7.5.3.2 Promotion économique des jeunes**

En 2015, le Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U) a financé 339 projets et accompagné les entreprises des anciens bénéficiaires. Par ailleurs, le PAJER-U a été restructuré autour de 17 filières permettant la création du Fonds National d'Insertion des Jeunes. En outre, 6 Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) ont été construits et 4 721 jeunes formés.

Au premier semestre 2016, 2 048 jeunes ont été formés en entrepreneuriat et, 203 anciens

bénéficiaires accompagnés dans la gestion de leurs projets. En outre, 10 CMPJ pilotes ont été identifiés pour héberger les dispositifs d'incubation des entreprises. Par ailleurs, le plan triennal « Spécial Jeunes » a été lancé en vue de faciliter et d'accélérer l'insertion des jeunes.

## CHAPITRE 8 : EXECUTION DU BUDGET 2016 ET PROJET DE BUDGET 2017

Au cours de l'exercice 2016, première année du deuxième triennat du budget programme (2016-2018), l'exécution du budget de l'Etat est marquée au plan international par : (i) la chute de 31,9% en glissement annuel du cours moyen du baril de pétrole sur les sept premiers mois, malgré la remontée enregistrée depuis le début de l'année ; (ii) le ralentissement de la croissance mondiale. Au plan national, le contexte est marqué par : (i) la résilience de l'économie camerounaise face à la chute des cours mondiaux du pétrole et au défi sécuritaire ; (ii) l'entrée en vigueur en début août 2016 des Accords de Partenariat Economique (APE) avec l'Union européenne ; (iii) les préparatifs de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de football féminin 2016, ainsi que les chantiers de la Coupe d'Afrique des Nations de football masculin 2019. Ces éléments influencent aussi bien l'exécution du budget 2016 que les prévisions du budget 2017.

### 8.1 Exécution du budget 2016

Au cours des sept premiers mois de l'année 2016, l'exécution du budget se caractérise par un taux de réalisation des recettes budgétaires internes de 56,1%. Du côté des dépenses, l'exécution fait ressortir un taux de consommation des crédits de 50,3%.

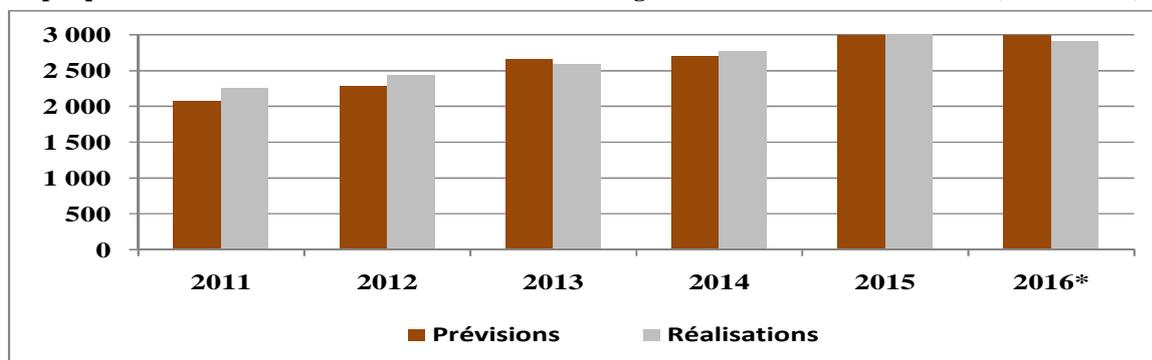
#### 8.1.1 Ressources budgétaires

Les prévisions des ressources budgétaires dans la Loi de Finances de l'exercice 2016 sont de 4 234,7 milliards, dont 2 986,5 milliards de recettes internes (70,5% du budget) et 1 248,2 milliards d'emprunts et dons (29,5%). Au 31 juillet 2016, les ressources mobilisées sont de 2 012,4 milliards, soit un taux de réalisation de 47,5% par rapport à la loi de finances. Elles croissent de 4,4 milliards en glissement annuel. A fin décembre 2016, elles sont estimées à 4 218,4 milliards.

##### 8.1.1.1 Recettes budgétaires internes

Elles comprennent les recettes pétrolières et non pétrolières. Au terme des sept premiers mois de l'année, les recettes budgétaires internes se situent à 1 674,5 milliards, soit un taux de réalisation de 56,1% par rapport à la loi de finances. Par rapport à fin juillet 2015, elles enregistrent une baisse de 28,1 milliards, essentiellement imputable aux recettes pétrolières. Elles seraient de 2 970,2 milliards au 31 décembre 2016.

Graphique 20 : Prévisions et réalisations des recettes budgétaires internes de 2011 à 2016 (en milliards)



Source : MINFI/DAE

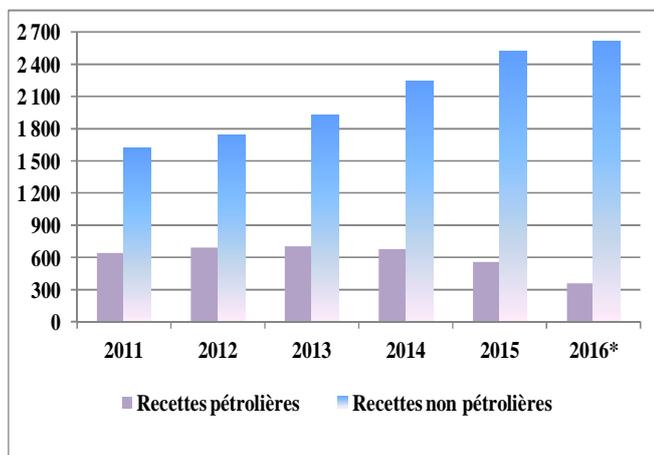
\*Estimations

##### 8.1.1.1.1 Recettes pétrolières

Les recettes pétrolières s'élèvent à 223,1 milliards à fin juillet 2016, dont 156,1 milliards de redevance SNH et 67 milliards d'impôt sur les sociétés pétrolières. Leur taux de réalisation est de

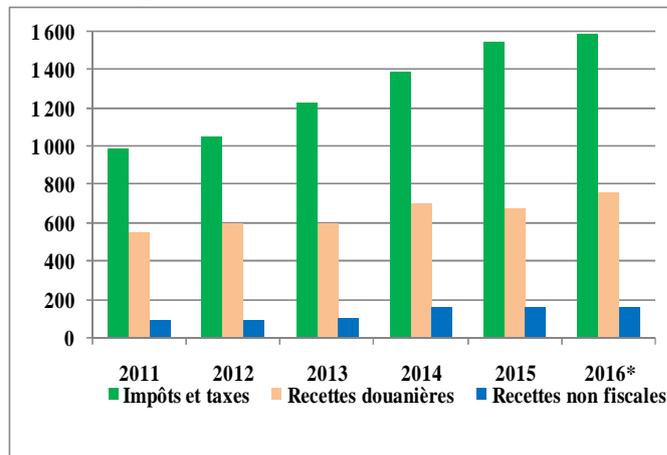
56,2% par rapport aux prévisions de la loi de finances. Elles baissent de 50,4 milliards en glissement annuel, du fait de la chute du cours du pétrole qui se situe en moyenne à 40,4 dollars le baril pour les sept premiers mois. Au terme de l'exercice 2016, les recettes pétrolières sont estimées à 356 milliards.

**Graphique 21: Réalisations des principales composantes des recettes internes de 2011 à 2016 (en milliards)**



Source : MINFI/DAE \*Estimations

**Graphique 22 : Réalisations des principales composantes des recettes non pétrolières de 2011 à 2016 (en milliards)**



Source : MINFI/DAE \*Estimations

### 8.1.1.1.2 Recettes non pétrolières

Les recettes non pétrolières se composent en : recettes des impôts et taxes intérieurs, recettes douanières et recettes non fiscales. Au cours de la période allant de janvier à juillet 2016, les recettes recouvrées s'élèvent à 1 451,4 milliards, soit un taux de réalisation de 56,1% par rapport à la loi de finances. Elles sont en hausse de 1,6% comparativement à la même période de l'année précédente. Au terme de l'exercice, elles devraient se chiffrer à 2 614,2 milliards.

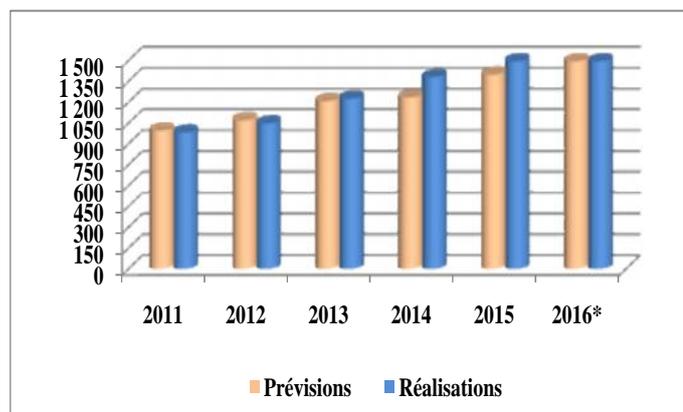
#### *Impôts et taxes intérieurs*

Au terme des sept premiers mois de l'exercice 2016, les recouvrements des impôts et taxes intérieurs s'établissent à 967,4 milliards, soit un taux de réalisation de 61,8% par rapport à la loi de finances. Elles augmentent de 19,2 milliards en glissement annuel. Cette hausse s'observe principalement au niveau de la TVA (+47,8 milliards) et des droits d'accises (+23,5 milliards). Par contre, les recettes de l'impôt sur les sociétés non pétrolières diminuent de 34,4 milliards en glissement annuel, du fait principalement de la réduction du taux d'imposition de 35% à 30%. En outre, le doublement du taux d'acompte sur l'impôt sur les sociétés (1,1% à 2,2%) a contribué à baisser les soldes de cet impôt payés en 2016. L'IRPP recule également de 19,9 milliards, en raison de la baisse de l'activité dans le secteur pétrolier. A fin décembre 2016, les recettes des impôts et taxes sont estimées à 1 590 milliards.

#### *Recettes douanières*

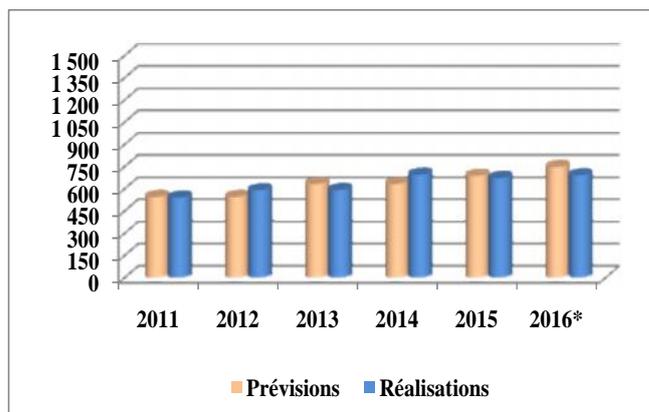
A fin juillet 2016, les recettes douanières recouvrées s'élèvent à 400 milliards, soit un taux de réalisation de 53,2% par rapport à la loi de finances. Elles contiennent notamment 193 milliards de TVA à l'importation et 184,6 milliards de droits de douane. Ces recettes sont pratiquement stables par rapport à fin juillet 2015. Au 31 décembre 2016, elles se situeraient au niveau de la prévision annuelle (752,1 milliards). Il convient de relever que l'impact des APE sur les recettes de l'exercice ne porte que sur les quatre derniers mois.

**Graphique 23 : Prévisions et réalisations des impôts et taxes intérieurs de 2011 à 2016 (en milliards)**



Source : MINFI/DAE \*Estimations

**Graphique 24 : Prévisions et réalisations des recettes douanières de 2011 à 2016 (en milliards)**



Source : MINFI/DAE \*Estimations

### Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales intègrent les revenus du domaine, les recettes des services, les dividendes, les cotisations pour la retraite et le droit de transit pétrolier. Au terme des sept premiers mois de l'année 2016, elles se chiffrent à 84 milliards, soit un taux de réalisation de 55,2% par rapport à la loi de finances. Elles augmentent de 3,7 milliards par rapport à la même période de l'année 2015. Au 31 décembre 2016, les recettes non fiscales devraient être conformes aux prévisions annuelles.

### Emprunts et dons

La Loi de Finances de l'exercice 2016 a prévu des ressources d'emprunts et dons d'un montant de 1 248,2 milliards, dont 505 milliards de prêts projets, 600 milliards d'émission de titres publics et 143,2 milliards de dons. Au 31 juillet 2016, les ressources mobilisées sont de 337,9 milliards, soit un taux de réalisation de 27,1% par rapport à la loi de finances. A fin décembre 2016, les emprunts et dons devraient être conformes aux prévisions de l'exercice.

**Tableau 65 : Ressources budgétaires de l'exercice 2016 (en milliards)**

<i>Rubriques</i>	L.F. 2016 (a)	Réalizations au 31/07/15 (b)	Réalizations au 31/07/16 (c)	Estimations au 31/12/16 (d)	Taux de réal. au 31/07/16 (c/a) (%)	Ecart au 31/12/16 (d-a)	Variations	
							(c/b) (abs)	(c/b) (%)
<b>A- RECETTES INTERNES</b>	<b>2 986,5</b>	<b>1 702,6</b>	<b>1 674,5</b>	<b>2 970,2</b>	<b>56,1</b>	<b>-16,3</b>	<b>-28,1</b>	<b>-1,7</b>
<b>I-Recettes pétrolières</b>	<b>397,2</b>	<b>273,5</b>	<b>223,1</b>	<b>356,0</b>	<b>56,2</b>	<b>-41,2</b>	<b>-50,4</b>	<b>-18,4</b>
1-Redevance SNH	247,2	159,8	156,1	256,0	63,1	8,8	-3,7	-2,3
2- IS pétrole	150,0	113,7	67,0	100,0	44,7	-50,0	-46,7	-41,1
<b>II- Recettes non pétrolières</b>	<b>2 589,3</b>	<b>1 429,1</b>	<b>1 451,4</b>	<b>2 614,2</b>	<b>56,1</b>	<b>24,9</b>	<b>22,3</b>	<b>1,6</b>
<b>1- Recettes Fiscales</b>	<b>2 317,1</b>	<b>1 348,8</b>	<b>1 367,4</b>	<b>2 342,0</b>	<b>59,0</b>	<b>24,9</b>	<b>18,6</b>	<b>1,4</b>
<b>a- Recettes des impôts et taxes int.</b>	<b>1 565,0</b>	<b>948,2</b>	<b>967,4</b>	<b>1 590,0</b>	<b>61,8</b>	<b>25,0</b>	<b>19,2</b>	<b>2,0</b>
dont : - IRPP	318,9	177,7	157,8	297,2	49,5	-21,7	-19,9	-11,2
- TVA	505,3	263,0	310,8	519,9	61,5	14,6	47,8	18,2
- IS non pétrole	315,1	272,1	237,7	374,7	75,4	59,6	-34,4	-12,6
- Droits d'accises	170,4	93,5	117,0	187,6	68,7	17,2	23,5	25,1
- Droits d'enreg.et timbre	90,8	49,9	51,0	90,7	56,2	-0,1	1,1	2,2
- TSP	112,3	60,6	63,1	110,7	56,2	-1,6	2,5	4,1
<b>b- Recettes douanières</b>	<b>752,1</b>	<b>400,6</b>	<b>400,0</b>	<b>752,0</b>	<b>53,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,1</b>
dont : - Droit de douane/import.	339,4	181,8	184,6	323,0	54,4	-16,4	2,8	1,5
- TVA import	370,5	194,3	193,0	337,4	52,1	-33,1	-1,3	-0,7
- Droits d'accises/import.	16,5	8,1	6,7	10,2	40,6	-6,3	-1,4	-17,3
- Droits de sortie	16,3	9,2	9,6	15,1	58,9	-1,2	0,4	4,3
<b>2- Recettes non fiscales</b>	<b>152,2</b>	<b>80,3</b>	<b>84,0</b>	<b>152,2</b>	<b>55,2</b>	<b>0,0</b>	<b>3,7</b>	<b>4,6</b>
<b>3-Recettes des privatisations</b>	<b>120,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>120,0</b>	<b>-</b>	<b>0,0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>B- EMPRUNTS ET DONNS</b>	<b>1 248,2</b>	<b>305,4</b>	<b>337,9</b>	<b>1 248,2</b>	<b>27,1</b>	<b>0,0</b>	<b>32,5</b>	<b>10,6</b>
- Prêts projets	505,0	221,9	234,5	505,0	46,4	0,0	12,6	5,7
- Dons	143,2	9,0	16,0	143,2	11,2	0,0	7,0	77,8
- Emission titres publics	600,0	74,5	87,4	600,0	14,6	0,0	12,9	17,3
<b>TOTAL RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>4 234,7</b>	<b>2 008,0</b>	<b>2 012,4</b>	<b>4 218,4</b>	<b>47,5</b>	<b>-16,3</b>	<b>4,4</b>	<b>0,2</b>

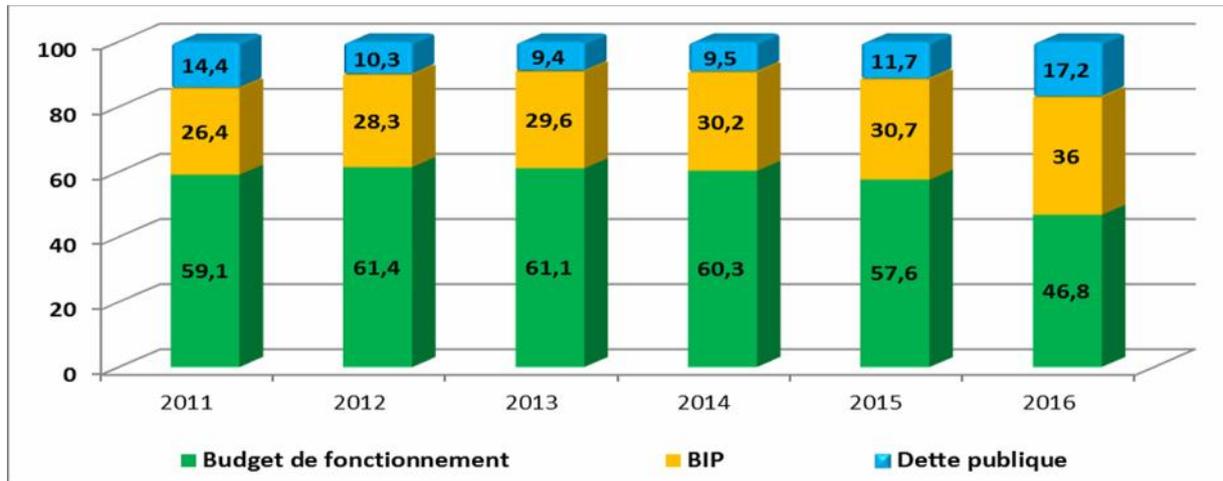
Source : MINFI/DAE

### 8.1.2 Exécution des dépenses budgétaires

Le Gouvernement poursuit à travers le budget de l'exercice 2016 sa politique d'augmentation des dépenses d'investissement public, afin d'agir durablement sur la croissance et l'emploi. Par ailleurs, le budget 2016 est marqué par la nécessité de mener à bien les projets du Plan d'Urgence Triennal (PLANUT) pour l'accélération de la croissance et ceux liés à l'organisation des Coupes d'Afrique des Nations de football 2016 et 2019. La part des dépenses d'investissement dans le budget 2016 s'est ainsi accrue de 5,3 points par rapport à 2015 pour se situer à 36%.

La Loi de Finances 2016 a prévu des dépenses budgétaires pour un montant de 4 234,7 milliards. Elles sont constituées de 1 981,2 milliards de dépenses courantes hors intérêts (46,8% du total), 1 525,7 milliards de dépenses d'investissement public (36%) et 727,8 milliards pour le service de la dette publique (17,2%). A fin juillet 2016, les dépenses budgétaires s'élèvent à 2 130,1 milliards, soit un taux d'exécution de 50,3% par rapport à la loi de finances. Elles sont en hausse de 5% en glissement annuel, du fait de l'accroissement de 119,9 milliards des dépenses d'investissement sur ressources propres et de 85,9 milliards du service de la dette publique extérieure, conjugué à la baisse de 93,3 milliards des dépenses courantes hors intérêts. Au 31 décembre 2016, les dépenses budgétaires devraient être conformes aux prévisions de la loi de finances.

**Graphique 25 : Parts du budget de fonctionnement, du BIP et de la dette publique dans le budget de l'Etat de 2011 à 2016 (en % du total)**



Source : MINFI/DAE

### 8.1.2.1 Dépenses de fonctionnement

Elles comprennent les dépenses de personnel et les dépenses de biens et services. Leur dotation pour l'exercice 2016 s'élève à 1 622,2 milliards, dont 955,2 milliards pour les dépenses de personnel et 667 milliards pour les dépenses de biens et services. A fin juillet 2016, elles se chiffrent à 973,8 milliards, soit un taux d'exécution de 60% par rapport à la loi de finances. Par rapport à fin juillet 2015, les dépenses de fonctionnement baissent de 4,2%. Par rubrique, les dépenses de personnel augmentent de 5,6% et les dépenses de biens et services diminuent de 14,8%. Les taux d'exécution de ces deux rubriques sont respectivement de 58,7% et 62%. Au 31 décembre 2016, les dépenses de fonctionnement seraient au niveau des prévisions de l'année.

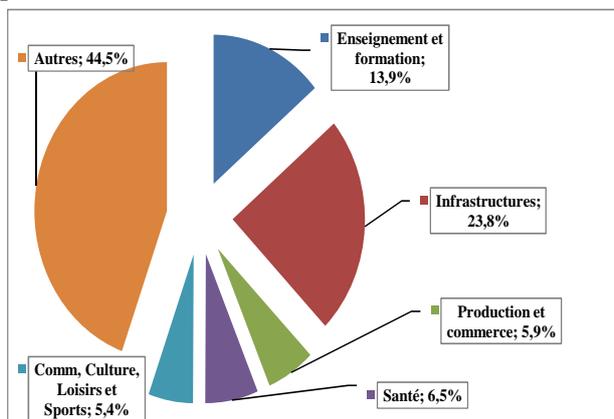
### 8.1.2.2 Dépenses de transferts et chapitres communs

Les dotations budgétaires au titre des transferts et pensions sont de 359 milliards. Au 31 juillet 2016, les dépenses effectuées s'élèvent à 251,8 milliards, soit un taux d'exécution de 70,1% par rapport à la loi de finances. Elles sont en baisse de 50,9 milliards par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le montant de cette catégorie de dépenses devrait être conforme à la loi de finances en fin d'année.

### 8.1.2.3 Dépenses d'investissement public

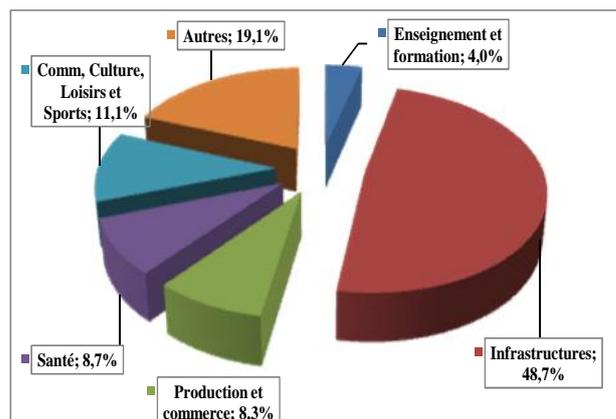
La dotation des dépenses d'investissement public est de 1 525,7 milliards dans le budget 2016. Elle se répartit en 525 milliards de dépenses sur financements extérieurs, 945,7 milliards de dépenses sur ressources propres et 55 milliards de dépenses de restructuration. S'agissant de la répartition sectorielle du BIP, le secteur des infrastructures bénéficie de l'allocation budgétaire la plus importante (48,7%). Il est suivi des secteurs « communication, culture, loisirs et sports » (11,1%), « santé » (8,7%) et « production et commerce » (8,3%).

**Graphique 26: Répartition du budget de l'exercice 2016 par secteur**



Source : MINFI/DAE

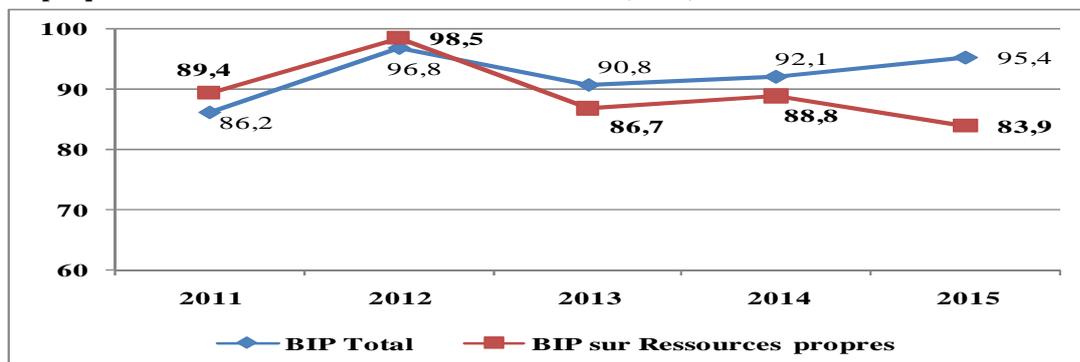
**Graphique 27: Répartition du BIP de l'exercice 2016 par secteur**



Source : MINFI/DAE

A fin juillet 2016, les dépenses d'investissement sont exécutées à hauteur de 619,1 milliards, soit un taux d'exécution de 40,6% par rapport à la loi de finances. Elles sont en hausse de 109,5 milliards en glissement annuel, du fait de l'augmentation de 50,2% des dépenses d'investissement sur ressources propres. Par rubrique, les taux d'exécution sont de 37,9% pour les investissements sur ressources propres et 46% pour les investissements sur ressources extérieures. S'agissant des dépenses de restructuration, leur taux d'exécution est de 34,4%. Au terme de l'exercice, les dépenses d'investissement public se situeraient au niveau des prévisions de l'année.

**Graphique 28: Taux d'exécution du BIP de 2011 à 2015 (en %)**



Source : MINFI/DAE

#### 8.1.2.4 Dette publique

La loi de finances 2016 a prévu le service de la dette publique à 727,8 milliards, dont 335 milliards pour la dette extérieure et 392,8 milliards pour la dette intérieure. A fin juillet 2016, les paiements s'élèvent à 285,4 milliards, soit un taux d'exécution de 39,2% par rapport à la loi de finances. Le service effectif de la dette extérieure est de 149,2 milliards. Les paiements au titre de la dette intérieure sont de 136,2 milliards, dont 28,1 milliards d'amortissement du principal, 46 milliards de remboursement de crédits TVA et 21 milliards d'arriérés intérieurs. Le taux d'exécution du service de la dette intérieure est de 34,7%. A fin décembre 2016, le service de la dette publique devrait être conforme à la loi de finances.

Au 31 décembre 2015, l'encours de la dette publique est évalué à 4 577,7 milliards (27% du PIB), dont 4 472,7 milliards au titre de la dette publique directe et 105 milliards pour la dette à garantie publique. Par rubrique, l'encours de la dette extérieure s'établit à 3 476,7 milliards (20,5% du PIB), dont 1 020,8 milliards pour les multilatéraux et 1 699,2 milliards pour les bilatéraux. L'encours de la dette intérieure se situe à 996 milliards, dont 294,7 milliards de titres publics et 587,4 milliards

de dette structurée.

Au 31 juillet 2016, l'encours de la dette publique est évalué à 4 537,7 milliards (26,1% du PIB), dont 4 439,7 milliards au titre de la dette publique directe et 98 milliards au titre de la dette à garantie publique. Par rubrique, l'encours de la dette extérieure s'établit à 3 559,6 milliards, dont 1 043,1 milliards pour les créanciers multilatéraux et 1 763,4 milliards pour les bilatéraux. L'encours de la dette intérieure se situe à 880,1 milliards, dont 311,5 milliards de titres publics et 460,9 milliards de dette structurée. L'encours de la dette extérieure augmente de 2,4% par rapport au 31 décembre 2015, tandis que celui de la dette intérieure enregistre une baisse de 11,6% imputable à la dette structurée.

**Tableau 66 : Dépenses budgétaires de l'exercice 2016 (en milliards)**

Rubriques	L.F.	Réalisations	Réalisations	Estimations	Taux de réal.	Ecart au	Variations	
	2016	au 31/07/15	au 31/07/16	au 31/12/16	au 31/07/16	31/12/16	(c/b)	(c/b)
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c/a) (%)	(d-a)	(abs)	(%)
<b>DEPENSES</b>								
<b>I- Dépenses courantes (hors intérêts)</b>	<b>1 981,2</b>	<b>1 318,9</b>	<b>1 225,6</b>	<b>1 981,2</b>	<b>61,9</b>	<b>0,0</b>	<b>-93,3</b>	<b>-7,1</b>
Dépenses de personnel	955,2	530,9	560,4	955,2	58,7	0,0	29,5	5,6
Dépenses de Biens & Services	667,0	485,3	413,4	667,0	62,0	0,0	-71,9	-14,8
dont - C2D	12,6	11,0	3,7	12,6	29,4	0,0	-7,3	-66,4
Transferts et pensions	359,0	302,7	251,8	359,0	70,1	0,0	-50,9	-16,8
<b>II- Dépenses d'investissement</b>	<b>1 525,7</b>	<b>509,6</b>	<b>619,1</b>	<b>1 525,7</b>	<b>40,6</b>	<b>0,0</b>	<b>109,5</b>	<b>21,5</b>
Sur financements extérieurs	525,0	231,0	241,6	525,0	46,0	0,0	10,6	4,6
Sur ressources propres	945,7	238,7	358,6	945,7	37,9	0,0	119,9	50,2
1- Investissement hors C2D	917,9	231,3	352,9	917,9	38,4	0,0	121,6	52,6
2- C2D	27,8	7,4	5,7	27,8	20,5	0,0	-1,7	-23,0
Dépenses de restructuration	55,0	39,9	18,9	55,0	34,4	0,0	-21,0	-52,6
<b>III- Service de la dette publique</b>	<b>727,8</b>	<b>199,5</b>	<b>285,4</b>	<b>727,8</b>	<b>39,2</b>	<b>0,0</b>	<b>85,9</b>	<b>43,1</b>
Dette extérieure	335,0	103,1	149,2	335,0	44,5	0,0	46,1	44,7
Dette intérieure	392,8	96,4	136,2	392,8	34,7	0,0	39,8	41,3
dont - amortissement du principal	116,0	26,7	28,1	116,0	24,2	0,0	1,4	5,2
- Remboursement crédits TVA	100,0	46,0	46,0	100,0	46,0	0,0	0,0	0,0
- Arriérés intérieurs	140,0	22,6	21,0	140,0	15,0	0,0	-1,6	-7,1
<b>TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES</b>	<b>4 234,7</b>	<b>2 028,0</b>	<b>2 130,1</b>	<b>4 234,7</b>	<b>50,3</b>	<b>0,0</b>	<b>102,1</b>	<b>5,0</b>

Source : MINFI/DAE

### 8.1.3 Examen des programmes de l'exercice 2017 par le CIEP

Au cours de sa cinquième session tenue du 08 au 24 août 2016, le Comité interministériel d'examen des programmes (CIEP) a examiné les programmes proposés par les différentes administrations pour l'exercice 2017. Outre l'analyse des programmes de l'année 2017, le comité s'est également intéressé aux principaux chantiers du deuxième triennat du budget-programme (2016-2018), à savoir : (i) le management des programmes ; (ii) la conduite et la gouvernance de la réforme des finances publiques ; (iii) le réarmement stratégique des programmes.

A l'issue des travaux du comité, 144 programmes et 193 indicateurs ont été retenus contre 160 programmes et 198 indicateurs pour l'exercice 2016. Le comité a constaté l'amélioration de la qualité des Projets de Performance des Administrations (PPA), en matière de définition des programmes, de déclinaison des objectifs et d'affinement des indicateurs. Ces efforts se heurtent malheureusement à la faiblesse du système statistique qui ne permet pas aux administrations de collecter efficacement les données nécessaires au renseignement des indicateurs. L'absence d'un système intégré de gestion des finances publiques a été soulignée comme un handicap au bon

fonctionnement de la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi évaluation (PPBS), à laquelle doivent être adjoints les volets « commande publique » et « gestion du patrimoine de l'Etat ».

Au terme des travaux du CIEP 2016, les principales recommandations ci-après ont été formulées :

- la mise en place par le MINFI et le MINEPAT d'une nomenclature d'activités et d'une banque d'indicateurs par administration, afin de stabiliser le cadre de leur performance ;
- l'accompagnement des administrations par le MINEPAT et l'INS pour la redynamisation des cellules statistiques, afin que celles-ci puissent assurer la collecte, le traitement, la centralisation et la diffusion des données et statistiques nécessaires pour la définition des cibles indiquées dans leurs PPA ;
- la revue des textes portant organisation des départements ministériels, afin de prendre en compte les innovations introduites par l'approche programme, sur la base de l'étude réalisée à cet effet par le MINFOPRA ;
- l'intensification des actions de formation, en prenant en compte le plan de formation sur la gestion axée sur les résultats (GAR) et l'utilisation des outils managériaux y afférents, élaboré avec l'appui de la GIZ ;
- la mise en œuvre de la stratégie intégrée de gestion informatisée des finances publiques (SIGIFIP), pour un fonctionnement efficace de la chaîne PPBS, avec l'intégration des volets commande publique et gestion du patrimoine de l'Etat ;
- le lancement par le MINEPAT des travaux de révision du DSCE et des stratégies sectorielles pour la période 2020-2030.

## **8.2 Projections budgétaires en 2018 et 2019**

Les projections budgétaires en 2018 et 2019 s'inscrivent dans la pluri-annualité consacrée par le nouveau régime financier dont les socles sont le budget programme et le cadre des dépenses à moyen terme. Les enveloppes budgétaires globales qui en découlent demeurent indicatives et dépendent des hypothèses qui sous-tendent la projection de croissance du PIB. Elles sont susceptibles d'évoluer dans le temps en fonction de l'environnement économique international et de la conjoncture nationale.

Les projections s'appuient sur les hypothèses suivantes : (i) des taux de croissance respectifs de 6,3% et 5,6% dont 6,1% et 5,9% pour le PIB non pétrolier ; (ii) un déflateur du PIB non pétrolier de 2,5% et 2,3% respectivement ; (iii) un taux d'inflation annuel de 3% ; (iv) une production de pétrole constante sur les deux années de 31,2 millions de barils ; (v) une production de gaz constante sur les deux années à 80,5 milliards de scf ; (vi) un cours du baril de pétrole camerounais à 48,8 et 51 dollars respectivement ; (vii) un prix du gaz à 3 dollars en 2018 et 2019 ; (viii) des taux de change \$/FCFA projetés à 540 et 520 ; (ix) un déficit du compte courant de 4,5% en moyenne sur les deux années.

Les ressources comprennent les recettes internes, les emprunts publics (y compris les titres) et les dons. Suivant leur mode de calcul, les recettes internes se subdivisent en recettes pétrolières et gazières, et recettes non pétrolières. Les recettes pétrolières et gazières sont projetées à partir des hypothèses sur la production, le prix et le taux de change \$/FCFA. La projection des recettes non pétrolières ne prend en compte que l'effet croissance, mais pas les mesures d'administration ou de politiques fiscales. La croissance nominale du PIB est prévue à 8,6% en 2018 et à 8,2% en 2019. Les dépenses se décomposent en trois grandes rubriques : les dépenses courantes, les dépenses en capital et le service de la dette publique.

Pour l'exercice 2018, les recettes internes sont projetées à 3 387,3 milliards dont 467,9 milliards de recettes pétrolières et de gaz, ainsi que 2 919,4 milliards de recettes non pétrolières. Les autres recettes sont prévues à 802,9 milliards, non compris l'émission des titres publics. Au total, et sur la base des hypothèses macroéconomiques ci-dessous, les recettes budgétaires totales sont projetées à 4 190,2 milliards. Les dépenses sont prévues à 4 426,7 milliards dont 2 126,5 milliards de dépenses courantes, 1 763,1 milliards de dépenses en capital et 537,1 milliards de service de la dette publique. La projection des dépenses en capital est basée sur l'hypothèse d'accroissement de 0,5% du PIB. Il s'en dégage un besoin de financement de l'ordre de 236,4 milliards.

En 2019, les ressources budgétaires attendues s'élèvent à 4 403,1 milliards dont 3 637,6 milliards de recettes internes et 765,6 milliards des autres recettes, hors titres publics. Les recettes internes comprennent 478,8 milliards de recettes pétrolières et gazières, et 3 158,8 milliards de recettes non pétrolières. Les dépenses totales sont projetées à 4 491,7 milliards et comprennent 2 189,2 milliards de dépenses courantes, 1 807,8 milliards de dépenses en capital et 494,7 milliards de service de la dette. Il en résulte un besoin de financement d'environ 88,6 milliards. Comme en 2018, le besoin peut être financé par l'émission des titres publics, en tenant compte néanmoins de la soutenabilité budgétaire à moyen et long termes de l'endettement de l'Etat.

**Tableau 67 : Projections budgétaires**

	LF. 2016	2016 révisé	LF. 2017	2018	2019
<b>A -RECETTES TOTALES (I+II+III)</b>	<b>4234,7</b>	<b>4349,3</b>	<b>4373,8</b>	<b>4190,2</b>	<b>4403,1</b>
<b>I -RECETTES INTERNES</b>	<b>2986,5</b>	<b>2793,1</b>	<b>3143,3</b>	<b>3387,3</b>	<b>3637,6</b>
<b>1-Recettes pétrolières + gaz</b>	<b>397,2</b>	<b>351,6</b>	<b>455,1</b>	<b>467,9</b>	<b>478,8</b>
- Redevance pétrole SNH	247,2	247,2	304,6	333,1	335,7
- Redevance gaz SNH	0,0	4,4	26,5	29,8	28,4
- Impôts/Stés pétrolières	150,0	100,0	124,0	105,0	114,6
<b>2-Recettes non pétrolières</b>	<b>2589,3</b>	<b>2441,5</b>	<b>2688,2</b>	<b>2919,4</b>	<b>3158,8</b>
- Impôts et taxes	1565,0	1590,0	1719,0	1866,8	2019,9
- Recettes douanières	752,1	695,9	800,1	868,9	940,1
- Recettes non fiscales	152,2	155,6	169,1	183,7	198,7
<b>II - EMPRUNTS et DONNS</b>	<b>948,2</b>	<b>1136,2</b>	<b>970,5</b>	<b>802,9</b>	<b>765,6</b>
- Prêts projets	505,0	693,0	585,0	707,2	660,6
- Dons	58,2	58,2	85,5	95,7	101,0
- Emission de titres publics	300,0	300,0	300,0		
<b>III- FINANCEMENT BANCAIRE</b>	<b>300,0</b>	<b>420,0</b>	<b>260,0</b>		
- Eurobond	50,0	50,0			
- Emprunt bancaire	250,0	250,0	260,0		
- Recettes de privatisations exceptionnelles		120,0			
<b>B - DEPENSES TOTALES (I+II+III)</b>	<b>4234,7</b>	<b>4142,7</b>	<b>4373,8</b>	<b>4426,7</b>	<b>4491,7</b>
<b>I - DEPENSES COURANTES</b>	<b>1981,2</b>	<b>1982,3</b>	<b>2059,4</b>	<b>2126,5</b>	<b>2189,2</b>
<b>1- Dépenses de personnel</b>	<b>955,2</b>	<b>955,2</b>	<b>998,5</b>	<b>1053,9</b>	<b>1112,7</b>
dont : - salaires	890,2	890,2	944,8		
- autres dépenses de personnel			53,7		
<b>2- Achats sur biens et services</b>	<b>667,0</b>	<b>667,0</b>	<b>693,7</b>	<b>712,4</b>	<b>749,7</b>
dont : - Fonctionnement administrations			437,3		
- dépenses du C2D			12,2		
<b>3- Transferts et subventions</b>	<b>359,0</b>	<b>360,1</b>	<b>367,2</b>	<b>360,2</b>	<b>326,9</b>
Subventions	165,0	165,0	125,0	179,2	133,6
Bourses et stages			22,2		
Contributions			15,0		
Pensions	194,0	195,1	205,0	181,0	193,3
<b>II- DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>1525,8</b>	<b>1525,8</b>	<b>1586,9</b>	<b>1763,1</b>	<b>1807,8</b>
* <b>Dépenses sur FINEX</b>	<b>525,0</b>	<b>525,0</b>	<b>625,0</b>	<b>677,3</b>	<b>723,1</b>
* <b>Dépenses sur ressources internes</b>	<b>945,8</b>	<b>945,8</b>	<b>926,9</b>	<b>1015,9</b>	<b>1084,7</b>
- dépenses ordinaires	523,0	523,0	578,6		
- dépenses du C2D	27,8	27,8	33,3		
- dépenses Plan d'urgence (PLANUT)	275,0	275,0	260,0		
- dépenses Plan d'urgence Spécial jeunes			25,0		
- dépenses CAN	120,0	120,0	30,0		
* <b>Dépenses de restructurations</b>	<b>55,0</b>	<b>55,0</b>	<b>35,0</b>	<b>70,0</b>	<b>0,0</b>
<b>III- DETTE PUBLIQUE</b>	<b>727,7</b>	<b>634,6</b>	<b>727,5</b>	<b>537,1</b>	<b>494,7</b>
* <b>Dettes extérieures</b>	<b>335,0</b>	<b>193,7</b>	<b>324,6</b>	<b>350,9</b>	<b>299,2</b>
- <b>Intérêts</b>	<b>212,3</b>	<b>71,0</b>	<b>154,9</b>	<b>93,8</b>	<b>89,6</b>
dont : Eurobonds	45,0	45,0	39,6		
Primes d'assurance	50,0	50,0	50,0		
Emprunts liés aux CAN	46,3	46,3	0,0		
- <b>Principal</b>	<b>122,7</b>	<b>122,7</b>	<b>169,7</b>	<b>257,1</b>	<b>209,6</b>
* <b>Dettes intérieures</b>	<b>392,7</b>	<b>440,9</b>	<b>402,9</b>	<b>186,1</b>	<b>195,4</b>
dont : - Intérêts	30,2	30,2	43,3	9,2	9,1
- <b>Principal</b>	<b>202,5</b>	<b>202,5</b>	<b>189,6</b>	<b>53,3</b>	<b>53,2</b>
dont : Remboursements Emprunts O.	57,5	57,5	57,5		
Remboursements BTA & OTA	95,0	95,0	85,7		
- Arriérés intérieurs	10,0	108,2	10,0	9,6	9,7
- Remboursement Crédits TVA	100,0	100,0	110,0	114,0	123,4
- Remboursement Dette SONARA	50,0	50,0			
- Remboursement Dette Marketteurs			50,0		
<b>Besoin / capacité de financement (+/-)</b>	<b>0,0</b>	<b>-206,6</b>	<b>0,0</b>	<b>236,4</b>	<b>88,6</b>

Source : MINFI/DAE

### 8.3 Mesures fiscales nouvelles

Les propositions de modifications de la législation fiscale en vigueur dans le cadre du projet de loi de finances de la République du Cameroun au titre de l'exercice 2017 sont faites autour des grandes orientations de la politique fiscale définie par le Président de la République dans sa circulaire N°001/CAB/PRC du 28 juillet 2016 relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2017.

Elles touchent ainsi à :

- l'élargissement de l'assiette et à la sécurisation des recettes ;
- l'amélioration du climat des affaires et le renforcement des garanties octroyées aux contribuables ;
- la promotion socio-économique.

#### I. Mesures relatives à l'élargissement de l'assiette et à la sécurisation des recettes

##### 1) Elargissement de l'assiette fiscale

- Il est institué une **taxe de séjour** dans les hôtels. Outre le financement du budget de l'Etat et des CTD, le produit de cette taxe serait destiné en partie au fonds de développement du tourisme ;
- Rétablissement des tarifs initiaux, soit 110 F CFA par litre pour le super et 65 F CFA par litre pour le gasoil, de la Taxe spéciale sur les produits pétroliers (TSPP), **sans augmentation des prix des produits pétroliers à la pompe au vu du niveau des cours du pétrole sur le marché international (article 231 nouveau du CGI) ;**
- Elargissement du champ d'application de la **taxe sur les jeux de hasard** et de divertissement aux jeux organisés par les entreprises de **téléphonie mobile (articles 206 et 208 du CGI) ;**
- Application de la TVA sur les **locations en meublés** qui jusque là échappaient à toute taxation et livraient une concurrence déloyale au secteur hôtelier classique (**articles 3 et 127-5 du CGI) ;**

##### 2) Sécurisation des recettes fiscales

- Extension de la pratique de la **mercuriale administrative** aux ventes de **véhicules** afin de maîtriser l'assiette des droits d'enregistrement sur ces transactions. Le modèle est bâti sur la réforme récente de la mercuriale administrative en matière **immobilière** qui permet la mise en œuvre de la **télédéclaration, nécessaire à la sécurisation des recettes (article 546 du CGI) ;**
- Le renforcement de l'exigence de production d'une **attestation de non redevance fiscale** dans les démarches administratives et économiques (**article L94 bis et ter du LPF**).

#### II. Mesures relatives à l'amélioration du climat des affaires :

##### 1) Amélioration de la trésorerie et l'accès au financement des entreprises

- Allègement de la fiscalité des secteurs à prix fixes et à marge administrée notamment les **distributeurs des produits pharmaceutiques, pétroliers et de la presse**. L'application des taux d'impôt sur leurs marges plutôt que sur leur chiffre d'affaires devrait renforcer leur trésorerie (**article 21 du CGI) ;**
- Prorogation du régime fiscal incitatif pour les sociétés qui émettent des titres de créance sur le marché obligataire de la bourse des valeurs mobilières du Cameroun afin de renforcer l'accès au financement des entreprises via la place boursière (**article 109 du CGI) ;**

- Relèvement à **FCFA 500 000** de la valeur des petits matériels et outillage entièrement déductibles et dispensés du régime de l'amortissement afin de renforcer la trésorerie de l'entreprise (**article 7 du CGI**) ;
- Plafonnement des frais bancaires dus au titre des virements effectués pour le paiement des impôts et taxes (**article L8 du LPF**).

## 2) Poursuite de la baisse des taux d'imposition

- Abaissement des taux de certains prélèvements miniers (taxe ad valorem sur les pierres précieuses, l'or et sur les métaux de base dont les taux passeraient respectivement de 20 à 8%, de 15 à 5% et de 10 à 5%) afin de tenir compte du niveau de taxation dans les pays miniers concurrents (**article 239 bis du CGI**) ;
- Réduction de 15 à 5% du taux de la TSR applicable aux commandes publiques dont les adjudicataires ne sont pas domiciliés au Cameroun (**article 225 ter du CGI**) ;
- Aménagement d'un dispositif fiscal allégé (taux réduit de TSR de 10% et réduction des formalités fiscales) pour les prestataires internationaux effectuant des travaux ponctuels et lourds nécessitant une expertise pointue non disponible localement (**article 225 ter du CGI**) ;
- Réduction des taux des droits d'enregistrement sur les commandes des entreprises publiques et des sociétés d'économie mixte afin de ne pas compromettre leur compétitivité vis-à-vis du secteur privé (**article 543 du CGI**).

## 3) Accompagnement des PME

- Réduction de 50% de l'impôt minimum dû par les adhérents des Centres de gestion agréés (CGA) afin d'encourager la migration vers le secteur formel des PME (**article 119 du CGI**) ;
- Dispense des adhérents des CGA de l'obligation des retenues salariales et patronales sur les traitements et salaires versés à leurs employés (**article 119 du CGI**).

## 4) Simplification des procédures

Il est suggéré la simplification des modalités de calcul de la patente et la dématérialisation de son support en vue de faciliter sa déclaration par voie électronique sans contact avec les services fiscaux (**articles C 10, C 13, C 21, C22, C23, C24, C25, C26, C31 du CGI**).

### III. Mesures relatives à la promotion socio-économique

#### 1) Promotion du secteur agricole

En vue d'accompagner au plan fiscal le développement d'une agriculture de deuxième génération, il est proposé une exonération de la TVA des machines et équipements agricoles, une exonération des droits d'enregistrement relatifs aux mutations de terrains agricoles, une exonération de la taxe foncière sur lesdits terrains et une dispense des charges salariales et patronales sur les salaires versés aux ouvriers saisonniers par les exploitants individuels (**article 122 du CGI**).

#### 2) Promotion des matériaux et de la matière première locaux

En vue de la promotion de l'utilisation intensive des matériaux et de la matière première locale par les industries camerounaises, il est envisagé une **exonération de la TVA** sur les produits des établissements publics de **promotion des matériaux locaux** et une **exonération des droits d'accises** spécifiques sur les **boissons produites et conditionnées exclusivement à partir de la matière première locale** (**articles 123 et 124 du CGI**).

### **3) Promotion de l'emploi jeune**

Dans le souci d'accompagner la politique gouvernementale de lutte contre le chômage, en particulier celui des jeunes diplômés, il est envisagé un renforcement du régime fiscal de promotion de l'emploi jeune consacré par la LF 2016, à travers **l'extension de ce régime aux emplois à durée déterminée et aux stages pratiques pré-emploi (article 105 (nouveau) ;**

### **4) Promotion de l'accès au logement et à la propriété foncière**

La réduction proposée des taux d'imposition applicables aux transactions immobilières aussi bien en matière de droits d'enregistrement que de plus value immobilière devrait favoriser la transparence dans les transactions immobilières et promouvoir l'accès décent au logement pour les populations **(articles 90 et 543 du CGI) ;**

### **5) Relance de l'activité économique dans les zones économiquement sinistrées**

Il est suggéré la mise en place de mesures fiscales spéciales visant à inciter les entreprises à investir dans les zones économiquement sinistrées du fait notamment de l'insécurité. Ces mesures, étalées sur une période de 10 ans visent à accompagner le développement local et à lutter contre le chômage **(article 121 du CGI) ;**

### **6) Renforcement du développement local**

Il est posé le principe de la prise en compte effective des besoins des populations riveraines des zones forestières dans l'utilisation de la quote-part du produit de la Redevance forestière annuelle (RFA) affectée à la commune de localisation du titre forestier **(article 243 du CGI) ;**

### **7) Soutien au secteur de l'éducation et à la santé**

- En vue de soutenir les secteurs de l'éducation et de la santé, il est envisagé une réduction significative de leurs charges en matière de TVA, d'Impôt sur le revenu et de taxe foncière. Ces mesures visent notamment à alléger les démarches fiscales des intéressés et à tenir compte de l'environnement spécifique de ces deux secteurs **(article 120 du CGI) ;**
- Dans le cadre de la maîtrise des coûts d'achat des médicaments et consommables médicaux, il est proposé l'exonération de la TSR sur la commande publique relative à ces produits lorsque l'adjudicataire n'est pas domicilié au Cameroun ;

### **8) Soutien au transport urbain**

Pour encourager le développement du transport commun urbain, il est proposé d'exonérer de TVA la vente aux usagers des tickets de transport **(article 128 (22) du CGI) ;**

### **9) Promotion de la recherche et l'innovation**

Dans le but de promouvoir et d'encourager l'activité locale de recherche et d'innovation, comme facteur essentiel de la croissance économique, il est proposé des mesures fiscales incitatives au financement de la recherche à travers l'instauration d'un mécanisme de crédit d'impôt recherche **(article 124 bis du CGI) ;**

### **10) Promotion de la fiscalité environnementale et protection de la santé des populations**

- Il est proposé d'instaurer un droit d'accises spécifique sur les boissons conditionnées dans des emballages non retournables en vue de promouvoir l'utilisation des emballages réutilisables et écologiques et de protéger l'environnement contre la pollution **(article 142 du CGI) ;**

Il est suggéré de réduire le tarif du droit d'accises sur les boissons les moins alcoolisées à travers

l'application d'un abattement de base sur les bières titrant un degré d'alcool inférieur ou égal à 5,5 (article 141 du CGI).

#### 8.4 Projet de budget de l'exercice 2017

Le projet de budget de l'Etat pour l'exercice 2017 repose sur les hypothèses macroéconomiques clés suivantes : i) une croissance réelle du PIB de 6,1% dont 5,7% pour le PIB non pétrolier ; ii) un taux d'inflation projeté à 3% ; iii) un déflateur du PIB non pétrolier de 2,3% ; iv) un cours du baril de pétrole camerounais à 40 dollars (prenant en compte une décote de 3 dollars et une prudence de 7 dollars sur le prix mondial de 50 dollars) et une production de 33,5 millions de barils ; iv) une production de gaz projetée 36,7 milliards de scf ; (v) un prix du gaz à 5,7 dollars ; vi) un taux de change du dollar à 560 FCFA ; vii) un déficit du solde budgétaire (hors Don) de 4,1% du PIB ; viii) un déficit extérieur courant plafonné à environ 3,2% du PIB.

Sur la base de ces éléments, le projet de budget 2017 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de FCFA 4 373,8 milliards contre 4 349,3 milliards dans la loi de finances initiale en 2016, soit une augmentation de 139,1 milliards en valeur absolue et de 13,0 % en valeur relative. Les recettes non pétrolières représentent 61,5% du budget.

##### 8.4.1 Analyse des recettes

**Tableau 68 : La ventilation des recettes (en millions)**

IMPUTATION	LIBELLE	2016	2017
	<b>A - RECETTES PROPRES</b>	<b>2 866 500</b>	<b>3 143 300</b>
	<b>I - RECETTES FISCALES</b>	<b>2 316 580</b>	<b>2 519 130</b>
721	IMPOTS SUR LES REVENUS DES PERSONNES PHYSIQUES	239 000	226 055
723	IMPOTS SUR LES BENEFICES DES SOCIETES NON PETROLIERES	315 100	355 000
724	IMPOTS SUR LES REVENUS SERVIS AUX PERSONNES DOMICILIEES HORS CAMEROUN	107 700	83 000
728	IMPOTS SUR LES MUTATIONS ET LES TRANSACTIONS	46 850	55 020
730	TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE ET LE CHIFFRE D'AFFAIRES	875 800	1 001 500
731	TAXES SUR DES PRODUITS DETERMINES ET DROITS D'ACCISES	299 200	335 800
732	TAXES SUR DES SERVICES DETERMINES	2 820	3 270
733	IMPOTS SUR LE DROIT D'EXERCER UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE	11 820	11 390
734	IMPOTS SUR L'AUTORISATION D'UTILISER DES BIENS OU D'EXERCER DES ACTIVITES	30	30
735	AUTRES IMPOTS ET TAXES SUR LES BIENS ET SERVICES	11 180	10 835
736	DROITS ET TAXES A L'IMPORTATION	339 450	373 080
737	DROITS ET TAXES A L'EXPORTATION ET AUTRES IMPOTS SUR LE COMMERCE EXTERIEUR	25 100	25 720
738	DROIT D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	42 530	38 430
	<b>II - AUTRES RECETTES</b>	<b>669 920</b>	<b>624 170</b>
201	PRODUITS DES CESSIONS DE DROITS	120 000	0
710	DROITS ET FRAIS ADMINISTRATIFS	14 329	14 653
714	VENTES ACCESSOIRES DE BIENS	79	79
716	VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICES	17 916	19 623
719	LOYERS DES IMMEUBLES ET REVENUS DES DOMAINES	3 981	4 200
741	REVENUS DU SECTEUR PETROLIER	442 200	495 100
745	PRODUITS FINANCIERS A RECEVOIR	25 000	34 100
761	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES ET ASSIMILES RELEVANT DES APU	45 000	55 000
771	AMENDES ET CONDAMNATIONS PECUNIAIRES	1 415	1 415
	<b>B - EMPRUNTS ET DONS</b>	<b>1 248 200</b>	<b>1 230 500</b>
150	TIRAGES SUR LES EMPRUNTS MULTILATERAUX DIRECTS A L'EXTERIEUR	405 000	102 668

IMPUTATION	LIBELLE	2016	2017
151	TIRAGES SUR LES EMPRUNTS BILATERAUX DIRECTS A L'EXTERIEUR	100 000	365 508
153	TIRAGES SUR EMPRUNTS A DES ORGANISMES PRIVES EXTERIEURS	0	116 824
161	EMISSIONS DES BONS DU TRESOR SUPERIEURS A DEUX ANS	600 000	560 000
769	DONS EXCEPTIONNELS DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	143 200	85 500
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES DE L'ETAT (A+B)</b>	<b>4 234 700</b>	<b>4 373 800</b>

Source : MINFI/DGB

#### 8.4.1.1 Recettes fiscales

Les recettes fiscales s'élèvent à 2 519,1 milliards, en augmentation de 8,7%. Cette importante variation est due, d'une part ; au fait que ses plus importantes composantes que sont la TVA et les droits et taxes à l'importation, affichent respectivement des accroissements de 14,4% et 9,9% et d'autre part à l'accroissement important des autres composantes à savoir : l'impôt sur les bénéfices des sociétés non pétrolières qui s'accroît de 12,7% et les taxes sur les produits déterminés et droits d'accises qui s'accroissent de 12,2% pour se situer à 335,8 milliards.

#### 8.4.1.2 Autres recettes

Les autres recettes de l'Etat sont en diminution de 6,8% en raison essentiellement de l'absence de l'apport substantiel de 120 milliards provenant du reliquat lié au renouvellement des licences des sociétés de téléphonie mobile MTN et ORANGE Cameroun intervenu en 2015, dont a bénéficié cette rubrique l'année dernière. Par contre, le poste traditionnel le plus important de cette rubrique « les revenus du secteur pétrolier » est en augmentation, ceux-ci passent de 442,2 milliards en 2016 à 495,1 milliards en 2017, soit un accroissement de 12,0%. Les revenus du secteur pétrolier sont composés de la redevance SNH qui augmente de 33,9% du fait de l'exportation du gaz naturel, des droits de passage du pipeline qui baissent de 11,1% et de l'impôt sur les bénéfices des sociétés pétrolières qui diminue de 17,3% pour se situer à 124 milliards.

#### 8.4.1.3 Emprunts et dons

Les ressources attendues au titre des emprunts et dons se chiffrent à 1 230,5 milliards contre 1 248,2 milliards en 2016, soit une diminution de 1,4%. Elles comprennent 585 milliards de prêts et 85,5 milliards de dons dont 45,5 milliards au titre du C2D. A ces deux rubriques il faut ajouter d'une part l'émission des obligations par l'Etat à hauteur de 300 milliards et d'autre part 260 milliards provenant des prêts bancaires.

#### 8.4.2 Analyse des dépenses

Le tableau ci-dessous présente la structure des dépenses du projet de budget de l'exercice 2017. Cette structure est dictée par la nécessité de réconcilier l'exigence d'honorer les charges récurrentes, d'assurer un minimum de dépenses pour le bon fonctionnement des administrations, d'honorer les obligations d'endettement et de mener à bien les projets en conformité avec le DSCE, le plan d'urgence pour l'accélération de la croissance et les préparatifs de la Coupe d'Afrique des nations de football 2019.

**Tableau 69 : Structure des dépenses de l'Etat (en milliards)**

RUBRIQUES	2016	2017	Variations	
			%	Absolue
Dépenses de personnel	955,2	998,5	4,5%	43,3
Achats de biens et services	667,0	693,7	4,0%	26,7
Transferts et subventions	359,0	367,2	2,3%	8,2
Dépenses en capital	1 525,8	1 586,9	4,0%	61,1

Dettes publiques	727,7	727,5	0,0%	-0,2
<b>TOTAL</b>	<b>4 234,7</b>	<b>4 373,8</b>	<b>3,3%</b>	<b>139,1</b>

Source : MINFI/DGB

#### 8.4.2.1 Dépense de personnel

Les dépenses de personnel augmentent de 43,3 milliards ; cet accroissement est à mettre en relief avec la prise en charge de nouveaux enseignants sortis des Ecoles Normales Supérieures ; ainsi que les élèves des grandes écoles, les recrutements annoncés dans les forces armées et la police.

#### 8.4.2.2 Achat de biens et services

Les achats de biens et services sont destinés au fonctionnement des administrations. Ils connaissent une augmentation de 26,7 milliards, soit 4,0%. Cette augmentation s'explique par le besoin de financement provenant des charges récurrentes suite aux nombreux investissements réalisés ces dernières années et des dépenses de sécurité ; néanmoins les hautes directives du Chef de l'Etat prescrivant la réduction du train de vie de l'Etat, ont été respectées dans le choix des activités à mettre à œuvre et l'évaluation de leur coût.

#### 8.4.2.3 Transferts et subventions

Afin d'entreprendre les opérations de transfert aux autres organismes publics, de prendre en charge les pensions et de respecter les engagements de contribution aux organismes internationaux. L'Etat dispose pour l'année 2017 d'une enveloppe de 367,2 milliards, en augmentation de 2,3% soit 8,2 milliards par rapport à l'année précédente.

#### 8.4.2.4 Dépenses en capital

Les crédits alloués aux dépenses en capital s'élèvent à 1 586,9 milliards, comparés au 1 525,8 milliards de 2016, soit une augmentation relative de 4,0% et 61,1 milliards en valeur absolue. Cet accroissement est en droite ligne avec l'option du Gouvernement d'augmenter d'au moins 1% du PIB, les dépenses en capital. La répartition des dépenses en capital est la suivante : (i) 1 551,9 milliards d'opérations de développement dont 625,0 milliards sur financements extérieurs et 155,4 milliards pour les interventions en investissements (port en eau profonde de Kribi, projet acropole, taxes et droits de douane, etc.) ; (ii) 15 milliards pour les réhabilitations ; (iii) 20 milliards pour les participations.

Les dépenses en capital liées à la mise en œuvre du plan d'urgence s'élèvent 260,0 milliards.

#### 8.4.2.5 Dette publique

Le service prévisionnel de la dette publique pour l'exercice 2017 est en diminution de 0,03% et se chiffre à 727,5 milliards, il se répartit ainsi qu'il suit : (i) la dette extérieure pour 324,6 milliards contre 335,0 milliards en 2016 ; (ii) la dette intérieure pour 402,9 milliards contre 392,8 milliards l'exercice précédent.

La répartition par chapitre de l'ensemble des prévisions de dépenses nécessaires aux opérations du budget général de l'Etat se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 70 : Propositions de crédits ouverts pour l'exercice 2017 (en millions)**

CHAPITRES	LIBELLES	2016	2017
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	48 002	48 002
02	SERVICES RATTACHES A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	11 019	7 609
03	ASSEMBLEE NATIONALE	18 523	20 023
04	SERVICES DU PREMIER MINISTRE	13 327	14 787
05	CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	1 570	1 436
06	RELATIONS EXTERIEURES	30 017	38 116

CHAPITRES	LIBELLES	2016	2017
07	ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DECENTRALISATION	42 162	36 289
08	JUSTICE	44 810	59 498
09	COUR SUPREME	4 387	2 862
10	MARCHES PUBLICS	22 730	17 431
11	CONTRÔLE SUPERIEUR DE L'ETAT	4 605	5 046
12	DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE	93 529	89 460
13	DEFENSE	229 727	238 613
14	CULTURE	4 059	3 813
15	EDUCATION DE BASE	206 160	222 123
16	SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	177 667	151 925
17	COMMUNICATION	8 411	4 574
18	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	47 644	67 654
19	RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION	12 837	8 584
20	FINANCES	46 250	52 076
21	COMMERCE	5 801	8 484
22	ECONOMIE, PLANIFICATION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	32 225	61 770
23	TOURISME ET LOISIRS	19 663	9 466
25	ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	246 068	318 997
26	JEUNESSE ET EDUCATION CIVIQUE	9 272	14 165
28	ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE ET DEV DURABLE	7 512	9 171
29	MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	10 019	11 805
30	AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	110 162	111 374
31	ELEVAGE, PECHES ET INDUSTRIES ANIMALES	39 113	31 086
32	EAU ET ENERGIE	214 166	205 269
33	FORETS ET FAUNE	18 466	20 698
35	EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	18 724	17 776
36	TRAVAUX PUBLICS	403 931	461 904
37	DOMAINES, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	20 570	20 460
38	DEVELOPPEMENT URBAIN ET HABITAT	177 580	138 454
39	ECONOMIE SOCIAL ET ARTISANAT	11 869	11 441
40	SANTE PUBLIQUE	236 167	208 195
41	TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	4 427	3 567
42	AFFAIRES SOCIALES	5 919	7 689
43	PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	6 887	5 643
45	POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	44 156	53 388
46	TRANSPORTS	8 772	7 285
50	FONCTION PUBLIQUE ET REFORME ADMINISTRATIVE	13 096	11 732
51	ELECTIONS CAMEROON	9 576	9 476
52	COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES	1 256	1 415
53	SENAT	14 975	14 975
95	REPORTS DE CREDITS	2 500	2 000
	<b>TOTAL CHAPITRES ET ORGANISMES</b>	<b>2 760 308</b>	<b>2 867 605</b>
	<b>dont DEPENSES COURANTES (i)</b>	<b>1 423 508</b>	<b>1 471 105</b>
	<b>dont DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>1 336 800</b>	<b>1 396 500</b>

CHAPITRES	LIBELLES	2016	2017
55	PENSIONS	194 000	205 000
60	INTERVENTIONS DE L'ETAT	135 000	140 000
65	DEPENSES COMMUNES	228 592	243 295
	<b>TOTAL CHAPITRES COMMUNS FONCTIONNEMENT (ii)</b>	<b>557 592</b>	<b>588 295</b>
	<b>TOTAL DEPENSES COURANTES (i) + (ii) [A]</b>	<b>1 981 100</b>	<b>2 059 400</b>
56	DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE	335 000	324 600
57	DETTE PUBLIQUE INTERIEURE	392 800	402 900
	<b>TOTAL SERVICE DE LA DETTE [B]</b>	<b>727 800</b>	<b>727 500</b>
	<b>DEPENSES EN CAPITAL CHAPITRES ET ORGANISMES</b>	1 336 800	1 396 500
	Dont FINANCEMENT EXTERIEUR	525 000	625 000
92	PARTICIPATIONS	25 000	20 000
93	REHABILITATION/RESTRUCTURATION	30 000	15 000
94	INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENT	134 000	155 400
	<b>TOTAL DEPENSES EN CAPITAL [C]</b>	<b>1 525 800</b>	<b>1 586 900</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE L'ETAT [A]+[B]+[C]</b>	<b>4 234 700</b>	<b>4 373 800</b>

## GLOSSAIRE DES SIGLES

<b>ACP</b>	Afrique Caraïbes Pacifique
<b>ADC</b>	Aéroports du Cameroun
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>ALUCAM</b>	Compagnie Camerounaise d'Aluminium
<b>ANAFOR</b>	Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier
<b>APPME</b>	Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises
<b>APU</b>	Administration Publique
<b>ARV</b>	Antirétroviraux
<b>BAD</b>	Banque Africaine de développement
<b>BDEAC</b>	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
<b>BEAC</b>	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
<b>BEPC</b>	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
<b>BICEC</b>	Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit
<b>BID</b>	Banque Islamique de Développement
<b>BIP</b>	Budget d'Investissement Public
<b>BTP</b>	Bâtiments et Travaux Publics
<b>BTA</b>	Bons du Trésor Assimilables
<b>C2D</b>	Contrat Désendettement Développement
<b>CAMAIR CO</b>	Cameroon Airlines Corporation
<b>CAMPOST</b>	Cameroon Postal Services
<b>CAMRAIL</b>	Cameroon Railways
<b>CAMTEL</b>	Cameroon Télécommunications
<b>CAMWATER</b>	Cameroon Water Utilities Corporation
<b>CAP</b>	Certificat d'Aptitude Professionnelle
<b>CAPAM</b>	Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier
<b>CAPIEMP</b>	Certificat d'Aptitude Pédagogique d'Instituteurs de l'Enseignement Maternel et Primaire
<b>CAPIET</b>	Certificat d'Aptitude pédagogique d'Instituteurs de l'Enseignement Technique
<b>CARFIC</b>	Cameroon Rural Financial Corporation
<b>CBC</b>	Commercial Bank Cameroon
<b>CEEAC</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
<b>CEMAC</b>	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
<b>CNCC</b>	Conseil National des Chargeurs du Cameroun
<b>CNUCED</b>	Conférence des Nations unies sur le Commerce Extérieur
<b>CNPS</b>	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
<b>CES</b>	Collège d'Enseignement Secondaire
<b>CIEP</b>	Comité Interministériel Chargé de l'Evaluation des Programmes
<b>CETIC</b>	Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
<b>CICAM</b>	Cotonnière Industrielle du Cameroun
<b>CIMENCAM</b>	Les Cimenteries du Cameroun
<b>CFC</b>	Crédit Foncier du Cameroun
<b>CFCE</b>	Centre de Formalités et de Création d'Entreprises
<b>CIMA</b>	Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance
<b>CIRAD</b>	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
<b>CGA</b>	Centre de Gestion Agréé
<b>COBAC</b>	Commission Bancaire d'Afrique Centrale
<b>CPM</b>	Comité de Politique Monétaire
<b>DAE</b>	Direction des Affaires Economiques
<b>DGD</b>	Direction Générale des Douanes
<b>DGTCFM</b>	Direction Générale du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire
<b>DSCE</b>	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
<b>DSX</b>	Douala Stock Exchange
<b>DTS</b>	Droits de Tirages Spéciaux
<b>ECMR</b>	Emprunt Cameroun
<b>ECAM</b>	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
<b>EESI</b>	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
<b>EMF</b>	Etablissement de Micro finance
<b>ENIEG</b>	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Général
<b>ENIET</b>	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique

<b>ENS</b>	Ecole Normale Supérieure
<b>ENSAI</b>	Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agro-industrielles
<b>ENSET</b>	Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FBCF</b>	Formation Brute de Capital Fixe
<b>FEICOM</b>	Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>FNE</b>	Fonds National de l'Emploi
<b>FODECC</b>	Fonds de développement du Cacao et du Café
<b>GCE</b>	General Certificate of Education
<b>GIC</b>	Groupe d'Initiative Commune
<b>GUCE</b>	Guichet Unique du Commerce Extérieur
<b>HEVECAM</b>	Société d'Hévéa du Cameroun
<b>IADM</b>	Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale
<b>IARDT</b>	Incendies, Assurances, Risques Divers et Transport
<b>IDA</b>	Association Internationale de Développement
<b>IDE</b>	Investissements Directs Etrangers
<b>IFC</b>	International Financial Coopération
<b>INS</b>	Institut National de la Statistique
<b>IPG</b>	Indication Géographique protégée
<b>IRPP</b>	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
<b>ITIE</b>	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
<b>IS</b>	Impôt sur les Sociétés
<b>MAETUR</b>	Mission d'Aménagement et d'Equipement des Terrains Urbains et Ruraux
<b>MINADER</b>	Ministère de L'Agriculture et du Développement Rural
<b>MINMIDT</b>	Ministère des Mines et du Développement Technologique
<b>MINEPAT</b>	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
<b>MINEPEDD</b>	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement
<b>MINPMEESA</b>	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
<b>MINESEC</b>	Ministère des Enseignements Secondaires
<b>MINEFOP</b>	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
<b>MINEDUB</b>	Ministère de l'Education de Base
<b>MINESUP</b>	Ministère de l'Enseignement Supérieur
<b>MINFI</b>	Ministère des Finances
<b>MINFOF</b>	Ministère des Forêts et de la Faune
<b>MINMAP</b>	Ministère des Marchés Publics
<b>MIRAP</b>	Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation
<b>MINTOUL</b>	Ministère du Tourisme et de Loisirs
<b>MMBTU</b>	Million de British Thermal Units
<b>OBC</b>	Office du Baccalauréat du Cameroun
<b>OCDE</b>	Organisation de la Coopération et de Développement Economique
<b>ODR</b>	Organisme de Développement Régional
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>OAPI</b>	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
<b>OT</b>	Obligation du Trésor
<b>OTA</b>	Obligation du Trésor assimilables
<b>PAD</b>	Port Autonome de Douala
<b>PERFAR</b>	President's Emergency Plan for Aids Relief
<b>PIIASI</b>	Programme Intégré d'Appui aux Activités du Secteur Informel
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>PMI</b>	Petites et Moyennes Industries
<b>PNLP</b>	Plan stratégique National de Lutte contre le Paludisme
<b>RFA</b>	Redevance Forestière Annuelle
<b>SAFACAM</b>	Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun
<b>SCB</b>	Société Commerciale de Banques au Cameroun
<b>SCBC</b>	Standard Chartered Bank Cameroon

<b>SEMC</b>	Société des Eaux Minérales du Cameroun
<b>SEMRY</b>	Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua
<b>SGBC</b>	Société Générale de Banques du Cameroun
<b>SNH</b>	Société Nationale des Hydrocarbures
<b>SNI</b>	Société Nationale d'Investissement
<b>SOCAPALM</b>	Société Camerounaise de Palmeraies
<b>SOCATRAL</b>	Société Camerounaise de transformation d'aluminium
<b>SOECAO</b>	Société de Développement du Cacao
<b>SODECOTON</b>	Société de Développement du Coton
<b>SODEPA</b>	Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales
<b>TPME</b>	Très Petites et Moyennes Entreprises
<b>TSPP</b>	Taxe Spéciale sur la vente des Produits Pétroliers
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>USAID</b>	United States Agency for International Development
<b>UFA</b>	Unité Forestière d'Aménagement
<b>VIH</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine
<b>WEO</b>	World Economic Outlook



MOUTHE Joseph Janvier	Cadre
ABESSOLO Petit Raoul	Cadre
FOTSING SELINO	Cadre
NDOUMBE LOBE Benoit	Cadre
NDONGO René C. épouse ONANA	Cadre
TONYE Jacques	Cadre
ZOA Marc	Cadre
NGOUING NGOUING Moise	Cadre
TCHINDA Christine	Cadre
MOUSSA Joseph	Cadre
WAKAM Ignace	Cadre
BEYINA EDZANA YVES R,	Cadre
BODO Emmanuel	SDEES/MINADER
AMOUGOU René	Chef Cellule/INS
ELOUM Joseph	MINFI/DGD
MINKONDA Roussele	MINFI/DGD
MBIENA Armand	MINFI/DGB
OBASY Valère	MINFI/DGD
OUMAROU IBNEL HAMID	Chargé d'Etudes Assistant/INS
NGOUEYOU Merlin	CTS
TIOMBOU Samuel	MINADER/CAPPA
ABDOUL BAGUE	MINFI/DGI
MPOUAMOUN MFOKEU	MINFI/DGI
PAMI Silvain	MINFI/DGD
NGUEMO NGUEABOU Joel	MINFI/DGD
YOUBI Aristide Berthe	Chargé d'Etudes Assistant/CEP/MINEPIA
MATENE SOB A,	Chef de Cellule/INS
SIEWE Guillaume	SOSPNE/CAA
TANANG Patrice	MINFI/SG